•TE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12119 — VENDREDI 13 JANVIER 1984

APRÈS LES ÉMEUTES

Washington offre son aide à la Tunisie

LIRE PAGE 4



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

4 F

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 1 500 L ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 Kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

Tarif des abonnements page 20

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

L'échec du « magicien » Kissinger

Celui que l'on avait surnommé, naguère, le « magicien », l'ancien secrétaire d'État américain Henry Kissinger, n'a pu, cette fois, sortir un lapin du chapeau. Peut-être la situation en Amérique centrale, sur laquelle devait réfléchir la commission bipartite de douze membres qu'il a présidée durant six mois, fait-elle partie de ces cas limites que l'on tranche moins en raison qu'en conviction, voire en passion. Toujours est-il que le rapport rendu public à Washington le 11 janvier divise déjà les États-Unis – et l'isthme centre-américain.

Sur la nécessité d'une aide économique massive à une région globalement sous-développée, relativement surpeuplée et attardée dans des structures sociales d'un autre âge le consensus a certes été total. Il s'élèvera peu de voix, au sud comme au nord de l'hémisphère, pour objecter que l'Amérique centrale est évidemment moins bien préparée que l'Europe de 1947 à un autre « plan Marshall » (en miniature), voire que l'Amérique latine de 1961 à une nouvelle « Alliance pour le progrès » (en plus modeste). Mais déjà le bât blesse lorsqu'il s'agit de déterminer combien. 8 milliards de dollars en cinq ans, c'est moins de la moitié de ce que réclamait le seul Honduras. Et c'est beaucoup plus, sans doute, que ce qu'est prêt à voter le député américain moyen en cette année électorale !

L'unanimité existe, également, sur l'objectif à atteindre : la démocratie. Mais par quel chemin ? La commission s'est dans l'ensemble rangée à l'avis de l'administration de M. Reagan, selon qui il convient de jouer à la fois de la « carotte » économique et du « bâton » militaire. Or ce deuxième volet du programme divise, et divisera encore longtemps, les Américains.

Convient-il de maintenir aux contre-révolutionnaires nicaraguayens une aide toujours dite « secrète », alors que tout ce qui touche la C.I.A. révulse cette Amérique latine que les États-Unis voudraient tant se concilier ? On ne peut nier que le débarquement américain à la Grenade a puissamment contribué à la récente annonce par Managua de mesures concrètes d'ouverture politique. Mais les méthodes des « contras » (assassinats, incendies, attentats) ne peuvent que souder la population autour des « *comandantes* ».

Il ne saurait non plus y avoir consensus des Américains en faveur des idées de M. Kissinger (conformes à celles de M. Reagan) selon lesquelles l'aide militaire ne doit pas être subordonnée aux progrès des droits de l'homme, au Salvador tout particulièrement. Si l'ordre « démocratique » est celui des Escadrons de la mort, quel est l'avantage d'appartenir au fameux « camp de la liberté » ? La majorité de la commission, c'est son honneur, n'a pas retenu cette position ; mais ses divisions seront exploitées par l'exécutif pour faire triompher ses thèses.

Le souci de sécurité des États-Unis est parfaitement légitime – comme celui de tout État démocratique. Mais sauf à se comporter, précisément, comme son rival soviétique en Europe de l'Est ou en Afghanistan, Washington ne saurait imposer son ordre par la force. Les Américains doivent apprendre à coexister avec des pays dont les régimes ne partagent pas leurs principes, sous la seule réserve – il est vrai capitale – que Moscou et ses alliés ne s'y installent pas militairement. Tout en reconnaissant implicitement qu'un régime sandiniste confirmé par les urnes serait, à ses yeux, légitime, la commission Kissinger a été bien trop discrète sur cet aspect des choses.

(Lire page 2.)

Profond remaniement de l'état-major espagnol

Le plan de réforme socialiste des forces armées est entré en vigueur

De notre correspondant

Madrid. – Le gouvernement espagnol a procédé, le mercredi *11 janvier, à un profond remaniement* de la hiérarchie militaire, le premier depuis son arrivée au pouvoir, en décembre 1982.

Profitant du passage normal à la retraite de deux membres du Comité des chefs d'état-major, les socialistes ont écarté en douceur les deux autres, les chefs d'état-major des armées de terre et de la marine qui, dans le cas du second surtout, ne semblaient manifester qu'un enthousiasme relatif pour le régime démocratique.

Cette réorganisation marque le début de l'entrée en vigueur du plan de réforme des forces armées, qui se heurte à des réticences dans certains milieux militaires, mais qui vient de recevoir l'appui direct du roi Juan Carlos (*le Monde* du 9 janvier).

Le poste nouvellement créé de chef d'état-major de la défense, le plus important de la hiérarchie, sera occupé par l'amiral Andrel Liberal Lucini. Il fut attaché naval à l'ambassade d'Espagne à Washington et secrétaire général de la marine avant d'être nommé, en 1977, sous-secrétaire d'Etat à la défense. Il travailla alors en étroite collaboration avec le vice-président du gouvernement chargé des affaires militaires, le lieutenant général Gutierrez Meillado, qui tentait prudemment de réformer les *structures héritées du franquisme.*

L'amiral Liberal a conservé de cette époque l'image d'un officier favorable à l'évolution démocratique. C'est la première fois que le principal poste de responsabilité au sein des forces armées est occupé par un représentant de la marine, une institution qui devrait jouer un *rôle croissant à la suite de l'intégration* de l'Espagne à l'OTAN.

Le nouveau chef d'état-major de l'armée de terre sera le lieutenant général Jose Saenz de Tejada qui était jusqu'à maintenant capitaine général de la région militaire de Madrid.

Ce choix était peut-être moins attendu. Cet officier fut notamment chef d'état-major de la division blindée Brunete lorsque celle-ci était commandée par le lieutenant général Milans del Bosch, un des auteurs du putsch manqué *de février 1981.* Il travailla également au sein des services d'information de l'armée et joua à ce titre un rôle dans l'arrestation, en 1975, d'une dizaine d'officiers appartenant à l'U.M.D. (Union militaire démocratique), *une organisation clandestine* qui luttait pour le retour à la démocratie.

Le poste de chef d'état-major de l'armée de l'air sera occupé par le lieutenant général Jose Santos Peralba. Parlant quatre langues, ayant vécu de nombreuses années à l'étranger, notamment en Allemagne fédérale, ancien professeur à l'Académie générale de l'aviation, il passe pour un brillant « technicien ». Il a représenté l'Espagne au comité militaire de l'OTAN.

Quant au vice-amiral Guillermo de Salas, nouveau chef d'état-major de la marine, ancien sous-directeur de l'École navale militaire, il était jusqu'ici chef d'état-major en second.

THIERRY MALINIAK.

La contre-offensive de M. Giscard d'Estaing

En attaquant violemment M. Mitterrand l'ancien président de la République a voulu prendre la tête de ceux qui souhaitent un durcissement de l'opposition

De retour d'un voyage de quinze jours en Israël, M. Giscard d'Estaing souhaitait répondre à l'« *attaque basse et mensongère* » du premier ministre qui, le 2 janvier dernier, avait mis en cause sa responsabilité – et celle de M. Barre – *dans l'opération des « avions renifleurs »*.

Invité, le mercredi 11 janvier, du Journal de 20 heures sur TF 1, M. Giscard d'Estaing avait bien « ficelé » son affaire. Faisant peu de cas des deux journalistes présents sur le plateau, il a mené le jeu comme il l'entendait, dans la limite des quelque quinze minutes qui lui avaient été imparties.

Il a formulé quatre questions, celles « *que se posent les gens qui, depuis quinze jours, ont entendu Pierre Mauroy baver sur l'ancien président de la République et sur le premier ministre* ». A ces « *quatre questions* », qu'il a lui-même élaborées, il a voulu apporter « *quatre réponses* », dont le seul élément nouveau à verser au dossier est cette « note », écrite par l'ancien chef de l'Etat, le 6 avril 1979, et dans laquelle il s'interrogeait sur le sérieux du « *dispositif* » proposé à ELF-ERAP et expérimenté par elle. « *Il me semble indispensable*, remarquait-il, *qu'une vérification soit faite dans des conditions qui permettraient de révéler un éventuel trucage.* »

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

(Lire la suite page 6.)



Procès en légitimité

A défaut de découvrir les nappes pétrolières tant convoitées, les « avions renifleurs » auront révélé les tensions souterraines de la politique française. Mince butin : tout le monde les sentait monter. Il ne fallait qu'un prétexte pour qu'elles éclatent : nous l'avons. En vérité, c'est un détournement, car cette affaire, qui méritait d'être élucidée pour elle-même et méditée pour ce qu'elle révèle du fonctionnement des grandes entreprises et de la caution que peut y apporter l'État, prend désormais une dimension politique banale.

Pourtant, si quelques questions se posent encore, on pensait avoir démonté – grâce notamment au travail d'enquête de la presse – le mécanisme d'un projet tenu secret dans ses promesses comme dans son échec. On avait pu comprendre le fol espoir qu'avait fait naître, dans un pays en manque de pétrole, le mirage d'un procédé miraculeux de prospection. Le risque pris alors était légitime. L'aveuglement et l'insuffisance des contrôles qui l'ont entouré demeurent incompréhensibles. Rien ne justifie, après coup, le secret dont cette affaire a été entourée, sinon la crainte d'affronter les demandes d'explications et, éventuellement, les quolibets de l'opinion.

Cette opinion, elle est trompée deux fois : d'abord parce qu'on lui cache des faits graves, ensuite parce qu'on les lui révèle dans des conditions telles que les accusateurs et les accusés paraissent plus soucieux de rechercher un bénéfice politique que la simple vérité.

La tentation n'est pas nouvelle, mais elle va cette fois plus loin et révèle tous les blocages et anachronismes du système politique français. En un rien de temps, on est passé du procès de compétence au procès de légitimité.

La gauche, non préparée à l'exercice du pouvoir par un long exil dans l'opposition, s'entend reprocher son incapacité. C'est l'un des termes employés mercredi soir par M. Giscard d'Estaing. M. Barre avec acuité, M. Chirac avec force, ne sont pas en reste dans ce réquisitoire.

A. L.

(Lire la suite page 7.)

AU JOUR LE JOUR

Maîtrise

M. Giscard d'Estaing est passé maître dans l'art de l'auto-interview. A Antenne 2, il avait été très bon, à TF 1, il fut excellent.

Cet art subtil est fondé sur l'autosuffisance. Il s'agit de se poser à soi-même les questions auxquelles on souhaite vraiment répondre, pour éviter celles que tout le monde se pose mais auxquelles il n'est pas question de répondre. On aboutit alors à une inversion du genre, l'interviewé devant « coincer » l'intervieweur, l'annuler, le réduire à un rôle de potiche respectueuse, retranchée dans un mutisme gêné.

C'est tout juste, alors, si les journalistes n'ont pas à s'excuser de troubler la majesté de cette intimité.

BRUNO FRAPPAT.



Les contradictions du P.C.

Les communistes cherchent à se démarquer de l'attitude du gouvernement dans l'affaire Talbot

La C.F.D.T. estime que dans le conflit Talbot il y a eu un accord politique entre la C.G.T. et le premier ministre avec comme enjeu la participation du P.C.F. au gouvernement.

Au même moment, les dirigeants communistes accentuent leurs critiques contre les pouvoirs publics. M. Georges Marchais et les autres responsables du P.C.F. qui avaient rencontré M. Pierre Mauroy le 10 janvier, résument ces critiques, en insistant sur l'« *erreur grave* » que constituait la signature d'un accord avec le groupe P.S.A., « *sans négocier avec les représentants des travailleurs* ».

La division syndicale – dont M. Lionel Jospin a déclaré, mercredi 11 janvier, qu'elle crée une « *difficulté spécifique* » pour un gouvernement de gauche – avait pris, à l'usine Talbot, un tour qui n'était pas sans rappeler certains épisodes des conflits sociaux de l'après 1968.

La C.F.D.T. s'était montrée, dans ces années-là, plus ouverte que la C.G.T. aux revendications propres des O.S., immigrés ou non, et elle s'était trouvée proche, souvent, des idées défendues par des groupes d'extrême gauche en quête d'une base ouvrière. L'opposition interne à la C.F.D.T. traduit, en partie, la permanence de ce courant, qui a trouvé à Talbot un terrain d'expression privilégié.

Le fait que se côtoient, dans cette tendance, des responsables syndicaux comme M. Daniel Richter, de Renault-Flins, ancien minoritaire du P.S.U., et M. Patrice Lorson, de l'union départementale C.F.D.T., militant de la Ligue communiste révolutionnaire (trotskyste), tous deux très actifs dans le conflit Talbot, incite certains responsables gouvernementaux ou socialistes à parler d'une manipulation de l'extrême gauche.

Le problème posé est, avant tout, d'ordre syndical. Il s'agit, d'une part, des divergences auxquelles donne lieu la perspective des restructurations industrielles et, d'autre part, des rapports des syndicats avec les ouvriers immigrés. A Talbot, la C.G.T., qui avait construit une forte section dans la lutte contre la C.S.L., a préféré décevoir en partie cette « base » plutôt que de renouveler l'expérience de conflits antérieurs, dans cette usine ou dans l'usine Citroën d'Aulnay-sous-Bois, expérience qui l'avait mise en porte à faux par rapport à son assise traditionnelle chez les ouvriers qualifiés et les techniciens. La C.F.D.T. a choisi, au contraire, de laisser agir son opposition interne, à un moment où la direction confédérale souhaitait rectifier son « image » par rapport au gouvernement.

Cette attitude a pu apparaître à la C.G.T. et au P.C.F. comme présentant le risque d'un débordement « à gauche », qu'ils ne pouvaient contrôler et dont il valait mieux, dès lors, se démarquer nettement.

A présent, les communistes, à leur tour, tentent de corriger l'impression qu'ils ont ainsi produite, et ils accentuent leurs critiques vis-à-vis du gouvernement. Dans le même temps, ils en appellent au président de la République contre la campagne dont ils estiment être l'objet dans les médias.

PATRICK JARREAU.

(Lire la suite page 9.)

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

Le «rapport Kissinger» divise les Etats-Unis et l'Amérique centrale

Le rapport de la commission nationale bi-partite, *sur l'avenir de l'Amérique centrale*, rendu public le mercredi 11 janvier par M. Henry Kissinger, ne fera l'unanimité ni aux Etats-Unis ni dans l'isthme secoué par les tensions sociales et les affrontements armés. Notre correspondant à Washington nous indique, en effet, que les républicains tendent, en général, à l'approuver et les démocrates à le condamner.

En Amérique centrale également, les premières réactions sont assez tranchées. Au Nicaragua, des déclarations d'officiels y voient un document à la fois *« inconsistant »* et *« dangereux »*. Au Salvador, en revanche, le *président*, M. Alvaro Magana, a fait part de sa satisfaction. Le ministre des affaires étrangères du Guatemala, M. Andrade, s'est félicité que les Etats-Unis soient conscients de la gravité de la crise économique dans l'isthme, et a déclaré que son pays était prêt à recevoir une aide du moment qu'on ne lui impose aucune condition attentatoire à sa souveraineté.

Les Forces démocratiques nicaraguayennes (F.D.N.), organisation anti-sandiniste, ont déclaré, par la voix de leur leader M. Edgar Chamorro : *« La commission s'est ralliée à ce que nous disons depuis longtemps, à savoir que le régime sandiniste constitue la menace la plus importante pour les intérêts américains depuis la révolution cubaine. »*

A Washington, les républicains approuvent et les démocrates condamnent

Washington. – Les premières réactions du Congrès au « rapport Kissinger » sur l'Amérique centrale indiquent que les recommandations de la commission spéciale, créée en *juillet 1983*, n'obtiendront pas le soutien des deux grands partis américains, comme l'espérait le président Reagan. Le rapport a, en effet, provoqué des réactions très contradictoires : les républicains inclinent, dans l'ensemble, à approuver le

Correspondance

document et les démocrates, au contraire, à le critiquer.

Le fait que huit des douze membres de la commission aient décidé d'exprimer leurs vues personnelles impliquaient, d'ailleurs, qu'un consensus serait difficile à établir. La proposition la plus controversée est évidemment celle visant à lier l'attribution de crédits militaires au Salvador aux progrès accomplis par ce pays en matière de droits de l'homme. M. Kissinger lui-même a déclaré – contre l'opinion très majoritaire de la commission – qu'il était hostile à la formule de vérification périodique en ce domaine. Le président Reagan avait déjà opposé son veto, en novembre, à une telle proposition. *« Il serait absurde, au nom des droits de l'homme, de permettre l'arrivée au pouvoir de groupes marxistes-léninistes qui, partout où ils ont gouverné, ont systématiquement violé les droits de l'homme »*, a dit M. Kissinger.

Cependant, la nécessité d'une aide économique de 8,4 milliards de dollars à la région pour les cinq prochaines années (1) a été unanimement reconnue. *Il s'agit d'un programme « modeste »*, a dit M. Kissinger, compte tenu des besoins – évalués à 25 milliards de dollars d'ici à 1990. Mais étant *donné l'énorme* déficit budgétaire des Etats-Unis, il est douteux que le Congrès, en cette année électorale, autorise des crédits aussi importants.

Au sujet du Nicaragua, la divergence de vues est évidente. *« Le Nicaragua, qui a reçu l'an dernier 15 000 tonnes d'armes du bloc soviétique, menace la paix de la région,* souligne le rapport. *Il doit prendre conscience que la force reste un ultime recours. Les Etats-Unis et les pays de la région gardent cette option seulement en dernier ressort et si la sécurité des Etats-Unis est clairement en danger. »* L'aide aux rebelles en lutte contre le régime sandiniste est un des facteurs favorisant un règlement négocié, ajoute le rapport, et *« nous ne pensons pas qu'il serait sage de détruire ce stimulant, sauf si des progrès étaient enregistrés dans la négociation »*. Mais M. Cisneros, maire de San Antonio, et le professeur Diaz Alejandro ont dénoncé cette conception en faisant savoir que l'aide « secrète » aux contrats, évaluée à 24 millions de dollars, empêchait plutôt qu'elle n'aidait les Etats-Unis à atteindre leurs objectifs dans la région.

Au Congrès une trentaine de *démocrates ont déclaré* que le rapport était *« fondamentalement défectueux »* dans la mesure où il approuve le point de vue du gouvernement selon lequel la solution des problèmes sera obtenue par des moyens militaires. *« Notre objectif est la paix ; mais, selon le rapport, le moyen d'arriver à la paix est d'accroître l'effort militaire »*, a déclaré le représentant du Maryland, M. Barnes, président de la sous-commission de la Chambre pour l'Amérique latine. D'une manière générale, les démocrates reprochent au rapport de considérer la situation en Amérique centrale uniquement dans le contexte de l'affrontement Est-Ouest. Ils ne sont pas d'accord non plus sur la thèse fondamentale du rapport selon laquelle la sécurité des Etats-Unis est directement menacée par les Soviétiques et les Cubains. *« Notre crédibilité est en jeu »*, souligne le rapport, qui ajoute : *« Le triomphe de forces hostiles dans ce que l'Union soviétique appelle » les « arrières stratégiques des Etats-» Unis » serait interprété comme un signe d'impuissance. »*

En définitive, il ne semble pas que la formule d'une commission bipartite, employée avec succès par le président Reagan pour rallier le Congrès à son programme de sécurité sociale et de développement du missile ait, cette fois, atteint l'objectif recherché.

HENRI PIERRE.

(1) Et non pas six années comme l'indiquaient les premières informations sur le rapport.

Aide économique et «démocratisation»

Les principaux points du *« rapport Kissinger »* sur l'avenir de l'Amérique centrale sont les suivants :

● Les États-Unis devraient fournir une aide économique d'un montant de 8,4 milliards de dollars aux sept pays de l'isthme (Guatemala, Salvador, Belize, Honduras, Costa-Rica, Panama et peut-être Nicaragua) d'ici à 1990. Cette aide se répartirait ainsi : 6 milliards pour l'association des programmes de développement, 2 milliards de crédits et garanties diverses, et 400 millions d'aide d'urgence.

Cette somme ne représente que le tiers de l'aide dont a besoin la région pour la période considérée. 12 milliards pourraient être fournis par des organismes internationaux (Banque mondiale, F.M.I. et Banque interaméricaine de développement), et le reste par le secteur privé.

Le rapport propose la création d'une *« Organisation pour le développement de l'Amérique centrale »* (CADO), où les États-Unis seraient partie prenante aux côtés des États de l'isthme.

La possibilité de bénéficier de l'aide américaine serait subordonnée à l'évolution politique des régimes et, leur attitude envers les *« libertés, individuelle et économique »*. Cette condition vise, de toute évidence, le Nicaragua.

● L'aide militaire au Salvador doit être nettement accrue, passant de 80 millions de dollars en 1983 à 200 millions en 1984 et en 1985.

● L'aide « secrète » aux contre-révolutionnaires salvadoriens (24 millions de dollars cette année) doit être confirmée.

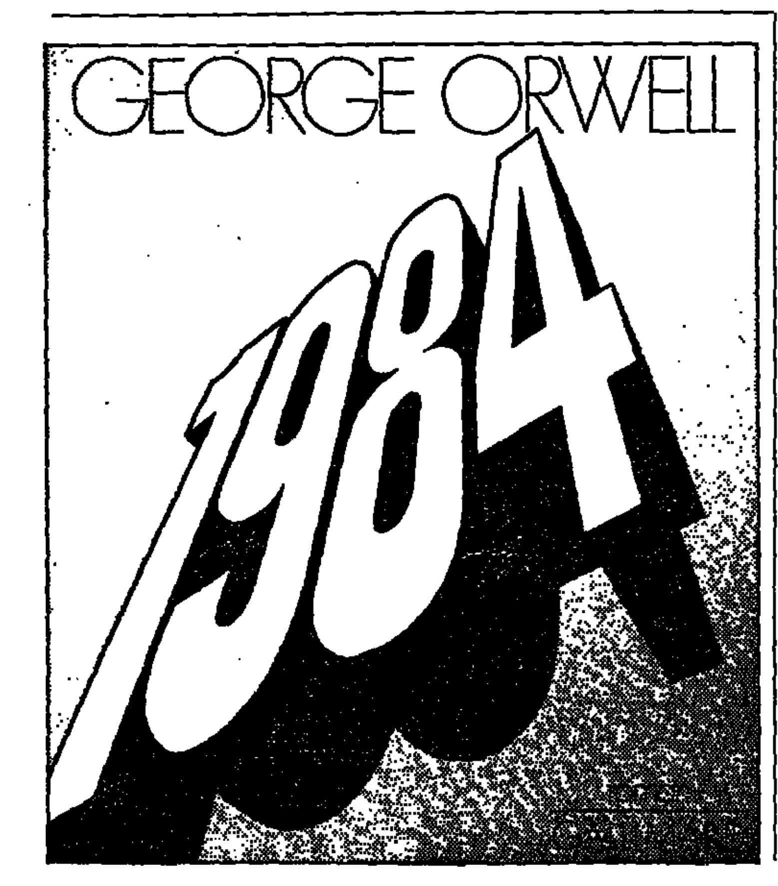
● Le Honduras doit bénéficier d'une aide militaire des Etats-Unis, et la police du Costa-Rica devrait être assistée (la loi américaine prohibe, en principe, l'assistance aux polices étrangères).

La commission considère que la *« démocratisation »* est la clé des problèmes de la région, et que ce principe doit s'appliquer aussi bien au Salvador qu'au Nicaragua. S'agissant de Managua, le rapport précise qu'il ne s'agit *ni d'obtenir la liquidation du gouvernement sandiniste*, ni de forcer le gouvernement du Nicaragua à abandonner ses objectifs révolutionnaires, mais d'amener les vainqueurs d'Anastasio Somoza à organiser des élections libres.

A propos du Salvador, la commission s'est divisée sur le point *de savoir s'il convenait de subordonner* l'aide militaire américaine au respect des droits de l'homme par les forces de sécurité de ce pays. *Le point de vue de M. Kissinger*, hostile à une telle liaison, a été minoritaire.

D'une façon générale, la commission, tout en reconnaissant la gravité de la situation économique dans la région, déclare que l'urgence du problème est due *« à la menace externe constituée par le régime sandiniste du Nicaragua »*, appuyé par Cuba, l'Union soviétique et le bloc de l'Est.

En conséquence, les douze membres de la commission se *sont accordés à admettre « qu'il existe des circonstances dans lesquelles l'utilisation de la force... peut être nécessaire en dernier recours »*, lorsque *« la sécurité des Etats-Unis est clairement menacée »*.



Le voyage officiel de M. Mauroy au Sénégal

Une visite de travail et un pèlerinage militant

Dakar. – M. Pierre Mauroy est arrivé mercredi soir 11 janvier à Dakar, où il doit effectuer, pendant quatre jours, sa première visite officielle au sud du Sahara. C'est presque autant en sa qualité de maire de Lille qu'en celle de premier ministre qu'il séjourne au Sénégal, vingt mois après M. François Mitterrand, qui y est venu en mai 1982. A titre personnel, M. Pierre Mauroy entretient, en effet, de solides relations amicales avec de nombreux dirigeants sénégalais, en particulier M. André Guillabert, le maire de Saint-Louis, ancienne capitale du pays, qui est jumelée avec Lille depuis 1978, et *où le chef du gouvernement passera* la soirée de vendredi et la matinée de samedi. La délégation française comprend d'ailleurs de nombreux Lillois.

Pour le premier ministre, cette visite constitue aussi un pèlerinage militant. *Depuis la IVe République*, les *socialistes* français et sénégalais entretiennent des liens fervents, et, avant l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Mauroy a participé au maintien de ces échanges entre le P.S. et les héritiers de l'ancienne fédération S.F.I.O. de l'Afrique occidentale française. La formation gouvernementale sénégalaise est actuellement la seule formation politique d'Afrique noire membre de l'*Internationale socialiste*.

Mais cette visite d'amitié sera aussi une visite de travail. Deux entretiens en tête à tête étaient prévus entre M. Mauroy et le président de la République du Sénégal, M. Abdou Diouf. Le premier a eu lieu jeudi matin. Le second aura lieu di-

De nos envoyés spéciaux

manche matin. Ils encadreront plusieurs réunions des membres de la délégation française, au sein de laquelle figurent le ministre de la coopération, M. Christian Nucci, et deux secrétaires d'Etat, Mme Georgina Dufoix (immigrés) et M. Roland Carraz (tourisme), avec leurs homologues *sénégalais*. Aucun contentieux n'existant actuellement entre la France et le Sénégal, et les relations bilatérales étant jugées « très bonnes » à Paris, ces rencontres auront essentiellement pour objet de faire le point sur les différents aspects des relations entre les deux pays, ce qui permettra de resserrer quelques « boulons » et d'opérer quelques relances.

L'aide française

Sous ses diverses formes, l'aide française au Sénégal est, au total, de l'ordre de 100 milliards de francs C.F.A. par an (*2 milliards de francs* français), soit, à peu près, l'équivalent des deux cinquièmes du budget sénégalais. L'aide civile bilatérale (*environ 65 milliards de francs* C.F.A.) couvre, pour près de 15 milliards, une aide importante en personnel (mille deux cents coopérants, dont 80 % d'enseignants, auxquels s'ajoutent six cents personnes dépendant d'organismes parapublics divers, tels que l'ORSTOM et les Volontaires du progrès) et, *pour* 23 milliards, une aide au développement économique. Le reste de l'aide civile bilatérale représente des aides à la formation et à la couverture des besoins alimentaires, et *surtout*, depuis quelques années, des aides financières exceptionnelles, mais dont le montant ne cesse de s'accroître destinées à *équilibrer* les finances sénégalaises (le budget et la dette extérieure notamment).

L'aide militaire s'établit aux alentours de 4 milliards de francs C.F.A par an. Elle est constituée par la formation, en France, d'environ cent cinquante élèves-officiers et techniciens, des fournitures de matériels et une participation importante à des travaux d'équipement. Ceux-ci visent actuellement à la remise en *état de la base aérienne de Thiès*, à une cinquantaine de kilomètres de Dakar, et à la création d'une base navale secondaire à Elinkine, en Casamance.

Enfin, un peu plus de 30 milliards de francs C.F.A. d'aide française sont accordés au Sénégal par le *canal de diverses organisations* multinationales, en particulier par l'intermédiaire de la Communauté économique européenne.

La France, en dépit d'une forte concurrence des pays tiers, demeure le premier fournisseur du Sénégal (environ un tiers de ses importations), et sa balance commerciale avec lui est bénéficiaire. Près de vingt mille Français, enfin, vivent au Sénégal (contre, environ, trente-cinq mille *Sénégalais en France*). Quelque mille deux cents militaires français des trois armes sont stationnés à Dakar.

ALAIN ROLLAT et PIERRE BIARNÈS.

L'OTAN annonce que neuf nouvelles fusées SS-20 ont été installées dans l'Est de l'Union soviétique

Le président Reagan prononcera lundi 16 janvier, à la veille de l'ouverture de la Conférence sur le désarmement en Europe de Stockholm, un important discours sur *« l'état actuel des relations entre les Etats-Unis et l'Union soviétique »*. Il aurait notamment l'intention de souligner sa volonté de préserver le dialogue avec le Kremlin, et d'appeler l'U.R.S.S. à *renouer les pourparlers de Genève*.

On a *toutefois appris que, depuis leur suspension*, l'Union soviétique avait encore accru de neuf unités son parc de fusées SS 20 en installant une nouvelle base dans l'Est du pays.

M. Trudeau, premier ministre canadien, a officiellement proposé mercredi au secrétaire général de l'ONU d'organiser une conférence au sommet avec les cinq pays détenteurs de l'arme atomique (*Etats-Unis, Union soviétique, France, Grande-Bretagne et Chine*), comme il en avait émis précédemment le souhait.

Bruxelles. – Après avoir rompu les négociations eurostratégiques de Genève, les Soviétiques ont installé une nouvelle base de neuf fusées SS 20 dans la *partie orientale* de l'U.R.S.S., installation qui porte à 378 le total des engins de ce type, et à 1 134 celui des ogives nucléaires dont dispose désormais l'Armée rouge.

Telle est, en tout cas, la constatation établie par le groupe consultatif spécial de l'OTAN qui a pour but de *mettre au courant tous les Alliés du* déroulement des négociations américano-soviétiques (bien que celles-ci soient interrompues, le *groupe continue de se réunir* tous les mois). Son président américain, M. James Dubbins, a précisé, mercredi, que, compte tenu du réarmement poursuivi en U.R.S.S. durant toute la période des négociations de Genève, *« il est particulièrement difficile de comprendre l'affirmation soviétique selon laquelle le début du déploiement du côté de l'OTAN justifie de leur part une rupture des négociations»*.

Le groupe consultatif a donc réaffirmé l'espoir que les discussions américano-sociétiques puissent reprendre *« le plus tôt possible »*. Les instances atlantiques ne manquent *pas non plus* de rappeler que le déploiement des Pershing II et des missiles de croisière peut, à tout moment, être *« arrêté, modifié ou inversé »*.

Certaines *questions toutefois*, restent, sans réponse au quartier général de l'OTAN. L'alliance a fait *savoir* à maintes reprises déjà que les nouvelles armes nucléaires remplaceraient des armements démodés. Mais pour l'instant, *personne ne précise* si l'arrivée des premiers Pershing-2 en R.F.A. entraîne déjà le retrait des Pershing-1, considérés comme des fusées « désuètes ».

La recherche d'une limitation globale

Un autre aspect du problème tient à ce que, selon M. Dubbins, la nouvelle base de SS-20 serait située dans le territoire oriental de l'U.R.S.S. Au *quartier général* de l'OTAN, on considère cependant que le lieu précis de l'installation n'a aucune importance, les Occidentaux recherchant une limitation des missiles à moyenne portée *« sur une base globale »*. Autrement dit, l'alliance est tout aussi opposée au *déploiement* de SS-20, qu'ils soient dirigés vers l'Europe ou vers l'Asie.

De notre correspondant

A la veille de la réunion du *Conseil consultatif spécial*, M. James Goodby, qui présidera la délégation américaine à la prochaine conférence de Stockholm, avait tenu un langage modérément optimiste. Il avait cru constater que le Kremlin et ses alliés de l'Europe de l'Est étaient prêts à poursuivre des *« négociations sérieuses »* dans la capitale suédoise. A son avis, il n'était pas interdit de croire que des *« résultats concrets »* pourraient être atteints d'ici l'été, au cours de cette nouvelle négociation entre l'Est et l'Ouest.

Toujours est-il que, à Stockholm, *les membres de l'alliance atlantique* proposeront une série de mesures visant à renforcer la confiance entre les deux camps, grâce à la notification préalable de *manœuvres* et d'autres mesures militaires. Encore les Occidentaux insisteront-ils pour que les *procédures envisagées* soient « vérifiables » et étendues *« à tout le continent européen »*.

S'agissant de la proposition soviétique visant à faire de l'Europe une zone libre de tous armements chimiques (*le Monde* du 12 janvier), les instances atlantiques s'abstiennent encore de commentaires officiels. La tendance générale, cependant, est d'estimer qu'il s'agit là d'une nouvelle manœuvre du Kremlin dans le cadre d'une stratégie qui amènera les Soviétiques à proposer, lors de la rencontre de Stockholm, d'autres projets beaucoup plus classiques, comme l'établissement de zones dénucléarisées ou la renonciation au premier emploi des armes nucléaires. Les propositions de ce genre sont considérées, dans les *milieux atlantiques, comme des tentatives* visant à séduire les pays neutres et non alignés.

JEAN WETZ.

A TRAVERS LE MONDE

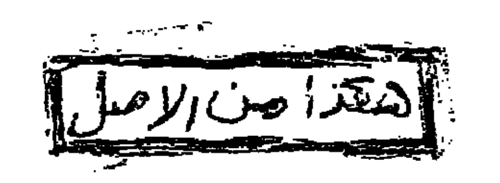
Chili

● MANIFESTATIONS A SANTIAGO. – *Des dizaines de personnes* ont été interpellées mercredi soir 11 janvier par la police militaire, dans le quartier populaire de La Hermida, à Santiago, où des barricades ont été dressées et incendiées. Dans la soirée de mardi, quatre hommes et une femme d'un groupe d'extrême-gauche, se dénommant Front patriotique Manuel Rodriguez, avaient occupé quelques instants une radio pour diffuser une déclaration condamnant le gouvernement militaire du général Pinochet. – *(A.F.P.)*.

● 1983 : MAUVAISE ANNÉE POUR LES DROITS DE L'HOMME. – Deux organisations chiliennes de défense des droits de l'homme, l'une laïque de gauche et l'autre chrétienne, ont, le 10 janvier, indiqué que les cas de torture, de détention pour raisons politiques, de relégation et de morts violentes d'opposants au régime du général Pinochet se sont multipliés en 1983. La commission chilienne pour la défense des droits de l'homme (C.C.H.D.H.) annonce, quant à elle, avoir été informée, pour l'année écoulée, de 437 cas de torture (122 en 1982), de 130 relégations (contre 81) et de 14 515 arrestations ou interpellations (contre 1 789). *Les sept journées de* protestation nationale organisées de mai à décembre contre le gouvernement militaire ont fait 73 *morts*, 363 blessés *par balles* et 1 170 blessés par coups. – *(A.F.P.)*

● M. SEGUEL REELU PRESIDENT DES TRAVAILLEURS DU CUIVRE. – M. Rodolfo Seguel, qui avait été l'un des principaux artisans, en mai dernier, de la *première « journée nationale* de protestation » contre le général Pinochet, a été réélu, le mercredi 11 janvier, président de la *Confédération des travailleurs* du cuivre (C.T.C.), la plus puissante organisation ouvrière du Chili, avec ses vingt-trois mille adhérents.

Le gouvernement militaire (tuteur des mines) avait, par diverses *manœuvres*, *tenté* d'empêcher la réélection de M. Seguel – qui est également président du front syndical dénommé Commandement des travailleurs. Il avait été arrêté à deux reprises, en juin et en septembre, puis licencié de son entreprise. – *(A.F.P.)*



EUROPE

LA RÉAPPARITION DU GENDRE DE KHROUCHTCHEV

Moscou (A.F.P.) – L'ancien rédacteur en chef des *Izvestia* et gendre de Nikita Khrouchtchev, M. Alexei Adjoubei, a fait sa réapparition en publiant, pour la première fois depuis 1964 un texte politique. La revue *Etats-Unis : économie, politique, idéologie* publie en effet dans son dernier numéro un long article consacré aux relations soviéto-américaines, dans lequel M. Adjoubei compare le président Kennedy, *« un symbole de dynamisme et d'énergie, qui avait redonné espoir aux Américains »*, au président Reagan, qui, selon lui, *« pousse avec une obstination maniaque le monde vers la catastrophe nucléaire »*.

Peu après la chute de Khrouchtchev, en octobre 1964, M. Adjoubei, qui est âgé de soixante ans, fut évincé de son poste de rédacteur en chef des *Izvestia*, puis exclu du comité central, avant d'être affecté à la rédaction de la revue *Union soviétique*.

● *Nouveau ministre de l'industrie de la viande et du lait.* – Les autorités soviétiques ont annoncé, mercredi 11 janvier, la nomination de M. Evgeny Sizenko, cinquante-deux ans, au poste de ministre pour l'industrie de la viande et du lait, en remplacement de M. Sergueï Antonov. Il s'agit du deuxième changement ministériel de la semaine.

M. Sizenko est secrétaire du P.C. de la région de Bryansk, au sud de Moscou. M. Antonov, soixante-treize ans, qui était ministre depuis 1965, semble s'être retiré pour « raisons de santé ». – *(Reuter.)*

U.R.S.S.

Un responsable soviétique reconnaît qu'un incendie a endommagé le gazoduc eurosibérien

Dominique Dhombres vient de s'installer à Moscou, où il sera désormais le correspondant du *Monde*. Nous publions ci-dessous son premier article.

De notre correspondant

Moscou. – Les autorités soviétiques n'ont pas été longues à réagir aux informations parues dans la presse occidentale selon lesquelles un incendie provoqué par une explosion aurait gravement endommagé, à la mi-décembre, le gazoduc reliant la Sibérie à l'Europe. Le ministre de l'industrie du gaz, M. Vassili Dynkov, dans une interview à l'agence Tass, a déclaré que ces *« rumeurs propagées par les mass media bourgeois (...) sont fausses et n'ont rien à voir avec la réalité »*.

Cette interview a été publiée mercredi 11 janvier en milieu d'après-midi à Moscou, soit quelques heures à peine après la parution dans le *New York Times* d'un article évaluant à six mois au moins la durée des réparations nécessaires.

Une sensibilité extrême

M. Dynkov ne dément cependant pas complètement la matérialité des faits. Il reconnaît qu' *« un incendie a réellement eu lieu récemment dans une station de compression en cours de construction à Ourengoï* [la tête de pont du gazoduc en Sibérie] *et que quelques équipements ont été endommagés »*. Mais, selon le ministre, *« il n'y a pas eu d'explosion et les équipements endommagés seront remplacés prochainement »*.

M. Dynkov affirme en outre que la gazoduc *« fonctionne déjà et transporte actuellement 37 millions de mètres cubes de gaz par jour »*. Il conclut que *« la propagande occidentale prend ses désirs pour des réalités »* en prétendant que le gazoduc ne sera pas totalement opérationnel à la date prévue. Il estime au contraire qu'il fonctionnera à pleine capacité *« dès le second trimestre »* de cette année.

La rapidité inhabituelle avec laquelle les responsables soviétiques ont voulu mettre les choses au point – quitte à confirmer indirectement l'incendie de la mi-décembre – *montre leur extrême sensibilité* à tout ce qui touche le gazoduc eurosibérien. Pour Moscou, celui-ci est en effet le symbole de ce que devrait être, en dépit des mises en garde de Washington, une « bonne coopération » entre l'U.R.S.S. et l'Europe occidentale. L'embargo sur le matériel destiné au gazoduc décidé en juin 1982 par le président Reagan et levé six mois plus tard est inlassablement présenté comme un échec par les Soviétiques qui ne cessent de faire l'éloge des gouvernements européens assez « courageux » pour résister aux pressions de Washington.

Les firmes impliquées ne sont pas moins réticentes à fournir des informations sur les « incidents » susceptibles de provoquer des retards. Selon une source occidentale, les équipements détruits par l'incendie à Ourengoï, sur le site même du gisement, étaient « très sophistiqués ». Il s'agirait d'appareils électroniques de contrôle et de surveillance ainsi que de turbines destinées à la station de compression. Ce matériel aurait été fourni par une firme française.

La même discrétion est observée à propos de la mort d'un ingénieur britannique, en novembre dernier. Celui-ci aurait péri, ainsi que deux Soviétiques, dans un incendie provoqué par une pression de gaz trop forte dans une station de pompage. Il ne serait pas mort sur le coup mais aurait été transporté – gravement brûlé – au bout d'une semaine seulement à Moscou où il serait décédé.

Un troisième incident avait été révélé, le 19 octobre dernier, par les *Izvestia*. Le conducteur d'un bus tombé en panne près du gazoduc, non loin de la ville de Sizran, sur la Volga, avait tenté de faire repartir son véhicule à la manivelle. Des étincelles provoquées par l'opération auraient alors – selon le journal du gouvernement soviétique – mis le feu à la conduite de gaz. Les *Izvestia* ne mentionnait ni mort ni blessé.

Ces incidents sont le lot de tous les grands chantiers. Le gazoduc est une immense entreprise étalée sur 4 506 kilomètres, entre Ourengoï, en Sibérie, et Oujgorod, à la frontière tchécoslovaque. Il lui faut franchir l'Oural. Il est normal que des difficultés surgissent, mais le silence observé par les Soviétiques et leur optimisme de commande entretiennent le mystère et suscitent des rumeurs.

Les livraisons à la France

Cette remarque vaut pour les livraisons à la France. Radio-Moscou affirmait, le 1er janvier, que les premiers mètres cubes de gaz sibérien avaient atteint, le jour même, le territoire français. La *Pravda* et les *Izvestia* reprenaient, le 5 janvier, cette information. Gaz de France se montrait pour sa part plus évasif...

En fait, les Soviétiques ont raison mais pèchent par omission. Du gaz sibérien arrive en France – depuis plusieurs mois d'ailleurs – mais sans l'aide des quarante et une stations de compression du gazoduc. La plupart de celles-ci ne fonctionnent pas encore et la première – celle d'Ourengoï – est hors service. Le gaz circule tantôt dans deux gazoducs soviétiques parallèles (il devrait y en avoir six au total) destinés au marché intérieur, tantôt dans le gazoduc eurosibérien lui-même mais grâce à la pression créée par les stations de pompage des gazoducs parallèles. La pression est faible en raison des dérivations et le débit assez lent.

Du gaz sibérien est donc bien livré à la France, mais le gazoduc eurosibérien en tant que tel, avec ses stations de compression, ne fonctionne pas encore et les quantités sont minimes. Les Occidentaux considèrent que le gazoduc ne sera vraiment opérationnel qu'en 1985. Ce qui n'est d'ailleurs pas si mal puisque l'échéance était initialement fixée à la fin 1984.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Italie

SAISIE DE LA VERSION ITALIENNE DE « VATICAN CONNECTION »

(De notre correspondant.)

Rome. – Le parquet de Naples vient de décider la saisie de la version italienne du livre de l'Américain Richard Hammer *The Vatican Connection* (1), à la demande de M. Mario Foligni, un des personnages cités dans l'ouvrage, qui s'estime diffamé. Son nom en vérité a défrayé la chronique à plusieurs reprises (de l'affaire de la loge P2 au scandale des pétroles). Le livre d'Hammer, qui dévoile un certain nombre de liens entre la Mafia italienne, la Mafia américaine et le Saint-Siège – notamment l'Institut pour les œuvres de religion – *« est pourtant vendu dans le monde entier sans problème »* dit M. Tullio Pironti, son éditeur en Italie.

Petit éditeur napolitain qui s'est récemment lancé dans les livres d'actualité, M. Pironti affirme : *« J'étais convaincu qu'aucune maison d'édition ne prendrait le risque de publier un livre aussi explosif. C'est pourquoi j'ai acheté les droits. »*

L'un des passages les plus délicats du livre concerne une sombre affaire de titres volés, qui auraient fini dans les caisses du Vatican par l'intermédiaire du cardinal Tisserand et de Mgr Marcinkus, président de l'I.O.R.. La saisie est un coup très dur porté à un éditeur courageux. – Ph. P.

(1) *Le Monde* a rendu compte de ce livre le 15 octobre 1982.

● *Démission du président de la région Sicile.* – Le président du conseil régional de Sicile, M. Santi Nicita (démocrate-chrétien), sous le coup d'une inculpation pour corruption, a donné sa démission le mercredi 11 janvier. Le vice-président (socialiste) avait été arrêté la semaine dernière pour une affaire d'appel d'offres truqué. L'ensemble du gouvernement régional a donné sa démission.

L'affaire pour laquelle M. Nicita est soupçonné de corruption remonte aux années 70 et concerne le plan de développement industriel de la région de Syracuse. La démission du gouvernement régional, sur lequel circuleraient des rumeurs de rapports douteux avec le clan mafioso de la famille Greco, pose une nouvelle fois la question du statut autonome de la Sicile. – *(Corresp.)*

Portugal

ACQUITTÉ DU MEURTRE D'ISSAM SARTAOUI

Mohammad Rachid est condamné à trois ans de prison... pour usage de faux passeport

De notre correspondant

Albufeira. – L'horloge de la vieille église située juste en face du tribunal sonnait, mercredi 11 janvier, 19 h 30, heure à laquelle le juge-président du tribunal d'Albufeira devait rendre son verdict dans l'affaire Mohammad Hussein Rachid, accusé d'avoir assassiné, le 10 avril 1983, pendant le congrès de l'Internationale socialiste, Issam Sartaoui, conseiller de M. Yasser Arafat.

Solennellement, le juge-président prend sa place tandis que Mme Fatima Pontes, la jeune avocate commise d'office, ne cache pas son émotion. A trente-trois ans, elle se voit mêlée à une affaire qui, visiblement, la dépasse. Nerveuse, elle est réconfortée par l'accusé lui-même, qui se lève et s'exclame : *« Allons, calmez-vous ! »* Un éclat de rire souligne la réaction de Mohammad Hussein Rachid. Tout au long du procès, qui a duré huit jours, il s'est bien amusé. Il a entendu les versions contradictoires de plus de deux dizaines de témoins cités par l'accusation. Certains l'auraient vu le matin du crime portant des pantalons marrons. D'autres des pantalons gris. Un policier a même déclaré qu'il portait un costume très élégant. Un autre l'a reconnu à la couleur de ses yeux. Poursuivant son témoignage, ce dernier devait ajouter néanmoins qu'au moment de l'assassinat l'accusé avait des lunettes sombres...

Drôle d'affaire. Au bout de neuf mois d'enquête, la police avait conclu que l'attentat avait été commis par une seule et unique personne, Mohammed Hussein Rachid. Il aurait pénétré dans l'hôtel où se tenait le congrès de l'Internationale socialiste. Il aurait attendu dans le hall le passage d'Issam Sartaoui. Il aurait abattu le dirigeant de l'O.L.P. à coups de revolver et blessé à une jambe son adjoint, puis aurait pris la fuite. Quelques heures plus tard, il se faisait arrêter dans un hôtel de Lisbonne. Très facilement. Trop facilement ? Il semble que la police ne se soit même pas posé la question. Après tout, l'accusé n'était-il pas passé aux aveux ? Aussi ne restait-il plus qu'à fixer la date du procès. Un procès expéditif où l'accusé serait irrémédiablement condamné à une vingtaine d'années de prison. Tout devrait se passer pourtant dans la plus stricte légalité. L'avocat de la défense avait abandonné son client trois semaines avant l'ouverture du procès ? Qu'importe. Puisqu'il fallait respecter les règlements, on a tiré au sort parmi les onze avocats d'Albufeira celui qui devrait assurer la défense de l'accusé.

Sympathie et curiosité

Mais, le 4 janvier, régnait un climat différent. Des journalistes portugais et étrangers affluaient de Lisbonne, le quartier du tribunal était interdit à la circulation. La gendarmerie déployait ses forces. Un mélange de curiosité et de sympathie entourait celui qui était déjà considéré comme condamné d'avance. Mais, dès les premières audiences, on a pu constater la faiblesse des arguments invoqués par l'accusation. Un véritable scandale très vite dénoncé par la télévision, la radio et la presse écrite.

« Oui, j'appartiens à l'organisation palestinienne Abou Nidal. Oui, je suis entré au Portugal avec un faux passeport au nom de Al Awad Youssi. Oui, j'étais au courant du plan pour appliquer le verdict de notre conseil de la révolution qui avait condamné à mort Issam Sartaoui, un traître à la cause palestinienne. Oui, je faisais partie du commando mais je n'étais pas à l'hôtel au moment de l'exécution. Ce n'est donc pas moi qui ai tiré. Ma mission consistait à attirer sur moi l'attention de la police. J'étais le lièvre. C'est pour cela que j'ai pris la fuite aussitôt après l'application de notre plan. Pourtant j'ai volontairement laissé des indices. J'ai fait de faux aveux pour donner le temps aux autres de s'échapper. »

Etourdi, l'inspecteur Calvao, qui a mené l'enquête, écoute ce récit inattendu des faits. Et, au fil des audiences, la situation ne fait que se compliquer. Selon des témoignages, le crime n'aurait pas été commis par une seule personne, comme le disait la police, mais par deux ou peut-être par trois. De plus Mohammad Hussein Rachid ne portait pas au moment de son arrestation la moindre trace de poudre. *« Parce qu'il s'est lavé »*, affirmait l'accusation. La défense avait pourtant consulté de vieux manuels où, noir sur blanc, il était écrit que les traces de poudre sur la peau ne disparaissent qu'au bout d'une semaine.

Lorsque les jurés se sont réunis pour délibérer, leur décision ne faisait plus aucun doute. La loi portugaise ne fait pas la distinction entre un non-lieu et un acquittement. Aussi l'accusé a-t-il été purement et simplement acquitté de la double accusation de meurtre et de tentative de meurtre sur la personne d'Issam Sartaoui. En revanche, il a été prouvé que Mohammad Hussein Rachid avait utilisé un faux passeport. L'accusé a donc été condamné à trois ans de prison et à cinq années d'interdiction de séjour. *« Une peine trop sévère*, commentait-on, *destiné exclusivement à sauver la face. »*

Ayant déjà accompli neuf mois de détention préventive, Rachid sera très probablement remis en liberté dès le mois d'octobre prochain. La loi détermine en effet qu'à partir de la moitié de la peine les détenus peuvent bénéficier d'une mesure de clémence justifiée par leur bon comportement en détention. Le procès d'Albufeira est clos.

Mais un autre procès risque de s'ouvrir. Quel aurait été le rôle exact joué par Anouar Abou Eicheh, le secrétaire du dirigeant palestinien assassiné ? Dans quelle intention aurait-il conduit Issam Sartaoui sur les lieux mêmes de son assassinat ? Est-ce uniquement par maladresse, ou pour des raisons tactiques, qu'il aurait été atteint à une jambe ? D'autre part, comment l'O.L.P. a-t-elle suivi ce procès ? A-t-elle mobilisé toutes ses ressources pour découvrir la vérité ? Toutes ces questions ont été posées par la défense de Mohammad Rachid. Elles sont restées sans réponses. Un procès qui pourrait être celui de la police portugaise.

JOSE REBELO.

ASIE

LA RECHERCHE D'UN RÈGLEMENT EN CORÉE

- **Pékin soutient le projet d'une conférence tripartite**
- **Séoul souhaite des conversations bilatérales préliminaires**

Le ministre sud-coréen de l'unification nationale, M. Sohn Jai-Shik, a rejeté, mercredi 11 janvier, la proposition nord-coréenne d'une conférence tripartite – les Etats-Unis et les deux Corées – sur la recherche d'un règlement pour l'ensemble de la péninsule coréenne (*le Monde* du 12 janvier). Il a, en revanche, laissé entendre que Séoul pourrait accepter la suggestion américaine d'une conférence quadripartite, c'est-à-dire avec la participation de la Chine. Mais il a insisté pour qu'un sommet entre les dirigeants des deux Corées (ou au moins des rencontres bilatérales au niveau ministériel) précède une telle conférence.

La Chine, pour sa part, a annoncé qu'elle soutenait *« activement »* l'initiative de Pyongyang. Le premier ministre chinois, qui achève ce jeudi ses entretiens officiels à Washington, n'a pas soutenu, en revanche, l'idée américaine d'une conférence quadripartite, observant que, son pays n'ayant pas été invité officiellement à une telle conférence, il n'avait pas l'intention d'y participer.

A Moscou, l'agence Tass a signalé sans commentaire la proposition nord-coréenne.

De notre correspondant

Pékin. – La Chine a fait savoir, mercredi 11 janvier, qu'elle appuyait *« activement »* la proposition de la Corée du Nord, rendue publique la veille à Pyongyang, d'organiser des conversations tripartites réunissant les deux Corées et les Etats-Unis. Un porte-parole du ministère chinois des affaires étrangères a indiqué que de telles conversations *« seraient à même de conduire à une diminution de la tension dans la péninsule coréenne et de favoriser une réunification pacifique du Nord et du Sud de la Corée »*.

Soucieux d'encourager toute démarche susceptible de créer un climat de détente dans la péninsule, le gouvernement de Pékin n'a assurément pas été pris au dépourvu par le nouveau plan de Pyongyang. Un tel projet, estime-t-on généralement ici dans les milieux diplomatiques, aurait déjà été évoqué par la Chine lors de la visite aux Etats-Unis, en octobre dernier, de M. Wu Xueqian, ministre chinois des affaires étrangères, et l'on peut raisonnablement penser qu'il a figuré à l'ordre du jour des entretiens de M. Zhao Ziyang avec le président Reagan, ces derniers jours à Washington.

Sur l'un des points les plus épineux du dossier – la présence de troupes américaines en Corée du Sud, – Pékin avait d'ailleurs amorcé depuis quelque temps une évolution. Alors que, en juillet dernier, M. Hu Yaobang, secrétaire général du P.C., déclarait que la réunification des deux Corées ne pourrait se réaliser qu' *« à la condition »* que *« toutes les troupes étrangères »* (en clair, les forces américaines) se retirent du Sud, la formulation de cette exigence était récemment devenue plus lâche. Ainsi, lors de la visite de M. Reagan à Séoul, en novembre, *le Quotidien du peuple* avait estimé que *« la question coréenne ne pouvait être résolue que par les Coréens eux-mêmes, en dehors de toute interférence extérieure »*.

Le changement est encore plus évident aujourd'hui, puisque Pékin apporte ouvertement son soutien à une proposition qui fait des Etats-Unis une partie prenante à un futur règlement. Mais on ne voit pas pourquoi Pékin, qui considère depuis longtemps nécessaire, dans cette affaire, de prendre en compte les réalités régionales et globales, n'aurait pas emboîté le pas à Pyongyang, dont la révision est encore plus déchirante. Non seulement, en effet, la Corée du Nord accepte l'idée d'un dialogue avec l'« impérialisme » américain, mais n'est-elle pas prête, en outre, à se contenter d'une simple *« assurance »* des Etats-Unis d'un retrait de leurs troupes dans la perspective d'un traité de paix avec Washington ?

L'un des intérêts du nouveau plan nord-coréen est aussi, du point de vue de Pékin, de laisser l'Union soviétique hors de la recherche d'un règlement. Toute solution durable ayant l'agrément du président Kim Il-Sung n'aurait-elle pas, d'autre part, pour effet de faciliter une normalisation des rapports entre Pékin et Séoul, à laquelle les dirigeants chinois travaillent, en sous-main, depuis déjà quelque temps ?

MANUEL LUCBERT.

● *Condamnations pour espionnage en Corée du Sud.* – Sept ressortissants sud-coréens ont été condamnés le mercredi 11 janvier à des peines de prison allant jusqu'à dix ans pour espionnage au profit de la Corée du Nord. – *(Reuter.)*

Philippines

● *Départ du gouverneur de la Banque centrale.* – Le président Marcos a nommé, mercredi 11 janvier, le gouverneur de la Banque centrale, M. Jaime Laya, au poste de ministre de l'éducation, de la culture et des sports. Il n'a pas annoncé le nom de son successeur. Ce départ fait suite à la découverte, le mois dernier (*le Monde* du 23 décembre), de la surestimation volontaire des réserves en devises de la Banque – de 42 % – qui avait provoqué la colère des créditeurs du pays. M. Marcos a, d'autre part, demandé à ses créditeurs un nouveau moratoire de trente jours. Enfin, selon Manille, Mme Marcos, en visite à Pékin, a obtenu des Chinois un crédit de 200 millions de dollars et un accord commercial d'un montant de 500 millions (voir *le Monde* du 11 janvier). – *(U.P.I.)*

AMÉRIQUES

Venezuela

LE PRÉSIDENT ÉLU M. LUSINCHI A COMPOSÉ SON FUTUR GOUVERNEMENT

Caracas *(A.F.P.)*. — Le président élu du Venezuela, le social-démocrate Jaime Lusinchi, a rendu publique, le mardi 10 janvier, la composition du gouvernement avec lequel il commencera son mandat le 2 février :

Ministre de l'intérieur : M. Octavio Lepage (ancien ministre, responsable de la campagne électorale du parti Action démocratique) ;

Relations extérieures : M. Isidro Morales Paul (expert en droit de la mer et en questions frontalières) ;

Energie et mine : M. Arturo Hernandez Grisanti (spécialiste des problèmes pétroliers, qui fut un des plus ardents partisans de la nationalisatin de l'industrie pétrolière vénézuélienne) ;

Finances : M. Manuel Azpurua (dirigeant de l'un des principaux groupes industriels du pays) ;

Défense : le général de division Humberto Alcade Alvarez (ancien titulaire du portefeuille) ;

Présidence : M. Simon Alberto Consalvi (ex-ministre des affaires étrangères) ;

Planification : M. Luis Matos Azocar ;

Développement de l'industrie et du commerce : M. Hector Hurtado (ancien ministre) ;

Education : Mme Ruth Lerner de Almea ;

Agriculture : M. Felipe Gomez Alvarez ;

Transport et communications : M. Juan Pedro del Moral ;

Environnement : M. Orlando Castejon ;

Développement urbain : M. Rafael Martin Guedez ;

Information et tourisme : M. Armando Duran ;

Santé : M. Luis Manzanilla ;

Sciences et technologie : M. Luis Manuel Carbonell ;

Ministre d'Etat, conseiller du président : M. Manuel Perez Guerrero (coprésident de la conférence du « dialogue Nord-Sud », en 1977, à Paris) ;

Gouverneur de Caracas : M. Carmelo Lauria.

Restent à désigner les ministres du travail, de la justice, de la culture et du Fonds des investissements.

Argentine

Les « exploits » du général Camps

Le chef de la police de Buenos-Aires sous le gouvernement militaire en Argentine, le général Ramon Camps, a reconnu sa responsabilité dans la mort de près de 5.000 adversaires du régime disparus *sous* son commandement entre 1976 et 1983.

Dans une interview publiée mercredi 11 janvier par l'hebdomadaire ouest-allemand *Stern*, le général argentin, suspendu en décembre dernier par le président Alfonsin, déclare « *partager certaines opinions de Hitler, comme sauver les hommes et combattre la permanente campagne de mensonge des communistes* ».

« *Quelque 5.000 personnes ont disparu pendant que j'étais chef de la police de Buenos-Aires. J'en ai fait enterrer certaines dans des tombes anonymes. Une majorité de ces subversifs sont morts. Quleques-uns ont préféré ne pas jouer les héros et coopérer avec nous. Nous leur avons rendu la liberté avec une nouvelle identité* », déclare-t-il dans l'interview réalisée *il y a plusieurs semaines*.

Le général nie avoir fait exécuter des enfants de prisonniers politiques, mais avoue « *en avoir remis certains à des institutions, car il fallait empêcher que les enfants soient élevés dans les idées de la subversion par leurs parents eux-mêmes subversifs. Les soi-disant mères des disparus sont toutes des subversives. Le sont tous ceux qui ne se sont pas préoccupés de faire de leurs enfants de bons Argentins* », ajoute-t-il.

A Buenos-Aires, d'autre part, M. Jacobo Timerman, l'ancien directeur du quotidien *la Opinion* qui avait été enlevé par les militaires et qui a aujourd'hui la nationalité israélienne, a annoncé mercredi qu'il porterait plainte contre le général Camps et l'ancien président Videla pour enlèvement et tortures sur sa personne. — *(A.F.P.)*.

PROCHE-ORIENT

Liban

L'application du « plan de sécurité » est à nouveau ajournée

Beyrouth *(A.F.P.)*. — L'application du « plan de sécurité », qui doit mettre un terme aux combats à Beyrouth et dans la montagne libanaise, a été, pour la seconde fois en une semaine, reporté mercredi 11 janvier, en dernière minute en raison de l'opposition exprimée à Damas par M. Walid Joumblatt, chef du parti socialiste progressiste druze *(le Monde* du 12 janvier).

De source libanaise proche des *négociateurs, on indique* que l'obstacle essentiel, de nature politique, porte sur la question des promotions des *militaires* de la caserne Hammana, village de montagne situé à l'est de Beyrouth dans une région *contrôlée* par le P.S.P., où les soldats s'étaient démarqués de leur commandement en décembre dernier.

Les autorités estiment impossible d'accorder des promotions à des soldats qui n'obéissent plus depuis plusieurs mois au commandement de l'armée. « *Lorsque ces soldats rentreront dans la légalité, la question des promotions sera réglée* », déclarent les officiels.

M. Roger Chikhani, ministre de l'information, a déclaré mercredi, après le conseil des ministres hebdomadaire, que le retard mis dans l'application du plan de sécurité risque d'avoir de « *graves répercussions* », en particulier dans les régions occupées par Israël dans le sud du Liban.

M. Donald Rumsfeld, émissaire du président Reagan au Proche-Orient, est arrivé mercredi dans la capitale libanaise pour une nouvelle série d'entretiens et doit se rendre jeudi à Damas, où le secrétaire britannique au Foreign Office, M. Geoffrey Howe, s'est entretenu mercredi avec son collègue syrien, M. Abdel Halim Khaddam, dans le cadre d'un voyage au Proche-Orient, qui l'a déjà mené en Egypte et en Arabie Saoudite.

A Beyrouth, une explosion s'est produite, mercredi soir, devant un garage proche de l'ambassade de France. Elle n'a pas fait de victimes.

ÉQUATION IRANIENNE

Téhéran *(Reuter)*. — M. Ali Rafsandjani, président du Parlement iranien, estime que la mort d'un soldat français ou américain au Liban est préférable pour l'Iran à celle de « *200 miliciens phalangistes* ».

M. Rafsandjani, dont les propos ont été rapportés mercredi par le quotidien *République islamique*, déclare en effet qu'« *un soldat américain soit tué au Liban nous est de plus de profit que la liquidation de 200 phalangistes. Que le peuple musulman du Liban frappe d'une balle un soldat français nous profite plus que le largage d'une bombe à hydrogène par l'un ou l'autre des prétendus pays islamiques.* » Le président du Parlement iranien assure en outre que « *les États-Unis ont abouti à une impasse au Liban* [et que] *l'Union soviétique est tenue en échec par les furieux coups de griffes du peuple musulman dans les montagnes d'Afghanistan* ».

M. Yasser Arafat se rendra le 16 janvier au sommet islamique de Casablanca

M. Yasser Arafat, président du comité exécutif de l'O.L.P., participera aux travaux du quatrième sommet islamique du 16 au 18 janvier à Casablanca, où il devrait rencontrer le roi Hussein de Jordanie, si l'état de santé de ce dernier lui permet de s'y rendre, a indiqué mercredi 11 janvier une source palestinienne à Tunis.

Le conseil révolutionnaire du Fath, organe intermédiaire entre le comité central et le congrès général du mouvement, a renouvelé mercredi à Tunis sa confiance à M. Yasser Arafat, tout en rappelant les limites que ce dernier doit observer, notamment dans le rapprochement avec l'Egypte et la Jordanie. Le conseil a publié, au terme de trois jours de débats, un communiqué final où il n'émet aucune critique de fond à l'égard de la rencontre du chef de l'O.L.P., le 22 décembre dernier au Caire avec le président égyptien Hosni Moubarak.

En revanche, à Damas, le comité central du Front populaire pour la libération de la Palestine (F.P.L.P., de M. George Habache) a préconisé, au terme de ses travaux, la création d'un large front palestinien destiné à combattre la ligne déviationniste de M. Yasser Arafat et à le démettre de ses fonctions au sein de l'O.L.P. Dans un communiqué, le comité central du F.P.L.P. a souligné que « *ce front devra regrouper toutes les organisations, associations et personnalités indépendantes palestiniennes, dans le but de faire face à la ligne déviationniste et capitularde* » (...) « *Le devoir national de tout Palestinien est d'oeuvrer en vue de limoger et de démettre M. Arafat de ses fonctions* », a-t-il ajouté.

D'autre part, MM. George Habache et Nayef Hawatmeh, respectivement chefs du Front populaire et du Front démocratique pour la libération de la Palestine (F.P.L.P. et F.D.L.P.) ont quitté Damas pour Alger mercredi.

La visite de ces deux dirigeants palestiniens répond à une invitation qui leur a été adressée par le président algérien, M. Chadli Benjedid, qui s'était entretenu lundi avec M. Yasser Arafat. — *(A.F.P.)*

Israël

Le Conseil général sioniste contre M. Sharon

De notre correspondant

Jérusalem. — M. Ariel Sharon ronge son frein, et il n'aime pas cela. Depuis près d'un an qu'il est ministre sans portefeuille, titre à prendre au pied de la lettre, le bouillant général a le sentiment — justifié — de jouer les *utilités*. Pour tuer l'ennui, il voyage. Entre deux avions, il fait entendre sa voix, qu'il a forte, et, dans son pays comme à l'étranger, se rappelle au bon souvenir de chacun. En Israël, il postule à toutes les charges pourvu qu'elles soient importantes.

La semaine dernière, le parti Herouth, armature de la coalition au pouvoir, l'a choisi comme candidat à une fonction délicate : directeur du département de l'immigration de l'Organisation *sioniste mondiale*. En ces temps d'austérité où les juifs sont moins nombreux à « *monter* » vers *Israël qu'à* en partir, le job n'a rien d'une sinécure. Convaincre la Diaspora des charmes de la vie en Israël exige patience et force morale. Beaucoup doutaient que M. Sharon fût l'homme de la situation. Sauf le principal intéressé, toujours sûr de ses talents.

D'emblée, ses chances paraissaient *minces ;* le président de l'agence juive, M. Arye Dulzin, ayant fait connaître son opposition catégorique à cette candidature. La presse israélienne, dans son ensemble, s'exprimait dans le même sens. M. Sharon s'est tout de *même* lancé dans la bataille en tentant de séduire les électeurs sionistes *réunis à Jérusalem. Il a* vanté son dynamisme, sa force de conviction et ses qualités de collecteur de fonds auprès de la Diaspora. « *Si je suis controversé,* a-t-il lancé, *c'est parce que je suis un homme d'action.* »

Les parrainages ne lui ont pas manqué. Son successeur au ministère de la défense, M. Arens, très respecté des juifs américains, a salué « *ses énormes qualités d'organisateurs* ». M. Shamir lui-même est monté en première ligne, allant jusqu'à téléphoner lundi à Baltimore au numéro un de l'organisation sioniste, M. Jerrold Hoffberger, lui aussi hostile à la candidature de M. Sharon, pour le faire changer d'avis. « *Pour une fonction si éminente,* a déclaré le premier ministre, *il faut un personnage hors du commun et débordant d'énergie. Arik Sharon est l'homme des missions impossibles. En outre, lui refuser ce poste voudrait dire que l'Etat d'Israël est responsable des crimes commis à Sabra et à Chatila. Or, nous savons tous qu'il n'en est rien.* »

De telles louanges sont rares dans la bouche de M. Shamir. De là à penser qu'il n'eût pas été fâché de voir M. Sharon enfin occupé à plein temps et détourné pour un bon moment de toute nouvelle velléité ministérielle, il y a un pas que beaucoup de commentateurs ont franchi. Ses calculs ont sombré mercredi 11 janvier, lorsque le Conseil général sioniste, votant à bulletin secret, a rejeté, par cinquante-neuf voix contre quarante-huit, la candidature de M. Sharon. L'opposition travailliste a vu aussitôt dans cette défaite une « *victoire morale du sionisme* ». L'éditorialiste du journal *Haaretz* conseille à M. Sharon de « *se retirer dans sa ferme* » ; il a peu de chance d'être entendu car le général n'est pas homme à prendre une retraite anticipée.

J.-P. LANGELLIER.

AFRIQUE

Tunisie

APRÈS LES ÉMEUTES SANGLANTES

Le général Walters est venu proposer aux dirigeants tunisiens l'aide des Etats-Unis

De notre correspondant

Tunis. — Après les tragiques événements que la Tunisie vient de vivre, le président Ronald Reagan a dépêché, le mercredi 11 janvier, son ambassadeur itinérant, le général Vernon Walters, auprès du président Bourguiba pour lui redire « *toute l'importance que les Etats-Unis accordent à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à la sécurité de la Tunisie* ».

L'émissaire américain, qui s'est également entretenu avec le premier ministre, M. Mohamed Mzali, et les ministres des affaires étrangères et de la défense nationale, MM. Beji Caïd Essebsi et Slaheddine Baly, a déclaré qu'il était aussi chargé par le chef de la Maison Blanche de préciser avec ses interlocuteurs les moyens par lesquels « *les Etats-Unis peuvent en ce moment faciliter la tâche de la Tunisie* ».

L'aide américaine ainsi proposée englobe principalement les domaines économique et financier, du fait des difficultés budgétaires que ne manquent pas d'entraîner l'annulation des augmentations du prix du pain et des produits céréaliers, et la réparation des dégâts considérables provoqués à Tunis et dans le Sud par les émeutiers. Elle concerne aussi le renforcement des moyens de sécurité, comme l'indique d'ailleurs clairement l'annonce de la « séance de travail » du général Walters au ministère de la défense nationale.

La démarche américaine a été accueillie avec une évidente satisfaction par les dirigeants tunisiens qui avaient déjà été très sensibles au message de M. François Mitterrand *(le Monde* du 10 janvier) les assurant que le gouvernement français « *sera attentif* » aux « *suggestions* » qu'ils pourront formuler. Si la solidarité affichée au grand jour de leurs principaux alliés occidentaux leur est particulièrement précieuse, elle menace en même temps de compliquer un peu plus leurs rapports avec le voisin libyen.

La réponse de Tripoli

Depuis longtemps déjà, le colonel Kadhafi accuse — selon ses humeurs — soit les Etats-Unis, soit la France d'intervenir contre lui au Maghreb, et notamment en Tunisie (1), quand il ne dénonce pas tout simplement « *le complot franco-américain* » dans la région. La sympathie témoignée par Paris et le voyage du général Walters *risquent* de lui donner une nouvelle occasion de se manifester. Toutefois, mercredi encore, il *paraissait désireux de conserver* l'image conciliante qu'il s'est efforcé de se façonner durant ces derniers mois. La réponse de Tripoli à la note que le gouvernement tunisien avait adressée à la suite du sabotage de l'oléoduc algéro-tunisien par un commando venu de Libye *(le Monde* du 11 janvier) est significative. Comme on pouvait s'y attendre, elle nie toute participation libyenne, *mais admet que, si les* saboteurs sont effectivement partis de Libye, il ne peut s'agir que d'éléments *incontrôlés* ayant trompé la vigilance des gardes-frontières. En outre, la Libye propose de participer aux frais occasionnés par la réparation de l'oléoduc. L'offre, qui a profondément déplu à Tunis, a été rejetée comme l'avaient été, huit jours plus tôt, les bons offices que le « guide de la révolution » avait proposés au premier ministre pour venir à bout des émeutes.

Tandis que les sphères gouvernementales multiplient — officieusement — les accusations contre l'ancien *ministre de l'intérieur, M. Driss* Guiga, étayant chaque jour un peu plus sa responsabilité dans les *émeutes* (2), les établissements scolaires et universitaires ont rouvert mercredi dans le calme. Cependant, aucun cours n'a eu lieu à l'université. Les étudiants gauchistes et islamiques, pour une fois d'accord, ont tenu des assemblées générales et décidé de faire grève en signe de solidarité avec les « victimes de la répression ». Tout porte à croire que le mouvement va se prolonger et que la *situation risque de ne pas se normaliser* avant le 23 janvier, date du début des vacances d'hiver.

MICHEL DEURÉ.

(1) Lors de l'attaque de Gassa en janvier 1980, la radio libyenne affirmait à longueur de journée que des chars français et américains sillonnaient la Tunisie.

(2) Selon les milieux proches de la section tunisienne de la Ligue des droits de l'homme, il y aurait eu au moins cent vingt morts sur l'ensemble du territoire.

Tchad

Le président Mengistu multiplie les contacts à Addis-Abeba pour obtenir que se tienne la « table ronde de réconciliation »

De notre envoyé spécial

Addis-Abeba. — Les pourparlers en vue de réunir la « table ronde de réconciliation » tchadienne n'avaient *apparemment guère progressé,* mercredi 11 janvier. Néanmoins, l'activité que déploie le président de l'O.U.A., le chef de l'État éthiopien Mengistu Hailé Mariam, montre sa volonté d'aller aussi loin que possible. L'O.U.A. assure en termes laconiques que les principaux obstacles à la *tenue d'une conférence sont surmontés*, mais que certains autres demeurent.

Mercredi matin, M. Mengistu est allé prendre le petit déjeuner avec la délégation de N'Djamena, qui avait quelque peu critiqué la veille la présidence de l'O.U.A. (*le Monde* du 12 janvier). Il était *accompagné* du secrétaire général par intérim de l'organisation, M. Peter Onu, et du ministre des affaires étrangères éthiopien, M. Goshu Welde. Les conversations ont duré près de trois heures. M. Mengistu a reçu ensuite au Palais national M. Goukouni Oueddeï, chef du gouvernement d'Union nationale de transition pendant sensiblement le même temps, et il devait s'entretenir ce jeudi avec l'ensemble des tendances du GUNT. *Cet* entretien devait initialement avoir lieu mercredi. Evoquant ces contacts, le porte-parole de l'O.U.A. a parlé *de la « délégation du président Habré* » et du « *groupe de Goukouni* ». C'est par des compromis sémantiques *de ce genre* que l'O.U.A. cherche à amener les deux délégations à la table de conférence.

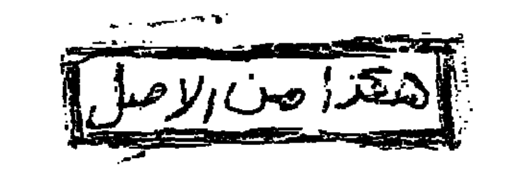
Mais la « délégation du président Habré » refuse de siéger en tant que faction et insiste, en revanche, pour disposer devant elle du drapeau tchadien sur la table de conférence.

La délégation du GUNT n'avait toujours pas donné son point de vue mercredi sur le déroulement des conversations d'Addis-Abeba. L'un de ses représentants nous a déclaré que la coalition devait conserver son unité et sa crédibilité dans la phase actuelle. Le GUNT ne renoncerait à siéger en tant que tel que si « *les autres* » abandonnaient toute prétention à *se poser* en gouvernement légal. Mais il insiste toujours sur la nécessaire participation de M. Habré à une « table ronde » engageant les deux parties.

La France a fait savoir à M. Goukouni Oueddeï, par l'intermédiaire de son ambassadeur en Ethiopie, M. Alain Bry, qu'elle souhaitait que cette « table ronde » ait lieu, et n'avait pas en conséquence dissuadé M. *Habré* de s'y rendre.

Celle-ci, dans la meilleure des hypothèses, ne devrait avoir qu'un caractère symbolique si elle parvient à se tenir d'ici au vendredi 13 janvier, date prévue pour la fin des discussions d'Addis-Abeba. Il est clair que le président Mengistu entend rechercher un compromis, et si possible *marquer* son passage à la tête de l'Organisation de l'unité africaine d'une avancée sur le dossier du Tchad.

GÉRARD VIRATELLE.



هكذا من الأصل

Le Monde

politique

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

Les déclarations de M. Giscard d'Estaing et la réponse de M. Gallo relancent l'affrontement politique

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, est intervenu, mercredi 11 janvier, pendant plus de quinze minutes, au début du journal de 20 heures de TF 1 à propos de l'affaire des « avions renifleurs ».

Sans apporter beaucoup de précisions nouvelles sur le déroulement même de l'affaire, l'ancien président de la République a renouvelé et amplifié ses critiques contre MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand, fauteurs, selon lui, d'attaques basses et sans fondement contre lui-même et son ancien premier ministre, M. Raymond Barre. M. Giscard d'Estaing a donné connaissance d'une note critique, dictée par ses soins le 6 avril 1979, au lendemain d'une expérience peu concluante réalisée en sa présence près de Châlons-sur-Marne. L'ancien président de la République y faisait part de son *« impression négative »*.

Par rapport à ce qu'il avait dit à Antenne 2, le 22 décembre dernier, M. Giscard d'Estaing a indiqué que, à partir de 1979, le secret dans lequel a été menée l'opération se justifiait par la seule préoccupation des dirigeants d'ELF de ne pas voir entamé le crédit de cette entreprise.

La réaction, retransmise quelques minutes plus tard par la même chaîne, de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a contribué, après les propos très durs de M. Giscard d'Estaing, à solenniser une controverse qui a pris les dimensions d'une affaire d'État et d'un violent affrontement politique entre la majorité et l'opposition.

L'ancien président de la République : M. Mitterrand n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays

Voici le texte intégral de la déclaration de M. Giscard d'Estaing :

« Je voudrais répondre aux questions que se posent les gens, ceux qui ont travaillé aujourd'hui, qui sont rentrés chez eux et qui, depuis quinze jours, ont entendu Pierre Mauroy baver sur l'ancien président de la République et sur l'ancien premier ministre. Et quelles questions les gens se posent-ils ?

» La première c'est de savoir si on a voulu étouffer la vérité en faisant disparaître des documents ou des dossiers. La seconde, c'est de savoir si de l'argent, et notamment de l'argent public, a été détourné, si quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche. Voilà les questions que se posent les Français. La troisième, c'est de savoir si je suis intervenu de manière inconsidérée dans la gestion d'une entreprise nationale. La quatrième, c'est de savoir si cette entreprise nationale, la première, a fait son devoir. Je voudrais répondre très rapidement à ces questions.

» D'abord, est-ce que des documents ont disparu ? Est-ce qu'on a cherché à étouffer la vérité ? Le gouvernement avait depuis le début de sa gestion tous les moyens de connaître la vérité sur cette affaire. Le président d'ELF-ERAP, le même, est resté en fonctions jusqu'au printemps dernier, et c'est lui qui avait assuré, vous le savez, le déroulement final et la liquidation de cette opération ; ce qu'on appelle le commissaire du gouvernement, c'est-à-dire le représentant de l'Etat auprès d'ELF-RAP, est toujours en fonctions, c'était le même, il suffisait de l'interroger et il est le représentant du gouvernement.

» L'auteur du rapport qui avait soi-disant disparu, cet auteur était le directeur de cabinet d'un ministre socialiste depuis juin 1981 jusqu'au début de l'année dernière. Il suffisait de l'interroger. Alors on a dit : « On n'a pas retrouvé le rapport », le rapport de la Cour des comptes. Je vous rappelle que le président de la Cour des comptes est resté en fonctions jusqu'à l'automne 1982, c'est-à-dire qu'il était en fonctions plus d'un an après l'arrivée au pouvoir de l'actuel gouvernement. Il suffisait de l'interroger, il avait encore les documents. Et ensuite, lorsque l'on a voulu se renseigner, on n'a posé aucune question au destinataire de ce rapport, c'est-à-dire mon ancien premier ministre Raymond Barre. Et on est venu annoncer à l'Assemblée nationale qu'on ne trouvait pas de document avant même d'avoir posé la question à celui dont on savait qu'il avait été le destinataire. Donc voilà pour la documentation, voilà pour la vérité.

» La seconde question : de l'argent a-t-il été détourné ? Est-ce que quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche ? Est-ce que l'on a le droit de porter cette accusation à la légère envers les hauts dirigeants d'une entreprise nationale et envers, bien entendu, les membres des pouvoirs publics de l'époque ? »

Interrogé sur les 500 millions de francs qui auraient disparu, M. Giscard d'Estaing a poursuivi :

« A ce sujet, qu'est-ce que dit le président d'ELF-ERAP, car c'est une opération qui a été menée d'un bout à l'autre par la première entreprise nationale française de pétrole ELF-ERAP. Dans une lettre qu'il a écrite à qui ? A M. François Mitterrand, il lui dit ceci : [Nous parlons d'Albin Chalandon. Il n'y a eu de mon temps que deux présidents, ce n'est pas une époque où l'on faisait voltiger les présidents des entreprises nationales pour convenance politique] *« J'affirme sur l'honneur que tout dans cette opération a été limpide et régulier et que pas un franc n'a été détourné de son objet. »*

» Si M. Chalandon ne disait pas juste, est-ce qu'il fallait le maintenir en fonctions pendant les deux premières années et demie de la présidence de mon successeur ? Et quant à la liquidation de l'affaire, c'est-à-dire au moment où on a arrêté l'opération, que dit le rapport de la Cour des comptes ? Il dit page 127 : *« Sur le plan financier a été menée une négociation rapide et habile qui a permis d'aboutir au protocole du 23 juillet 1979 signé par M. Chalandon et par M. de Weck. »* Voilà donc pour l'argent.

» Troisième accusation : mon rôle, c'est-à-dire le rôle du président de la République. Là aussi des affirmations contradictoires : est-ce que j'en ai fait trop, peu ou pas assez ? D'abord, au début, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai été informé, et j'ai été informé après que les décisions principales aient été prises, en particulier après que le premier contrat ait été signé, puisque j'ai été informé au début de juin 1976, dit le rapport, alors que le contrat a été signé fin mai 1976. Il était normal qu'on m'informe. C'était une opération importante qui, si elle avait abouti, aurait représenté pour la France une chance considérable au point de vue technique et au point de vue pétrolier. Je considère qu'il était normal qu'on m'informe. J'ai été informé. Pourquoi, au même moment, n'a-t-on pas informé le premier ministre de l'époque, Jacques Chirac ? C'est parce que je connaissais son intention de démissionner, et donc il était normal d'informer ensuite celui qui allait devenir premier ministre, ce qui a été fait à l'automne de 1976.

» Et quelle a été ensuite ma seule intervention dans cette affaire ? Au mois de mars 1979, le président d'ELF-ERAP, M. Chalandon, m'a invité, à plusieurs reprises, à venir assister à une expérience. J'ai fait différer ma réponse. J'avais beaucoup d'obligations à cette époque. Finalement, je m'y suis rendu le 5 avril 1979.

« Supercherie »

» Et j'ai assisté à cette expérience le 5 avril près de Reims, plus exactement près de Châlons, en présence de l'état-major d'ELF-ERAP et des deux présidents, M. Guillaumat, M. Chalandon.

» De retour à l'Elysée, j'ai dicté une note que voici : *« Vendredi 6 avril 1979. L'impression de l'expérience à laquelle j'ai assisté à la demande de MM. Chalandon et Guillaumat est entièrement négative. Il ne me paraît pas vraisemblable que le dispositif présenté puisse fournir les résultats escomptés. »* Je passe sur un paragraphe technique qui sera bien entendu publié. *« Il me semble indispensable qu'une vérification soit faite dans des conditions qui permettraient de révéler un éventuel trucage. En particulier, l'appareil d'observation devrait être démonté et analysé à la suite immédiate d'une expérience pour déceler s'il y a ou non supercherie. Toutes dispositions doivent être prises pour éviter l'engagement de ressources nouvelles et pour organiser le retour de celles qui auraient été inutilement dépensées. J'ai fait part de mes préoccupations au président du comité financier, M. Guillaumat, en lui demandant de prendre dès à présent toutes précautions nécessaires. »* J'ai ajouté de ma main : *« Communiquer la subsiance à » M. le premier ministre. »*

» Ceci était le 6 avril 1979, deux mois après, et après une intervention du ministre de l'industrie, l'opération était interrompue. Voilà mon intervention.

» Alors, quatrième question : est-ce que cette entreprise nationale a fait son devoir ? Ma réponse est oui. Elle avait le devoir, ayant la connaissance d'un procédé de recherche qui pouvait être important, de l'expérimenter. Ceci a été mené avec toute la compétence de cette entreprise qui a une réputation internationale qu'on est malheureusement à l'heure actuelle en train de saboter et qui avait à son actif des résultats comme les forages en mer du Nord, qui avaient été particulièrement difficiles, ou comme des campagnes de forage en Amérique du Nord à la même époque. Cette affaire a été suivie par l'état-major, qui avait toute la compétence requise, et donc c'est au travers de cet état-major que le jugement final a été porté. Et je dirai à propos de cette affaire le mot de Nelson au moment de la bataille de Trafalgar : *« Je considère que chacun a fait son devoir. »* Chacun dans l'exercice de ses fonctions : dirigeants de l'entreprise, cadres de l'entreprise, ministre de l'industrie, premier ministre, et j'ajouterai moi-même. Voilà mes réponses à cette campagne basse et mensongère de M. Pierre Mauroy. »

Comme on lui demandait pour quelles raisons son gouvernement n'avait pas engagé de poursuites alors que la Cour des comptes avait conclu à une escroquerie, il a répondu :

« Il y a deux réponses tout à fait simples. La première, c'est la question du secret. Je vous dis tout de suite que pour les réponses détaillées, comme nous avons, je crois, quelques minutes et que j'ai des accusations graves à porter, pour les réponses détaillées je les ferai dimanche puisque j'ai la chance d'être l'invité de RTL pendant plus d'une heure. Cela me permettra de répondre à des questions aussi détaillées que celle-là. Deux raisons d'abord pour le secret : le secret dans cette affaire a été maintenu à la demande expresse d'ELF-ERAP. Je peux vous dire que lorsque la question m'a été posée, j'étais, pour ma part, pour une information beaucoup plus large. Et ce sont les raisons des dirigeants d'ELF-ERAP concernant précisément la position de leur entreprise, et notamment la concurrence extérieure, qui ont amené à ce dispositif de secret. »

A la question de savoir pourquoi ce projet pouvait avoir des implications militaires, l'ancien président de la République a répondu :

« C'était pour une raison très simple : il n'y a pas besoin d'être une personnalité, il suffit d'être vous-même. Ce procédé est un procédé qui a pour objet de déceler l'écho d'un objet métallique dans le sous-sol profond ou sous la mer. Vous savez qu'on obtient ces échos à l'heure actuelle dans l'espace par les radars et qu'on ne le obtient pas lorsqu'il y a des couches opaques.

» Ce procédé avait pour objet de déceler un tel écho. Si donc on réussissait à le mettre au point, on aurait vu les sous-marins sous l'eau. »

— *Pour quelles raisons le secret a-t-il été maintenu après la découverte de la supercherie ? A cette question, il a répondu :*

« A partir de 1979 je vous ai dit que les raisons du secret n'étaient pas des raisons militaires : c'était la situation d'ELF-ERAP et c'est à la demande des dirigeants d'ELF-ERAP. »

— *Et pourquoi le gouvenement d'alors n'a-t-il pas engagé de poursuites ?*

« Vous m'avez demandé l'affaire du secret, j'ai dit pour le secret. L'affaire des poursuites judiciaires, qu'est-ce qui s'est passé ? Ce rapport a été établi à la fin de janvier 1981. Il a donc été communiqué ensuite plus tard aux autorités de tutelle, c'est-à-dire à un moment où on était pratiquement entré dans la campagne présidentielle. Voilà l'explication, qui est tout à fait simple. Regardez les dates : il est signé de la fin janvier 1981, il a donc été communiqué aux autorités dans le courant du mois de février. Nous étions déjà aux approches de l'élection présidentielle. C'était donc au nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier. Il avait, pour le faire, le même président d'ELF-ERAP, le même président de la Cour des comptes, l'auteur du rapport, directeur de cabinet d'un de ses ministres, le même commissaire du gouvernement auprès d'ELF-ERAP, il avait tous les moyens de le faire. Il a laissé passer le temps. »

Comme on lui demandait pour quelles raisons il n'avait pas averti M. François Mitterrand en quittant l'Elysée, il a répondu : « Parce c'était une affaire importante mais c'était une affaire dont la procédure était close. J'ai averti François Mitterrand de quatre grands sujets lorsque je lui ai passé les pouvoirs. Je ne les ai pas encore révélés. Je le ferai. Mais celle-là était une procédure achevée. La Cour des comptes avait terminé son rapport, je n'étais pas d'ailleurs intervenu à ce stade, ce rapport était destiné au premier ministre. C'était son travail de premier ministre. Il me l'avait communiqué, même pas personnellement mais à un de mes collaborateurs. Donc c'était la procédure courante. Tous les acteurs restaient en place pour poursuivre l'action. Et donc, la carence du gouvernement de mai 1981 à maintenant, c'est-à-dire début 1984, est inexplicable.

» Mais alors, quatre accusations :

» Première accusation : l'abaissement de la France. Je ne sais si vous vous rendez compte de ce que représente à l'heure actuelle l'abaissement de la France quand on ridiculise la première entreprise nationale, quand on déconsidère le président de la Cour des comptes et quand on abaisse les conditions de fonctionnement des pouvoirs publics en France. Je peux vous dire qu'à l'heure actuelle le crédit de notre première entreprise pétrolière, c'est-à-dire ELF-ERAP, est sévèrement atteint.

« Le recul de la démocratie »

» Deuxième accusation : le recul de la démocratie et de la vie politique en France. Parce que, lorsque l'on est incapable d'interroger ses prédécesseurs — pensez que le ministre de l'industrie qui était en place, personne ne l'a interrogé ; or ce n'était pas n'importe qui, c'était l'ancien commissaire à notre énergie atomique, c'était quelqu'un qui avait été directeur des carburants, c'était quelqu'un qui avait interrompu l'opération, M. André Giraud, personne ne l'a interrogé. Aucun des membres du gouvernement ne s'est donné la peine d'entrer en rapport avec lui. A l'heure actuelle, qu'est-ce qu'on a fait ? On discrédite le personnel politique parce qu'on fait croire que le personnel politique en France est fait d'incapables ou de magouilleurs. Et ce n'est le cas ni des uns ni des autres.

» Je veux dire enfin que le gouvernement a montré qu'il était incapable de comprendre l'économie moderne. Et c'est ça le fond de l'affaire, parce qu'on ne peut pas progresser sans risque. Tout ce que vous avez l'air de dire, c'est qu'il ne fallait pas prendre de risques pour ELF-ERAP. Il faut qu'ELF-ERAP prenne des risques. Quand on fait des forages pétroliers, sur dix forages pétroliers il n'y en a qu'un ou deux qui réussissent. Et ayant eu vent d'une possibilité de découvertes importantes, il était normal qu'ELF-ERAP essaye. Je peux vous dire : j'étais en Israël, l'autre jour. Devant moi, on a posé la question au président de l'Institut Weizman, qui est le grand institut scientifique israélien ; on lui a posé la question. On lui a dit : *« Vous auriez été président de la République, est-ce que vous auriez autorisé l'entreprise nationale ? »* Il a répondu : *« Evidemment oui. »* Et je vous pose, moi, une question : en matière de recherches sur le cancer, jusqu'à présent on n'a rien trouvé de décisif. On dépense de l'argent, des centaines de millions tous les ans. Est-ce qu'il faut arrêter les recherches sur le cancer ?

» Enfin, dernière accusation : François Mitterrand n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays. Et je voudrais terminer par cela : François Mitterrand n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays. Lorsque le président de la République en exercice laisse attaquer son prédécesseur président de la République, quand il laisse attaquer le dernier premier ministre, le président de la Cour des comptes, la première entreprise nationale, il n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays. Et vous m'avez posé la question de savoir si je lui en avais parlé. Il m'a invité à l'Elysée le 26 mai dernier. Vous en êtes témoins, puisqu'à la sortie j'ai fait une déclaration. J'étais assis en face de lui, à cette distance, et je lui ai dit : *« Monsieur le président, je n'admets pas les attaques qui sont dirigées contre moi »*. Savez-vous ce qu'il m'a répondu ? Il m'a répondu : *« Je ne vois pas ce que vous voulez dire. J'ai l'impression, au contraire, que nous vous traitons très bien. »*

» Vous avez eu l'impression, en effet, qu'au cours de cette période on me traitait avec justice, avec un libre accès au moyen d'expression et d'information, que lorsque j'étais attaqué je pouvais répondre ? Quelqu'un qui tolère des agissements de cette nature n'est plus qualifié pour représenter l'unité du pays. Le pouvoir actuel est arrivé par le mensonge, il cherche à se maintenir par le mensonge. Nous l'empêcherons. Je vous remercie. »

La contre-offensive de M. Giscard d'Estaing

(Suite de la première page.)

Mais l'essentiel du message de l'ancien chef de l'Etat tenait dans les quatre « accusations » qu'il a lancées et qui, toutes, convergeaient vers une véritable déclaration de guerre au chef de l'Etat. Aux yeux de M. Giscard d'Estaing, M. Mitterrand *« n'est plus qualifié pour représenter l'unité nationale »*.

En répétant à trois reprises cette accusation, l'ancien chef de l'Etat a choisi de changer de registre. Lui qui parlait de *« décrispation »*, de *« cohabitation possible »* et se plaignait du *« déficit du débat politique »*, il met aujourd'hui en cause les capacités et la légitimité de l'actuel président de la République. Le secrétaire général du P.R., M. François Léotard, avait souhaité, il y a quelques jours, que M. Giscard d'Estaing réagisse vigoureusement, en *« leur rentrant dans le lard »* et parlait du *« climat de guerre civile »* créé par les propos de M. Mauroy. Ses vœux doivent être comblés.

Déjà, M. Raymond Barre, dans nos colonnes (*le Monde* du 4 janvier), puis M. Jacques Chirac au « Club de la *presse* » d'*Europe 1*, dimanche 8 janvier, avaient dénoncé la *« responsabilité »* de M. Mitterrand, qui *« avait laissé faire cette opération »*. M. Giscard d'Estaing franchit un pas supplémentaire. *« Le pouvoir actuel,* affirme-t-il, *est arrivé par le mensonge ; il cherche à se maintenir par le mensonge. Nous l'empêcherons. »* Il a semblé vouloir prendre la tête de cette partie de l'électorat pressée d'en découdre avec le pouvoir et ayant tendance à trouver ses responsables actuels trop *« mous »* dans l'attaque. D'où la réponse en forme de rappel de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, qui remarque que *« ce sont les Français qui décident de qui est capable de représenter le pays »*.

Tirant parti de l'impact plus grand que lui offrait un deuxième passage à la télévision, M. Giscard d'Estaing, outre qu'il a voulu signifier au pouvoir qu'il aurait désormais à compter avec lui, a saisi l'occasion de s'affirmer dans l'opposition face à MM. Chirac et Barre, « *ses* » anciens *premiers ministres.*

Le président du R.P.R., après avoir laissé s'installer dans les esprits l'idée qu'il était, dans cette affaire, « spectateur », avait choisi, le 8 janvier, de marquer sa solidarité envers ses partenaires de l'opposition et avait mis en cause la responsabilité de M. Mitterrand. M. Barre, après s'en être tenu à des réponses techniques, détaillées, a élevé le ton et, tout en s'efforçant, sur le fond de l'opération des « avions renifleurs », de détourner le tir sur M. Giscard d'Estaing, a voulu apparaître comme l'adversaire désigné d'une majorité qui verrait en lui un *« adversaire dangereux »*.

Dans l'interview accordée cette semaine à *Paris-Match* (daté 20 janvier), l'ancien premier ministre précise, de plus, les conditions *qui pourraient le conduire* à poser sa candidature à la présidence de la République. M. Giscard d'Estaing semble, lui, décidé à imposer un ton et à prendre la tête de la contre-offensive, en choisissant le terrain et les armes. Il prend ainsi le risque de ne plus pouvoir réaliser la synthèse entre cette attitude et le projet de *société libérale et « apaisée »* qu'il s'efforce, depuis deux ans, de décrire dans un livre qui devrait être publié prochainement.

Il prend aussi le risque d'accentuer la division au sein de l'U.D.F., entre ceux qui sont désireux de faire naître une opposition constructive et ceux qui ne réclament que vengeance.

CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

Le porte-parole du gouvernement : Un aveu de taille et de petits énervements

Aussitôt après l'intervention de M. Valéry Giscard d'Estaing, M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a fait part de ses réactions. Sa mise au point a été diffusée sur TF 1 peu après les déclarations de l'ancien président de la République.

« La déclaration de M. Giscard d'Estaing m'attriste, a dit M. Gallo ; *elle se caractérise par un aveu de taille et de petits énervements. »*

« Nous venons d'apprendre que, le 6 avril 1979, M. Giscard d'Estaing, qui avait patronné cette expérience, sait désormais qu'il s'agit d'une escroquerie », a expliqué M. Gallo, faisant allusion à la note brandie quelques minutes plus tôt à l'écran par l'ancien président de la République.

« Pourquoi pas de poursuites ? pourquoi dissimule-t-on le rapport après 1981 ? voilà l'aveu », a-t-il affirmé.

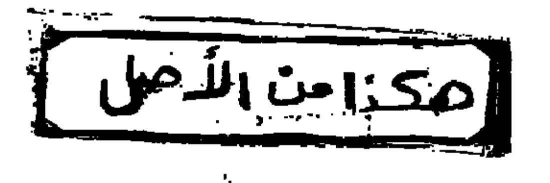
M. Gallo a continué : *« Ce sont les Français qui décident de qui est capable de représenter le pays. Ils ont tranché en 1981, ils trancheront à nouveau dans sept ans* [N.D.L.R. : en réalité, en 1988]. »

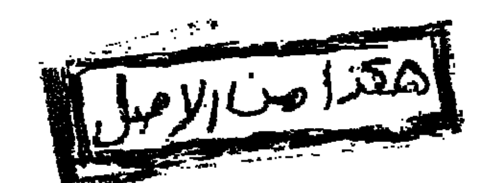
« M. Giscard d'Estaing se croyait déjà, dans sa première intervention [N.D.L.R. : le 22 décembre 1983 sur Antenne 2], *propriétaire de la grandeur de la France et d'un rapport de la Cour des comptes ; voilà qu'à sa deuxième intervention il se croit propriétaire du vote des Français. Je dirai très calmement qu'il se trompe. »*

« Mais surtout, a dit encore M. Gallo, *je suis attristé par le fait qu'aucune réponse essentielle n'ait été apportée aux questions que se posent tous les Français. Qui était au pouvoir de 1976 à 1981 ? C'est à MM. Giscard d'Estaing, Barre et Chirac qu'il faut poser les questions. » « Où sont passés les 500 millions de francs ? »*

« Quel silence à nouveau sur ce mot : argent. Personne n'a jamais accusé Valéry Giscard d'Estaing [ni] *d'autres hommes politiques d'avoir gardé cet argent. Mais les Français sont en droit de savoir ce que sont devenus les 500 millions de francs, transférés sur ordre du premier ministre Raymond Barre lui-même, diligenté par M. Giscard d'Estaing. »*

Le porte-parole du gouvernement a dit pour conclure : *« Est-ce que les Français ne sont pas capables de juger par eux-mêmes ? C'est le choix du gouvernement que les Français jugent. C'est pourquoi le premier ministre, Pierre Mauroy, a décidé de publier ce rapport, que l'on tenait sous le coude (...). Aux Français de juger. Le gouvernement pense que la vérité a fait son chemin. Elle continue de faire son chemin sur cette affaire, et c'est tant mieux. »*





D'ELF-ERAP

Procès en légitimité

(Suite de la première page.)

La gauche, non préparée à l'exercice du pouvoir par un long exil dans l'opposition, s'entend reprocher son incapacité. C'est l'un des termes employés mercredi soir par M. Giscard d'Estaing. M. Barre avec acuité, M. Chirac avec force, *ne sont pas en reste dans* ce réquisitoire. La gauche tente donc, en même temps qu'elle corrige le cours de son action, de prouver que ses prédécesseurs n'ont pas été aussi bien inspirés qu'ils le disent. Pour ces derniers il y a un dommage insupportable. Et ils ne le supportent pas.

Dès lors, ce n'est plus seulement la capacité, mais la légitimité du pouvoir en place qu'ils mettent en cause. M. Giscard d'Estaing a franchi ce pas; *après que* M. Chirac eut déjà désigné M. Mitterrand comme cible principale. Avec la deuxième mi-temps de la législature (1981-1986) s'engage la *vraie bataille présidentielle pour* 1988. C'est un peu tôt, et cela se fait dans des conditions *médiocres.*

L'opposition prépare – ce qui est son droit – l'alternance en donnant le sentiment de la refuser inconsciemment. Elle *n'a pas accepté son éviction du* pouvoir, qui est pourtant le vrai critère du respect du jeu démocratique. La majorité recherche dans les erreurs du passé les *bonnes* raisons de sa légitimité, alors qu'elle devrait en fournir de meilleures et de *plus* positives.

Le vocabulaire qui nourrit ces faux débats laisse rêveur. On dénonce ici un acte de forfaiture, là un pouvoir conquis par le mensonge ! Que signifie, par exemple, dans la France de *1984, la notion d'unité nationale à préserver ?* La guerre civile n'est que dans les mots, et peut-être dans certaines têtes, mais certainement pas dans les faits. La classe politique sait-elle qu'elle donne souvent l'impression de courir après la modernité avec des concepts et des comportements dépassés, sinon ridicules ?

A. L.

Précisions et correctifs

De nombreuses affirmations avancées par M. Giscard d'Estaing appellent des précisions, voire des correctifs. *« A-t-on voulu étouffer la vérité en faisant disparaître des documents ou des dossiers ? »* a demandé l'ancien président de la République.

Pour répondre non, M. Giscard d'Estaing a dû négliger plusieurs évidences :

1) Il n'a rien fait, personnellement, pour contribuer à une quelconque transparence dans ce dossier en emportant avec lui, lors de son départ de l'Elysée, l'exemplaire du rapport de la Cour des comptes en sa possession ;

2) Le secret fut si bien cultivé en cette affaire que M. Albin Chalandon, président d'ELF-Aquitaine de 1977 à 1983 et bien évidemment au courant, *ne reçut jamais ce rapport. Pas* plus que le commissaire du gouvernement, soigneusement éloigné des réunions qui auraient pu lui apprendre quelque chose sur décision d'ELF-ERAP et de MM. Giscard d'Estaing et Raymond Barre ;

3) *M. François Giquel, auteur du* rapport de la Cour des comptes – saisi de l'enquête en décembre 1979, – avait remis son travail en janvier 1981. Lié par le devoir de *réserve et le secret* (article 9 de la loi régissant la Cour), il ne pouvait qu'attendre d'en être *délié* par ses supérieurs. Le premier président de la Cour, M. Bernard Beck, était pour sa part si convaincu de la force de ce secret qu'il détruisit les exemplaires *en sa possession en octobre* 1982, à la veille de sa retraite, ainsi que le manuscrit de M. Giquel ;

4) M. Barre – comme M. Giscard d'Estaing – avait omis, en *mai 1981, de laisser ses exemplaires* du rapport Giquel dans les archives de l'Etat. En outre, l'ancien président de la République se trompe lorsqu'il précise que son ministre de l'industrie de l'époque, M. André Giraud, était l'un des destinataires du rapport. *Le* bon fonctionnement de *la* Cour l'aurait voulu, mais la formule retenue excluait justement que les ministres concernés reçoivent ce brûlot...

5) Dans ces conditions, il est difficile d'expliquer comment l'ancien président peut affirmer que *« le gouvernement* [à partir de mai 1981] *avait depuis le début de sa gestion tous les moyens de connaître la vérité sur cette affaire »* et que *« c'était au nouveau pouvoir de se saisir de ce dossier »* en vue d'éventuelles poursuites judiciaires. Il est de fait avéré que tout avait été organisé pour que le gouvernement remplaçant celui de M. Barre demeurât ignorant de l'*existence* même de cette affaire. Mais, surtout, il revenait à M. Giscard d'Estaing – ou à son *premier* ministre – de saisir la justice. Il pouvait le faire dès juin 1979, lorsqu'il eut la conviction que les « inventeurs » étaient des escrocs. Ou en février 1981, après avoir reçu le rapport de la Cour des comptes.

« L'argent public »

M. Giscard d'Estaing s'est ensuite demandé *« si de l'argent public a été détourné et si quelqu'un s'est mis de l'argent dans la poche »*. Question essentielle. Les deux éléments de réponse de l'ancien président ne *résistent* pourtant pas à un rapide examen et la question reste posée.

Premier élément : dans une lettre ouverte adressée à M. Mitterrand, M. Chalandon a écrit : *« J'affirme sur l'honneur que tout dans cette opération a été limpide et que pas un franc n'a été détourné de son objet. »* Cette lettre est celle qu'a publiée *le Monde* du 29 décembre 1983. Or M. Chalandon ne peut se porter garant que pour ELF-ERAP puisque les « inventeurs » étaient libres de l'utilisation des fonds qu'ils recevaient. *Ces fonds, « réceptionnés »* par M. Philippe de Weck, alors président de l'Union de Banques suisses, étaient ensuite répartis suivant la volonté du comte Alain de Villegas, *notamment.*

« Préoccupations... et supercherie »

A titre d'exemple, M. de Weck a précisé que, selon ses informations, les 200 millions de francs suisses (environ 555 millions de francs de l'*époque*) versés au titre du premier contrat, en 1976, ont été consacrés *à hauteur de 70 % à leur objet*, à hauteur de 20 % au remboursement des bailleurs de fonds des « inventeurs » entre 1969 et 1975 et, à hauteur de 10 %, à des actions humanitaires au Niger et en Colombie.

Deuxième élément : M. Giscard d'Estaing cite un passage du rapport Giquel mentionnant que M. Chalandon, en 1979, a pu récupérer environ 500 millions de francs grâce à une intervention rapide et efficace. Ce point ne saurait dissimuler que l'utilisation des *premières sommes* versées demeure incertaine.

Enfin, l'ancien président de la République s'est demandé s'il était *« intervenu de manière inconsidérée dans la gestion d'une entreprise nationale »*. Dans sa réponse, il précise qu'il a été *« informé après que les décisions principales aient été prises, et en particulier après que le premier contrat ait été signé »* (mai 1976). Et M. Giscard d'Estaing *ajoute que sa « seule intervention dans cette affaire »* a été d'assister à une démonstration du procédé, le 5 avril 1979, puis de dicter une note le lendemain dans laquelle il faisait part de graves *« préoccupations »* quant à la validité des recherches *entreprises.*

En résumant de cette manière sa participation à l'affaire, l'ancien président *omet de rappeler le vif intérêt* qui fut le sien à l'annonce, en 1976, de ces recherches, et son accord – décisif – pour toutes les formes de « confidentialité » qui furent dès lors progressivement prises. Il oublie aussi les manquements à nombre de *lois et règlements, notamment financiers*, qui furent commis sous sa responsabilité et celle de son premier ministre en vue de l'*« intérêt national »*.

M. Giscard d'Estaing, en citant sa note du 6 avril 1979 qui mentionne ses *« préoccupations »*, présentée par lui *comme prémonitoires*, a également oublié de rappeler que c'est son *ministre de l'industrie*, près de six mois auparavant, qui, une fois mis dans le secret, s'était posé des questions. C'est ainsi que M. Giraud avait désigné M. Jules Horowitz, délégué à la *recherche* fondamentale du Commissariat à l'énergie atomique, en février 1979, *pour faire le point sur* les recherches des « inventeurs ». C'est ainsi que fut dévoilée la *« supercherie »*. Les soupçons de M. Giscard d'Estaing vinrent donc *appuyer ceux de M. Giraud.*

Ainsi peut-on analyser les déclarations de l'ancien président de la République dans l'entretien-déclaration qu'il a accordé à TF 1. *Une analyse qui ne préjuge pas les* éléments qu'apporteront, dimanche, ses *« réponses détaillées »* au cours du « Grand Jury R.T.L.-*le Monde* ».

LAURENT GREILSAMER.

M. Barre accuse M. Mauroy d'avoir vidé les caisses

Dans une interview publiée par *Paris-Match*, daté du 20 janvier, M. Raymond Barre relève une *« différence »* entre M. Pierre Mauroy et lui-même *« que personne n'ignore, en France comme à l'étranger : c'est que*, explique-t-il, *sous l'autorité du président de la République, il a vidé les caisses que j'avais remplies »*. Après avoir de nouveau accusé le pouvoir d'avoir réalisé, avec l'affaire des « avions renifleurs », une *« opération politique »*, l'ancien premier ministre considère : *« Le but recherché était de faire apparaître que M. Giscard d'Estaing et moi-même n'avions aucun droit à critiquer le pouvoir socialiste en raison de notre incompétence et de notre légèreté. »*

M. Barre, qui y voit une *« classique opération de diversion »*, pose *« quelques questions à la manière de M. Mauroy »*. Ainsi, il demande : *« Est-il meilleur exemple d'incompétence, de légèreté et de démagogie »* que celui des promesses faites et des dépenses engagées en faveur du charbon, depuis 1981 ? *« Voilà un beau sujet pour un rapport de la Cour des comptes ! », clame-t-il.*

Il ajouta : *« N'est-ce point incompétence et légèreté de la part d'un président de la République et d'un premier ministre de mener une politique qui accroît le déficit budgétaire de 30 milliards de francs en 1980 à 120 milliards de francs en 1983, qui endette la France de 13 milliards de dollars dans la seule année 1983, qui entraîne trois dévaluations du franc en deux ans, qui fait baisser le pouvoir d'achat des Français ? Quand on voit l'indignation du premier ministre à l'égard des 400 millions dépensés par ELF-ERAP, quelle ne doit pas être la nôtre devant la dilapidation des deniers publics et des réserves de la France par le pouvoir actuel ? »*

M. Barre note que *« le R.P.R n'a rien à voir avec cette affaire »* et que *« M. Chirac a fait une déclaration très nette sur les procédés calomnieux utilisés par le gouvernement »*.

Pour M. Barre, le pouvoir s'est servi *« de la méthode utilisée par les gouvernements en désarroi »*. *« Comment croire ensuite*, affirme-t-il, *aux appels à l'unité d'un président qui déclare n'être pas mêlé à cette affaire ? » « Equivoque et double langage »*, ajoute-t-il.

Avant de préciser qu'il n'appartient à aucun parti, même s'il est inscrit au groupe U.D.F. de l'Assemblée nationale, et qu'il n'a pas l'intention de *« s'empartisaner »*, M. Barre annonce que l'élection présidentielle ne pourrait le concerner *« que si les circonstances conduisaient les Français à envisager avec faveur une candidature qui n'ait rien à voir avec le jeu des partis »*.

LE FILS DE Me VIOLET POURSUIT « L'HUMANITÉ »

Après la parution dans le quotidien communiste *l'Humanité* d'un article consacré à l'affaire des « avions renifleurs » et titré : *« En reniflant du côté du R.P.R. – Un proche de Chirac serait lié à l'opération »*, M. Paul Violet a chargé son avocat, Me Patrick Devedjian, *« de citer* l'Humanité *devant la dix-septième chambre correctionnelle pour diffamation »*.

Dans son article, *l'Humanité* indiquait que M. Violet, fils de Me Jean Violet, avocat qui a joué un rôle important auprès des groupes ELF-ERAP et Pesenti, est membre du comité central du R.P.R., maire adjoint chargé des sports de la Ville de Paris, et qu'il avait vraisemblablement travaillé en 1978 *« à l'Unindus, l'une des sociétés bidons de l'affaire »*.

M. Paul Violet, qui a été absent de France durant pratiquement toute l'affaire, a déclaré : *« J'estime que la vie démocratique de notre pays ne peut s'accommoder de procédés et méthodes relevant du plus pur stalinisme ou fascisme rouge, dont cet article, par ses amalgames, ses allusions et ses calomnies, est un parfait exemple. »*

LES RÉACTIONS

M. JOSPIN : pas de réponses aux questions posées

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a commenté, jeudi matin 13 janvier, l'intervention télévisée de M. Giscard d'Estaing. Il a d'abord affirmé que la *« faute de l'escalade »*, dans cette affaire, revient à l'ancien chef de l'Etat et à certains leaders de l'opposition. *« Nous n'avons jamais pris l'initiative de la polémique »*, a-t-il dit.

Le premier secrétaire du P.S. a, ensuite, affirmé que *« plus M. Giscard d'Estaing gravit les escalades de la violence verbale, plus (...) il s'éloigne des réalités »*, avant de faire observer que *« l'ancien président de la République n'a répondu à aucune des questions qu'il s'était lui-même posées »*. M. Jospin a indiqué que le fait qu'il y n'ait pas eu des poursuites avant mai 1981 résulte de l'article 5 de l'accord de résiliation, signé avec les inventeurs par ELF-ERAP, qui interdisait à ELF-ERAP toute action de ce genre.

« M. Giscard d'Estaing doit choisir un statut, a-t-il ajouté. *Ou bien il est un arbitre retraité (...), et alors ils doit échapper au débat politique ; ou bien lui-même rentre dans l'arène, et avec une particulière violence, attaque ceux qui sont élus par le peuple, et (...) il ne doit pas être surpris d'être soumis au débat politique. » « Nous sommes arrivés par le suffrage universel*, a conclu M. Jospin, *et quiconque dit que le suffrage universel est un mensonge joue avec la démocratie. »*

M. POPEREN (P.S.) : le cynisme n'est pas une preuve d'innocence

M. Jean Poperen, numéro deux du P.S., a commenté, mercredi 11 janvier, l'intervention télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing sur l'affaire des « avions renifleurs ». Il a cité le proverbe : *« Quand ça démange quelque part, on se gratte »*, ajoutant : *« Ça doit démanger beaucoup. »* Il a remarqué que l'ancien président de la République, qui *« se plaint d'être mal traité »*, a pu s'exprimer à la télévision deux fois en deux semaines sur cette affaire. *« Il ne faut surtout pas s'abriter derrière les intérêts d'ELF-ERAP pour porter des accusations politiciennes à un niveau qui ne m'a pas paru très élevé »*, a-t-il ajouté.

M. Poperen a relevé le fait que, *« dès avril 1979, Valéry Giscard d'Estaing savait qu'il y avait escroquerie »* et a estimé que les accusations portées contre le gouvernement actuel de la France, *« dans la bouche d'un ancien président de la République, sont d'une extrême gravité »*.

« Les décisions de publicité de cette affaire, a continué le numéro deux du P.S., *et celles qui seront prises sont bienvenues pour le bien de la République et des institutions démocratiques* (...). *Nous regrettons fort que l'ancien président de la République, en cette affaire, cherche à fausser le cours normal de la vie démocratique »*. Pour lui, l'attitude de M. Giscard d'Estaing est *« commode »*, mais *« ni honnête ni conforme aux règles démocratiques »*. M. Poperen a conclu : *« Le cynisme n'est pas une preuve d'innocence. »*

● *M. Seguin (R.P.R.) : « Un très mauvais procès »*. M. Philippe Seguin, député R.P.R. des Vosges, a estimé mercredi 12 janvier au micro de R.T.L. que le pouvoir a fait *« un très mauvais procès »* à M. Giscard d'Estaing, dans l'affaire des « avions renifleurs » d'ELF-ERAP. Il a déclaré : *« Il faut être réaliste et se mettre à la place d'un président de la République lorsqu'on vient lui dire qu'il serait opportun qu'il facilite des recherches qui peuvent déboucher sur des découvertes sensationnelles. Il est de son devoir de faire confiance à ceux qui lui font ces propositions. »* Le député et maire d'Epinal a estimé qu'il s'agissait d'*« une affaire extrêmement regrettable, mais dont l'exploitation est finalement honteuse »*. *« S'il y a trois personnes dont je dégagerais volontiers la responsabilité, c'est précisément l'ancien président de la République, l'ancien premier ministre, M. Raymond Barre et l'ancien président de la Cour des comptes, M. Bernard Beck. »*

RECTIFICATIF. – A propos de l'article paru dans *le Monde* du mercredi 11 janvier : *Géologues : zéro !* son auteur Jean-Paul Polveche, professeur de géologie économique, nous fait savoir qu'il n'est pas doyen honoraire de la faculté des sciences de Nice. Il est ancien directeur de l'U.E.R. « Domaine méditerranéen ».

POLITIQUE

L'AFFAIRE DES « AVIONS RENIFLEURS »

L'ancien président de l'Union de banques suisses se justifie

« J'ai un peu l'impression d'avoir été utilisé »

De notre envoyée spéciale

Genève. – *Un banquier suisse parle.* Auteur de ce livre désormais célèbre, M. Philippe de Weck, ex-président de l'Union de banques suisses, l'un des principaux acteurs de l'affaire dite des « avions renifleurs », se taisait depuis trois semaines. Il a enfin parlé. Longuement, très longuement même, mercredi 11 janvier. En vain. Après plus de deux heures et demie d'interrogatoire, d'abord bon enfant, puis de plus en plus tendu à mesure que croissait l'exaspération visible du banquier, la plupart des interlocuteurs repartaient perplexes.

M. de Weck était durement mis en cause dans le rapport de la Cour des comptes consacré à « l'affaire », dans laquelle M. Giquel, s'interrogeant sur *« son rôle et ses motivations »*, précisait : *« Il n'est guère habituel de voir le président d'un grand établissement financier, suisse de surcroît, assumer des responsabilité personnelles dans des opérations aussi peu sûres. Sans doute n'engageait-il pas financièrement la banque (...). Mais il a accepté imprudemment de prêter son nom en devenant président de FISALMA (1) dès 1976, puis de IOMIC, autre société panaméenne, en 1978 (2). »*

M. de Weck était l'intermédiaire principal de toutes les opérations financières menées de 1976 à 1979, et sa caution morale a été capitale, à en croire le rapport, dans l'engagement du groupe français. M. de Weck laisse pourtant en suspens beaucoup des questions de fond suggérées par cette affaire : qu'il s'agisse de son rôle, du malentendu qui, dans l'esprit des dirigeants d'ELF, s'y attachait, de l'utilisation finale des fonds versés, des personnalités qui ont entouré l'affaire ou de la nature de toute l'opération.

Son rôle ? Il était double, précise-t-il : d'une part, un simple prestataire de services; d'autre part, un banquier. Il a été contacté dès le début 1976, avant qu'il fût nommé président de l'U.B.S., par Mᵉ Jean Violet, l'avocat des « inventeurs ». *« M. de Villegas cherchait quelqu'un qui puisse le représenter dans les discussions avec un certain poids, susceptible d'organiser les structures administratives et financières »*, dit-il.

Tout d'abord *« sceptique »*, il exigea que le procédé soit *« examiné par des experts de tout premier plan »*. Ce n'est qu'après les premiers tests réalisés par ELF-ERAP et jugés *« spectaculaires »* qu'il acceptera, avec l'accord de sa direction, d'assurer le rôle de président et de membre du conseil d'administration de la FISALMA, et de signer à ce titre, en juin 1976, le premier accord avec le groupe ELF-ERAP. Il s'agissait, précise-t-il, d'un *« rôle fiduciaire »* de sa part et de celle des autres membres de la direction de l'U.B.S. impliqués. C'est-à-dire d'un rôle de *« mandataires agissant pour le compte de tiers mais en leurs noms propres »*. Subtilité du droit helvétique, courante, assure-t-il, de ce côté-ci des Alpes, et vulgairement connue en France sous le terme « prête-nom ». Elle complique singulièrement les choses.

Car M. de Weck, qui a agi également pendant trois ans en tant que simple banquier, s'embrouille de temps à autre entre ses multiples casquettes. *« J'ai décidé,* dit-il, *d'assumer en personne deux mandats dans la FISALMA et dans une autre société, en raison de la qualité des interlocuteurs. Car il était nécessaire de dominer, d'avoir l'autorité nécessaire vis-à-vis de ceux-ci. (...) C'est cette décision qui a permis qu'à la fin ELF-ERAP puisse récupérer la moitié du montant qu'elle avait investi. »*

« Un rôle fiduciaire »

Mais à quel titre est-il intervenu à cette étape pour bloquer, après la découverte de la supercherie, toutes les *« liquidités éparses »* dans les comptes de la FISALMA et des « inventeurs », afin de les restituer à l'ERAP ? En tant que président de la FISALMA, représentant fiduciaire des inventeurs ? Ou en tant que banquier ? *« En qualité de président de l'U.B.S.*, déclare-t-il, *j'ai fait acte d'autorité (...). J'ai pris des risques vis-à-vis de mes clients (...). J'ai agi avant de leur demander l'autorisation pour rendre service à ELF-Aquitaine, car je pensais être couvert. Ensuite, j'ai obtenu une décharge de la part des inventeurs. »*

Lorsque M. de Weck énumère, de surcroît, une liste interminable de sociétés de tout poil et de toutes nationalités, diversement impliquées dans l'opération, où les représentants de l'U.B.S. agissaient pour le compte tantôt de la FISALMA, tantôt d'ELF, tantôt en tant que banquiers, on admet mieux que les dirigeants du groupe pétrolier français aient eu quelque excuse à se méprendre sur le rôle exact joué par l'U.B.S. dans cette affaire.

Malentendu ? Le rapport de la Cour des comptes s'étonnait qu'on ait attendu 1979 pour découvrir que la FISALMA ne représentait que M. de Villegas, et lui seul. M. de Weck semble surpris : *« Cela apparaissait clair,* assure-t-il. *M. Guillaumat ne m'a jamais demandé qui étaient les actionnaires de la FISALMA. L'eût-il fait, d'ailleurs, que les règles du secret m'en auraient empêché. A-t-il compris que la banque était engagée ? La banque n'a rien signé ; c'était la société FISALMA. »* Un doute toutefois : Mᵉ Violet a-t-il, dans ses contacts préliminaires avec le groupe français, laissé entendre que l'U.B.S. était partie prenante de la FISALMA ? *« C'était des discussions informelles. Mais j'ai un peu l'impression d'avoir été utilisé »*, concède M. de Weck.

Malentendu ?

Quant à ses propres responsabilités dans le malentendu et dans ce qu'il nomme pudiquement un *« insuccès »*, il s'en défend. *« J'ai souvent fait part de mon scepticisme,* assure-t-il, *j'ai été étonné qu'ELF continue après les résultats négatifs du premier forage, en 1976 »*, et plus loin : *« Il a fallu trois ans et demi pour qu'on me dise : j'ai un doute. » « Mon scepticisme est allé en diminuant sur la base des déclarations catégoriques d'ELF-Aquitaine »*, ajoute-t-il. *« Le deuxième contrat a été conclu sous la pression des dirigeants d'ELF-Aquitaine, tellement convaincus de la validité du procédé. »* Quand, après l'échec de l'opération, ELF choisit de ne pas engager de poursuites, M. de Weck semble le regretter : *« Ils auraient pu faire d'autres enquêtes »*, dit-il.

Ses motivations ? Les intérêts de la banque tout d'abord : le contrat ouvrait des *« possibilités d'affaires intéressantes ». « En 1976,* précise-t-il, *200 millions de francs suisses représentaient une somme importante. »* Le goût du pari ensuite.

M. de Weck nie en tout cas tout lien avec le *« groupe politique de Mᵉ Violet »*. MM. Lopez Roda, Otto de Habsbourg, Roberto Calvi, Damman ? *« Jamais rencontrés »*, non plus que le cardinal Benelli. Le Père Dubois ? *« Un ami personnel de Mᵉ Violet, présent au déjeuner lors du second contrat de Wolfsberg »*, ainsi que le chanoine Marmier, ami du Père Dubois. Les appuis supposés de ce groupe en Afrique du sud ? Il n'y a jamais mis les pieds. Et au Brésil ? Un simple voyage de plaisance...

Quant aux mystérieux groupe financier international qui, selon le rapport de la Cour des comptes, *« parrainait »* les inventeurs et a réussi à récupérer, à partir des versements d'ELF, les fonds avancés à M. de Villegas avant 1976, Me Violet *« n'en a jamais donné l'identité »* à M. de Weck. La présence, parmi ce groupe, de M. Pesenti, industriel italien fort connu, que M. de Weck a rencontré une fois il y a longtemps pour une tout autre affaire : *« Je l'ai apprise hier »*, assure le banquier.

Sur la destination et l'usage des fonds versés par l'ERAP et non récupérés enfin, M. de Weck n'est guère plus loquace. Les sommes contractuelles (450 millions de francs suisses, dont 243 n'ont pas été reversés) sont *« passées par la FISALMA puis ont été réparties entre les différentes sociétés »* dont il fournit la liste. A quoi ont-elles servi ? Les explications données par M. de Weck dans une lettre à M. Boisson, président de l'ERAP, en septembre 1983, sont des *« estimations ». « Il faudrait réviser toute la comptabilité [des ces sociétés]. Nous n'avons pas l'autorisation des liquidateurs pour y procéder »*. Quant aux *« dons »* au Niger – démentis aujourd'hui par les autorités locales – M. de Weck va *« procéder à des vérifications »*.

Bref, un banquier suisse tout simple, limpide comme l'eau de roche – *« Était-ce une erreur ? Si j'en avais la conviction, je vous le dirais tout de suite »*, – qui n'a *« jamais eu la prétention de juger de la valeur des scientifiques »*, n'a *« aucune idée quelconque sur l'aspect technique »* de l'opération et n'a *« toujours pas d'opinion »* sur le fond de l'affaire. Escroquerie ? M. de Villegas, rencontré en 1976, dont il connaissait de réputation la famille, était *« un original (...), un exalté, sincère et très désintéressé »*, qu'il peut *« difficilement se représenter comme un escroc »*. Quant à M. de Bonassoli, également connu en 1976, c'était *« un technicien pur »*, et un *« personnage indescriptible »*...

VÉRONIQUE MAURUS.

(1) FISALMA, société de droit panaméen a été créée en septembre 1974 et cédée en mai 1976 à l'inventeur du procédé, M. de Villegas, qui en était le seul actionnaire. La FISALMA a été le principal bénéficiaire des fonds versés par ELF. Elle a été mise en liquidation en décembre 1981.

(2) La IOMIC, également panaméenne, a été créée en 1978. C'était une société commune à 50/50 de l'ERAP et de la FISALMA, destinée à exploiter le procéder. Elle a été totalement cédée à l'ERAP après la fin des opérations.

DEVANT LES DÉPUTÉS SOCIALISTES EUROP[ÉENS]

M. Jospin s'inquiète de la dégradat[ion] de l'image de la C.E.E.

M. Lionel Jospin, premier secrétaire du P.S., a évoqué, mercredi 12 janvier, devant les députés du groupe socialiste du Parlement européen réunis à Paris (*le Monde* du 12 janvier), les problèmes de la C.E.E.

A propos de la crise économique, le premier secrétaire du P.S. a estimé qu'il ne faut pas *« se laisser impressionner à l'excès »* par le redressement américain. Il a affirmé que *« rien ne garantit »* que ce redressement soit durable, et il a souligné que cette reprise a été payée *« d'un prix social extraordinairement lourd »*. Il a estimé que le redressement s'est fait *« en partie sur le dos des pays en voie de développement et (...) des économies et des peuples européens »*. Il a encore précisé que le rôle des Etats-Unis et celui du dollar dans le système économique et monétaire leur permettent une ignorance des contraintes de déficit budgétaire et de déficit de la balance des paiements *« qu'aucun des pays européens ne peut se permettre »*.

Pour M. Jospin, le redressement américain peut avoir un impact sur la *« confrontation idéologique »* en Europe entre la gauche et la droite, dans la mesure où *« la façon dont il a été orchestré internationalement peut être un élément qui pèse en faveur des forces conservatrices »*, notamment à l'occasion des élections européennes de juin 1984.

M. Jospin a ensuite estimé que la *« permanence de l'idée européenne »* subsiste dans les opinions publiques des pays membres de la Communauté, mais que *« l'image de la C.E.E. semble se dégrader »*.

Pour le premier secrétaire du P.S., cette dégradation s'accompagne d'une montée *« du scepticisme et de l'indifférence »*.

M. Jospin a ensuite abordé la question de la présidence française. Il a affirmé que l'échec du sommet d'Athènes a montré qu'une *« vraie crise de l'Europe »*, comportant des risques de désagrégation de la Communauté, est devenue *« une possibilité presque immédiate »*. Il a r[ap]pelé qu'un accord sur certai[ns] points, à Athènes, avait été *« raté d[e] peu, faute d'une volonté politique suffisante de la part des principaux acteurs »*.

Un scrutin difficile

Il a ensuite appelé les Etats membres, sur le plan des échanges commerciaux, à avoir une attitude de *« préférence communautaire effective ». « La C.E.E.*, a-t-il poursuivi, *entend-elle bien rester une communauté, ou a-t-elle l'intention, l'illusion, de croire qu'elle pourrait être une simple zone de libre-échange ? »*

M. Jospin a estimé que des initiatives devraient être prises, au niveau communautaire, notamment sur les questions des nouvelles technologies et de l'emploi. Il a affirmé que le président de la République et le gouvernement sont *« extrêmement conscients de la responsabilité qui leur échoit ». « M. Mitterrand*, a-t-il ajouté, *a l'intention d'assumer pleinement »* la présidence française. Il a affirmé que la France aurait une démarche *« modeste, sérieuse »*. Il a indiqué que cette période verrait la mise en place de *« structures de décision »*.

Il a dit : *« Il serait extraordinairement grave pour la C.E.E. qu'à cette heure de son histoire des arrière-pensées politiques puissent déterminer les choix de tel ou tel. »* Il a enfin conclu sur ce point qu'il ne faut pas *« attendre de la présidence française plus qu'elle ne peut apporter »*.

A propos des élections européennes elles-mêmes, le premier secrétaire du P.S. a reconnu qu'elles constituent une *« échéance malaisée »*. Il s'est demandé si les électeurs de la majorité, situant ces élections sur un terrain européen, ne risquaient pas de connaître un certain pourcentage d'abstentions, face à une opposition *« entièrement mobilisée »* qui aura *« déplacé ces élections sur le plan des enjeux intérieurs »*.

SELON LE SONDAGE COMMANDÉ A LA SOFRES

Une liste U.D.F.-R.P.R. aux élections européennes obtiendrait 48 % des suffrages et deux listes distinctes 52,6 %

Le bureau politique de l'U.D.F., réuni jeudi 12 janvier, devait prendre connaissance des résultats du sondage réalisé, à sa demande, par la Sofres sur les intentions de vote de l'électorat de l'opposition lors du scrutin européen de juin 1984. Ce sondage révèle qu'une liste unique de l'opposition obtiendrait 48 % des suffrages. Dans le cas de deux listes, une liste du R.P.R., conduite par M. Jacques Chirac, recueillerait 26,5 % des suffrages, une liste de l'U.D.F., conduite par Mᵐᵉ Simone Veil, 26 %. (Ces chiffres seraient respectivement de 21,5 % et 30 % si M. Bernard Pons, secrétaire général, conduisait la liste du R.P.R.)

Le Front national, pour sa part, obtiendrait 2,5 % des suffrages dans le cas de listes séparées de l'opposition et 3,5 % dans le cas d'une liste unique. Selon cette enquête, l'opposition ne franchirait la barre des 50 % qu'en constituant deux listes distinctes.

Cela devrait permettre notamment à M. François Léotard, secrétaire général du P.R., et à M. Pierre Méhaignerie, président du C.D.S., d'affirmer avec plus de force encore leur désir de voir le choix de l'U.D.F. se porter vers la solution des deux listes de l'opposition.

Réuni en bureau politique, mercredi *11 janvier, le C.D.S. s'est prononcé*, à *« une très nette majorité »*, en faveur de ce choix. Il reste à emporter la conviction de Mᵐᵉ Simone Veil, toujours favorable à une seule liste. Elle a rencontré, mercredi, au Sénat, le comité de liaison des adhérents directs de l'U.D.F., qui, après cette rencontre, devait se prononcer, à une large majorité, pour une liste unique, menée par l'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes.

M. Michel Pinton, responsable des adhérents directs, a également indiqué que le comité de liaison s'était prononcé pour *« la définition d'urgence »* d'un programme européen de l'U.D.F.

● *Selon un sondage réalisé par B.V.A.*, du 15 au 21 décembre, auprès d'un échantillon représentatif de 1 006 personnes, l'électorat de l'opposition réaffirme sa volonté unitaire. Cette enquête, publiée par *Paris-Match*, indique, en effet, que 52 % des électeurs de l'opposition sont favorables à la constitution d'une liste U.D.F.-R.P.R., contre 36 % qui se prononcent en faveur de deux listes distinctes.

Dans cette dernière hypothèse, l'opposition (Front national compris) *est créditée de 51 % des intentions de vote* (27 % pour le R.P.R. ; 21 % pour l'U.D.F.) et la gauche (extrême gauche comprise) de 43 %. Dans l'hypothèse d'une liste unique, l'opposition recueille 49 % des intentions de vote, la gauche 45 %. Toutefois, une personne interrogée sur deux seulement considère son choix comme définitif.

POLITIQUE

DANS UNE LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

M. Marchais reproche aux moyens d'information « publics ou parapublics » de devenir « des citadelles de l'anticommunisme »

M. Georges Marchais a adressé au président de la République, mercredi 11 janvier, au nom du bureau politique du P.C.F., une lettre dans laquelle il souligne que *« la libre compétition politique est une composante de la démocratie »*, mais que *« les citoyens ont le droit de connaître avec exactitude les partis et les hommes qui les composent et les dirigent, d'être au fait de leurs idées, de leurs actes, de leurs projets, de leurs méthodes ».*

« Or, ajoute M. Marchais, *les allégations anticommunistes actuelles constituent un flux d'informations grossièrement falsifiées. Elles représentent une altération fondamentale, une dénaturation de ce qu'est notre parti, de ce qu'il veut et fait réellement. Sans lésiner sur les moyens, elles atteignent à son histoire et à son honneur, ainsi qu'à la réputation politique et personnelle d'hommes exerçant des responsabilités nationales, comme le secrétaire général ou le ministre Charles Fiterman. Elles prennent pour cible des millions de citoyennes et de citoyens qui mettent leur confiance, aux élections, dans le parti communiste français. Un climat de chasse aux sorcières et, il faut le dire, de fanatisme et de racisme anticommuniste commence ainsi à être créé. »*

Selon M. Marchais, *« tout porte à penser qu'une telle campagne a pour objectif de réunir des conditions telles que soit provoquée ou acceptée une situation critique qui dissocierait les forces constitutives de la majorité, interromprait ou romprait le fonctionnement solidaire de celle-ci et mettrait fin à la participation des communistes au gouvernement. (...)*

» Devant des calomnies aussi graves, écrit-il, *des citoyens, qui ont placé leurs espoirs de changement dans cette majorité, se demandent, sans que l'histoire offre jamais de similitudes complètes, s'ils ne revivent pas les prémices d'une « nouvelle guerre froide », qui replongerait la France pour trente ou quarante ans dans les malheurs de la division et de la régression.*

» Pour toutes ces raisons, nous déplorons particulièrement que le porte-parole du gouvernement ait cru devoir apporter son appui à des déclarations télévisées qui constituent l'une des expressions les plus virulentes de la campagne anticommuniste actuelle. » (1)

Le secrétaire général du P.C.F. souligne, enfin, que *« les moyens de communication de masse propres à notre époque mettent à la disposition de tous de larges possibilités d'information et de débat. Il est d'autant plus inacceptable*, ajoute-t-il, *que les sociétés publiques ou parapubliques, qui disposent de ces moyens avec le soutien et au nom de la collectivité nationale, deviennent des citadelles de l'anticommunisme. Il est inacceptable qu'elles décrient l'un des principaux partis français, et cela sans lui permettre d'exercer pleinement la liberté d'expression et le droit d'information constitutionnellement reconnus à tous dans le cadre du pluralisme. »*

(1) M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, avait déclaré que le débat ouvert par Yves Montand, le 3 janvier, aux « Dossiers de l'écran », sur Antenne 2, est *« utile à la gauche dans son ensemble »*.

D'une campagne à l'autre

Dans la lettre qu'il a adressée au président de la République, au nom du bureau politique du P.C.F., M. Georges Marchais dénonce une campagne visant, notamment, à « mettre en doute la loyauté des communistes dans la majorité ». *Le secrétaire général du P.C.F. est aussi signataire, avec MM. André Lajoinie et Philippe Herzog, d'un autre texte, publié, comme le précédent, dans* l'Humanité *du 12 janvier et dénonçant une autre* « campagne malveillante, selon laquelle le P.C.F. approuverait de manière inconditionnelle la politique gouvernementale ».

Est ainsi mis en cause un article du Monde *du 12 janvier sur le déjeuner qui avait réuni autour du premier ministre, le mardi 10 janvier, MM. Marchais, Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, et M. Herzog, membre du bureau politique. Selon des indications recueillies à l'hôtel Matignon, les dirigeants communistes avaient admis que la voie suivie par le gouvernement dans l'affaire des licenciements à l'usine Talbot de Poissy avait permis d'obtenir du groupe P.S.A. davantage de concessions qu'on n'en pouvait attendre d'une négociation entre la direction de ce groupe et les syndicats.*

L'information était fausse, selon MM. Marchais, Lajoinie et Herzog, qui soulignent que « loin de constituer une bonne méthode, l'exemple de Talbot démontre, tout au contraire, ce qu'il ne faut pas faire, en donnant à voir quelle situation grave, dangereuse peut se créer si le gouvernement ne se donne pas les moyens de faire prévaloir de justes solutions en associant tous les intéressés ».

Les contradictions du P.C.

(Suite de la première page.)

La lettre adressée par M. Marchais au président de la République représente, en quelque sorte, une mise à l'épreuve. M. François Mitterrand est prié de défendre l'union de la gauche contre ses détracteurs ou contre ceux des socialistes qui sous-estiment les obligations de solidarité que cette union, selon les communistes, leur impose.

Pour une autre part, l'insistance des communistes sur cette question tend à faire diversion au débat sur la façon dont ils gèrent leur participation au gouvernement. La dénonciation de l'anticommunisme est toujours un recours, pour la direction du P.C.F., lorsqu'elle est soumise à de trop vives contradictions.

Le ton adopté, tant vis-à-vis du président de la République que vis-à-vis du premier ministre, montre que le P.C.F. entend retourner les accusations dont il est l'objet de la part de ceux qui lui reprochent de ne pas soutenir suffisamment la politique gouvernementale et de la part de ceux qui lui font le reproche inverse.

PATRICK JARREAU.

M. JOSPIN : la division syndicale crée une difficulté spécifique pour un gouvernement de gauche

M. Lionel Jospin a parlé de la situation économique et sociale de la France devant les députés socialistes européens réunis à Paris, mercredi 12 janvier. Il a déclaré que la *« situation reste difficile »*, et, à propos de la politique de rigueur, il a estimé que la France est, dans ce domaine, *« au milieu du gué »*. Le premier secrétaire du P.S. a affirmé que le *« principal problème »* de la France est de conjuguer la politique de rigueur et les restructurations industrielles nécessaires, *« sans conséquences trop rudes sur le terrain social et politique »*. Il a ajouté qu'*« une bonne partie de la situation politique en 1984 »* sera déterminée par la manière dont seront menées les restructurations industrielles à venir.

A propos du conflit Talbot, M. Jospin a déclaré que ce conflit n'est pas *« significatif »*, dans la mesure où s'étaient accumulées trop de *« circonstances spécifiques »*. Le premier secrétaire du P.S. a estimé que, dans cette affaire, le gouvernement n'a pas *« trouvé un partenaire, du côté du patronat, sur lequel il puisse s'appuyer avec un minimum de confiance »*.

M. Jospin a affirmé que la tradition française de *« diversité mais aussi de division »* syndicale, et même de *« conflit »* entre les syndicats crée une *« difficulté spécifique, notamment pour un gouvernement de gauche »*, à qui cette situation interdit de s'adresser à *« un partenaire unique »*. Il estime que cette division nécessite, de la part du gouvernement, *« beaucoup de diplomatie, beaucoup de sens de l'équilibre »*. *« Tel syndicat*, a-t-il poursuivi, évoquant l'attitude de la C.F.D.T., *ne pourrait avoir raison toujours contre tous les autres partenaires. Ce serait un état de grâce, un état de sanctification. »*

Il a reconnu que les syndicats reprochent au gouvernement de n'être pas assez consultés, mais il s'est demandé *« si ça ne les arrange pas »*, de ne pas être associés aux décisions du gouvernement à propos des restructurations industrielles. *« Il n'est pas sûr*, a expliqué M. Jospin, *que les organisations syndicales considèrent qu'il est de leur fonction de syndicat d'accepter de jouer ce rôle. »* Il a ajouté que, même quand les syndicats acceptent ce rôle au niveau national, ils ne sont pas nécessairement *« entendus »* au plan local.

Le premier secrétaire du P.S. estime que les négociations sur les restructurations doivent être menées *« aussi près que possible de l'échelon local »*. Il a affirmé que les régions touchées par les restructurations industrielles doivent bénéficier d'une *« revitalisation »* immédiate et d'*« implantations prioritaires »*. Mais il a indiqué que ces *« recréations »* d'emplois ne seraient *« peut-être pas à la hauteur des emplois supprimés »*. M. Jospin a conclu sur ce point en indiquant que si les socialistes ne réussissent pas à mener avec cet accompagnement social les restructurations industrielles, *« le problème qu'à l'évidence nous avons avec l'opinion (...) risquerait de s'accentuer »*.

CETTE SEMAINE DANS



Une interview exclusive de
RAYMOND BARRE

« – L'affaire Elf-Erap ? Je ne me repens nullement de ce que j'ai fait.

– La différence entre Mauroy et moi ? Il a vidé des caisses que j'avais remplies.

– Depuis mai 81, je me tiens à l'écart des comédies qui ne servent qu'à déguiser des arrière-pensées.

– Je n'éprouve aucune frustration du pouvoir.

– L'élection présidentielle pourrait me concerner si les circonstances conduisaient les Français à envisager avec faveur une candidature qui n'ait rien à voir avec le jeu des partis.

– Je n'appartiens à aucun parti et je n'ai pas l'intention de « m'empartisaner ».

– La cohabitation entre un président de gauche et une majorité de droite ? C'est le plus beau piège qu'un président de la République peut tendre à une majorité d'orientation différente.

– Il y a entre le Président de la République et le parti communiste une alliance plus solide qu'on le croit.

– Si je critique le socialisme à la française, c'est parce qu'il nous fait entrer dans l'avenir à reculons.

– Nos enfants paieront la facture socialiste.

– Il faut faire comprendre aux Français que la société libérale est une société de progrès individuel et collectif.

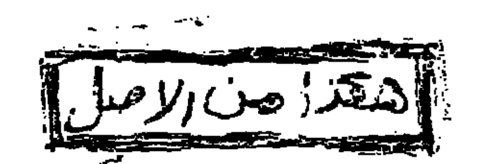
– La société libérale n'est pas une jungle, mais une société où sont respectées les valeurs qui assurent la dignité de la personne humaine et où peuvent se déployer les responsabilités des citoyens.

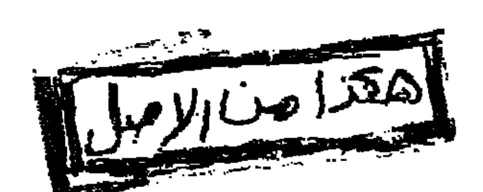
– La nouvelle alternance ne devra être inspirée ni par le désir de revanche, ni par une volonté de réaction. »





PARIS MATCH LE POIDS DES MOTS LE CHOC DES PHOTOS





POLITIQUE

Le communiqué officiel du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, le mercredi 11 janvier, au palais de l'Elysée sous la présidence de M. François Mitterrand. Au terme des délibérations, le communiqué suivant a été rendu public :

● ACCORD INTERNATIONAL

Le ministre des relations extérieures a présenté au conseil des ministres un projet de loi autorisant l'approbation d'un accord franco-tunisien relatif aux transports internationaux de marchandises par route.

Cet accord vise à faciliter les transports de marchandises entre les deux pays, notamment en exonérant de la « taxe à l'essieu » les camions immatriculés dans un pays et circulant dans l'autre.

● STRUCTURES AGRICOLES ET STATUT DU FERMAGE

Le ministre de l'agriculture a présenté au conseil des ministres un projet de loi relatif au contrôle des structures des exploitations agricoles et au statut du fermage (*voir* le Monde *du jeudi 12 janvier*).

● OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES

Le conseil des ministres a adopté un décret modifiant, selon la procédure prévue par l'article 37 de la Constitution, la loi du 3 mai 1946 portant création de l'Office national d'études et de recherches aérospatiales (ONERA).

Ce texte est destiné à actualiser les missions et les règles générales d'organisation de l'Office afin de les mettre en harmonie avec les objectifs que le gouvernement lui a assignés en matière de recherches aérospatiales.

● COMPAGNIE D'AMÉNAGEMENT DES COTEAUX DE GASCOGNE

Le ministre de l'agriculture a présenté un projet de décret portant modification des dépendances immobilières de la concession accordée, pour l'exécution et l'exploitation de réseaux hydrauliques, à la Compagnie d'aménagement des coteaux de Gascogne.

Cette modification a été réalisée en accord avec les élus et les responsables professionnels concernés.

Les ouvrages d'irrigation soustraits au périmètre de la Compagnie seront ultérieurement mis à la disposition d'une association autorisée constituée entre leurs utilisateurs.

● AFFAIRES EUROPÉENNES

Le ministre des relations extérieures et le ministre des affaires européennes ont exposé les problèmes de calendrier, de méthode et de fond qui se posent au sein de la C.E.E. au moment où la France prend pour six mois la présidence du Conseil des Communautés.

La France se fixe pour premier objectif de réaliser des progrès substantiels sur les problèmes les plus importants au conseil européen de mars. A cet effet, les procédures prévues par les institutions communautaires seront mises en œuvre en liaison étroite avec la Commission, pour rapprocher les points de vue à partir des acquis des conseils européens de Stuttgart et d'Athènes.

Il va de soi que cet objectif ne pourra être atteint que si chaque Etat membre consent l'effort nécessaire pour que puisse se poursuivre la construction communautaire, en dehors de laquelle aucun des peuples européens ne peut raisonnablement espérer résoudre les principaux problèmes du présent ni bâtir solidement son avenir.

● ENDETTEMENT DES PAYS EN DÉVELOPPEMENT

Le ministre de l'économie, des finances et du budget a présenté une communication sur l'endettement des pays en développement.

Après avoir analysé les causes de la situation actuelle, il a souligné que les solutions durables dépendent d'une reprise de la croissance dans les pays de l'O.C.D.E., de la réduction des désordres monétaires internationaux ainsi que de l'augmentation du volume de l'aide au développement et de son adaptation aux problèmes structurels des pays en développement.

● LUTTE CONTRE L'« ILLETTRISME »

Le ministre des affaires sociales et de la solidarité nationale a présenté une communication sur la politique de lutte contre l'« illettrisme ».

Un rapport, établi conformément à la décision prise lors du conseil des ministres du 26 janvier 1983 montre que, si le taux des analphabètes complets est faible, plusieurs millions de Français sont gravement gênés, dans leur vie quotidienne et dans l'exercice de leur activité professionnelle, par une insuffisante maîtrise de la lecture et de l'écriture. Ce rapport va être rendu public.

Cette situation, trop longtemps passée sous silence, n'est pas propre à la France. Elle affecte également des pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne. Les actions entreprises depuis deux ans, notamment dans les zones d'éducation prioritaire et pour la formation des jeunes de seize à dix-huit ans, ont représenté une première forme de réponse très utile.

Le gouvernement entend désormais agir pour remédier à ce problème de façon plus large, et d'abord en facilitant une utile prise de conscience. Il ne s'agit pas de créer un dispositif lourd mais de stimuler et de coordonner les actions de toutes les administrations et institutions concernées. Le programme qu'il a défini comporte notamment les dix actions suivantes :

1) Le Fonds d'intervention culturelle et le Conseil national pour la prévention de la délinquance sont chargés d'encourager les initiatives prises dans les quartiers pour lutter contre l'illettrisme.

2) Les administrations et les institutions recevant du public sont invitées à mettre en place, dans les lieux les plus fréquentés, des agents aptes à aider les personnes en difficulté dans l'accomplissement des formalités.

3) Il est proposé aux sociétés de télévision et de radio de programmer des émissions contribuant à la lutte contre l'illettrisme.

4) Les actions menées par le ministère de l'éducation nationale, dans le cadre des bibliothèques-centres documentaires, et de la défense, auprès des appelés seront développées.

5) La négociation de la politique de formation dans l'entreprise permettra de mieux prendre en compte les besoins des travailleurs les moins qualifiés; l'Association française pour la formation professionnelle des adultes est invitée à développer à leur profit des formations de mise à niveau.

6) Des formations de formateurs spécialisés dans la lutte contre l'illettrisme vont être mises en place pour les enseignants, les travailleurs sociaux et les animateurs des organismes d'éducation populaire et d'alphabétisation.

7) La lutte contre l'illettrisme est inscrite au nombre des objectifs de divers programmes d'action menés avec le concours de l'Etat : actions de formation prévues par les contrats de Plan Etat-régions, programmes d'insertion sociale et professionnelle des jeunes, politique de la lecture...

8) Des actions particulières seront menées en direction de publics particulièrement vulnérables : habitants des quartiers défavorisés, femmes en difficulté, jeunes sous protection judiciaire...

9) Il est demandé à la commission de réflexion sur l'enseignement du français d'étudier les pratiques pédagogiques les plus efficaces pour l'apprentissage de la lecture et sa consolidation.

10) Un groupe de travail permanent présidé par un élu est chargé d'assurer le suivi de ces mesures; son secrétariat général sera assuré par le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale (*lire page 12*).

● DÉVELOPPEMENT DES ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Le ministre de l'éducation nationale a présenté une communication portant sur un premier bilan de l'application des mesures décidées en faveur des enseignements artistiques par le conseil des ministres du 9 mars 1983.

La mise en œuvre de ces mesures est suivie par un groupe permanent de coordination constitué entre le ministère de l'éducation nationale et le ministère de la culture.

1) **Développement et diversification des enseignements artistiques :**

Dans les écoles, une soixantaine de classes de découverte du patrimoine ont été ouvertes. Une expérience de liaison entre classes élémentaires et écoles d'art a été engagée dans plusieurs villes.

Dans les collèges, le déficit en heures assurées d'éducation musicale et d'arts plastiques, qui n'avait cessé de croître jusqu'à présent, a pu, pour la première fois, être réduit cette année. Ce résultat a été notamment obtenu grâce au recours à des intervenants extérieurs, lequel a également permis d'ouvrir les enseignements sur des pratiques artistiques différentes. L'effort ainsi engagé sera poursuivi dans les années à venir.

Parallèlement, un effort de rénovation pédagogique a été engagé, dont témoigne l'ouverture d'une trentaine d'ateliers de pratique théâtrale, ainsi que la création d'une dizaine d'ateliers audiovisuels et de deux cents ateliers d'arts plastiques.

Dans les lycées, cent nouvelles options complémentaires en arts plastiques et en éducation musicale ont été ouvertes. Quinze options d'expression dramatique ont été créées. Le nombre de ces options sera accru, et elles seront étendues au cinéma et à l'audiovisuel.

2) **La formation initiale et continue des maîtres :**

Pour les instituteurs, des épreuves d'arts plastiques et de musique ont été instituées au concours d'entrée à l'école normale. Trois centres de formation pour musiciens intervenant à l'Ecole élémentaire et pré-élémentaire ont été ouverts.

Un effort de recrutement significatif a été réalisé en ce qui concerne les professeurs certifiés et agrégés des lycées et des collèges. De même, dans les universités, le potentiel des enseignants titulaires dans les disciplines artistiques a été accru de 50 % en deux ans.

Enfin, des actions de formation continue viennent compléter ce dispositif : vingt et un stages nationaux, portant notamment sur les technologies nouvelles, accueillent les professeurs et s'ajoutent aux quelques centaines de stages en arts plastiques, éducation musicale, expression dramatique et audiovisuel, montés par les missions académiques à la formation.

Une élection municipale

ARIEGE : Mirepoix (1er tour).

Inscr., 2 319 ; vot., 1 678 ; suffr. expr., 1 634. Mme Jeanne Ettori, P.S., 1 047 voix, *ELUE* ; M. Marc Vila, div. d., 587 voix.

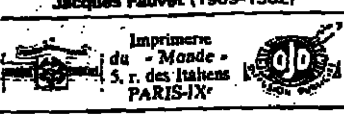
[Il s'agissait de pourvoir le siège du maire sortant socialiste, M. Jean Ettori, décédé le 24 novembre dernier à la suite d'une longue maladie ; sa femme a été élue dimanche 8 janvier. En mars 1983, la liste d'union de la gauche conduite par M. Ettori avait obtenu 1 211 voix (pour 1 859 suffrages exprimés sur 2 346 électeurs inscrits) et 23 élus (4 P.C., 11 P.S., 8 div. g.), face à la liste de l'opposition dirigée par M. Gaston Alexandre (divers droite), qui avait recueilli 612 suffrages (pas d'élus).]

● *L'Académie des sciences d'outre-mer* a élu deux nouveaux membres titulaires : MM. Max Jalade, journaliste, ancien directeur de la revue *France-Eurafrique*, ancien rédacteur à *Paris-Presse* et au *Figaro*, Yves Guéna, ancien ministre, ancien député R.P.R., maire de Périgueux, et un membre correspondant, M. Jean Herly, ministre d'Etat de la principauté de Monaco, ancien ambassadeur au Maroc.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037

Une mise au point de M. Doumeng

Nous avons reçu de M. Jean-Baptiste Doumeng la mise au point suivante, en réponse à un article d'André Passeron publié dans *le Monde* du 11 janvier, commentant les vœux du premier ministre à la presse :

Dans votre numéro daté du mercredi 11 janvier 1984, page 12, dans un encadré « Col rouge ? », un journaliste sous la signature A.P. fait allusion à de soi-disant infractions financières qui me seraient imputables.

Il ne m'a jamais été reproché de quelconques infractions financières, au contraire, l'administration fiscale et c'est à son honneur, m'a fait droit en me donnant raison et a annulé des redressements fiscaux établis en 1979 que j'avais d'ailleurs contestés devant les juridictions compétentes.

Un mouvement préfectoral

Le conseil des ministres, réuni mercredi 11 janvier, a décidé le mouvement préfectoral suivant :

● CANTAL : Mme Hélène Blanc.

Mme Hélène Blanc, sous-préfet de Chalon-sur-Saône, est nommée préfet, commissaire de la République du Cantal, en remplacement de M. Maurice Saborin, nommé à la Guadeloupe.

[Née le 19 janvier 1929 à La Roche-sur-Foron (Haute-Savoie), licenciée en droit, administrateur civil de première classe, Mme Hélène Blanc était commissaire adjoint de la République de l'arrondissement de Chalon-sur-Saône depuis juillet 1982. Elle avait auparavant occupé plusieurs fonctions préfectorales dans la région parisienne, en Loir-et-Cher et au ministère de l'intérieur. Mme Blanc est également, depuis novembre 1981, secrétaire générale adjointe de l'association du corps préfectoral et des hauts fonctionnaires du ministère de l'intérieur.]

● GUADELOUPE : M. Maurice Saborin.

M. Maurice Saborin, commissaire de la République du Cantal, est nommé préfet, commissaire de la République de la Guadeloupe, en remplacement de M. Robert Miguet, nommé dans les Pyrénées-Orientales.

[Né le 3 juin 1933 à Biol (Isère), licencié en droit, diplômé de l'institut *d'études politiques de Grenoble*, M. Maurice Saborin est nommé sous-préfet en août 1968 et exerce les fonctions de directeur du cabinet du préfet de la Lozère, puis, la même année, celles de sous-préfet d'Ussel. Devenu administrateur civil de première classe, en 1971, il fait partie du cabinet de M. Jacques Chirac de 1972 à 1974, successivement au ministère chargé des relations avec le Parlement, puis au ministère de l'agriculture et au ministère de l'intérieur. Avant d'être nommé secrétaire général de la préfecture du Pas-de-Calais, il avait occupé les mêmes fonctions à la préfecture de Maine-et-Loire. Il était préfet du Cantal depuis le 28 juillet 1982.]

● PYRÉNÉES-ORIENTALES : M. Robert Miguet

M. Robert Miguet, commissaire de la République à la Guadeloupe, est nommé préfet, commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, en remplacement de M. Jean Keller, nommé dans le Vaucluse.

[Né le 30 décembre 1929 à Toulouse, ancien élève de l'ENA (1956-1958), M. Miguet a été sous-préfet de l'Inini (Guyane) en 1961, puis secrétaire général de la Guyane (1961-1963), du Territoire de Belfort (1964), sous-préfet de Lisieux (1969), de Bastia (1972), de Montbéliard (1974) et secrétaire général de la Haute-Garonne (1979). Il était préfet de la Guadeloupe depuis le 3 février 1982.]

● VAUCLUSE : M. Jean Keller

M. Jean Keller, commissaire de la République des Pyrénées-Orientales, est nommé préfet, commissaire de la République du Vaucluse, en remplacement de M. Jacques Mazel, admis, sur sa demande, au bénéfice du congé spécial, le 7 décembre dernier.

[Né en 1921 à Mayence (Allemagne), M. Jean Keller, licencié en droit, entré en 1949 dans le corps préfectoral comme chef de cabinet, mis à la disposition du ministre des travaux publics en 1956, devient en 1959 sous-préfet de Prades, puis secrétaire général de la Guadeloupe. De 1964 à 1968, il est conseiller technique auprès du ministre chargé des DOM-TOM (successivement MM. Jacquinot, Billotte et Le Theule). Nommé sous-préfet de Condom en 1969, de Vichy en 1974, d'Alès en 1979, il était préfet des Pyrénées-Orientales depuis le 7 avril 1982.]

Mesures individuelles

Le conseil des ministres du mercredi 11 janvier a adopté les mesures individuelles suivantes :

M. Fernand Grévisse, conseiller d'Etat, a été nommé président de la section des travaux publics du Conseil d'Etat.

⁂

M. Jacques Vaudiaux a été nommé recteur de l'académie de Montpellier.

[Né le 8 septembre 1934 à Nolay (Côte-d'Or), M. Vaudiaux est docteur d'Etat en sciences politiques (1966). Assistant à la faculté de droit et de sciences économiques de Lyon (1963-1965) puis à celle de Dijon (1965-1966), il devient chargé de cours dans cet établissement en 1966, poste qu'il occupe jusqu'en 1970. Il est ensuite maître-assistant de sciences politiques à l'université de Dijon jusqu'en 1978 puis chargé de conférences de sciences politiques. M. Vaudiaux, qui a été doyen de la faculté de droit et de sciences politiques de Dijon, a présidé l'université de Dijon de novembre 1978 à novembre 1983. Il a été vice-président de la conférence des présidents d'université.

M. Vaudiaux est l'auteur de trois ouvrages : *le Progressisme en France sous la IVe République*, *l'Evolution politique et juridique de la coopération franco-africaine* et *la Formation permanente, enjeu politique.*]

Le Monde

société

L'insertion sociale des illettrés

Dix mesures ont été arrêtées mercredi *11 janvier*, par le conseil des ministres pour favoriser l'insertion sociale des millions de personnes qui, en France, ne maîtrisent pas la lecture ou l'écriture (voir le communiqué du conseil des ministres, page 11). Un rapport sur ce sujet, rédigé à l'intention du *premier ministre*, *vient de souligner*, en effet, un véritable cercle vicieux : *« Les illettrés sont exclus parce qu'ils ne peuvent lire, mais aussi ils ne peuvent lire parce qu'ils sont exclus »* (*le Monde* du 12 janvier).

Comment aider les plus défavorisés à se libérer de ce handicap ? Des expériences menées à Villeneuve-d'Ascq (Nord) prouvent que l'informatique peut être un auxiliaire précieux.

Le plaisir de lire, grâce à l'ordinateur

Villeneuve-d'Ascq (Nord). – *« J'ai appris à lire à dix-huit ans »*, avoue Yamina. C'était l'année dernière. Cette stagiaire d'origine maghrébine a découvert le plaisir de « bouquiner » et pris, par la même occasion, sa revanche sur un système scolaire qui l'avait conduite sans transition d'une classe de troisième professionnelle de Roubaix à l'agence pour l'emploi. Un stage d'insertion professionnelle l'a sortie à dix-huit ans de ce mauvais rêve.

De notre envoyé spécial

Il y a d'abord eu l'attrait pour l'informatique, cette formule réputée magique en matière d'emploi. Son stage de neuf mois comportait une session intensive d'entraînement à la lecture, mêlant travail sur écran et cours théoriques. Yamina s'est donc assise un jour devant un micro-ordinateur équipé du logiciel ELMO (1) installé à l'école Jacques-Prévert de Villeneuve-d'Ascq, dans la banlieue lilloise.

Séduite par l'ambiance de ce lieu, pourtant conçu pour les enfants, elle a suivi, à son rythme, le programme qui permet d'accélérer la vitesse de lecture. Elle a découvert simultanément la pratique du micro-ordinateur et le plaisir du texte que l'on comprend. Yamina a aujourd'hui délaissé les romans-photos pour découvrir la littérature et la presse, qu'elle lit *« même en sautant des mots »*.

Le logiciel ELMO est l'un des éléments de la stratégie développée par l'Association française pour la lecture (A.F.L.). *« Dix millions de Français éprouvent des difficultés considérables à lire ; parmi eux, deux millions peuvent être considérés comme analphabètes »*, assure M. Jean Foucambert, chercheur à l'Institut national de la recherche pédagogique (I.N.R.P.) et porte-parole de l'A.F.L. Or, estime l'Association, le recours à l'écrit est *« une condition du développement de la vie démocratique »*, non parce qu'il véhiculerait des informations plus vraies, mais en raison de sa disponibilité permanente, de la liberté de choix qu'il offre aux lecteurs.

Les enseignants, bibliothécaires, chercheurs, militants syndicaux de l'A.F.L., mettent en cause la technique de la lecture répandue par les méthodes d'enseignement classiques et proposent une pédagogie nouvelle, déscolarisée et confiée au corps social tout entier. Selon eux, pour que la lecture *« cesse d'être un privilège »*, réservé essentiellement aux milieux favorisés, il faut en finir avec les *« comportements alphabétiques »* qui font de la prononciation orale le passage obligé entre l'écrit et l'idée qu'il véhicule. Lire, ce n'est pas transformer des signes écrits en sons correspondants, mais c'est directement *« faire du sens avec de l'écrit »*, souligne l'Association dans un ouvrage collectif qui est aussi son manifeste (2).

Or la traduction du signal écrit en message oral – ce que les enfants appellent *« lire tout bas »* – est une perte de temps considérable, qui décourage bien des candidats à la lecture. 70 % des Français éprouvent ce handicap et viennent grossir les rangs des *« déchiffreurs »*, faute de pouvoir être de véritables *« lecteurs »*, estime M. Foucambert. Maîtrisant mal l'instrument qui leur permettrait pourtant d'appréhender un texte quatre fois plus vite que par la parole, ils ne lisent que contraints par les nécessités de la vie.

A l'école expérimentale Jacques-Prévert de Villeneuve-d'Ascq, ces idées sont mises en pratique depuis 1979. Dès la maternelle, les enfants découvrent l'écrit, non pas dans des manuels scolaires, mais uniquement à travers des situations concrètes : gestion d'une épicerie, atelier de cuisine, affichage. La bibliothèque, qui occupe une place centrale dans cet établissement chaleureux de trois cents élèves, est ouverte à tout moment.

Pour l'A.F.L., dont l'action en faveur de la lecture passe aussi par la généralisation des bibliothèques-centres documentaires dans les écoles (3), « Jacques-Prévert » est l'un des cinquante points d'expérimentation de son logiciel ELMO en milieu scolaire. Le programme, mis au point par trois chercheurs de l'Association, entraîne à la lecture rapide les enfants dès l'âge de huit ans à travers six séries d'exercices. Tous les résultats des élèves sont enregistrés et pris automatiquement en compte dans la progression proposée individuellement. Olivier, onze ans, est plongé dans un texte sur le Moyen Age. L'ordinateur lui demande de repérer très rapidement la ligne où se trouve la réponse à une question donnée. Après cinquante-trois secondes, temps déterminé par ses performances depuis la rentrée, l'écran s'efface et affiche un avertissement amical : *« C'est trop long, il ne faut pas lire, mais survoler le texte. »*

Un autre exercice permet de visualiser des membres de phrases de plus en plus longs. *« Depuis que je suis ici, j'aime lire des albums comportant des textes »*, commente Olivier. Le système indéniablement donne soif d'écrit ; il rejette l'ânonnement et privilégie le sens des mots. Si l'élève lit « bateau », là où est écrit « navire », la machine réagit positivement. *« Ici, on ne dit jamais aux enfants : « lis-moi ça tout haut ! » mais de quoi parle ce texte ? »*, explique un instituteur. Olivier, lui, lit désormais 10 700 mots à l'heure au lieu de 8 200 en début d'année. Il dévore la Bibliothèque verte. Comme Yamina et tous les adultes qui défilent devant ELMO, il passe de la condition de *« déchiffreur »* à celle de « lecteur ».

PHILIPPE BERNARD.

(1) ELMO : entraînement à la lecture sur micro-ordinateur.

(2) *Lire, c'est vraiment simple !* O.C.D.L., 65, rue Claude-Bernard, 75005 Paris.

(3) L'Association française pour la lecture organise, les 14 et 15 janvier, à Soissons, deux journées pour les bibliothèques-centres documentaires. A.F.L. B.P. 13505 75226 Paris Cedex 05.

ÉDUCATION

« Dépolitisons la liberté d'enseignement »

nous déclare le président des parents d'élèves du privé

M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, doit faire parvenir incessamment à ses partenaires les projets de textes qui modifieront les rapports entre l'enseignement privé et l'État. Pour *« appuyer les positions qu'elle sera appelée à prendre tout au long de la période qui s'ouvre »*, la Commission permanente de l'enseignement catholique a décidé d'organiser cinq manifestations à travers la France du 22 janvier au 4 mars. Le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement chrétien, qui a toujours adopté une ligne « dure », déclare que ces manifestations *« devront rassembler dans la rue le maximum de témoins de la France de la liberté scolaire »*. M. Pierre Daniel, président de l'Union nationale des associations de parents de l'enseignement libre (UNAPEL) explique, *dans l'entretien qu'on lira ci-dessous*, que son organisation participera à ces manifestations dans un esprit d'apolitisme.

● *Des manifestations qui s'adressent à « tous les amis de la liberté » : n'est-ce pas un appel à peine déguisé à l'opposition politique ?*

– Ce n'est pas mon interprétation. La décision de lancer quelques manifestations en France a été prise par la Commission permanente de l'enseigenement catholique. L'organisation en revient aux responsables locaux et nationaux, et eux seuls y prendront la parole

Il est certain que, lorsqu'on appelle à des rassemblements pour la liberté de l'enseignement, peuvent y venir tous ceux qui soutiennent cette liberté. Mais en aucun cas nous ne laisserons se développer une récupération par les partis politiques.

● *Le président de l'APEL de Lille semble prendre moins de précautions...*

– Je ne crois pas. Car nous avons aussi décidé, comme pour chacune de nos réunions publiques, d'inviter toutes les personnalités politiques, quelles que soient leur couleur et leur sensibilité. Mais je me répéterai : aucune d'elles ne sera autorisée à prendre la parole. Nous ne voulons pas que les manifestations prévues les prochaines semaines trahissent notre ligne d'action : dépolitiser la liberté d'enseignement, c'est-à-dire la soustraire aux points de vue partisans.

● *Vous semblez durcir vos positions...*

– Qu'il y ait une certaine pression, à un moment où – je le pense et je le souhaite – de véritables négociations s'instaurent, nul ne peut en douter. Mais il n'y a pas de changement tactique de notre part. Nous considérons comme toujours valables la réponse et les propositions du comité national l'an dernier. Avant tout, nous sommes des hommes de dialogue prêts à rechercher avec le gouvernement des solutions aux problèmes d'aujourd'hui. A condition que les discussions se déroulent dans un climat franc et serein, et dans le respect de nos différences et de nos complémentarités.

● *Le syndicat C.F.T.C. de l'enseignement chrétien a jugé que le moment est venu de déclencher son « plan de riposte » au gouvernement. Pas l'UNAPEL ?*

– Nous déclenchons notre plan dans les cinq villes où les manifestations prochaines auront lieu, et uniquement dans ces villes et leur région. Ailleurs, nous continuerons d'organiser, comme nous le faisons depuis plusieurs mois, des rassemblements d'information.

● *Êtes-vous optimiste sur l'issue des négociations ?*

– Je suis réaliste. Il est nécessaire que le gouvernement comprenne que, sur des sujets aussi délicats, la négociation devra prendre un certain temps, et non se voir bâclée dans le mois qui vient. S'il n'acceptait pas de délais raisonnables, s'il ne favorisait pas un climat approprié, il prendrait la responsabilité d'ouvrir une crise grave.

● *Croyez-vous aboutir à des mesures applicables à la rentrée de septembre prochain ?*

– Il est bien difficile d'annoncer une échéance fixe, d'autant plus que nous n'avons pas encore en main les textes à discuter. Mais certains problèmes pourraient peut-être trouver une solution pour la rentrée. Le calcul du budget limitatif est de ceux-là. Toutefois, n'oublions pas qu'aussitôt touché un problème, tous les autres se soulèvent. Et parler de crédits limitatifs entraîne obligatoirement une nouvelle définition du « besoin scolaire reconnu ». C'est donc l'ensemble des problèmes qu'il faudra examiner. Nous aurons, pour notre part, la volonté de saisir la moindre chance qui pourrait subsister de construire la paix scolaire. Toutes les énergies – aussi bien celles du public que celles du privé – doivent se tourner vers les nécessaires évolutions de notre système éducatif.

Propos recueillis par
CHARLES VIAL.

EN BREF

Les prix de la Fondation pour la recherche médicale

La Fondation pour la recherche médicale a remis, mercredi 11 janvier, ses prix annuels à des chercheurs particulièrement brillants.

Le lauréat du grand prix de la Fondation (330 000 F) est le professeur Michel Jouvet (Lyon), pour ses travaux sur les mécanismes du sommeil et du rêve.

Les prix de cancérologie (333 000 F) sont partagés entre MM. Moshe Yaniv, Gérard Orth et Raymond Devoret (Paris), Jean-Louis Preud'homme (Poitiers) et Jean Feunteun (Paris). Le prix de biologie moléculaire est partagé entre M. Patrick Stragier et M. Olivier Danos ; celui d'endocrinologie entre Maryvonne Warembourg (Lille) et William Rostène (Paris) ; celui d'immunologie entre les docteurs Thomas Tursz et Dominique Charron (Paris) ; celui d'investigation clinique entre les docteurs Didier Lebrec, Bernard Lévy, Michel Aubier et Didier Dhermy ; celui de neurobiologie entre M. Jean-Yves Couraud et M. Jacques Mallet (Paris).

Les dirigeants de la Fondation ont annoncé d'autre part qu'ils avaient attribué à l'institut Curie une somme de 4 millions de francs pour l'achat d'un scanographe corps entier. En outre, un crédit de 500 000 F a été dégagé pour les recherches sur le SIDA et attribué à sept équipes de recherche.

L'enquête sur le cambriolage du Club 89

Après le cambriolage du Club 89, durant le week-end du Nouvel An (*le Monde* du 7 janvier), on précise de source policière que les locaux du club d'opposition, situés au cinquième étage du 45, avenue Montaigne, à Paris n'ont pas été les seuls à avoir reçu la visite de cambrioleurs. Les bureaux du Comité européen des fabricants de sucre ainsi que ceux d'un cabinet de conseils juridiques (Mᵉˢ Campbell, Phillipart et associés) ont aussi été « visités ». Quant au coffre du Club 89, on précise de même source que, selon les premières constatations policières faites sur place en présence de M. Michel Aurillac, président du Club, et membre du comité central du R.P.R., il n'est pas exclu qu'il ait été laissé ouvert le vendredi 30 décembre. M. Aurillac n'a pu dire aux policiers si la photocopieuse avait ou non été utilisée.

Un recteur doit protéger ses enseignants

A la suite du départ de Corse de M. Marc Tennevin, professeur qui avait été menacé de mort par le F.L.N.C., le directeur de cabinet du ministre de l'éducation nationale, a adressé une lettre au recteur d'Ajaccio, précisant l'attitude à adopter en pareilles circonstances. *« Je vous demande*, écrit-il, *en application des règles sur la protection des fonctionnaires, et à chaque fois qu'un membre du personnel de l'éducation nationale aura déposé plainte auprès du procureur compétent pour les menaces aux attaques dont il aura été l'objet à l'occasion de ses fonctions, de vous associer à cette plainte »*. Il rappelle d'autre part que le recteur est tenu *« de protéger les fonctionnaires contre ces menaces et attaques, mais que seul l'agent judiciaire du trésor peut se constituer partie civile »*.

Un directeur du personnel condamné

Le directeur du personnel des usines Citroën de Clichy (Hauts-de-Seine) et Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), M. Henry Jean, a été condamné le 11 janvier à deux mois de prison avec sursis et 5 000 francs d'amende, par le tribunal de Bobigny, pour entrave à l'exercice du droit syndical.

A l'audience, le 20 décembre, trois délégués C.G.T. avaient estimé que le directeur du personnel usait de façon arbitraire des bons de délégation accordés aux délégués dans l'exercice de leur mandat.

VOL D'UNE RELIQUE

De notre correspondant

Rome. – Cette année, la relique n'a pu être exposée à la dévotion populaire comme c'est la coutume le 1ᵉʳ janvier, et tout le village de Calcata perché sur son roc dans la région de Viterbo est en émoi. Qui s'en est emparé ? Un amateur, un collectionneur, des bandits aux fins de rançon ? La police est perplexe, comme est étrange le corps du délit : il s'agit du prépuce qui, selon la légende, aurait appartenu au Christ.

Ce morceau de peau a connu à travers les siècles bien des aventures avant de finir enchâssé dans un reliquaire de l'église de Calcata. La légende veut qu'il ait été confié par la Vierge à Marie-Madeleine, qui le plaça dans un vase contenant de l'huile. Sept siècles plus tard, un ange l'aurait donné à Charlemagne qui, à son tour, l'offrit au pape Léon III pour le Noël de l'an 800. Le saint-prépuce fut conservé pendant sept siècles dans l'église Saint-Jean-de-Latran et disparut au cours d'un des sacs de Rome. On le revit à Calcata quelques décennies plus tard.

La relique avait fait en 1861 l'objet d'une recherche érudite : un certain Piero del Frate avait voulu démontrer que le prépuce de Calcata était authentique, parce que la résurrection du Christ ne pouvait avoir concerné des parties aussi marginales de son individu.

Les curés qui se sont succédé à Calcata n'ont pas cherché à donner une trop grande publicité à ce que les fidèles nomment la *« chose »*. La disparition du saint-prépuce n'émeut d'ailleurs pas outre mesure les autorités paroissiales. Il aurait été volé en novembre dernier, et la nouvelle n'a été rendue publique qu'un mois plus tard.

Ph. P.

DÉFENSE

Afflux de femmes volontaires dans les armées

En 1983, les armées françaises ont enregistré cinq à six candidatures de femmes pour un poste de jeune volontaire du service national. C'est ce qu'a révélé, le 10 janvier, le ministère de la défense en précisant que 4 797 candidatures ont été enregistrées de la part de jeunes femmes volontaires du service national pour 850 postes budgétaires ouverts en 1983.

Au total, les armées françaises emploient environ 17 052 femmes.

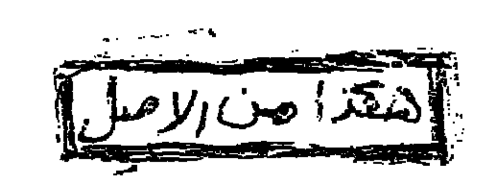
Dans l'armée de terre, le nombre des officiers féminins s'est accru entre avril 1982 et octobre 1983 de près de 13 %, alors que le nombre des officiers est demeuré constant au cours de la même période. En 1983, cinq places ont été offertes aux candidates aux concours d'entrée à Saint-Cyr et six places aux candidates à l'école militaire interarmes (sous-officiers accédant à l'épaulette). Deux jeunes femmes suivent aujourd'hui les cours de l'école de Saint-Cyr.

Dans la marine, les effectifs féminins se sont accrus de 16 % au cours de la même période, tandis que les effectifs globaux sont demeurés stables. Quatre officiers féminins ont embarqué sur le navire-école *Jeanne d'Arc* et cinq officiers mariniers supérieurs féminins (l'équivalent des sous-officiers dans l'armée de terre) ont embarqué sur des bâtiments de la marine, dont deux sur le porte-avions *Clemenceau*.

Dans l'armée de l'air, quatre élèves-pilotes du transport aérien militaire ont été sélectionnées. A l'issue de leur formation, elles pourront piloter des avions à hélices Transall, des biréacteurs de liaison Mystère-20 et des hélicoptères.

Enfin, souligne le ministère, cent soixante jeunes femmes suivent un stage à l'école préparatoire et de perfectionnement de la gendarmerie nationale à Montluçon.

● *M. Charles Hernu à Berlin.* – Le ministre français de la défense se rend jeudi 12 et vendredi 13 janvier en visite d'inspection de la garnison française de Berlin, qui compte environ deux mille sept cents hommes, dont mille six cents appelés. C'est la première visite d'un ministre de la défense depuis l'institution de la Vᵉ République en 1958. M. Hernu a prévu de se rendre devant le mur de Berlin.



JUSTICE

AU TRIBUNAL DE PARIS

Carmen, « Monsieur Claude » et les hôtesses

Qui dit vrai ? Carmen Vallet, soixante-neuf ans, qui répondait, devant la quatorzième chambre correctionnelle de Paris, de proxénétisme hôtelier, ou son ex-mari, Henri Botey – dit « Monsier Éric » – actuellement en prison pour fraude fiscale ? Celle qu'on appelait, très probablement à juste titre, « la belle *Carmen* », *du temps où elle régnait* avec lui sur six bars de Pigalle, lorsqu'elle joue les femmes accablées : – « *Je suis ruinée par le fisc, menacée de mort... Il y a plus de quatre ans que je n'ai pas mis les pieds à Pigalle...* » ? Ou ce détenu *rancunier* qui s'est donné la peine d'écrire au tribunal pour dénoncer la prévenue – « *Elle n'est pas malade, ni ruinée, elle a un compte en Suisse et des affaires qui tournent...* » ?

La vraie question n'est pas là. Ce que veut savoir le président, M. Jean Chardon, c'est si les « hôtesses » des bars contrôlés par Carmen n'étaient que des « filles au bouchon », c'est-à-dire de ces entraîneuses *touchant* ristourne sur chaque bouteille de champagne consommée grâce à leur savoir faire, ou des prostituées qui, une fois bu le vin pétillant, emmenaient leurs galants compagnons *dans un hôtel voisin.*

Pour un peu, Carmen s'indignerait. Mais elle choisit de répondre d'une voix terriblement lasse : « *Il n'y a jamais eu de prostitution dans les bars quand je m'en occupais. Je ne tolérais pas même qu'un baiser s'échange !* » Elle admet tout de même que, évidemment, ses hôtesses – délicate appellation – « *avaient des occasions de rencontres multiples avec des hommes* », mais, en tout cas, que « *ce qui pouvait se passer après* » ne la regardait plus.

Les trois « gérantes », qui ne sont en fait que des prête-noms, les deux barmaids et Claude Sultan, dit « Monsieur *Claude* », *chauffeur* de taxi et homme à tout faire de Carmen, qui comparaissaient à ses côtés, diront comme elle tout ignorer de l'envers du décor : qu'on ait bu du champagne, beaucoup de champagne, c'est indéniable. Pour le reste...

Sévère, le procureur, M. François Romanetti, demandera deux ans d'emprisonnement et 500 000 francs d'amende pour Carmen Vallet, un an de la même peine pour Claude Sultan et des peines de prison avec sursis pour le reste de la bande. Jugement le 30 janvier.

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

Machines à sous : Des inculpations

Quelque quatre-vingt-dix personnes, dont quatre-vingts cafetiers, de six départements du sud de la France ont été inculpées, mercredi 11 janvier, d'« *escroquerie et installation de jeux de hasard* », par M. Christian Lernould, juge d'instruction à Nîmes (Gard), au terme d'une enquête qui a duré trois ans. L'affaire avait commencé à Pont-Saint-Esprit (Gard), en 1980, *lorqu'un client, mécontent de se voir* refuser le paiement d'un jackpot de 9 999 F par un cafetier, avait porté plainte.

Le réseau avait des ramifications dans le *Gard, l'Aude, l'Hérault,* l'Ariège, la Haute-Garonne et les Pyrénées-Atlantiques.

Un médecin condamné pour un refus de soins

Le tribunal de Besançon (Doubs) a condamné, *le* 11 janvier, le docteur Pierre Collon, soixante ans, oto-rhino-laryngologiste, à dix mois de prison avec sursis. Le 23 avril 1982, le docteur Collon, ne s'estimant pas en état de le soigner, avait adressé à un médecin généraliste voisin, un jeune homme atteint d'une crise d'asthme. Malgré l'intervention rapide *de ce dernier, le malade était* mort pendant son transfert à l'hôpital.

RENTRÉE JUDICIAIRE AU TRIBUNAL DE PARIS

« *En matière pénale, aucune conclusion n'est sûre : ce qui permet à certains de tenir des discours péremptoires, le plus répandu affirmant que le laxisme des juges est responsable de l'accroissement des infractions. S'il suffisait de condamner tous les criminels et tous les délinquants au maximum des peines encourues, qu'ils subiraient intégralement, pour tarir les crimes et les délits, d'une part nous le saurions et, d'autre part, le sachant, nous le ferions.* »

Ces propos ont été tenus par M. Robert Bouchery, procureur de la République, mercredi 11 janvier, à l'audience solennelle de rentrée du tribunal de grande instance de Paris.

Avant lui, M. Pierre Draï, président du tribunal, avait indiqué que, par rapport à 1982, le nombre des instances judiciaires en cours d'instruction ou de jugement « *ne présente qu'une tendance inflationniste modérée, et, mieux, la durée de ces instances tend à se réduire* ». Il a aussi annoncé que la commission d'indemnisation des victimes d'infractions pénales, instituée par la loi du 8 juillet 1983, serait installée le 20 janvier.

● *Quatre ans de prison dont trois mois ferme pour un instituteur-cambrioleur.* – Le tribunal de Beauvais (Oise) a condamné, mercredi 11 janvier, M. Daniel Dedreux, trente-cinq ans, ancien instituteur à Flavacourt (Oise), à quatre ans de prison, dont trois mois ferme. En proie à des difficultés financières, M. Dedreux cambriolait nuitamment des résidences secondaires (*le Monde* daté 8-9 janvier). Son complice, Michel Gauthiez, trente et un ans, a été condamné à dix-huit mois de prison ferme.

ARCHITECTURE

Les syndicats d'architectes et le conseil de l'ordre sont hostiles au projet de loi préparé par M. Quilès

Une fois de plus, les architectes sont inquiets. Dans une motion adressée le 9 janvier au président de la République et signée *notamment* par l'ordre des architectes, l'Union nationale des syndicats français (U.N.S.F.A.) et plusieurs personnalités individuelles de diverses tendances, ils expriment leur opposition au texte du projet de loi sur la maîtrise d'ouvrage publique proposé par M. Paul Quilès, ministre de l'urbanisme et du logement.

Soumis à une concertation jugée trop brève et superficielle (les représentants de la profession étaient invités par lettre du ministère du 12 décembre à se prononcer avant le 28 du même mois), les architectes soulignent que ce document ne tient pas compte des conclusions du rapport Millier, *remis* en décembre 1982 et approuvé par le premier ministre.

Ils estiment que son vote et son application entraîneraient « *de manière irrémédiable, la disparition de la dimension culturelle et sociale attachée à une création architecturale indépendante des mécanismes du profit* ». Dans la lettre à M. Mitterrand, on peut lire : « *Les tragédies des Minguettes et de La Courneuve trouvent leur terreau dans les erreurs de l'urbanisme des années 60 qui privilégiait les systèmes de modèles, les choix d'entreprises au détriment de l'architecture.* »

Or le texte préparé par le ministère prévoit – pour la première fois – que les représentants des entreprises seront associés à la mise au point des projets, en amont, et participeront à la définition du « *contenu détaillé des éléments de mission de maîtrise d'œuvre* ». Dans ces conditions, on se demande au conseil de l'ordre comment pourraient se dérouler la mise en compétition par appel d'offres des entreprises, si ces dernières sont déjà *présentes* dans le processus.

Estimant que « *les rédacteurs de ce texte, sont des apprentis sorciers* » et dénonçant la pression exercée par les professionnels du bâtiment, M. Jacques Vissière, président du conseil national de l'ordre, a vivement critiqué, le 11 janvier, au cours d'une conférence de presse, une « *politique de l'architecture qui commence par exclure l'architecte* ».

Tandis que la réforme d'ensemble de la loi sur l'architecture, en chantier depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir, est en panne depuis plusieurs mois, c'est un texte limité aux conditions de mise en compétition et de *rémunération* pour les *marchés* publics qui est proposé par M. Quilès. Or le calendrier est serré : une nouvelle réglementation est nécessaire avant le 3 mars prochain, la loi de décentralisation ayant prévu l'abrogation des décrets de *1973 qui régissaient* l'ingénierie.

M. Ch.

M. SAINT-GEOURS SUCCÈDE A M. LECLERC COMME DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'OPÉRA DE PARIS

M. Jean-Philippe Saint-Geours, administrateur civil, qui a récemment dirigé la msision d'étude et de préfiguration de l'exposition universelle de 1989, projet aujourd'hui *abandonné*, est *nommé* directeur général du Théâtre national de l'Opéra de Paris, dont l'*administrateur* général est M. Massimo Bongianckino. M. Saint-Geours succède à M. Jean-Pierre Leclerc, maître des requêtes, qui occupait cette fonction en 1978 et qui vient de réintégrer le Conseil d'État. Rappelons d'autre part que le président du conseil d'administration de l'Opéra de Paris est depuis le mois de septembre M. André Larquié, qui a succédé à M. Paul Puaux (*le Monde* du 2 septembre).

LES JEUX ÉLECTRONIQUES DÉTRAQUENT-ILS LES AVIONS ?

Une enquête a été ouverte par l'administration britannique de l'aviation civile (C.A.A.) *après un incident de navigation* enregistré il y a quelque temps : un avion gros-porteur en vol au-dessus de l'Atlantique a dévié de sa route de plus de 100 kilomètres, et cet écart aurait pu être causé par l'usage d'un appareil *électronique* – magnétophone ou jeu vidéo – par un passager, à l'insu de l'équipage.

Selon le *Times*, qui rapporte l'incident, la C.A.A. affirme que les études conduites jusqu'ici n'ont pas permis de mettre en évidence un risque particulier lié à l'utilisation par les passagers de matériel électronique, notamment une interférence quelconque avec *les systèmes de* guidage et de gestion du vol. L'administration a été saisie, dans les deux dernières années, de trois cas où une telle interférence *aurait pu être à l'origine* d'incidents de navigation, mais il a été établi à chaque fois que le brouillage n'a pas pu entraîner de déviation des appareils.

La C.A.A. estime que les perturbations *radioélectriques* venues de l'extérieur (émetteurs radios, C.B., radiotéléphones, etc.) présentent des dangers plus réels (« le Monde des *sciences* » *du 9 novembre* 1983). Elle n'en a pas moins conseillé, il y a deux ans, d'interdire aux passagers l'usage d'appareils électroniques *personnels en vol ou, tout au* moins, de faire asseoir ceux qui désirent s'en servir à l'arrière de la cabine, le plus loin possible du poste de pilotage.

SPORTS

TENNIS

AU TOURNOI DES MAITRES A NEW-YORK

Tomas Smid l'anti-star élimine Noah

Le Tchécoslovaque Tomas Smid, qui a battu, mercredi 11 janvier, le Français Yannick Noah (6-4, 6-4), affrontera, vendredi 13, l'Américain Jimmy Connors en quart de finale du Tournoi des maîtres. L'Equatorien Andrès Gomez, qui a éliminé l'Américain Eliott Teltscher (7-6, 6-2), rencontrera le Tchécoslovaque Ivan Lendl.

Jeudi 12, les premiers quarts de finale devaient mettre aux prises d'une part le Suédois Mats Wilander et l'Espagnol José Higueras, d'autre part les Américains John McEnroe et Johan Kriek.

De notre envoyé spécial

New-York. — Noah le regard brillant de larmes. Il venait de manquer sa rentrée sur la scène de la compétition officielle. Ecarté des courts par une tendinite au genou après avoir été suspendu quarante-deux jours, le champion de Roland-Garros n'avait pas disputé un tournoi depuis la mi-octobre. Six semaines d'entraînement sous la férule de Patrice Hagelauer et des exhibitions n'ont pas été suffisantes pour que le cinquième joueur mondial tienne tête au dix-septième, en dépit des encouragements de quelque treize mille spectateurs du Madison Square Garden, acquis à sa cause.

Agé de vingt-sept ans, le Tchécoslovaque, engagé dans le circuit professionnel depuis six ans, était précisément le genre d'adversaire duquel le Français avait tout à redouter pour un tel match. Stakhanoviste des courts, Smid, qui a disputé trente et un tournois en 1983 avec pour objectif avoué d'amasser le plus de dollars possibles n'a pas son pareil pour exploiter systématiquement les faiblesses de ses rivaux. Mercredi soir, quelques échanges lui suffirent pour comprendre que Noah avait tendance à se replacer de plus en plus difficilement au cours d'un échange prolongé. Cela soulignait les lacunes du Français sur son revers.

Dans la première manche, Smid prit, d'entrée de jeu, le service de Noah, qui égalisa ensuite 3-3 pour perdre, derechef, son engagement en commettant deux doubles fautes. Au dixième jeu, le Français eut encore une balle d'égalisation à 5-5, que le Tchécoslovaque effaça en poussant encore Noah à la faute pour enlever le set avec deux passing-shots. La domination de Smid fut encore plus nette au cours de la seconde manche. Grâce à un pourcentage nettement plus important de premières balles au service, il gagna trois fois son engagement blanc, fit le break au neuvième jeu, et, en dépit d'une certaine fébrilité au jeu suivant, il s'adjugea la partie sur un smash fracassant.

Possédant un tennis solide et une mentalité de mercenaire, Smid a senti la victoire comme les requins reniflent le sang. La nouvelle raquette à tamis agrandi et la confiance qu'il affichait après sa victoire, dimanche dernier à Londres, dans le tournoi W.C.T. de double avec son compatriote Slozil, ont largement contribué à ce premier succès du Tchécoslovaque sur le Français en sept matches depuis 1979. « *Je ne suis pas une star, je m'efforce de jouer le mieux possible* », a-t-il commenté après la partie.

Le propre d'un champion est de *ne pas se faire d'illusions* sur son niveau. A court de compétitions et d'entraînement, Noah s'en faisait pourtant suffisamment pour éprouver plus qu'une blessure d'amour-propre. L'Américain Arias, qui relevait, lui, d'une mononucléose, avait été éliminé, la veille, par l'ex-Sud-Africain Kriek, en acceptant ce résultat avec décontraction. Le talent laissé en jachère seulement quelques semaines ne donne plus les fruits de la victoire.

Pour savoir si Noah *reprendra* rapidement le dessus, il faudra suivre ses prochaines prestations à Philadelphie, à Memphis et La Quenta (Californie) avant le premier rendez-vous de la Coupe Davis en Inde. En chemin, Noah retrouvera peut-être son tennis et son sourire.

ALAIN GIRAUDO.

● *Deuxième défaite pour Limoges en Coupe d'Europe de basket-ball.* — Les Limougeauds ont compromis leurs chances de participer à la finale de la Coupe d'Europe des clubs champions en s'inclinant, pour la deuxième fois, dans leur salle, mercredi 11 janvier, face à Barcelone (98 à 80). En Coupe Korac, seul Le Mans a réussi à s'imposer en Italie, à Caserte (87 à 86). Antibes, Orthez et Tours ont été battus respectivement à Ramat-Gan (95 à 83), Salonique (83 à 76) et Trieste (73 à 60). A l'occasion de ce dernier match, Jacques Cachemire, qui cumule les fonctions de manager, de capitaine et de joueur de l'équipe de Tours, a été arrêté puis relâché par la police italienne pour avoir violemment frappé au visage son assistant-manager, l'Américain Michael Sharp, qui avait dû être transporté à l'hôpital. Cachemire, qui n'a pas voulu expliquer son geste, a été suspendu de ses fonctions jusqu'à la prochaine réunion du conseil d'administration du club.

● *Abandon de Jean-Christophe Simond aux championnats d'Europe de patinage artistique.* — S'estimant trop affaibli par un refroidissement, Jean-Christophe Simond a préféré abandonner à l'issue du programme court. Il occupait, alors, la deuxième place du classement général, derrière le Soviétique Alexandre Fadeev, après avoir terminé en tête les figures imposées.

Le couple soviétique Elena Valova-Oleg Vasiliev a obtenu, mercredi 11 janvier, à Budapest, son premier titre européen devant deux couples est-allemands, Sabine Baess-Tassilo Thierbach et Birgit Lorenz-Knut Schubert. Les Français Sylvie Vaquero et Didier Manaud ont pris la onzième place.

● *L'équipe de France de rugby pour l'ouverture du Tournoi des cinq nations.* — Pour rencontrer l'Irlande, samedi 21 janvier, au Parc des princes, les sélectionneurs français ont retenu l'équipe suivante : Blanco ; Lagisquet, Sella, Codorniou, Estève ; Lescarboura, Gallion, Rodriguez, Joinel, Rives (cap.) ; Condom, Lorieux ; Garuet, Dintrans, Cremaschi.

● *Bon comportement de Cannes et d'Asnières en Coupe d'Europe de volley-ball.* — Cannes, battu à Vienne 3 sets à 2 en Coupe des champions, et Asnières, vainqueur de Budapest 3 sets à 1, en Coupe des vainqueurs de Coupe, ont préservé leurs chances de qualification pour les poules finales.

LE CARNET DU Monde

Naissances

— Barbel CINTIUS, Dominique CHAUMONT et Florian ont la joie d'annoncer la naissance de

Cédric.

Singapour, le 16 décembre 1983.

Décès

— Mme Pierre Abraham,
M. et Mme Gilbert Abraham-Frois
et leurs enfants,
M. et Mme Max Padol
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Abraham
et leur fils,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Pierre ABRAHAM,
président d'honneur
du Consistoire israélite
de Bayonne-Biarritz,
président d'honneur de l'Appel unifié juif de France, *section Côte basque*,
ancien prisonnier de guerre.

Les obsèques ont eu lieu le lundi 9 janvier 1984, au cimetière israélite de Bayonne, dans la plus stricte intimité.

— Mme Jean-Claude Arnaud
et son fils Mathieu,
M. Jean Arnaud
et ses enfants,
M. et Mme François Geffroy
et leurs enfants,
Les familles Arnaud, Depolla, Geffroy, Génin, Madec, Vieillescazes,
Et tous ses amis,
ont le regret de faire part du *décès* de

Jean-Claude ARNAUD,
conseiller culturel
près l'ambassade de France au Niger,
chevalier
du Mérite national mauritanien,

survenu à l'hôpital des forces armées du Val-de-Grâce, à Paris, le 7 janvier 1984.

Le service religieux sera célébré à la chapelle du Val-de-Grâce, le vendredi 13 janvier, à 10 h 30, et l'inhumation aura lieu au cimetière de Monchy-Humières (60113), à 14 h 30.

17, rue Boissière,
75016 paris.
9, impasse Dignac,
33260 Lateste.

— M. et Mme Jean Huc,
leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Pierre COUPIAC,
née Hélène Tessonneau,

survenu le 6 janvier 1984.

La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Au-delà de ses activités scientifiques,

Alfred KASTLER

avait toujours été sensible au sort des pays en voie de développement. Il avait joué un rôle essentiel dans la fondation d'Action internationale contre la faim (A.I.C.F.) dont il avait accepté la présidence depuis l'origine en 1979.

L'A.I.C.F. regrette la disparition de son président et s'associe au chagrin de Mme Alfred Kastler.

Action internationale contre la faim,
156, rue de Rivoli, 75001 Paris.

— M. Giuseppe Galasso, président de la Société européenne de culture,
Mme Michèle Campagnolo-Bouvier, *secrétaire internationale*,
Les membres du bureau
Et les membres du conseil exécutif,
ont la grande tristesse de faire part du décès de leur vice-président,

Alfred KASTLER,
prix Nobel de physique,

San-Marco 2516,
30124 Venise (Italie).

— M. Maurice Schumann, président du Centre français de la Société européenne de culture,
Et les membres du bureau,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de leur ancien président,

Alfred KASTLER,
prix Nobel de physique,

15, rue Gustave-Courbet,
75116 Paris.

— Françoise Dieterlen,
Catherine et Jean-Pierre,
Florence et David Mitchell,
Olivia et Juliette,
Jeanne Eparvier,
Françine Bessard,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme veuve
Jacques-André LIÈVRE,
leur mère, grand-mère et amie,
survenu le 8 janvier 1984.

Le service religieux a eu lieu à Marcigny (Saône-et-Loire), le 11 janvier 1984, dans l'intimité.

6, rue de Bellechasse,
75007 Paris.
7 Cedar Heights Richmond,
Surrey (Grande-Bretagne).

— M. et Mme Olivier Michon,
M. et Mme Bruno de Pailleret,
M. et Mme Michel Lallemand,
ses enfants,
Pascale et Frédéric, Béatrice et Gérard, Louis-Marie, Antoine, Constant, Sophie, Nicolas, Blandine, Dominique, Denis, Benoît et Christelle,
ses petits-enfants,
Nora,
son arrière-petite-fille,
Mme Pierre Ricard,
Me Pierre Durant des Aulnois,
Mme Georges Michon,
Mme François Michon
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis-Marie MICHON,
née Antoinette Durant des Aulnois,

le 10 janvier 1984.

Les obsèques seront célébrées le samedi 14 janvier, à 8 h 30, en l'église Saint-François-Xavier, à Paris-7e.

L'inhumation aura lieu le même jour, à 14 heures, à Courteilles (Eure).

— Le docteur Roger Ricard,
Ses enfants et *petits-enfants*,
Et toute la famille,
font part du décès de

Mme Annette RICARD,

survenu le 10 janvier 1984.

Les obsèques auront lieu le mardi 17 janvier 1984, à 13 h 45, en l'église Saint-Augustin, à Paris.

19, *rue Treilhard*,
75008 Paris.

— Cambrai, Beauvais.

Mme Brigitte Soyez,
Le docteur
et Mme Luc Lanthiez-Soyez,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et toute la famille,
font part du décès de

M. René SOYEZ,
adjoint honoraire au maire de Cambrai,
président honoraire
du conseil régional de Lille
de l'ordre des experts comptables
et comptables agréés,

survenu, à Beauvais, le 10 janvier 1984.

La cérémonie religieuse sera célébrée *le samedi 14 janvier 1984, en* la cathédrale de Cambrai, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

170, galerie de l'Arlequin,
Logement 8204,
38000 Grenoble.
10, rue de la Préfecture,
60000 Beauvais.

Remerciements

— Le docteur Bernard Herissay,
son époux,
Sylvaine et Fabrice Herissay,
ses enfants,
Lionel Assouad, son frère,
Les familles de Laage de Meux, Herissay, Assouad, Froustey et Rostand,
profondément émus des nombreuses marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès subit de

Mme Bernard HERISSAY,
née Christiane Assouad,

remercient vivement toutes les personnes qui ont pris part à leur douloureuse épreuve.

« Longpré »,
1, rue du Chemin-Vert,
95330 Domont.

Anniversaires

— Depuis un an, nous avons la douleur d'être privés de

Max MELMAN.

En sa mémoire, mille arbres ont été plantés par l'entremise du K.K.L., à Shaar-Agay, près de Jérusalem.

Sa femme et sa famille, ses amis, ceux du Mapam, se réuniront le dimanche *15 janvier 1984, à 11 heures*, au cimetière parisien de Bagneux, porte principale.

Messes anniversaires

— Une messe sera *célébrée* le samedi 14 janvier 1984, à 10 h 45, en l'église du Saint-Esprit, 186, avenue Daumesnil, à Paris-12e, à l'attention de

M. François COURTHIEU,
ancien directeur général
de la Société juridique et fiscale
de France,

décédé le 14 janvier 1983.

Communications diverses

— M. Louis Leprince-Ringuet, de l'Académie française, a remis mercredi soir à M. Michel Albert, président des A.G.F., le prix Trente Jours d'Europe pour son livre *Un pari pour l'Europe*, publié par les Editions du Seuil.

Le Monde

LIVRES

Sagesse et passions de Jacques Chardonne

JACQUES CHARDONNE naquit à Barbezieux, le 2 janvier 1884. Charentais par son père, négociant en cognac — Américain par sa mère, — de la célèbre famille des porcelainiers de Limoges, les Haviland. De ces sangs mêlés découlent sans doute ses contradictions internes, de cette même origine — des bourgeois artisans et commerçants — naît l'unité de son œuvre, distillée, polie, complice de la durée.

A vingt ans, il écrit — et oublie — *Catherine*, un roman très différent de ce qui plaît en 1904. Il ne le publiera que soixante ans plus tard. *L'Epithalame* paraît en 1921. Chardonne a trente-sept ans, et les plus grands critiques, de Léon Daudet à Léon Blum, applaudissent une œuvre « neuve », sujet et composition. L'amour, ce n'est plus la passion pour un être magnifié, extérieur au couple ; c'est le sentiment qui unit ce couple, se transforme avec les années au prix de sacrifices de part et d'autre, pour devenir, finalement, « *beaucoup plus que l'amour* ».

Sur les variations de la météorologie conjugale, Chardonne, qui s'est marié deux fois, écrira sept romans, dont *Eva, Claire* et *les Destinées sentimentales*, jusqu'au jour où, las d'être baptisé « romancier du couple », il constatera : « *J'en ai par-dessus la tête.* »

La guerre a passé. Sous son vrai nom de Jacques Boutelleau, Chardonne, coéditeur à l'enseigne de Stock-Delamain-Boutelleau, a eu, avec les occupants, des relations qui lui valent d'être arrêté en 1945, et vite relâché sur un non-lieu. Mais l'aventure a laissé des traces.

A l'écart des modes, il a lancé et lancera de temps à autre des livres inclassables — concentrés de romans, poussières d'essais, souvenirs, portraits — qu'il nomme « mélanges ». Appartiennent ainsi à la veine du célèbre *Bonheur de Barbezieux* : *Attachements, Matinales, Demi-Jour, le Ciel dans la fenêtre.* La liberté du ton y est totale, comme dans ses ultimes *Propos comme ça*, sortes de télégrammes où le raccourci de la pensée sert sa plénitude.

Une sagesse bien tempérée s'en dégage. Des doutes certains quant à l'avenir de l'humanité sont compensés par un regard d'une intense curiosité posé sur les hommes, et sur les femmes encore plus. *Comprendre* résume l'effort d'une vie et d'une œuvre dont le fin mot est qu'il faut se méfier de tout et d'abord de nous-mêmes, toutes nos pensées étant d'origine viscérale, tous nos sentiments étant viciés par notre égoïsme.

Jacques Chardonne, dont Ginette Guitard-Auviste vient de publier la biographie, est mort le 30 mai 1968, en même temps qu'une certaine société dont il avait été le chantre, souvent le critique, le poète, toujours, dans une prose insurpassable.

«Un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi»

« *SAVEZ-VOUS en quelle circonstance Jacques Boutelleau est devenu Chardonne ? Il tenait à séparer ses deux activités : l'éditeur et l'auteur qui publierait bientôt. Il vivait à Chardonne-sur-Vevey, en pays de Vaud, où il soignait des poumons malades. Il avait trente et un ans. Il achevait* l'Epithalame... « *Pourquoi ne pas prendre le nom de ce si beau village ?* » *dis-je. Cela lui plut.* « *J'ai rapporté ce village en France, raconta-t-il plus tard. Ce fut ma seule conquête.* »

« *Cela vous intéresse ? Eh bien, Chardonne est de la même trempe. Lui aussi déteste le bâclage. Il est pour le respect de la belle ouvrage qui crée, au-dessus des différences de classe, une vraie aristocratie, la seule qui compte.* »

Nous nous trouvions à Beauvallon, et Paul Géraldy parlait. Mon métier de journaliste avait permis la rencontre. Comment en étions-nous arrivés à Chardonne ? A l'époque je ne le lisais pas. C'était la fin des années 50. J'étais encore au temps où « *on inclinait à l'espoir* », comme l'écrivait Henri Calet. « *On tendait le poing fermé à l'avenir. Il ne faut jamais montrer le poing à l'avenir.* » Il prend ce geste pour une menace. Il se venge. Bref, Chardonne ne m'attirait pas. Ses deux voyages en Allemagne durant la guerre, ses propos insensés sur le national-socialisme me fermaient ses pages. Il en est qui tardent à détacher la très mauvaise part de l'œuvre d'un écrivain (l'œuvre engagée) des autres ouvrages. J'étais de ceux-là.

Géraldy ne tarissait pas. J'avais devant moi l'auteur de *Toi et Moi*, mais encore le préfacier de *Travaux* de Georges Navel, « *ouvrier des villes et des champs, poète français : l'habileté dans le métier confère à l'homme une façon de seigneurie.* »

De retour à Nice, où j'habitais, j'achetai *Vivre à Madère*. Depuis, et jusqu'à *Ce que je voulais vous dire aujourd'hui*, Chardonne ne m'a plus quitté. Après Léon Blum, et avec quelques autres, François Mitterrand partage cette admiration et cette fidélité.

Ginette Guitard-Auviste ressortit à cette société où règne un individualiste, un homme qui a toujours chanté « *dans son arbre généalogique* » (Jean Cocteau) sans forcer la voix, « *la fleur d'un art et même d'une civilisation* » (Alexandre Vialatte), non un penseur mais « *un pensant qui incite à penser* », selon l'expression de Jean Paulhan, alors que Jean Rostand ajoute : « *Cette prose de diamant est l'honneur de la langue française.* »

La biographie qu'a écrite Ginette Guitard-Auviste, *Jacques Chardonne ou l'Incandescence sous le givre*, est un monument, et que l'on oublie, de grâce, l'usure du mot. Tout y est : « *La Charente, le cognac, la qualité des grands négociants, la misère des institutions modernes, les amis d'hier et d'aujourd'hui, les intermittences du couple, les mystères de l'âme* », selon l'énumération de Stéphen Hecquet.

Cependant, zèle, minutie, estime, affection n'empêchent ni souffle ni loyauté. Si Ginette Guitard-Auviste « *fait le compte des merveilles* », elle n'escamote pas les égarements. Vie et passion coulent dans chaque page : Chardonne « *bouillonnant d'idées, foisonnant, mobile, paradoxal, injuste (mais toujours prêt au repentir) ; drôle, gentil et féroce, attentif au prochain, atroce s'il démérite à ses yeux* », Chardonne dans sa quête inlassable qui est « *d'essayer de concilier les exigences impossibles du cœur et la réalité quotidienne* ». Chardonne, « *cet homme qui jouait au sage, à l'averti, au blasé, et qui n'est jamais parvenu à un équilibre* » : Marcel Arland le constatait.

« *Se borner à ce que l'on a bien vu et vraiment éprouvé, disait Chardonne, cela demande une modestie presque surhumaine. En réalité, on n'ose pas comprendre que ce qui nous touche de près est la seule matière d'art.* » Alors pourquoi s'être mêlé de politique, ce redoutable danger pour les écrivains « *contraints d'écrire trop vite, selon les mots de Chardonne encore, sur des sujets qu'ils ne connaissent mal et qui, pris en main, s'avancent en aveugles dans une impasse* » ? Ginette Guitard-Auviste ne s'épargne aucune question, voire les plus pénibles. Elle redoute trop « *ces coups d'encensoir qui finissent par assommer ceux à qui ils sont destinés* ». Résultat : elle réussit à faire mentir Francis Scott Fitzgerald : « *On ne peut écrire une bonne biographie d'un bon romancier. Il est trop de monde à la fois.* »

Devant nous s'écoule plus d'un siècle, depuis les origines anglo-saxonnes d'une mère altière, lointaine (les Haviland de Limoges), et depuis le souvenir d'un père tendre, effacé, fervent de littérature. On observe Chardonne écolier, n'offrant aucune prise à l'enseignement (« *Il a toujours ignoré les sciences*, précise Ginette Guitard-Auviste. *Les noms propres se mélangeaient dans sa tête, et il était incapable de retenir deux vers. Les principes de grammaire semblaient avoir glissé sur lui comme de l'eau sur de l'huile. Son extravagance orthographique touchait au délire* »), et on le voit, tel que l'indique Roger Nimier, « *haïr Clemenceau, ne cessant de dénoncer les bellicistes (de Delcassé à Péguy) qu'il prétend les auteurs de tous nos maux ; et ceux qu'il nomme les falsificateurs de l'histoire* ». Ainsi le suit-on dans son estime pour Jean Jaurès, dont il fut l'ami, et Joseph Caillaux, lequel voulait la paix, souhaita obstinément en saisir l'opportunité à la mort de François-Joseph, en 1916, et fut accusé de trahison.

LOUIS NUCERA.

(Lire la suite page 16.)



★ Dessin de BERENICE CLEEVE.

L'impatience de Roger Nimier

ROGER NIMIER était l'ami, et l'élève (indocile), de Jacques Chardonne. Ils s'écrivirent très souvent. Les Cahiers Roger Nimier *nous font connaître quelques-unes de leurs lettres, dont un choix paraîtra chez Gallimard (1). En mars 1953, l'auteur des* Enfants tristes *déclarait à Chardonne : « A vrai dire, vous êtes un mélange de jeunesse et d'expérience, qui est bien rare. Je suis un mélange d'inexpérience et de vieillerie, qui est bien inutile. » Nimier se montrait immodeste en se dénigrant à ce point. Mais tout son charme se résume dans cette manière — impatiente et souveraine — de se moquer de soi-même, et de ses désespoirs. La littérature allait vite avec lui, soucieuse de rejoindre, sans tarder, les vérités profondes qui nous guettent sous le déguisement des années.*

Ce même numéro des Cahiers *rassemble des textes de Nimier sur divers écrivains, notamment Jacques Prévert et Roger Vailland. Injuste avec le poète, Nimier apparaît plus clairvoyant à l'égard du romancier. Il loue Roger Vailland d'avoir un style si ferme dans une époque si molle et le désigne ainsi comme une sorte de cousin. Mais, dans ce texte, le lecteur retient surtout cette boutade : « Il y eut sans doute une époque où tout le monde savait écrire et où l'on manquait de sujets : par exemple le dix-huitième siècle. On fit précisément la Révolution française pour trouver des sujets... »*

A la fin du volume, on découvre quelques pages des Enfants tristes *qui furent « abandonnées ». « Il faut, écrivait Nimier, que Dieu nous donne notre part d'impossible et vite, car nous ne savons pas attendre. » Si les gens voulaient bien ne pas se mentir, lesquels ne ressentiraient, jusqu'au terme de leur vie, la flamme de cette impatience ?*

F. B.

★ CAHIERS ROGER NIMIER N° 4. Hiver 1983, printemps 1984. (6, rue de Varenne, 75007 Paris). Diffusion Dyptique, 60 F.

(1) Voir les deux lettres que nous publions page 17.

Quelques heures à Barbezieux

LES Barbeziliens se souviennent-ils de Chardonne ? Une nuit de décembre, sous une pluie battante, j'ai pris le train pour Angoulême. Un taxi, le lendemain, m'a déposé à 30 kilomètres de là, devant l'hôtel restaurant de la Boule d'or, boulevard Gambetta, près de l'ancien palais de justice, en face de la caisse d'épargne, à deux pas de l'église, du temple protestant et du lycée.

J'étais au cœur de Barbezieux, la capitale de la Petite Champagne, que Chardonne rendit immortelle, en 1938, avec une seule phrase, douce et amère, qui le peint aussi, entièrement : « *En vérité, il y a quarante ans, dans une petite ville de Charente, tout le monde était heureux autant qu'il est possible sur terre ; on ne souffrait que de maux éternels.* » Il suffit de reprendre *le Bonheur de Barbezieux* et d'ouvrir l'œil. La ville, sur sa butte, a oublié les catastrophes anciennes qui lui donnèrent son apparence d'aujourd'hui : peste, Fronde, incendie, phylloxéra. Depuis Chardonne, le décor n'a plus bougé, avec le château reconstruit pour Marguerite de La Rochefoucauld, les rues du centre, bordées d'hôtels particuliers et de maisons bourgeoises, avec les toits couverts en tuile creuse et plate, ou en ardoise, les cours, les jardins, leurs arbres et leurs oiseaux.

Barbezieux semble dormir. Le gendre d'Henri Fauconnier, François Fontaine — dont le père était médecin ici et tenait avec brio la chronique littéraire de la *Revue barbezilienne* — a donné la clé du déclin de cette « *petite ville de légende* » (1) : « *En 1925, d'un trait de plume, Poincaré supprima la sous-préfecture de Barbezieux et provoqua un effondrement social. Bientôt le tribunal suivit : plus de galas, plus d'hermine. A leur tour les fonctionnaires des finances, de l'enregistrement, furent déclassés. Dans les rues hautes, les salons se fermèrent.* »

Boris Bordes, le premier adjoint au maire, chargé de la culture, me reçoit chez lui, rue Sadi-Carnot. Professeur d'histoire à la retraite, il a fait toute sa carrière à Barbezieux. Il est aussi le président de la Société archéologique, historique et littéraire. « *On ne se précipite jamais, en Charente* », dit-il. Il me parle d'abord de Rigaut de Barbezieux, un troubadour du douzième siècle, et d'Elie Vinet, humaniste et érudit, né en 1509 à Saint-Médard, le village où le grand-père de Chardonne, Edmond Boutelleau, avait sa propriété du Guéry, un modèle « *inspiré des fermes du Nord* ».

« *Ici*, affirme Boris Bordes, *tout se tient. Savez-vous pourquoi le lycée de Barbezieux va s'appeler lycée Elie-Vinet et non pas lycée Jacques-Chardonne ? Elie Vinet était un grand personnage. Il a enseigné au collège de Guyenne, à partir de 1539. Le 16 mai 1909, pour le quatre-centième anniversaire de sa naissance, on a inauguré une plaque sur le collège municipal de Barbezieux. Ce collège, ensuite, est devenu un lycée nationalisé mixte. On ne lui a pas donné de nom. Quand il a été question de lui attribuer celui de Chardonne, à cause des « résistances » d'anciens combattants, peut-être... on s'est souvenu que les bâtiments du collège dataient de 1884. Alors, pour fêter ce centenaire-là, puisqu'il y avait déjà une plaque, il a semblé légitime de donner au lycée le nom d'Elie Vinet.* »

Nous sortons. Il bruine. En face de la maison de Boris Bordes, une plaque en cuivre sur un mur porte encore le nom des Boutelleau. Au-delà des grilles, je distingue des bâtisses entourant une cour déserte, avec un bel arbre au milieu. C'est la Société vinicole. Chardonne a évoqué « *les chais silencieux et ténébreux, le bâtiment des tonneliers plein de rumeurs et de choses poussiéreuses, l'atelier de mise en bouteilles où tout semblait neuf et délicat* ». Un entrepreneur a tout racheté, mais l'on s'attend presque à voir arriver Edmond Boutelleau, arrêtant sa victoria à deux chevaux devant les murs noircis par les vapeurs du cognac.

En remontant la rampe des Mobiles, qui mène à la place de Verdun, devant le château, Boris Bordes me révèle ce que le conseil municipal, majorité U.D.F. et socialistes confondus, a voté à l'unanimité le 12 décembre. « *La rampe des Mobiles, comme vous voyez, fait une fourche, de part et d'autre du monument aux Mobiles, tombés en 1870. La branche de droite, par rapport à nous, où se trouve la maison natale de Chardonne, deviendra la « rue Jacques-Chardonne ». Une plaque sera apposée sur la maison. La Société archéologique, au printemps, consacrera sa réunion annuelle à l'étude des œuvres de Chardonne. Mais, auparavant, on reprendra l'exposition réalisée en 1980 par M. Proust, pour la Bibliothèque centrale de prêt de la Charente...* ».

Nous sommes à la porte de la maison. Les actuels propriétaires, aimablement, nous conduisent dans ce qui fut le fameux salon aux quatorze fenêtres. On l'a divisé en plusieurs pièces, avec des cloisons. Certaines baies ont été bouchées. En se penchant, on devine un jardin suspendu, l'ombre écrasante de la tour du château et, au loin, sous la lumière grise de l'hiver, le paysage qui entoure Barbezieux, avec toutes les nuances de brun.

RAPHAËL SORIN.

(Lire la suite page 17.)

(1) Dans le numéro 6 des *Cahiers Jacques Chardonne*, consacré à Barbezieux.

La grande tradition du moralisme à la française

LE danger, pour les écrivains qui se mêlent de politique, c'est d'écrire trop vite sur des sujets qu'ils connaissent mal, eux qui sont accoutumés à dire n'importe quoi. C'est Chardonne lui-même qui a écrit cela. Comme quoi ce n'est pas la peine d'avoir de la sagesse ! Car le danger qu'il connaissait si bien, il n'a pas su le reconnaître ni l'éviter, le moment venu.

Ce moment, parlons-en pour ne plus y penser, ce fut la guerre 1939-1945. Chardonne était de ceux qui ne voyaient de salut pour l'Europe, face au péril majeur du communisme, que dans la soumission à l'Allemagne hitlérienne, seule force « vive », et n'abusant pas de sa victoire, occupante « correcte », comme on disait. Il a eu la double imprudence d'exprimer cette conviction — *Chronique privée de l'an 40*, — et de l'appliquer, en se rendant outre-Rhin à deux reprises, avec Drieu, Brasillach et d'autres.

Pour la peine, il fit, en 1945, quelques semaines de prison, suivies d'un non-lieu. C'était encore trop, et le signe d'une odieuse chasse aux talents par les écrivains résistants, tous nuls et jaloux : tel fut du moins le sentiment ulcéré de l'intéressé, et tel il demeure chez ses dévots, les mêmes qui n'ont guère protesté contre les crimes de l'occupant, pourtant connus, quoi qu'on dise, et qui se proclament, parbleu, apolitiques !

NÉGLIGEONS cette querelle increvable pour après-dîners d'oncles sexagénaires. Plus passionnant est de se demander si un tel engagement fut le fruit du hasard — pour un peu, la faute de propagandistes allemands trop bien choisis, comme l'insinuent certains — ou si les opinions de Chardonne le préparaient à l'imprudence.

par Bertrand Poirot-Delpech

Sachant qu'on a vu de tout à l'époque, des banquiers faisant sauter les trains et des ouvriers chaussant les bottes de la milice, puis celles du stalinisme, il n'est pas niable que l'œuvre de Chardonne contient une certaine idéologie — ce mot voulant dire un ensemble cohérent de convictions partagées par un groupe et non pas, comme le font croire les polémiques à la mode, « les idées des autres », réputées fausses, rigides, dictatoriales — et que cette idéologie, qui incluait la soumission à l'état de fait, ne disposait pas à rejeter radicalement le national-socialisme...

VENONS-EN à plus sérieux, le cœur, dont parle presque toute l'œuvre, au point que Chardonne, à son grand agacement, a pu passer pour l'écrivain exclusif du « couple », réplique essayiste de son ami Géraldy, le poète de *Toi et moi*.

Comme le remarque avec raison Ginette Guitard-Auviste (*voir ci-contre l'article de Louis Nucera*), les écrivains qui ont le mieux parlé d'amour ne l'ont pas connu personnellement, ou mal. C'était le cas de Racine et de Stendhal. Chardonne est du nombre. Il s'avoue un petit tempérament. La séduction par le regard et la parole l'intéresse plus que l'accomplissement physique, qu'il trouve « *tout juste bon une fois de temps en temps* », et sur lequel il se montre aussi réservé que son ami Morand. L'amour, comme la littérature, doit être chose discrète, cérébralisée.

Morale, aussi. Est-ce son ascendance protestante ? L'auteur d'*Epithalame*, d'*Eva* et de *Claire* se demande beaucoup, à propos de son propre divorce, si le bonheur peut être bâti sur les ruines d'un autre bonheur.

Cette éthique du scrupule et de la félicité raisonnable, gagnée sur les désordres de la passion, s'enracine dans une blessure de l'enfance. De cette douleur sans cause décelable, l'écrivain fait un interlocuteur secret ; il en tire le meilleur de sa voix voilée, de même que, plus tard, d'une tuberculose jamais déclarée et jamais guérie.

Face à la vie en général, c'est le même refus de l'emphase, l'oubli de soi dans le travail bien fait, le précepte charentais et bouddhiste à la fois : « *Accomplis ton œuvre sans te soucier des fruits.* » C'est le scepticisme, cette « *élégance de l'anxiété* » (Cioran), c'est le dépassement de soi par la soumission à l'ordre du monde.

(Lire la suite page 17.)

la vie littéraire

Un « grand écrivain » par semaine

Un nouvel hebdomadaire, *Grands écrivains*, qui racontera chaque semaine la vie d'un auteur célèbre et sera vendu avec un livre relié, le tout au prix de 25 F : c'est le pari que fait à partir du 16 janvier une équipe regroupée autour de Daniel Filipacchi, patron et fils du créateur du Livre de poche en France, voilà trente ans.

Grands écrivains, dont le premier numéro, consacré à Balzac — avec pour le livre, *Eugénie Grandet* — a été tiré à sept cent mille exemplaires, sera vendu dans les kiosques, les Maisons de la presse et les grandes surfaces disposant d'un rayon de périodiques. Ses créateurs se sont assuré le parrainage et le concours de l'académie Goncourt pour dresser la liste des auteurs et sélectionner le livre qui accompagne chaque numéro. Ils se donnent pour but de *« gagner à la lecture des gens qui n'entrent jamais dans les librairies »*.

La lecture du magazine (16 pages couleur) est attrayante, voire distrayante, mais certains reprocheront sans doute à la bibliographie des écrivains d'être souvent plus proche de *Point de vue-Images du monde* que de l'histoire littéraire. En revanche la partie références est faite avec beaucoup de sérieux : bibliographie complète de l'auteur avec indication des collections où l'on pourra trouver les divers titres, présentation développée de quatre livres choisis parmi les principaux de l'auteur, tableau synoptique replaçant l'écrivain dans son époque ; enfin deux pages de photos sur les adaptations théâtrales ou cinématographiques.

Les six premiers auteurs choisis avec Balzac, sont Colette *(Chéri)*, Zola *(Thérèse Raquin)*, Sartre *(la Putain respectueuse)*, Maupassant *(Boule de suif)*, Molière *(Dom Juan, le Misanthrope)*.

Cette initiative ne fait pas l'unanimité. Des éditeurs, notamment, craignent qu'elle ne concurrence leurs titres publiés en collections de poche. Ainsi l'équipe de *Grands écrivains* a dû renoncer à faire son premier numéro sur Camus, en raison de désaccords avec Gallimard qui le publie en *Folio*. D'autre part, les diverses organisations professionnelles de libraires pensent que cette opération, dont ils sont exclus, leur porte préjudice. *« Il ne s'agit plus là de faire en sorte que, pour un public qui hésite à entrer dans les librairies, des livres soient disponibles dans d'autres lieux de vente, mais bien que, pour ce même public, des livres ne soient plus en librairie, des œuvres majeures que les libraires vendent eux-mêmes journellement tant en collection bon marché qu'en édition normale ou de luxe »*, estime M. Peju pour l'Union syndicale des libraires de France (U.S.L.F.).

A cela on répond à *Grands Écrivains* que chaque titre ne sera en vente qu'une semaine, et que, lorsque la collection — environ une centaine de titres — sera terminée, elle sera alors disponible dans les librairies. Elle sera aussi cédée par courtage. — Jo. S.

Les dernières injures au goût du jour

Si le silence reste la manière la plus efficace de blesser un importun, certaines situations imposent, parfois, l'emploi de locutions fleuries.

Michel Carassou a décidé de venir en aide à ceux que la colère prive d'imagination en actualisant et en rééditant le célèbre *Dictionnaire des injures*, de Robert Edouard. L'ouvrage nous propose un magnifique menu avec dix mille gros mots, locutions injurieuses, et un *Petit traité d'injurologie* qui dresse les fiches d'état civil des injures proposées aux gourmets de la langue française. On y apprend, par exemple, que la « conométrie » est la façon élégante de reconnaître que l'on n'est pas en mesure d'apprécier la finesse d'un trait d'humour et que le mot « flaccus » définit plaisamment un individu sans caractère ni dignité.

Le dictionnaire ne s'arrête pas aux dernières politesses à la mode, il nous offre également un choix d'expressions belges, québécoises et suisses. — PIERRE DRACHLINE.

Le désir transsexuel

Intéressant, ce que nous apprend Catherine Millot dans *Horsexe, essai sur le transsexualisme* (1) : aux Etats-Unis, certaines féministes, inquiètes face à l'ampleur du phénomène, lancent des cris d'alarme ; le transsexualisme serait, selon elles, un des derniers moyens inventés par les hommes pour assurer *leur* hégémonie dans la lutte des sexes. Les *shemales*, c'est-à-dire les hommes chirurgicalement transformés en femmes, présenteraient bien des avantages sur les femmes *génétiques*, le premier étant d'être libérés des chaînes de la menstruation et de la procréation — ce qui, dans un univers qui, en l'an 2000, s'épuisera à nourrir six milliards d'individus, constitue un sérieux atout. Bref, le transsexualisme comme ultime avatar du malthusianisme...

L'intérêt de l'ouvrage de Catherine Millot, qui n'est aucunement polémique, tient à sa démarche constamment ouverte, souple, nuancée, analytique. Respectant le désir transsexuel, elle interroge ce qui s'est joué dans l'identité sexuelle du sujet, mais aussi dans son environnement culturel, pour qu'un symptôme se transforme en délire. Les témoignages qu'elle a recueillis remettent en question l'idée généralement admise selon laquelle le transsexualisme reposerait sur le sentiment intime d'appartenir à l'autre sexe. Outre cela, Catherine Millot doute fort que le remède au malaise des transsexuels passe nécessairement par la chirurgie et l'endocrinologie. *« Dans leur exigence de vérité*, conclut-elle, *les transsexuels sont victimes d'une erreur (...). Ils confondent l'organe et le signifiant. Leur passion, leur folie consistent à croire, en se débarrassant de l'organe, se débarrasser du signifiant qui les divise en les sexuant. »*

A cette dernière phrase, tout lecteur aura reconnu l'inspiration lacanienne de l'essai de Catherine Millot. Il paraît d'ailleurs dans une nouvelle édition de psychanalyse : Point hors ligne, en même temps que *Psychosomatique du cancer*, de Jean Guir, et *D'une logique de la psychose*, de Gérard Pommier. — ROLAND JACCARD.

(1) Ed. Point hors ligne. 172 pages, 78 F.

Vient de paraître

Romans

BERNARD DESTREMAU : *A chacun sa guerre.* — Un jeune lieutenant de cavalerie, Marc Saudré, participe aux combats du second conflit mondial. Démobilisé, il découvre peu à peu que chacun a fait la guerre à sa manière, selon son instinct ou son intérêt. (La Table ronde, 190 p., 69 F.)

Écrits intimes

FRANÇOIS BOTT : *Journées intimes.* — Notre collaborateur livre les feuillets de son journal, qui couvrent la période de février 1977 à décembre 1979. Il y évoque des rencontres avec des écrivains, des lectures, des visages d'inconnues ou des ciels désolés. C'est aussi la réflexion pudique et tendrement ironique d'un homme que fâchent le débraillé et la vanité du siècle. (Albin Michel, 208 p., 59 F.)

ALIX CLÉO ROUBAUD : *Journal 1979-1983.* — Alix Cléo Roubaud est morte, il y a un an, à l'âge de trente et un ans, d'une embolie pulmonaire. Elle était gravement asthmatique depuis l'enfance. Photographe, elle avait confié ses réflexions sur son art et ses sentiments à des cahiers intimes ici réunis. (Seuil/Fiction et Cie, 190 p., 65 F.)

Théâtre

EMMANUEL ROBLES : *Un château en novembre* suivi de *la Fenêtre.* — Dans ce recueil, l'auteur a réuni deux pièces qui présentent deux figures féminines inspirées par une morale du bonheur, *« comme un défi à un monde d'ambition, de violence et de cruauté »*. (Seuil, 188 p., 65 F.)

Sciences

IVAR EKELAND : *Le Calcul, l'imprévu : les figures du temps de Kepler à Thom.* — L'auteur dévoile au profane les idées nouvelles qui modifient déjà la pratique de la science et la conception du savoir, en les illustrant d'images frappantes : le chat d'Arnold, le fer à cheval de Smale, la fronce de Thom... (Seuil/coll. « Science ouverte », 170 p., 69 F.)

Essais

JACQUES ELLUL : *la Subversion du christianisme.* — La société chrétienne ayant donné une civilisation inverse de ce qu'on lit dans la Bible, l'auteur montre comment, selon lui, cette transgression de l'ordre de *Dieu* porte en elle-même sa propre transgression. (Seuil, 250 p., 85 F.)

en poche

La littérature du Japon du dix-septième siècle à nos jours

ECRIT par des spécialistes de la littérature japonaise, ce « Que sais-je ? » est, dans le meilleur sens du terme, l'ouvrage de vulgarisation qu'il prétend être. Il existait déjà, écrite par René Sieffert, une histoire de la littérature japonaise éditée par les Publications orientalistes de France. Les deux ouvrages se complètent plus qu'ils ne se recoupent vraiment.

L'essentiel du travail de J. Pigeot et de J.-J. Tschudin porte en effet sur la production littéraire du dix-septième siècle à nos jours (1981), bien que les origines soient également évoquées. D'un particulier intérêt est l'étude sur la période des Tokugawa (1603-1867), époque de fermeture du Japon mais qui, loin d'avoir été « obscurantiste », se révèle au contraire comme une sorte de « Siècle des Lumières ». La civilisation d'alors n'avait rien à envier à celle de l'Occident à la même époque, tant dans le domaine de l'alphabétisation, de la diffusion des connaissances (notamment scientifiques), que de la réflexion intellectuelle. Cette période, qui a vu naître des romanciers comme Ihana Saikaku ou des dramaturges comme Chikamatsu, a connu une production littéraire prolifique et d'un immense intérêt : rarement, en effet, une littérature fut davantage en prise sur son temps. Elle révèle un Japon truculent, frondeur, une culture populaire naissante qui marque encore profondément de nos jours les mentalités.

La littérature de l'ère Meiji (1868-1912) sera caractérisée, pour sa part, par les déchirements de l'époque et l'apparition trébuchante de la notion d'individu : Nagai Kafu, Mori Ogai, Natsume, Soseki, traduits, seront les plus représentatifs d'une période qui, comme celle de l'entre-deux-guerres, fut aussi très riche du point de vue littéraire. Le mérite de J.-J. Tschudin, qui a rédigé cette partie du livre, tient au fait qu'il dégage les grandes tendances de cette période complexe au lieu de simplement se contenter d'énumérer des noms d'auteurs et des titres. Enfin, et c'est là une autre originalité de ce court ouvrage, est donné un aperçu de la littérature absolument contemporaine que l'on connaît mal, à l'exception des grands noms (Mishima, Oe, Abe). Un survol qui est un tour de force de densité mais qui est aussi de lecture aisée par la qualité de son écriture.

PHILIPPE PONS.

★ LA LITTÉRATURE JAPONAISE, de Jacqueline Pigeot et Jean-Jacques Tschudin, coll. « Que sais-je ? » PUF.

∴

● *Les Contes cruels* de Villiers de l'Isle-Adam reparaissent avec une préface de Jehanne Jean-Charles, des commentaires et notes de Daniel Leuwers, dans le « Livre de poche » (nº 5847). A signaler aussi une étude thématique sur la cohorte des femmes et la guillotine chez cet auteur ironique et décidément cruel, par Jean Decottignies. *Villiers le taciturne*, aux Presses universitaires de Lille. 146 p., 65 francs.

● Roman du cynisme, de la drague et de la sensualité, mais aussi de l'amour fou du narrateur pour une très jeune fille, *livre du vin perdu*, de Gabriel Matzneff, promène le lecteur de la piscine Deligny à Manille. Il vient d'être repris dans la collection « Folio » (nº 1503) de Gallimard.

en bref

● LA JOIE PAR LES LIVRES organise une série de conférences sur le thème de l'« image fixe ». Le programme comprend des journées (le vendredi) avec, le matin (10-12 heures) une approche théorique et, l'après-midi (14-16 heures) un « coup de cœur » sur un illustrateur. En voici le calendrier. 13 janvier : « La stratégie du regard », par P. Fresnault-Deruelle ; « N. Parain », par Cl. Parmegiani ; 3 février : « Images de l'enfant, images de l'enfance », par M. Gourevitch ; « Jean de Brunhoff », par I. Nières ; 9 mars : « L'image comme « traduction » des expressions de la langue », par Tomi Ungerer ; 27 avril : « Images réalistes, réalisme de l'image, évolution de l'illustration française pour enfants » ; 11 mai : « L'image anthropomorphe », par Maurice Sendak.

Les conférences auront lieu à la bibliothèque de l'Heure joyeuse, 6-12, rue des Prêtres-Saint-Séverin, 75005 Paris. Renseignements : 631-69-68 (le matin).

● LE PRIX DE POÉSIE JEAN-MALRIEU, d'un montant de 5 000 F, créé conjointement par l'Association de la Société marseillaise de crédit pour le développement culturel régional et la revue *Sud* en hommage à son fondateur, a été décerné à Marseille à Patrick Guyon pour son manuscrit *les Noms de Prague*. le manuscrit primé sera édité par *Sud* avec le concours de la Société marseillaise de crédit.

● LE PRIX MÉRIDIEN, doté par le conseil régional du Languedoc-Roussillon, est revenu pour la première fois à un poète, Lionel Ray, pour son recueil *Nuages-nuits* (Gallimard). Enseignant de français dans la région parisienne, le lauréat est âgé de cinquante ans. Le prix de langue occitane a été attribué à Marcela Delpastre, de Limoges, autant pour son livre *lo Saus de la Peiras* que pour l'ensemble de son œuvre.

● L'ASSOCIATION DES ATTACHÉS DE PRESSE DE L'ÉDITION a renouvelé son bureau. Son président (depuis 1977), M. Jean-Noël Nouteau, ne se représentait pas. Ont été élus : Claudine Lemaire, présidente ; Joëlle Faure, vice-présidente ; Xavier de Fouchecour, secrétaire général ; Véronique de Carcaradec et Chantal Terroir, toutes deux secrétaires générales adjointes, et Catherine Royer, trésorière. L'association rappelle que son enquête à propos de l'influence de la presse sur la lecture en province est disponible au Cercle de la librairie, 35, rue Grégoire-de-Tours, 75006 Paris (27,50 F).

SAGESSE

« Un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi »

(Suite de la page 15.)

Ginette Guitard-Auviste a compulsé toutes les archives, rencontré les gens qu'il convenait d'interroger, décrypté les moindres détails. Pour le lecteur de son livre, l'écrivain qui affirmait avoir *« opté pour une vie souterraine »* promène sur l'existence *« un œil vierge, curieux de tout, malgré l'obsession de soi »*. L'intérêt qu'il porte à ses semblables est sans repos. Il a, selon les mots de sa biographe, *« la passion de la découverte microscopique, du trait caractéristique qui cerne mieux l'individu, qui creuse les sentiments en profondeur »*. Tout lui est surprise. *« La vie* disait-il, *n'est que prodiges, du moins pour l'essentiel. »* Comment s'étonner alors de sa distraction ? Elle devint légendaire dans le cercle familial et celui des proches. Il emportait l'annuaire des téléphones du bureau de poste de Cognac, abandonnait sa bicyclette devant la porte ou filait sur un engin qui ne lui appartenait pas. Quant à ses démêlés avec les contrôleurs des chemins de fer, ils ne se comptaient plus. Il est vrai qu'il laissait ses billets de train dans des vestes qu'il ne mettait pas le jour du voyage.

« Je n'ai aimé personne »

Des noms s'égrènent : Stefan Zweig, Katherine Mansfield, Romain Rolland, Paul Valéry, Sinclair Lewis, et Chardonne apparaît dans son vaste bureau carré, éclairé par une grande lampe, aux éditions Stock-Delamain-Boutelleau. Le goût y est, bien sûr, mais aussi le sens de l'efficacité et des affaires. La scène durant laquelle Delamain et lui deviennent propriétaires de la firme Stock ruinée par un patron en proie au vice du jeu est révélatrice d'un *« machiavélisme foncier si naïf qu'il en est désarmant »*.

Découverte, fabrication, lancement captivent Chardonne, écrit Ginette Guitard-Auviste, mais il lui faut encore, pour être à l'aise, sentir que ses employés, à tous les échelons, sont heureux de faire ce qu'ils font. Il veille à leur santé et à leur destinée sociale. Remarque-t-il combien un jeune garçon, La Rosa, se donne à sa tâche tout en se livrant à des études complémentaires ? Il en fait un de ses principaux collaborateurs, dont il sollicitera toujours les conseils. *« Je me sens un don particulier, sujet aux erreurs, comme tous les dons, et qui a besoin d'être contrôlé, le don de connaître la valeur d'un homme, et davantage même, ce qu'il est, ce qu'il pense, ce qu'il ne sait pas qu'il pense. Dans une maison où ce don n'est pas utilisé, je m'ennuie comme un lecteur qui verrait rejeter ce qu'il sait meilleur pour voir publier des navets. »*

L'amitié, chez cet être qui, sur sa fin, aura cet aveu poignant : *« Je n'ai aimé personne. Impossible de savoir ce que représente un sentiment de ce genre. La Providence se venge. Personne, mon vieux ? Tu ne l'emporteras pas au paradis ! »*, l'amitié semble pourtant tenir une place de bel aloi dans son existence. Témoins la fidélité à Henri Fauconnier, le Goncourt de 1930, né lui aussi à Barbezieux, et les sentiments portés à Jean Rostand, Paul Morand, Jean Paulhan, François Mauriac — malgré les orages, — Roger Nimier, Michel Déon, François Nourissier, Marcel Arland, Jean-Paul Caracalla, Matthieu Galey, Jacques Brenner...

« Les mots... Des oiseaux ... Ils s'envolent avant qu'on puisse les saisir »

Le 19 mai 1968, onze jours avant sa mort, l'aveu sera plus terrible encore. Chardonne est couché dans sa chambre de La Frette-sur-Seine. Soudain, majestueux et épuisé, soulevant sa main, il désigne son épouse et déclare : *« Personne ne pourra dire ce qu'a été la vie de cette femme-là... Je ne voudrais pas m'en aller, maintenant que j'ai compris. »* Ginette Guitard-Auviste et Louis, son mari, à qui la confidence est faite, sont bouleversés. Jacques Chardonne, d'après sa biographe, était *« de ces êtres délicieux qui font de la vie domestique une épreuve »*. Jamais il ne put ou ne voulut vaincre ce qu'il réprouvait dans son personnage plein d'infirmités ; il le confessait. Et l'épouse, l'admirable Camille Belguise, verra enfin, au seuil du malheur, naître la paix dans cette âme tourmentée. *« Il ne voulait plus vivre »*, chuchotera-t-elle, évoquant *« un long assassinat par la surdité »* : depuis des années Chardonne n'entendait plus.

Qu'ajouter ? Des phrases chargées de vie comme on les prononce quand la tragédie physique, tapie en nous, ne se manifeste pas encore dans son implacable atrocité ? Tel ce jugement sur Apollinaire : *« Il est à l'origine d'un tour d'esprit qui a dévasté la littérature : goût du paradoxe, répulsion pour la qualité franche, le talent accompli ; tendresse pour tout ce qui est mal venu, bizarre, niais, abscons »*... Des remarques dont on ne se lasse pas ? *« Mesurer sa valeur à la quantité d'incertitudes qu'on est capable d'endurer »*... *« On voit s'évanouir durant sa vie tout ce qui a paru stable ou qui fut si ardent »*... Faut-il sourire de la vanité enfantine qui l'agita quand, le 14 avril 1966, il reçut une lettre de de Gaulle ? Il ne se tenait plus de joie, lisait la lettre à chaque visiteur, la recopiait pour ses correspondants. L'hommage du général lui montait à la tête.

« J'ai cru aux mots, non aux idées... Mais je voulais te dire quelque chose... Les mots... Des oiseaux... Ils s'envolent avant qu'on puisse les saisir... » Ce matin-là, Chardonne parlait à André Bay, le fils de Camille. La mort était proche. La dalle blanche et nue du cimetière de La Frette attendait celui *« dont la simplicité de pensée était le comble de l'orgueil »*. Quelques jours encore et le secret d'une prose unique disparaîtrait.

« A cet homme, on ne peut rien donner. » Voilà la crainte de Ginette Guitard-Auviste. Elle l'a éprouvée durant sa vie d'estime et d'amitié à l'égard de Chardonne. Il se pourrait, après la publication de *l'Incandescence sous le givre*, que la crainte n'ait plus lieu d'être.

LOUIS NUCERA.

★ JACQUES CHARDONNE OU L'INCANDESCENCE SOUS LE GIVRE, de Ginette Guitard-Auviste. Olivier Orban. 428 p., 120 F.

Trois expositions

LE centenaire de la naissance de Chardonne sera célébré, du 12 janvier au 28 février, par une exposition à la Bibliothèque cantonale universitaire de Lausanne, qui possède un fonds Chardonne, ainsi que la correspondance Chardonne-Morand.

En janvier également, une autre exposition se tiendra à Barbezieux.

A Paris, le centenaire sera commémoré par une exposition à la Bibliothèque nationale (17 mai-8 juin), qui a reçu récemment une donation Chardonne. Plusieurs rééditions sont au programme de ce début d'année (voir notre bibliographie), ainsi qu'une adaptation de *Romanesques* pour France-Culture, signée Anne Bragance. Marc Dambre a remis, chez Gallimard, un choix de la correspondance inédite Chardonne-Nimier. Enfin, l'Association des amis de J. Chardonne (28, rue Aristide-Briand, 95530 La Frette), fait paraître son *Cahier* nº 8 : Chardonne y est relu par *« dix-huit jeunes écrivains »*.

ET PASSIONS DE JACQUES CHARDONNE

La grande tradition du moralisme à la française

(Suite de la page 15.)

AUTANT d'attitudes qui trouvent leur origine dans un ensemble de circonstances bien particulières : la terre natale, son ciel, l'ascendance de bourgeois-artisans et d'Américains protestants, une nature, une psychologie, une biographie.

Cette singularité, tout l'effort de Chardonne et, partant, tout son style, tendent à l'ériger en universalité, selon une démarche propre aux moralistes français dont son enfance a été nourrie — Montaigne, La Bruyère, La Rochefoucauld, Mme de La Fayette, Fromentin. Impossible de lire, ou de relire, Chardonne sans s'interroger sur cette aspiration, qui soutient l'œuvre entière et presque chaque phrase, *à dire, à tout propos, le vrai, le beau,* le bon, le juste, le racé.

L'auteur est conscient d'immoler son œuvre romanesque sur l'autel de l'aphorisme, comme *le lui reproche Blanchot.* Il sait que l'artiste a toujours trop d'idées en tête, jamais assez de sensations. Il reconnaît, dans *Eva,* que *« la moindre pensée gêne dans un roman »,* que l'idée exprimée avec *« concision »* prend un *« tour irritant de vérité générale »*... Mais c'est plus fort que lui. La maxime opposable à toutes les époques et à tout le genre humain revient *sans cesse sous sa plume, comme si elle était au fondement même* de l'écriture.

TOUT a été dit sur les limites de cette façon d'écrire. Parmi les plus évidentes : la banalité et la réversibilité des formules, *qu'elles visent la perfection de l'inscription dans le bronze* ou l'à-peu-près de cendrier. Sur le nombre, Chardonne n'évite pas les truismes et les affirmations interchangeables : *« le bonheur des autres fait toujours pitié » ; « une des tristesses de l'âge est qu'il dénude les êtres » ; « la jeunesse est grossière et misérable » ; « la beauté passe, on le sait » ; « le but de la vie est le plaisir » ; « on écrit suivant l'inspiration »*...

L'auteur semble perdre de vue (est-ce son but inconscient ?) que, sous les généralisations assenées à coups de l'homme ceci, la femme cela, de on, de toujours, de souvent, il ne renseigne vraiment que sur lui-même et son milieu. Exemples particulièrement voyants : *« Toutes les femmes sont froides, sauf quelques exceptions épouvantables » ;* ou *« à Barbezieux, tout le monde était heureux, on ne souffrait que de maux éternels ».* L'audace qu'il y a à trancher de la féminité, de la nature humaine ou de la souffrance des *pauvres, du haut d'une expérience unique et privilégiée,* ne l'effleure pas.

Pour lui, et plus encore pour ses fervents, quiconque doute de l'oracle est suspect de bêtise, de mauvaise foi, d'inélégance foncière. Et ne vous avisez pas de subodorer, dans ces éloges nihilistes du détachement, une manœuvre pour dégoûter d'avance les inférieurs de rechercher l'argent et le pouvoir auxquels ils n'ont pas encore eu accès : on vous accusera de trahir votre naissance, vos dons, vos intérêts, votre classe.

A L'EXTRÊME, il y a une tentation totalitaire dans l'aphorisme, un refus de la complexité, de la pensée autre. C'est la parole du maître parée du monopole de la vérité et de la noblesse.

Le danger existe que des esprits ingénus ne voient pas les carences de ces cadences, qu'ils les prennent pour des messages divins, indépassables, qu'ils les adoptent sans examen, comme naguère les jeunes filles bien élevées qui les recopiaient dans leurs carnets moirés.

Mais on peut faire un bon usage de ces petits coups de force, en apprenant, contre eux, à se *défier* des gros. Amusez-vous à retourner ces assertions péremptoires, et vous constaterez que leur contraire est souvent aussi vrai, et parfois mieux venu. Amusez-vous à deviner ce que l'auteur nous cache et se cache, ce qui relève, chez lui, d'une mentalité, d'un milieu, d'une époque, d'une complexion. Amusez-vous à mettre à plat les raccourcis élégamment *désabusés qui ont été longtemps regardés comme le critère* du style en France. A cette condition, naîtra un réel plaisir.

Plaisir de retrouver chez Chardonne une des grandes traditions françaises, *ce moralisme bien-disant qui va de La Bruyère à Nimier,* Déon, Nourissier, et que revendique une partie de la nouvelle génération (voir notamment, dans les *Cahiers Chardonne N° 8,* les *témoignages de P. Besson, Anne Bragance, J.-F. Fogel,* F.-O. Rousseau, D. Tillinac). Au-delà des généralisations simplifiantes et des détours abstraits, Chardonne laisse entrevoir un monde intérieur *plus profond que celui de la psychologie,* une lucidité consciente de ses leurres. Après tout, il est le premier à sourire de sa prétention à enfermer la vérité du monde et de tous les temps dans une phrase *charmeuse, reflet* de la lumière et de la belle ouvrage charentaises. Comment nier, dit-il, que l'expression « il pleut » signifie seulement « il pleut là où l'on se trouve », à Barbezieux ou Chatou !

Cette peinture de l'âme typiquement française vaut pour les époques paisibles. Quand les bombes pleuvent ou menacent, on attend plus de fièvre. Mais ces récits discontinus, ces notations éparses, ont fait avancer le roman de cœur à la Fromentin, en rendant mieux la mobilité des êtres et des sentiments, en y associant davantage l'intelligence, l'humour, le pur bonheur de plume.

On dit qu'au temps où les Japonais étaient heureux, ils ne peignaient que des tasses et des paravents. Chardonne est un écrivain pour ces temps-là.

BERTRAND POIROT-DELPECH.

Quelques heures à Barbezieux

(Suite de la page 15.)

« Cette maison ne me convenait pas. » Chardonne, quand il parle de la demeure louée et aménagée par son père, est réticent. Il semble se fermer soudain, dissimuler un secret, une blessure qui le tourmentera et le desséchera sa vie durant. Au contraire, il est lyrique pour saluer la foire de Pâques sur l'actuelle place de Verdun, avec l'arrivée du théâtre Pérès-Chabot, du cirque Pinder et de la confiserie Pons. Une plaque, une rue... On n'a encore rien inventé d'autre pour conjurer les fantômes.

Un caractère mal trempé

Et j'ai voulu voir le Musset, la maison des Fauconnier, à l'autre bout de la ville. Son jardin surtout. *« Il y avait des enfants dans les arbres, d'autres qui arrivaient par la route, des jeunes filles qui dessinaient sous des épicéas, quand les lis étaient fleuris et les pelouses toutes tremblantes de hautes herbes argentées. »* Sous les trombes d'eau, le *« jardin magique »,* envahi par les herbes folles, défoncé, a quelque chose de désolant. Il fait penser aux lieux que l'on a tant aimés dans son enfance et qu'on ne reconnaît plus, en les revoyant. Derrière la maison, quelques rangs de bambous très hauts donnent une touche insolite, presque barbare, à ces mètres carrés où, *au cours des jeux de l'enfant* Chardonne et de la tribu des Fauconnier, rejoints plus tard par les frères Delamain, s'ébaucha ce qui allait devenir l'« école de Barbezieux », une communauté familiale et littéraire.

La chambre-bureau d'Henri Fauconnier, au premier étage du Musset, est pleine de la présence de cet étrange aventurier qui fit fortune en plantant des hévéas, eut le Goncourt avec son premier livre, *Malaisie* (1930), en écrivit un second, *Visions* (2), et renonça à travailler et à écrire, pour vivre, tout simplement. Un kriss malais, des étoffes, un dictionnaire français-tamoul, semblent posés là où il les a laissés.

« C'est à dix ans, vers 1894, que j'ai commencé à voir tous les jours Henri Fauconnier. » Leur amitié dura jusqu'à la mort de Chardonne. Elle résista à la guerre, qui aurait dû les séparer. Dans une armoire de la chambre, on a rangé les lettres qu'ils échangèrent. J'ai pu lire celles des années 1939 et 1940. Roger Nimier avait raison d'écrire (3) : *« Pour lui* [Chardonne], *sa correspondance est à la fois le brouillon, et le secret de son œuvre. »* Au Musset, attendant les biographes et les historiens, se trouvent des pièces qui aideront à comprendre le second secret de Chardonne, celui sur lequel il s'est expliqué si maladroitement (4) ; le *« lâche soulagement »* qui le fit passer à la collaboration, mis à côté de la fermeté et de la clairvoyance de son ami Fauconnier, explique tout. Il n'y eut pas d'« affaire Chardonne ». Un homme faible, qui se prit pour un guerrier, cacha, sous la rigueur de son style, un caractère mal trempé.

RAPHAËL SORIN.

(2) Tous les deux aux Editions Stock.

(3) *L'Elève d'Aristote,* Gallimard, 1981.

(4) Dans *Détachements,* Albin Michel, 1969.

Le dialogue avec Roger Nimier

SOUVENT le mystère de l'amitié se reflète dans la relation épistolaire, et les écrivains n'y mettent pas le moins bon d'eux-mêmes, *confessions impromptues,* journal de création, mémoires. Entre Jacques Chardonne et Roger Nimier, *que quarante ans* séparaient, cette relation fut aussi un roman vrai. De ce roman, Chardonne avait donné une version fictive, *Lettres à Roger Nimier.* Trente ans après, *Correspondance 1950-1962* offrira des lettres réellement échangées.

Des lettres, et non pas *les* lettres... Aurait-on souhaité une édition complète, la disparition de certains textes de Nimier, le caractère elliptique de certains autres et l'absence quasi générale de date auraient *entraîné une lecture heurtée.* Mais, surtout, les lettres de Chardonne, longues et trois fois plus fréquentes (mille), *auraient étouffé de leur* monologue la correspondance croisée, qui a bel et bien existé.

Aussi une partie seulement du dialogue entre les deux écrivains sera publiée sous la responsabilité de Marc Dambre. En deux cent soixante-dix missives, le « vieux Monsieur » s'abandonne, le cadet se *livre moins. Tous deux écoutent,* et se cherchent. Nous publions ci-dessous deux lettres de ce recueil.

• **JACQUES CHARDONNE-ROGER NIMIER : CORRESPONDANCE 1950-1962, préface de Marc Dambre. A paraître chez Gallimard.**

« Il serait temps que nous cessions d'écrire... »

DANS la lettre du 13 janvier 1959, Chardonne cite Gracian *(« Ne pas se rendre trop intelligible »)* et dit qu'il travaille à épargner l'*« amphigouri »* aux lecteurs. Il reproche à Nimier de ne pas lui avoir donné à lire son *Versailles (le Palais de l'ogre* dans *l'Elève d'Aristote).* Chardonne annonce qu'il sera, le vendredi suivant, avec Caroline et Kléber Haedens à la brasserie Lipp ; Nimier y viendra, accompagné de Paul Morand.

Roger Nimier à Jacques Chardonne

Mercredi 14 janvier 1959.

Cher ami,

Pas du tout. Vous n'êtes pas intelligible du premier coup, loin de là. On peut trouver plusieurs sens à vos phrases les plus simples et vous le faites exprès.

Au contraire, Malraux (Psychologie de l'art) *exprime des choses assez carrées, qu'il barbouille d'amphigouri.*

Versailles : *j'avais un peu travaillé ce texte ; par là même, il sent le suif et le pédant (énumération des tableaux, etc.). Dans un an, sur mes souvenirs, je serai probablement capable d'écrire quelque chose de bien sur ce château, que je n'avais jamais vu auparavant.*

Un regard neuf brouille tout. Il faut avoir des rapports de mémoire et de famille avec les objets ou les évènements pour en parler.

Vendredi, je serai chez Lipp. J'espérais voir Kléber au match de rugby France-Ecosse, admirable match où vous auriez dû venir.

Votre

ROGER N.

Il ne semble pas que Josette Day ait encore tué aucun de ses maris (1).

(1) Maurice Solvay était alors le mari de l'ancienne actrice Josette Day, que Paul Morand avait connue en 1932 par le cinéma.

Jacques Chardonne à Roger Nimier

17 janvier 1959.

Cher ami,

C'est bien juste ce que vous dites des choses devenues familières. C'est mon unique source. Ce n'est pas la seule. Ce n'est pas celle de Morand. Ce n'est pas celle des virtuoses. Vous avez les deux.

Vous formiez un curieux couple, hier, à l'arrivée. Charmant. Morand si jeune ; vous si mûr.

J'ai relu ma préface à Tolstoï (2) : elle est plus ample ; meilleure dans mon livre (3). Hélas ! Il me faut beaucoup de temps pour mettre au point un texte.

Il serait temps (mais hélas ! que faire ?) que nous cessions d'écrire.

C'est l'heure de Roger Nimier, Mandiargues, Gracq, — peut-être Frank.

A vous

J.C.

Je reconnais qu'il y a des embranchements dans mes phrases ; souvent c'est un carrefour. Mais il faut un violent éclairage ; ou bien ce serait illisible.

C'est très bien que la « droite » ait couvert Aragon (4) de fleurs (il le méritait). Une leçon pour eux. Littérature avant tout. Si on sauvait la littérature, on sauverait tout (sous Hitler, elle s'était éteinte en Allemagne).

Votre numéro clochard (5) était bien réussi (sardines) et nous fait rire encore. Pourtant nous étions en retard. Cela pouvait faire tout manquer.

(2) Nimier avait demandé une préface à Chardonne pour un volume du « Livre de poche classique ».

(3) Il s'agit du *Ciel dans la fenêtre.*

(4) A propos de *la Semaine sainte.*

(5) Dans *Monsieur Jadis,* Antoine Blondin a évoqué certains de ces « numéros ».

L'art du peu

L'ART du peu, qui est, bien sûr, l'art du mieux. Telle serait notre formule si l'on nous imposait cet exercice méchant qui consisterait à qualifier l'œuvre de Chardonne en nous limitant à trois mots. Après cet emprunt à Daniel Klébaner (1), nous pourrions sans grand risque lui emboîter le pas lorsqu'il évoque un art *« qui s'avance comme la voix, existence pressentie, soupçonnée ».* Oui, car Chardonne, si Français pourtant, a su, à l'instar des maîtres du haïku, maîtriser *« cet art au reflux du taire »,* et l'on perçoit son œuvre *« comme un bouquet d'accords qui rôdent ».*

Mais de quoi est composé ce bouquet, demanderont les jeunes gens qui n'ont pas encore lu Chardonne ? De tout, de riens, de l'essentiel et de l'ineffable. *« Il voulait extraire de lui une vérité fragile, reproduire en traits justes un modèle unique. Vérité de commande, modèle illusoire et pourtant impérieux, qu'une seule nuance peut trahir. Il se méfiait de son emportement et de son plaisir. Il semblait asservi à une tâche d'interprète qui lui interdisait les écarts. A cette fiction, qu'il forgeait avec une sincérité implacable, il consacrait ses dernières forces, sans répit, inquiété par l'heure, comme si la frêle construction importait à son salut, comme si un juge, infaillible et vigilant, devait vérifier son œuvre jusqu'au menu détail, compter les mérites et les défaillances. »* Telle était l'ambition que prêtait Chardonne à Pierre, l'une de ses créatures ; cette même exigence *sous-tend* son œuvre entier, lequel atteste, longtemps après, que la *« frêle construction »* tient contre le temps, les modes, le bouleversement des mœurs.

Il voulait *chanter* le bonheur. Il n'a pas osé, il n'a pas pu, dit-il. Qu'il n'ait pas osé nous paraît tout à fait contestable et injuste : à l'évidence, toute l'entreprise de Chardonne est *inspirée* par l'audace et une volonté acharnée de percer le secret des cœurs, de se *glisser* dans cette *citadelle* inhabitable, l'amour. *« Mon cœur ne me porte pas à fuir parce que j'ai appris à être toujours audacieux... Pourtant, je sais que la Sainte Troie périra. »* Ainsi s'achève *le Chant du Bienheureux,* Chardonne ayant repris à *son compte les mots d'Hector* sur les murs de Troie.

Tout comme Hector, il sait Troie — *pour lui le mariage qu'il voudrait « indestructible »* — vouée à sa perte ; mais sa volonté de bonheur est telle, et son souci de comprendre, que chaque livre le ramène dans les parages de cette forteresse fascinante, dont il fait le siège, inlassablement. Infatigable assiégeant, *il est aussi l'assiégé et le* futur perdant, car il souhaiterait montrer l'amour comme un long avènement, *« avec la profondeur de l'indissoluble intimité, la réalité durable d'un sentiment consacré par les épreuves spirituelles ».* Il rejette l'idée de l'amour-passion, cet amour fatal *que fortifient l'absence et les* obstacles, auquel la mort viendra à temps épargner les heurts inévitables et l'usure de la vie quotidienne. Pour Chardonne, *« ce n'est pas le premier amour qui compte, ni le dernier, c'est celui qui a mêlé deux destinées dans la vie commune ».* Et justement, il sait en parler, mieux que personne, à mots comptés. L'art du peu, toujours.

Comment « la vie cache la vie »

Dans ce bastion où s'enferme et se défait le couple, *« il n'y a ni faute, ni passion exceptionnelle, ni vice, ni drame, rien que des êtres humains et l'inévitable ».* La plupart des femmes peintes par Chardonne sont exquises, des amoureuses qui sont livrées *« sans secours à la longue épreuve d'un mari, le seul homme auquel une femme ne s'habitue jamais ».* Les hommes, ces maris, sont tous animés du désir de dispenser la joie et d'être heureux. Pourtant, ils échouent. C'est, presque chaque fois renouvelés, le même constat, le même divorce entre l'aspiration de tout l'être et la réalité à vivre. Est-ce une loi fatale ? Est-ce que l'amour serait *« cette porte toujours mal fermée qui donne sur des décombres » ?*

Chardonne, lui-même écartelé entre des désirs antagonistes, ne concluera pas. *Mais il nous* aura montré comment, souvent, *« la vie cache la vie »,* il nous aura mis *en garde contre* le bouquet qui cache un poignard. Certes, il n'aura pas sauvé Troie, mais sa quête l'aura conduit à bâtir, livre après livre, une autre forteresse, édifice aérien creusé de longs corridors de silence, où l'air circule entre les phrases, où la poésie *pousse entre* les mots. Pour nous avoir donné cette œuvre parfaitement « habitable » et lisible aujourd'hui, Chardonne ne mérite-t-il pas la couronne d'herbes que les Anciens décernaient à celui qui avait délivré la ville ?

ANNE BRAGANCE.

(1) Daniel Klébaner a publié chez Gallimard, au début de 1983, un essai intitulé *l'Art du peu.*

Bibliographie

Presque tous les livres de Chardonne sont disponibles.

Aux éditions Albin Michel

● Œuvres dites « complètes » en six volumes, chacun vendu séparément :

– Volume I : *l'Epithalame,* 1921

– Volume II : *le Chant du Bienheureux,* 1927 ; *les Varais,* 1929

– Volume III : *Eva ou le journal interrompu,* 1930 ; *Claire,* 1931

– Volume IV : *les Destinées sentimentales,* 1934-1935

– Volume V : *Romanesques,* 1937 ; *Chimériques,* 1948 ; *Vivre à Madère,* 1953

– Volume VI : *l'Amour du prochain,* 1932 ; *le Bonheur de Barbezieux,* 1938 ; *Attachements,* 1943 ; *Lettres à Roger Nimier,* 1954.

● En livres indépendants :

– *Matinales,* 1956

– *Le Ciel dans la fenêtre,* 1959

– *Femmes,* 1961

– *Demi-Jour,* 1964

– *Catherine,* écrit en 1904, publié en 1964

– *Détachements,* écrit en 1945, publié en 1969

– *L'amour, c'est beaucoup plus que l'amour,* extraits de l'œuvre, version nouvelle, 1957.

Aux éditions Grasset

Romanesques, 1937

– *Vivre à Madère,* 1953

– *Lettres à Roger Nimier,* 1954

– *Propos comme ça,* 1966-1967

– *Ce que je voulais vous dire aujourd'hui,* lettres choisies, préface de Paul Morand, 1969.

Aux éditions Stock

– *Le Bonheur de Barbezieux,* 1980.

Les rééditions du centenaire

– *Eva ou le journal interrompu,* « Folio », Gallimard (janvier)

– *Claire,* « Les Cahiers rouges, « Grasset (janvier)

– *Les Destinées sentimentales* et *l'Amour, c'est beaucoup plus que l'amour,* Le Livre de Poche (février)

– *Romanesque,* Stock (février)

Ouvrages consacrés à Jacques Chardonne

– Ginette Guitard-Auviste : *la Vie de Jacques Chardonne et son art,* Grasset, 1953.

– Pol Vandromme : *Jacques Chardonne, c'est beaucoup plus que Chardonne.* Emmanuel Vitte, Lyon, 1962.

VOYAGE A TRAVERS LES LITTÉRATURES

L'étonnante prospérité de l'édition



Dessin de BÉRÉNICE CLEEVE.

BRÉSIL

LES liens entre la France et le Brésil sont anciens, et les écrivains brésiliens ont, traditionnellement, cherché dans notre pays, depuis le dix-neuvième siècle, certains de leurs modèles, ce qui était aussi pour eux un moyen de se libérer de la culture du colonisateur et de s'opposer au Portugal. Sait-on que l'Académie brésilienne des lettres s'est inspirée de la nôtre et qu'aujourd'hui encore on connaît bien là-bas notre littérature, alors que notre langue est de moins en moins parlée au Brésil et que l'enseignement du français a presque complètement disparu des lycées.

Ainsi, selon les dernières statistiques connues, les exportations de nos livres en 1982 s'élevaient à 6 387 000 francs, soit 0,4 % du chiffre d'affaires concernant l'exportation de l'édition française (trente et unième rang des pays importateurs de livres français) ; et, pour les trois premiers trimestres de 1983, les chiffres des douanes semblent marquer une tendance à la baisse liée aux difficultés économiques que rencontre le Brésil.

Pourtant, dans ce pays double, où coexistent une misère extrême et une richesse tapageuse, l'analphabétisme et une multitude de mouvements littéraires, paradoxalement l'édition se porte bien *(voir ci-contre l'enquête de Jorge Coli)*. Aussi est-ce avec un grand intérêt que les intellectuels brésiliens ont accueilli M. Jack Lang, ministre français de la culture, à la fin de décembre, en visite officielle à l'invitation du ministre de l'éducation et de la culture du Brésil, Mme Esther Figueiredo Ferraz. *(Voir l'article de Charles Vanhecke dans* le Monde *du 30 décembre 1983.)*

A Paris, on se montrait très satisfait de cette prise de contact et de ce voyage de dix jours à travers le pays, avec des guides aussi prestigieux que Jorge Amado ou Chico Buarque (le compositeur de *Vie et mort sévérine*, un des premiers Grands Prix du Festival de théâtre de Nancy...).

Un certain nombre d'initiatives ont d'ailleurs été envisagées afin de développer une coopération effective, en particulier dans les secteurs du cinéma, de la télévision, du livre et des arts.

● Une exposition France-Brésil 1986 est en préparation ; elle devrait déborder le cadre strictement culturel et toucher également les domaines scientifique, technique, industriel et de l'enseignement.

● Une rencontre d'écrivains d'expression française et portugaise est prévue pour septembre 1984 à Ouro-Preto, l'ancienne capitale du Minas-Gerais. Intitulée « Liberté et écriture », elle sera animée par Jorge Amado.

● Dans le domaine du cinéma et de la télévision, on envisage une série de coproductions (*l'Opéra des gueux*, réalisé par Ruy Guerra ; une vie de Santos Dumont, etc.), ainsi qu'une coopération avec les sociétés de production TV très vivantes au Brésil, notamment avec une nouvelle chaîne créée en 1983, Télémanchette, qui propose une coproduction sur Paul Claudel et Darius Milhaud. Une rencontre entre les « décideurs de l'audiovisuel » des deux pays est prévue pour avril 1984.

● On annonce aussi, sur FR3, dans le cadre du « Nouveau Vendredi », un magazine sur le Brésil reprenant l'audiovisuel réalisé sur l'université de Sao-Paulo, qui fête cette année son cinquantenaire.

● Une aide à la traduction littéraire et la création d'un prix annuel sont également à l'étude.

UNE gigantesque dette extérieure et un taux d'inflation astronomique, la sécheresse dans le Nord-Est et les inondations dans le Sud. Ajoutez un indice élevé d'analphabétisme à ce pays au bord du cataclysme économique, et vous comprendrez l'étonnement de l'observateur, lorsqu'il constate que l'édition se porte bien, très bien, dans le Brésil de 1983.

Ce secteur — un des rares réellement prospères — a bénéficié de ce que l'on appelle là-bas *a abertura* : *l'ouverture* démocratique dont le premier effet important a été un sérieux assouplissement de la censure. A la fin des années 1970, après une période de forte répression et d'obscurantisme, les *idées pouvaient* à nouveau circuler et un public avide de textes a émergé. Les nouvelles générations, victimes de la baisse de qualité de l'enseignement, semblent chercher aujourd'hui des clés essentielles *dans la lecture. Les maisons d'édition* ont su faire preuve d'un remarquable pouvoir d'adaptation à ces nouvelles demandes.

Spinoza, Platon, Proust et Dante dans les kiosques

C'est ainsi que les lancements de l'Abril Cultural — le plus puissant groupe d'édition brésilien — connaissent un succès considérable. Dès les années 60, cette société faisait paraître des versions brésiliennes de fascicules internationaux, distribués dans les kiosques. Les génies de la peinture, de la musique, des encyclopédies. Bientôt s'ajoutèrent des sujets spécifiques, comme l'excellente *Histoire de la musique populaire brésilienne*, accompagnée de disques, ou *l'Art au Brésil*, somptueusement illustré.

La littérature apparut à son tour : une série consacrée à de grands textes philosophiques, présentés par les meilleurs spécialistes du pays, et une autre à la littérature, dans laquelle des volumes joliment reliés abritent les traductions les plus soignées. Ainsi est-il possible aujourd'hui de trouver, à des prix assez bas, Spinoza, Platon ou Walter Benjamin dans tous les kiosques des grandes ou petites villes, de Manaus à Porto-Alegre et de Recife à Cuiabà, de même que *la Divine Comédie, Ulysse* ou *Du côté de chez Swann*, vendus chacun à 150 000 ou 200 000 exemplaires. La cadette de ces collections est consacrée aux économistes : l'Abril Cultural dont les impressionnants bâtiments dressés sur une rive du Tietê, à l'entrée de Sao-Paulo, reflètent bien la réussite financière, a publié, au mois d'août 1983, *le Capital*, de Karl Marx, dont le premier tirage de 50 000 exemplaires était épuisé à la mi-octobre.

« *Un bon livre est un livre lu* », dit, un peu comme on se venge, M. Caio Graco Prado, P.-D.G. de la Brasiliense, une autre maison d'édition de Sao-Paulo. Il est vrai que les volumes de l'Abril Cultural *revêtent un aspect* sacralisé et que le chiffre de leurs tirages et de leurs ventes est certainement très supérieur à celui de leurs lecteurs réels. De son côté, la Brasiliense, qui a toujours été un refuge pour la pensée brésilienne de gauche, *fournit au jeune public* des textes d'information et de débat. Elle a créé des collections de poche, consacrées à des problèmes généraux, à des questions d'histoire et à des biographies.

Les auteurs sont, pour la plupart, des universitaires de trente à *quarante ans*, à qui l'on demande des textes clairs et stimulants. On navigue ainsi du féminisme à la contre-culture, de l'islamisme à l'astronomie, de l'étiquette sous l'Ancien Régime à mai 68, des mouvements ouvriers brésiliens aux *cangaceiros*, de Socrate à Lou Andreas-Salomé, de John Lennon à Roland Barthes. Par leur succès foudroyant, ces petits volumes constituent un *événement* dans le paysage culturel brésilien. *Le plus vendu a été l'Idéologie — 8 éditions, près de 150 000 exemplaires* - de Marilena Chaui, professeur de philosophie à l'université de Sao-Paulo.

Le vieux fonds de francophilie sort gagnant

Si la forte influence de la *culture française au Brésil* est vécue d'une manière complexe (un important projet de l'université de Sao-Paulo, sous la direction de Mme Leyla Perrone-Moysés, est consacré à cette question), le vieux fonds brésilien de francophilie sort gagnant de ces nouveaux mouvements *de l'édition*. Deux maisons à Rio — Francisco Alves et Nova Fronteira — font une large part aux titres français. Nova Fronteira, qui depuis 1979 s'est résolument tournée vers la littérature française, connaît des réussites remarquables.

Les Mémoires d'Hadrien, par exemple, s'est maintenu pendant une année en tête des livres les plus vendus : cet ouvrage en est à sa quatorzième édition et à plus de 200 000 exemplaires. Proust, Gide, Flaubert, Genet, Simenon, Fourier, Mauriac, une très belle traduction d'*Anabase* et d'*Amers*, de Saint John Perse, se trouvent, entre autres, au catalogue de cette maison. Et — il faut le souligner — ces éditeurs se disent enfin heureux de trouver des interlocuteurs auprès du gouvernement français *qui, jusqu'à ces dernières années, se montrait* indifférent à leurs efforts.

Si, au Brésil, les chefs-d'œuvre font défaut à la création littéraire récente, la prose et la poésie actuelles n'en sont pas moins passionnantes. A côté d'un best-seller — *l'Empereur d'Amazonie* (1) — et des ouvrages que Marcio Souza, son auteur, continue à publier avec grand succès - d'autres textes s'affirment. C'est le cas du fascinant *Em liberdade (En liberté)*, de Silviano Santiago, pseudo-journal d'un des plus grands écrivains brésiliens de ce siècle, Graciliano Ramos ; *As Mulheres de Tijucopapo (les Femmes de Tijucopapo)* de Marilène Felicto, cri déchirant d'une jeune *femme noire, issue des milieux pauvres O Anjo do quarto dia (l'Ange du quatrième jour)*, de Gilvan Lemos, certainement le meilleur roman brésilien de ces derniers temps.

Un laboratoire des jeunes auteurs

Mais ce sont des maisons d'édition moins importantes qui paraissent constituer le laboratoire où *s'exercent* les jeunes auteurs. Massao Ohno et Roswitha Kempf, éditeurs de Sao-Paulo autrefois *associés*, aujourd'hui *indépendants*, se *consacrent* à l'une des passions du public brésilien : la poésie. Leurs livres à l'aspect raffiné sont conçus comme des objets précieux, sortes de magnifiques écrins contenant les poèmes. Ceux-ci (sauf quelques exceptions, comme une monumentale traduction du *Cimetière marin*) sont brésiliens et contemporains. Des œuvres se confirment, des révélations surgissent, et il est intéressant de constater que la *meilleure* poésie brésilienne est de nos jours écrite par des femmes : Adélia Prado, Margarida Finkel, Olga Savary, Orides Fontella et, avant tout, la très discrète Hilda Hilst, dont le *Da morte. Odes minimas (De la mort. Odes minimes)* et *A Obscena Senhora D. (l'Obscène Mme D.)* sont des sommets d'écriture littéraire.

J. C.

(1) - Voir « Le Monde des livres » du vendredi 19 août 1983.



Dessin de CAGNAT.

ENTRETIEN AVEC LE CRITIQUE ANTONIO CANDIDO

« Les rapports viscéraux qui nous unissent »

Né en 1918, Antonio Candido — ancien professeur de théorie littéraire à l'université de Sao-Paulo, dont la formation a été d'abord sociologique et philosophique — est considéré aujourd'hui comme un des intellectuels les plus importants du Brésil. Son œuvre est essentielle pour connaître la littérature de ce pays (1). Jorge Coli, qui est Brésilien, et qui enseigne l'esthétique à l'université de Toulouse, a rencontré Antonio Candido à Rio.

« Quel est, à votre avis, l'originalité de la littérature brésilienne dans le contexte des littératures occidentales ?

— Comme vous le savez, ce problème soulève au Brésil beaucoup de *susceptibilités nationalistes*. L'histoire de la littérature brésilienne et la conception que nous avons de notre propre culture se sont développées dans un rejet constant des liens qui nous rattachaient à la métropole, le Portugal, et, par extension, aux *autres métropoles européennes*. A un point tel que l'on a un peu sous-estimé, un certain temps, les rapports viscéraux qui nous unissaient aux cultures d'Occident.

» Je suis moi-même parfois traité de « mauvais Brésilien », d'antinationaliste, dans la mesure où je soutiens que notre littérature — c'est l'évidence même — est une littérature d'Occident. A l'époque romantique, les *nationalistes* reprochaient à la littérature de la *période* coloniale d'être artificielle. D'après eux, dans un pays métissé et primitif comme le Brésil, il était ridicule de parler bergers, bergères et bergeries, en obéissant à la mode du genre bucolique. En réalité, le degré d'artifice était peut-être un peu plus poussé dans notre pays, mais il était également présent en France, en Angleterre, en Espagne ou en Italie. Tout comme ici, c'était une convention. L'important, c'est que ces genres venus d'Europe ont permis, en fin de compte, de relier notre pays à la culture d'Occident. Ce que beaucoup de critiques, d'historiens, considèrent comme une espèce d'asservissement m'apparaît plutôt comme la préparation d'une libération. C'est l'acquisition du langage du maître qui permettra de s'opposer à *lui*.

L'influence française

» La littérature brésilienne, *surtout aux dix-septième et dix-huitième* siècles, et en partie au dix-neuvième, me semble extrêmement ambiguë, en ce sens qu'elle peut être comprise à la fois comme un prolongement de la littérature portugaise et comme *une opposition à cette littérature. L'exotisme indien*, par exemple, l'indianisme, a été très développé par les romantiques. Pourquoi ? En partie grâce à l'influence française, à Chateaubriand et aux premiers théoriciens de la littérature brésilienne, qui ont été des Français : *Ferdinand Denis, Philippe Gavet*, Daniel Boucher, Monglave. Mais peut-on dire que cela a été imposé par la mode française ? Oui et non, car l'indianisme brésilien existait déjà au dix-huitième siècle. Ainsi *fut-il* à la fois l'affirmation *d'un particularisme littéraire national* et une *manifestation* supplémentaire des liens avec l'Occident. A mon avis, notre littérature continue d'être une branche de la littérature d'Occident.

— Et quels sont alors ses rapports avec les littératures des autres pays latino-américains ?

— Il faut remarquer, je crois, que le même processus s'est vérifié en Amérique de langue espagnole. *Le* Mexique, le Pérou, l'Argentine, ont connu les genres nobles espagnols, l'imitation de l'Antiquité, puis le romantisme d'inspiration française. Mais parlons des relations de *la littérature du Brésil avec ses littératures sœurs*, qui *passaient à peu près* par les mêmes étapes. On dit chez nous — et c'est vrai — que notre pays a toujours dirigé son regard vers l'Europe en tournant le dos à ses voisins. Il y a eu une grande méconnaissance mutuelle.

» Fait curieux, au dix-neuvième siècle les liens entre le Brésil et les autres pays d'Amérique latine se sont établis en grande partie par l'intermédiaire de l'Europe, et surtout de la France. Grâce au modèle français, on pouvait lutter contre la métropole *politique, tout en se réclamant* d'une *littérature européenne* : on s'opposait ainsi à la littérature portugaise ou espagnole en s'inféodant à la française. La littérature française a donc été un facteur de libération, car elle a suscité une « *imitation libératrice* ». Et cette espèce de *francisation générale* de l'Amérique *latine a créé évidemment* des liens d'affinité. L'influence de Chateaubriand, par exemple, était présente au Brésil, au Mexique, au Pérou, en Argentine — l'indianisme, ou l'indigénisme, se manifestait alors un peu partout. Le même phénomène se produit plus tard *avec* Zola et le naturalisme. *Donc, au dix-neuvième siècle, l'influence européenne en général, française* en particulier — car c'était elle la plus importante, — a été un premier facteur de rattachement entre ces pays qui s'ignoraient. C'est pour cela qu'un intellectuel latino-américain — je ne sais plus qui — a fait, au siècle dernier, cette déclaration : « *Tout Latino-Américain a deux patries, la sienne et la France.* » Ce qui nous semble profondément ridicule aujourd'hui, mais qui *n'est pas dépourvu d'un certain* sens historique.

» Au-delà de cette convergence, les rapports concrets entre les littératures sud-américaines étaient ténus, mais ils ont existé. *Laissez-moi vous citer quelques cas pittoresques. Il s'est produit une révolte* assez considérable chez les Indiens péruviens — je ne sais pas exactement la date, dans les années 1780, je crois, — connue comme révolte Tupac-Amaro, du nom de celui qui en avait pris la tête et qui se prétendait descendant des Incas. Or, Basilio da Gama, un des grands poètes brésiliens du dix-huitième siècle et *qui vivait alors au Portugal*, a écrit un sonnet de soutien à Tupac-Amaro, témoignage d'une conscience qui dépassait les frontières culturelles brésiliennes.

» *Un* autre exemple : au début du *dix-neuvième siècle, comme* vous le savez, le Nord-Est *s'est séparé* de l'Empire brésilien et a pris le nom de Confédération de l'Équateur. La République a été proclamée et a duré quelques mois. Le secrétaire de cette République, qui s'appelait José da Natividade Saldanha, a dû prendre *la fuite pour se réfugier* en France. *Il existe des rapports* très curieux des polices du Havre et de Paris sur ce personnage, qui était en train par ailleurs d'écrire une tragédie sur Atahualpa, l'un des derniers Incas. Le rapport de la police française dit expressément : c'est quelqu'un de dangereux car « *il prêche la rébellion des castes d'Amérique latine* » — les « *castes* » étant *les métis, les métis d'Indiens* et de Noirs.

» Donc, voici en France un Brésilien réfugié, qui écrit une tragédie sur un empereur inca, en faisant des Indiens péruviens des symboles de liberté. D'ailleurs, ce même écrivain s'est rendu ensuite au Venezuela, où il a connu Simon Bolivar et a lutté pour l'indépendance de ce pays. Il est mort à *Caracas. D'autres* auteurs ont possédé le sens du continent : ainsi le romantique Fagundes Varela, qui évoque le « génie de l'Amérique » dans ses poèmes ; ou Sousândrade — longtemps oublié puis remis à l'honneur de nos jours par l'avant-garde brésilienne, — qui a publié en 1877 son poème le *Guesa errante* (le « Guesa » étant le symbole précolombien de l'Indien errant). Mais, bien entendu, le problème des rapports *vivants*, des rapports *profonds*, ne se pose que de nos jours.

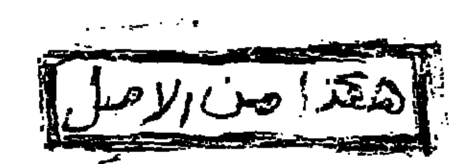
— Et ces rapports actuels, comment les voyez-vous ?

— *Il s'agit d'un phénomène très récent, qui tient en partie au fameux* « boom » de la fiction hispano-américaine. A un certain moment, les lecteurs brésiliens se sont mis à lire bien plus volontiers les romanciers de l'Amérique espagnole que les Européens.

L'aspect positif des dictatures militaires

» Mais je vois surtout ces rapports comme une conséquence de l'avènement des récentes dictatures militaires. La première a surgi au Brésil en 1964 ; on pourrait dire que le Brésil a donné *le* mauvais exemple à l'Amérique latine en *instaurant* une dictature réactionnaire et répressive, qui a entraîné l'exode des intellectuels, comme vous le savez. Des sociologues, des philosophes et des économistes ont dû aller vivre en Uruguay, en Argentine, au Chili, au Pérou, au Mexique. *Cela a coïncidé* avec l'essor de la littérature hispano-américaine, le début d'une réflexion sociologique et économique à l'échelle de l'Amérique latine, et aussi avec le grand espoir de la lutte armée, incarné surtout par Cuba. *Ce* grand remous a mis les intellectuels en contact : ce *fut* l'aspect positif de cet énorme phénomène *négatif* de l'exil, de la fuite, de la persécution. Puis les coups d'Etat se sont succédé, en Argentine, en Uruguay, au Chili enfin, qui avait été le grand refuge. Au *Chili*, des liens s'étaient *vraiment noués entre les Latino-Américains, Santiago-du-Chili* était *devenu un carrefour*. Et *j'ajouterai* qu'un rôle très important a été joué non seulement par les pays qui ont accueilli les intellectuels persécutés — le Chili et le Mexique, notamment — mais aussi par Cuba. Isolée, mise au ban de l'O.E.A., Cuba a dû percer des trous pour respirer, et un de ces trous a été percé justement du côté de la culture. Cuba se saigne aux quatre veines pour promouvoir des congrès, des prix littéraires, des compétitions sportives ; le prix et la revue *Casa de las Americas* sont un point de rencontre très important pour les intellectuels.

» Et voilà où je voulais en arriver : un phénomène tout à fait nouveau se produit. Jusqu'aux années 60, les grands médiateurs culturels entre les Latino-Américains ont été les pays « métropolitains », les pays impérialistes : les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre. La première fois que j'ai rencontré un nombre significatif d'intellectuels latino-américains, ce fut à Gênes vers 1965, et j'en ai connu beaucoup à Paris, aux Etats-Unis, puisque c'étaient les Européens et les Américains qui organisaient les congrès, à l'exemple de l'Institut de l'Amérique latine à Paris, dirigé par mon maître Pierre Monbeig. Mais, à partir des années 60, grâce au gouvernement Allende, à celui des militaires progressistes du Pérou, grâce au gouvernement mexicain, toujours ouvert aux exilés, et surtout grâce à Cuba, nos rapports sont devenus directs. Je crois donc que nous n'avons plus besoin de la médiation américaine ni européenne.



ÉTRANGÈRES

Un grand roman des années 30

● *Une autopsie de la honte.*

Une dette misérable : 53 mil-réis *au laitier. Mais si celui-ci* exige le recouvrement, ce sera la honte, le scandale. Naziazeno, petit fonctionnaire de Porto-Alegre, à l'extrême sud du Brésil, a vingt-quatre heures pour réunir la somme. Vingt-quatre *heures d'angoisses, d'attentes,* de déceptions. Petits instants immenses, dans une vie où tout est mesquin – jusqu'à la *souffrance* et l'espoir.

Pris au piège de ses propres combines, Naziazeno se démène ou se laisse aller, ridicule et pitoyable. Car ce n'est pas la pauvreté absolue, *le dénuement total* – comme ceux des victimes de la sécheresse du Nordeste que la littérature brésilienne à *cette même époque* (les années 30) transfiguraient dans des pages puissantes et terribles. Ce *roman de Dyonélio Machado – l'Argent du laitier* – nous raconte la journée d'un fonctionnaire falot qui *lutte pour survivre.* Rien du génial hâbleur de *la Faim* de Knut Hamsun, qui s'offre le soliloque grotesque de l'honneur persécuté, des rages et des délires de l'âme et du corps. Naziazeno serait plutôt de l'espèce des petits bureaucrates de Gogol, qui ont peur d'élever la voix. Ecoutez la première version d'un plan qui n'aura pas, d'ailleurs, le début d'un accomplissement – la demande d'une avance à son directeur : « *Docteur, je me vois à nouveau forcé de recourir...* » Non! c'est vague, *général.* Naziazeno doit dire le fait, ce qui se passe. « *Docteur, imaginez ma situation, mon laitier...* » Non! Non! Banal... trop banal... « *Mon fils, docteur...* »

L'angoisse de l'idée fixe

Tout son corps se fait de glace. Glace qui est tristesse et découragement. Lui reviennent les scènes du matin, le faubourg, la maison, la femme. Il se sent seul. Cette foule qui entre et qui sort par l'énorme porte du café lui est plus qu'inconnue : elle lui semble ennemie. Il trouve absurde *maintenant son* plan, ce plan si simple. Quand il pense à demander au directeur 60 mil-réis en prêt – *soixante!* – il en arrive à sentir une rougeur brûlante sur sa figure, tant ça lui semble déplacé : « *60 mil-réis! Presque un salaire!... Est-ce une chose qui se demande?* »

Le suprême bonheur de Naziazeno serait de ne pas se faire remarquer ; mais il se croit toujours observé, il se voit dans le regard qu'il prête aux autres. Il se désespère d'être ainsi la proie des attentions qu'il accapare, coupable d'une faute inconnue, et victime trop tourmentée pour se défendre. C'est au destin alors de répondre – de sa *manière irrésistible,* ignorant bonté ou cruauté. Et au lecteur de se laisser captiver, dans l'attente de cette *signature imprévue.*

N'allez pas croire que cet univers de petitesses et ce personnage sans couleurs soient ennuyeux. En décrivant les trajectoires minutieuses de l'angoisse latente, les projets imaginés avec force détails et les échecs humiliants, Dyonélio Machado crée une série de suspenses qui nous entraînent comme les maillons d'un roman policier. *L'Argent du laitier* s'impose dès les premières lignes, le livre nous tire dans le sillage d'une *idée fixe, au* rythme des espoirs et des tentatives de Naziazeno. Les essais du personnage sont autant de cellules du récit, esquisses de l'imaginaire, nouvelles cages où le héros frappe de sa tête molle. La tension ne cesse pas de monter. Et si le titre français – *l'Argent du laitier* – déroule bien le fil d'Ariane de cette perte, nous vous *laissons* le soin et l'angoisse de découvrir quels en sont les rats (*Os ratos,* titre brésilien – qui n'est pas qu'une métaphore banale de l'activité humaine).

Le style de Dyonélio Machado est admirable et ses particularités – ainsi que sa force – ont été parfaitement rendues en français. La phrase est aiguë, sans emphase. Mais elle ne se referme pas pour autant comme les serres d'un Graciliano Ramos (l'auteur de *Vidas Secas*). Fond sonore insidieux, scansions obsédantes, les nombreuses répétitions répondent aux hantises et aux maladresses de Naziazeno. Et notre petit homme se heurte constamment à ses propres mots. Il les soustrait de la norme, du flux, les *ressasse pour chercher et conjurer* quelque faille interne, quelque monstruosité subtile au sein de ces *vocables usés. Ruse apparemment* facile : tout mot – ainsi désigné par les guillemets et les italiques, dont *l'auteur abuse à dessein – prend des* allures équivoques. A tourner et retourner les indices dans son esprit *inquiet, Naziazeno multiplie les sens* à l'infini et les phrases se mettent à tourner comme des engrenages dans *le vide.*

La narration reste toutefois impersonnelle, bien que nous voyions avec les yeux de Naziazeno et que nous pensions avec ses mots. Depuis une sorte de brèche qu'elle a su creuser entre le monde et le personnage, *elle procure au lecteur un* poste d'observation implacable. Plus de sentimentalisme possible, le paysage se réduit aux *objets immédiats,* aux horizons étroits du héros. Un tel univers ne peut pas avoir de points de repère généraux, historiques ou géographiques – et une référence à la variante locale du fascisme (« *L'intégralisme est une chose qui convient au climat du Brésil : aller sans veste ou en chemise* », allusion aux chemises vertes, version brésilienne des chemises noires de Mussolini) apparaît bien lointaine, phrase captée par Naziazeno, mais qui se trouve en dehors de son souci primordial.

Le banal subversif

L'Argent du laitier (1934) est un *livre de son temps,* ce qui *n'implique* aucune limite. Mais rappelons que son personnage est une des figures du *banal subversif,* si *présent* alors en littérature, dont la vision à ras de terre souligne les aspérités du terrain que l'on voudrait aplanir à tout prix. La naïveté se révèle une arme rusée contre l'ordre social. Naziazeno voudrait bien obéir à la norme ; trop de bonne volonté suffit à transformer cette norme en un idéal inaccessible, et en une persécution bien réelle.

Que veut dire « commun », « ordinaire » ? *Sous la plume* de Dyonélio Machado, la médiocrité devient angoissante de lucidité, sans cesser une seconde d'être médiocre. Au propre comme au figuré, Dyonélio Machado nous offre le cadeau empoisonné d'une des *plus* belles *insomnies* de la littérature.

Etrangement, ce très grand auteur – âgé aujourd'hui de quatre-*vingt-six ans – qui a été médecin* psychiatre, a subi une éclipse inexplicable dans son propre pays. A un tel point *que* les *meilleures* histoires de la littérature brésilienne nous renseignent très peu ; on y lit : « *Dyonélio Machado, gaucho* » (1) et deux titres, *l'Argent du laitier* (1934) et *le Fou du Cati* (1945). Rien ne signale le génie de cet écrivain hors du commun ; rien ne motive, non plus, le long silence qui suivit le succès éphémère de *l'Argent du laitier* (Prix Machado de Assis 1935). Raison de plus pour saluer cette excellente traduction, qui aidera à donner enfin à Dyonélio Machado, au Brésil aussi bien qu'en France, la place qu'il mérite.

JORGE COLI
et ANTOINE SEEL.

★ L'ARGENT DU LAITIER, de Dyonélio Machado, traduit du brésilien par *Alice Raillard. Maurice* Nadeau/Papyrus, 184 p., 76 F.

(1) *Gaucho* : au Brésil, originaire de l'Etat du Rio-Grande-do-Sul.

aux cultures d'Occident »

– Pouvons-nous constater une incidence directe de la nouvelle configuration culturelle latino-américaine sur la littérature brésilienne plus récente ?

– Maintenant, nos littératures sont beaucoup plus mûres, beaucoup plus riches. Mario de Andrade disait souvent que l'important n'est pas la manifestation de génies, parce que, des génies, il y en a toujours. Par exemple, le poète brésilien du dix-septième siècle Gregorio de Matos a été un très grand génie – solitaire. Un autre très grand génie, au dix-neuvième siècle, Machado de Assis, était presque seul... Mario de Andrade ajoutait : « *Ce qui est important pour une littérature, c'est l'établissement et la consolidation de la moyenne.* » Auparavant, il y avait quelques œuvres de grande envergure à côté d'un menu fretin *sans* importance. Aujourd'hui, le menu fretin et les grandes œuvres sont toujours là, mais la moyenne est très solide. Cette solidité est, à mon avis, symptôme de maturité.

Je crois que cette connaissance mutuelle de nos littératures, encore trop faible, a influencé la littérature brésilienne. Par exemple, dans les années 40, mon ami Murilo Rubiao a publié un remarquable livre de contes intitulé *l'Ex-magicien.* Sans grand retentissement, il a continué à écrire ses contes *insolites et fantastiques.* Mais après Borges, Cortazar, Garcia Marquez, on a découvert Murilo Rubiao, qui est alors passé des *coulisses* à l'avant-scène. Il est donc resté un très grand écrivain méconnu jusqu'à l'éclosion du fameux « *réalisme fantastique* », si présent dans la littérature latino-américaine.

– Après l'intérêt manifesté à l'étranger pour les littératures hispano-américaines, on commence à découvrir, petit à petit, la littérature brésilienne. D'après vous, quels sont le rôle et l'apport de notre littérature dans ce contexte latino-américain ?

– Commençons par établir une distinction que je crois très utile, particulièrement pour le lecteur étranger. Quand on parle de littérature latino-américaine, *on pense toujours* à la littérature de langue espagnole prise comme un ensemble *d'une richesse extraordinaire.* Mais la situation change si vous décomposez cet ensemble, nation par nation, car les grandes *individualités* se trouvent isolées dans leur pays : au Guatemala, Miguel Angel Asturias ; à Cuba, Lezama Lima, Cabrera Infante, Carpentier ; au Mexique, Juan Rulfo, Carlos Fuentes, Perizer...

Une position d'infériorité même en Amérique latine

» Alors, si vous opposez la littérature brésilienne non pas à l'ensemble hispano-américain, mais à chacun des pays qui le composent, elle prend *un relief exceptionnel, car elle* est sans doute la plus importante des littératures nationales. Inversement, si vous comparez la littérature de langue portugaise à celle de langue espagnole, la balance penche de l'autre côté.

» La *littérature* brésilienne est moins connue chez nos voisins que leur littérature au Brésil. Nous lisons, depuis une *vingtaine* d'années, tout ce qui est important dans les littératures de langue espagnole, et la réciproque n'est *pas vraie. Donc,* cela veut dire que la littérature brésilienne est en situation d'infériorité, même en Amérique latine, pour ne pas parler de l'Europe où elle est vaguement comprise dans cet immense ensemble latino-américain. Mais, *pour compléter ma réponse,* je dois dire que le Brésil a aujourd'hui en Guimarães Rosa un écrivain exceptionnel. *Vraiment, un très grand* génie, un auteur de la plus haute qualité, pas seulement pour l'Amérique latine, *mais sur le plan mondial. Le* Brésil possède un poète – João Cabral de Melo Neto – qui est, dans *son domaine, presque aussi grand* que Guimarães Rosa. Et, à côté de ces deux écrivains, qui sont, à mon avis, *parmi les plus remarquables* d'Amérique latine, il y a la « bonne moyenne » dont nous parlions.

» Je signalerai, par exemple, un phénomène *littéraire curieux,* récent, et, je crois, universel : le genre des mémoires, qui atteint la plus haute *qualité littéraire. Il a donné* naissance, au Brésil, à une réussite absolument hors pair, celle de Pedro Nava. Pedro Nava est *un* médecin qui a commencé à publier ses mémoires à soixante-dix ans ; il en est au cinquième *volume. Les* deux premiers sont des chefs-d'œuvre de la prose brésilienne, je dirais même de la *fiction* brésilienne. Car Pedro Nava a créé une espèce d'évocation du passé qui se manifeste comme de la fiction. Voilà, à mon avis, un autre *grand écrivain.* Le conte contemporain est aussi très intéressant. Par exemple, des auteurs comme Rubem *Fonseca et João Antonio sont* arrivés à une écriture splendide, où il n'existe presque plus de frontière entre le parlé et l'écrit. Leur force *me* rappelle parfois Céline. Pas mal, pour une moyenne, non ? »

Propos recueillis par
JORGE COLI.

(1) Notamment, *Formaçao de Literatura brasileira* (Formation de la littérature brésilienne), 1959.

INFORMATIONS « SERVICES »

DOCUMENTATION

L'emploi en Ile-de-France

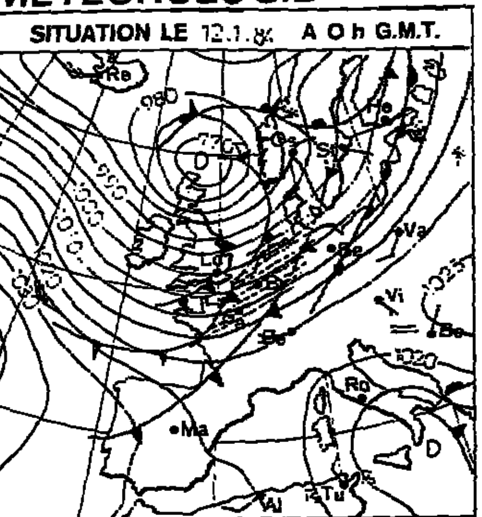
La direction régionale du travail et de l'emploi d'Ile-de-France publie un dépliant qui regroupe des données statistiques sur l'emploi dans la région Ile-de-France.

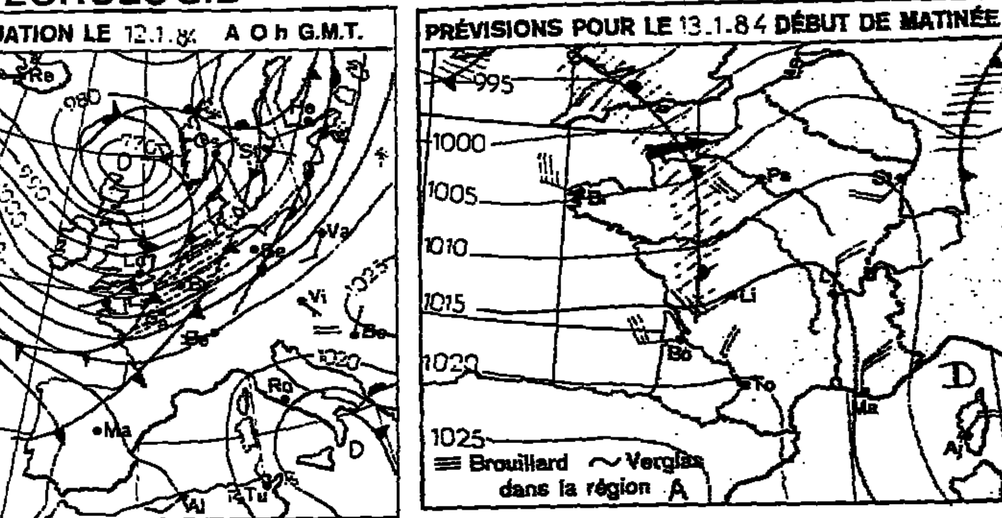
Le document présente la structure de cette population active, son évolution entre 1975 et 1981 ainsi que la répartition, par département, de quelques secteurs particulièrement bien implantés en Ile-de-France : l'imprimerie, l'automobile, l'électricité et les services marchands. Ces données sociales chiffrées de la vie de l'entreprise font l'objet de plusieurs tableaux, notamment la représentation des salariés dans les 9 403 comités d'entreprises, la répartition, suivant la taille de l'entreprise, des 11 342 délégués syndicaux, les conflits du travail, l'évolution de la durée hebdomadaire du travail et l'activité de l'inspection du travail.

★ *La brochure est disponible sur demande écrite auprès de la direction régionale du travail et de l'emploi, 66, rue de Mouzaïa, 75935 Paris Cedex 19.*

Vente s. saisie au Palais de justice de Paris, JEUDI 26 JANVIER 1984, à 14 h
EN UN SEUL LOT :
UN APPARTEMENT de 3 pièces au 5e étage gauche (lot no 111)
UN APPARTEMENT de 2 pièces au 5e étage droite (lot no 112)
UNE CHAMBRE (lot no 115) et UN DÉBARRAS (lot no 120) au 7e étage,
DEUX CAVES (lots no 133 et 137) en sous-sol
dans un immeuble sis à
PARIS (9e) - 9 *bis*, boulevard Rochechouart
M. à P. : 120.000 F et en ce qui concerne les lots 111, 115, 120 et 133, le service d'une rente viagère
S'adresser à la S.C.P. P. DUPIN et Ph. LEPOITTEVIN, avocats associés à Paris (9e), 39, rue Godot-de-Mauroy. Tél. 266-54-23

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le jeudi 12 janvier à 0 heure et le vendredi 13 janvier à minuit.

La France restera dans un courant *perturbé d'ouest* avec une succession rapide de perturbations. Les zones de mauvais temps seront accompagnées de *vent fort soufflant en rafales.*

Vendredi : Sur les Alpes, la Provence et la Corse, encore des averses le matin donnant de la neige en moyenne montagne. Sur la côte atlantique, de la Bretagne aux Pyrénées, arrivée d'une nouvelle zone de pluie accompagnée de fortes rafales de vent d'ouest. Entre ces deux zones de mauvais temps, un ciel très variable où de belles éclaircies pourront se développer le matin. Les températures au lever du jour seront encore légèrement au-dessous de 0 degré sur l'Est et le Sud-Est, elles atteindront 5 à 6 degrés sur les côtes atlantiques et varieront autour de 2 à 3 degrés sur le reste du pays.

Au cours de la journée les nuages et les pluies vont gagner la majeure partie du pays. *Seuls le bord de la Méditerranée et les Alpes seront épargnés.*

Le vent soufflera en tempête sur la Manche et la mer du Nord et il soufflera fort dans les régions de l'intérieur.

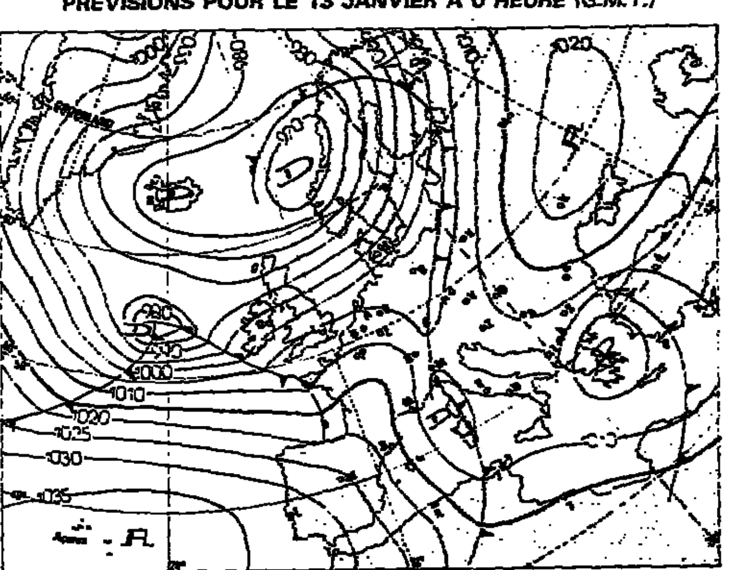
En montagne, assez rapidement la neige se localisera au-dessus de *1 500 mètres.*

Les températures en milieu d'après-midi seront de 6 à 7 degrés à l'est du Rhône et de la Saône, 8 à 9 degrés ailleurs et un peu plus de 10 degrés sur les côtes atlantiques et méditerranéennes.

Ce week-end, persistance du temps maussade et humide en *montagne.* Samedi, ciel couvert sur les Pyrénées, le Jura, le MassifCentral et les Alpes. Neige vers 1 700 mètres sur les Alpes, au-dessus de 2300 mètres sur les Pyrénées. Par contre, en moyenne montagne les précipitations se *produiront plutôt* sous forme de pluie. Sur les Vosges, ciel plus variable avec ondées passagères.

Dimanche, début de journée sous un *temps* très médiocre avec des pluies ou des chutes de neige aux mêmes altitudes que samedi. En cours de journée, le *temps deviendra plus variable* et instable avec des averses de pluies ou de neige. Il fera un peu plus frais et la neige se déclenchera vers 1 000 mètres *sur* les Alpes et le Jura, 1 500 mètres sur les Pyrénées.

PRÉVISIONS POUR LE 13 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)



Actuellement, l'enneigement est assez bon avec 30 centimètres vers 1 200 mètres sur les Vosges et le Jura et 50 centimètres vers 1 500 mètres sur les Alpes du nord. Ailleurs les hauteurs de *neige* sont plus aléatoires et dépendent de l'orientation des versants et des averses qui s'y sont produites.

Pression atmosphérique réduite au niveau de la mer à Paris le 12 janvier 1984 à 7 heures : 1 004,3 millibars soit 753,3 millimètres de mercure.

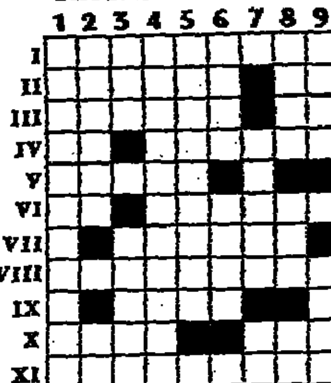
Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 janvier; le second, le minimum de la nuit du 11 au 12 janvier) : Ajaccio, 10 degrés et –3; Biarritz, 10 et 7; Bordeaux, 6 et 4; Bourges, 5 et 4; Brest, 11 et 3; Caen, 11 et 4; Cherbourg, 10 et 3; Clermont-Ferrand, 5 et 1; Dijon, 1 et 0; Grenoble, 4 et –4; Lille, 7 et 3; Lyon, 0 et –1; Marseille-Marignane, 8 et –3; Nancy, 3 et 1; Nantes, 10 et 4; Nice-Côte d'Azur, 11 et 1; Paris-Le Bourget, 8 et 5; Paris-Montsouris, 9 et 4; Pau, 9 et 1; Perpignan, 12 et 2; Rennes, 10 et 4; Strasbourg, 3 et 1; Tours, 5 et 3; Toulouse, 1 et –2; Pointe-à-Pitre, 29 et 19.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 3 degrés; Amsterdam, 8 et 5; Athènes, 16 et 10; Berlin, 4 et 3; Bonn, 7 et 5; Bruxelles, 7 et 6; Le Caire, 19 et 12; Îles Canaries, 20 et 16; Copenhague, 5 et 5; Dakar, 21 et 18; Djerba, 12 et 8; Genève, 1 et –5; Jérusalem, 14 et 6; *Lisbonne*, 13 et 9; Londres, 12 et 2; Luxembourg, 3 et 2; Madrid, 7 et –4; Moscou, –4 et –8; Nairobi, 26 et 14; New-York, –3 et –10; Palma-de-Majorque, 12 et –2; Rome, 10 et –1; Stockholm, 2 et 2; Tozeur, 13 et 4; Tunis, 11 et 4.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3623



HORIZONTALEMENT

I. Peut se faire avec une dame ou avec un roi. – II. Brillant ou pas très reluisant. Négation. – III. Avec eux, n'importe quelle femme est parée. Où il est facile de couper le courant. – IV. Ne manquent pas de tableaux noirs. Parfois exigible mais jamais exigeant. – V. Possède donc une bonne détente. – VI. Cité. Ancienne voiture de location. – VII. Se fait pour notre bien mais ne fait pas toujours du bien. – VIII. Un travail qui permet de boulonner facilement. – IX. Ne put se relever d'un siège. – X. Manière d'être. On y danse, on y danse ! – XI. Des hommes qui ne sont pas loin du « singe ».

VERTICALEMENT

1. Il y en a que l'on fait revenir et d'autres qui nous font partir. – 2. S'adapte à l'environnement. Prend la tête quand on le double. – 3. C'est égal. Les derniers de la classe y sont souvent les premiers. – 4. En mettent donc plein la vue ou la brouillent. – 5. La régularité n'est donc pas son fort. – 6. Boite de sardines. Branche d'Olivier. – 7. Se conduisit donc comme un païen ou comme un chrétien. Note. – 8. Mises en croix. Il a un cœur de pierre. Variété d'essence. – 9. Manque donc d'expérience. Amoureux divin.

Solution du problème no 3622

Horizontalement

I. Repassage. – II. Adultérin. – III. Furieuse. – IV. Ici. Lent. – V. Sang. En. – VI. TT. Arma. – VII. Oing. Elbe. – VIII. Lô. Non. Ob. – IX. Andante. – X. Onc. Vie. – XI. Stérées.

Verticalement

1. Rafistolage. – 2. Éducation. – 3. Purin. Dos. – 4. Ali. Gagnant. – 5. Ste. Once. – 6. Seulement. – 7. Arsenal. Eve. – 8. Gien. Bo. Ie. – 9. En. Ténèbres.

GUY BROUTY.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 JANVIER

« Turner », 11 h 15, Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Institut de France », 15 heures, quai Conti (Arcus).

« Hôtel de Lassay », 15 heures, 2, place du Palais-Bourbon (Arts et curiosités de Paris).

« Vermeer », *10 h 30, Musée du Louvre,* porte Jaujard (M. Bouchard).

« Le Sénat », 15 heures, 20, rue de Tournon (M Czarny).

« La montagne Sainte-Geneviève », 15 h 30, métro Cardinal-Lemoine (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Les hôtels du Crédit foncier », 15 heures, 19, place Vendôme (Mme Ferrand).

« L'île Saint-Louis », 14 h 30, métro Pont-Marie (*Les Flâneries*).

« Hôtel Botherel-Quintin », 14 h 30, 44, rue des Petites-Écuries (Mme Haulier).

« Turner », *11 h 30,* Grand Palais (P.-Y. Jaslet).

« Le quartier de l'Horloge », 11 heures, 2, rue du Renard (Paris autrefois).

« Bourg Saint-Paul », 14 h 30, métro Sully-Morland (Paris pittoresque et *insolite*).

« Quartier Saint-Sulpice », 15 heures, métro Saint-Sulpice (Résurrection du passé).

« Musée Scheffer », 10 h 30, 16, rue Chaptal.

« Un célèbre centre d'acupuncture », 15 heures, 23, quai Conti (Tourisme culturel).

CONFÉRENCES

13 h 45 : 18, rue de Varenne : « Les phénomènes miraculeux de Lourdes au regard de la médecine et des religions » (Alliance mondiale des religieux).

15 heures : 36, *rue des Mathurins,* Mme Chastenet : « Marie-Louise » : M. F. Deray : « L'art carcéral » ; docteur S. Avezou : « Être tolérant : un essai de définition » (Le Nouveau Faubourg).

60, boulevard de La-tour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 19 heures : « Le Danemark inconnu » ; 21 heures : « La Finlande inconnue ».

EN BREF

FORMATION

MICRO-INFORMATIQUE ET ASSOCIATIONS. – Le Centre régional *Poitou-Charentes,* temps libre, jeunesse et sports organise des stages sur la « micro-informatique, outil de gestion et *de communication pour les responsables d'associations* », du 16 au 20 janvier et du 28 mai au 1er juin.

★ *Renseignements au secrétariat* **du Centre, Château de Boivre, Vouneuil-sous-Biard, 86000 Poitiers. Tél. : (49) 53-31-24.**

STAGES

PROPOS DE DAMES. – *Un stage* pour apprendre à « s'exprimer, écouter, communiquer » est organisé par l'Union féminine civique et sociale (U.F.C.S.) à l'aide d'une *pédagogie active,* les 23, 24 et 27 janvier à Paris.

★ **U.F.C.S., 6, rue Béranger, 75003 Paris. Tél. : 272-19-81.**

VIDÉO-COMMUNICATION

NOUVEAUX OUTILS. – L'Association française des documentalistes *et des bibliothécaires spécialisés* (A.D.B.S.) organise une journée d'étude sur « le vidéotex et la messagerie, de nouveaux outils *pour communiquer dans l'entreprise* ». Le 17 janvier au CESTA, 5, rue Descartes, Paris (5e). L'A.D.B.S. dispense également une formation continue.

★ **A.D.B.S., 5, avenue Franco-Russe, 75007 Paris. Tél. : 555-55-16.**

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 12 janvier :

UNE LOI

● *Portant dispositions statutaires* relatives à la fonction publique de l'État.

DES DÉCRETS

● Relatif à la fixation du classement indiciaire de certains grades *ou emplois des personnels civils* de l'État.

● Relatif au délégué aux fonctionnaires internationaux et au comité des fonctionnaires internationaux.

UN ARRÊTÉ

● Relatif aux prix et tarifs applicables aux usagers scolaires sur les services réguliers routiers de voyageurs.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

loterie nationale

LISTE OFFICIELLE DES SOMMES A PAYER TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
1	91	tous signes	F. 200
2	82	tous signes	200
	1 512	cancer	10 000
		autres signes	1 000
	3 432	capricorne	10 000
		autres signes	1 000
	4 182	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	2 102	balance	15 000
		autres signes	1 500
	7 782	scorpion	15 200
		autres signes	1 700
	04 602	cancer	150 000
		autres signes	15 000
	08 272	vierge	150 000
		autres signes	15 000
	34 972	capricorne	150 000
		autres signes	15 000
3	3	tous signes	100
	4 083	verseau	15 100
		autres signes	1 600
	09 023	verseau	150 100
		autres signes	15 100
	18 253	sagittaire	150 100
		autres signes	15 100
	34 513	lion	150 100
		autres signes	15 100
4	84	tous signes	200
	384	tous signes	400
	594	tous signes	400
5	745	tous signes	400
	1 705	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	7 685	poissons	10 000
		autres signes	1 000
	9 765	taureau	15 000
		autres signes	1 500
	08 385	scorpion	150 000
		autres signes	15 000
6	76	tous signes	200
	0 346	bélier	10 000
		autres signes	1 000

TERMINAISON	FINALES et NUMÉROS	SIGNES du ZODIAQUE	SOMMES GAGNÉES
6	3 126	gémeaux	F. 10 000
		autres signes	1 000
	9 606	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	2 786	vierge	15 000
		autres signes	1 500
	7 206	gémeaux	15 000
		autres signes	1 500
	13 226	taureau	150 000
		autres signes	15 000
	29 346	bélier	150 000
		autres signes	15 000
7	7	tous signes	100
	717	tous signes	500
	9 387	lion	10 100
		autres signes	1 100
	8 397	balance	10 100
		autres signes	1 100
	6 347	cancer	15 100
		autres signes	1 600
	37 947	poissons	150 100
		autres signes	15 100
8	358	tous signes	400
9	6 249	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 289	lion	15 000
		autres signes	1 500
	9 929	poissons	15 000
		autres signes	1 500
	01 709	gémeaux	150 000
		autres signes	15 000
	27 389	balance	150 000
		autres signes	15 000
	01 499	lion	4 000 000
		autres signes	150 000
0	450	tous signes	400
	9 280	scorpion	10 000
		autres signes	1 000
	1 320	bélier	15 000
		autres signes	1 500
	6 890	sagittaire	15 000
		autres signes	1 500
	8 280	capricorne	15 000
		autres signes	1 500

LOTO TIRAGE No 02 : 5 20 29 31 44 45 – NUMÉRO COMPLÉMENTAIRE 35

TRANCHE DE JANVIER DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE DU 11 JANVIER 1984
84 – 3e

Le Monde

culture

CINÉMA

« RETENEZ-MOI... OU JE FAIS UN MALHEUR », de Michel Gérard

Jerry Lewis chez le Français moyen

Depuis quelque temps, Jerry Lewis met en quelque sorte bas le mythe, révèle toujours plus l'homme derrière le comédien : d'abord, à Cannes en 1983, *la Valse des pantins*, de Martin Scorsese avec Robert De Niro – une gravité, un poids, une présence, comme si « Jerry » nous *prenait par la mains, révélait* l'angoisse nue. Ensuite Robert Benayoun et sa série télévisée sur l'ami de toujours, l'acteur-miroir *auquel il s'est si totalement identifié*. L'aventure était déjà, pour l'essentiel, française dans sa conception, le producteur Pierre Kalfon y avait joué un rôle *décisif*.

Pierre Kalfon récidive avec *Retenez-moi... ou je fais un malheur*, de Michel Gérard, où Jerry Lewis s'installe pour de bon dans la douce France, à Strasbourg, avec pour faire-valoir Michel Blanc, le petit *Français moyen combinard* et chauve, et Laura Betti, princesse pasolinienne. Flic américain en vacances, Jerry Lewis rend visite à son ancienne femme dont il a divorcé (Charlotte de Turckheim, *bonne fille*, bonne pâte). Mais Michel Blanc, son *nouveau mari*, quelque part travaille du chapeau, et a maille à partir avec *la* police. Qui complote contre qui ? *Finalement, même Laura Betti donne* dans la flicaille.

On nous promet, au printemps seulement, la version en anglais, sous le titre *To Catch a Cop* (Attraper *un flic*), avec le « vrai » Jerry Lewis. Dès son passage à la douane, Jerry, pourtant, abasourdit le pauvre préposé au képi. Il n'arrêtera plus de se démener comme un beau diable dans cette *France cinglée jusqu'à un final* à l'Opéra non sans rapport avec le film célèbre des Marx Brothers. Jerry Lewis devient un peu l'« oncle Jerry » d'une farce sans génie, sans structure, trop étirée, *mais dont la* malice n'est heureusement pas tout à fait absente grâce à lui.

LOUIS MARCORELLES.

★ Voir les films nouveaux.

M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, remettra le 13 janvier à Jerry Lewis les insignes de commandeur des Arts et des lettres.

« CANICULE », d'Yves Boisset

L'horrible et le grotesque

Il était grisant, pour Yves Boisset, de diriger Lee Marvin. Grisant de le montrer, gangster américain en cavale avec *un magot, fuir*, sous un soleil de plomb, dans les plaines de la Beauce où les gendarmes ratissent les champs de blé tandis qu'un hélicoptère tourne *comme un oiseau de* proie au-dessus de ces terres où l'on ne peut se cacher. Alors, après le démarrage *d'une action foudroyante, la* mise en scène investit l'espace, suit les efforts du bandit à cheveux blancs, en habit noir de noces, pour se *transformer en insecte invisible*. Et puis, une ferme isolée se présente. Lee Marvin se faufile dans une grange. Autant se réfugier dans un *nid de crotales*.

C'est là que les choses se gâtent. Car le roman de Jean Herman (alias Jean Vautrin), n'a de sens que par *son écriture effrénée. Lorsque* ses personnages surgissent sur l'écran pour une meurtrière fantasia chez les ploucs, ils sont marqués, comporte*ment et langage, par un naturalisme* outrancier, à faire hurler les paysans beaucerons. Le mélange des genres a toujours été mal accepté en France. *Ici, l'alliance étroite du grotesque et* de l'horrible aboutit à une caricature sordide.

Déferlement de violence, d'obscé*nités, de sanie, de sang : on dirait que Boisset ne contrôle plus son film* ni ses acteurs, sauf Lee Marvin, qui garde sa stature américaine, Miou-Miou, figure de somnambule prison*nière de cette ferme où elle a bercé* des rêves illusoires, et la douloureuse Muni. Quelques gags absurdes, quelques trouvailles cocasses du dialogue *d'Audiard ne canalisent pas le flot* d'abjection et de mort sur lequel surnagent de beaux morceaux de mise en scène, tel l'assassinat dans la douche, hommage à Hitchcock (*Psychose*).

A l'image du gamin qui se qualifie de « *chromosome infernal* », *Canicule* dérape, d'un monde qui pourrait rappeler *celui de Caldwell ou de Jim* Thompson, *dans un autre univers* malsain à trop forte dose pour être parodique. Comme il y a, tout de même, du talent là-dedans, on reste *perplexe*.

J. S.

★ *Voir les films nouveaux.*

Rendez-vous avec Pierre Étaix

Sur la moitié des pages de gauche, il y a des textes, prose poétique imprimée en très beaux caractères. Pierre Étaix dit son admiration pour Jerry Lewis et passe en revue son *univers* de cinéaste avec une connaissance aiguë du spectacle. Il parle aussi (il la connaît) de la difficulté du métier de clown, attaché à la piste. Pour lui, l'art clownesque a influencé le cinéma, mais les grands comiques de films (il les cite tous, selon son cœur), ne sont pas des clowns, même si le terme est devenu une *référence* à leur talent, à leur génie.

Sur les pages de droite, Jerry Lewis, croqué par les crayons de Pierre Étaix, en pied, en gros *plan, semble écouter les textes*, se faire l'écho, par ses mines et ses mouvements fixés au vol, de la ferveur et des réflexions de son dessinateur, acteur comique et cinéaste revenu au cirque. Ces croquis avaient été commandés à Pierre Étaix pour le générique animé d'une série de télévision. *Réunis dans un livre-album, ils* prennent la dimension naturelle d'une amitié réciproque, ils racontent l'histoire d'un rendez-vous entre deux créateurs qui se *comprennent*.

JACQUES SICLIER.

★ *Croquis de Jerry Lewis par Pierre Étaix*, édition Gilbert Salachas (22, avenue de la Porte-Brunet, Paris 75019), 160 p., 80 dessins, 130 F + 10 F frais d'envoi.

NOTES

Cinéma

« HORS TEXTE », de Marc Pierret

Un amateur d'inconscient

Dans le cadre de la « Revue parlée », le Centre Pompidou présentera en « première » le 16 janvier à 21 heures, un long métrage de l'écrivain Marc Pierret intitulé *Hors texte*. Film de recherche où le metteur en scène a voulu porter un regard nouveau sur l'écriture, dans son acception la plus large, à travers un prisme onirique.

A coups de brèves séquences qu'unit parfois le fil d'une histoire de séduction menée par le philosophe Guy Scarpetta, *défilent* des personnages variés qui vont de l'écrivain public de Montparnasse à Michel Bernard en passant par Olivier de Magny, Jean-Pierre Léaud, Pascale Ogier, préposée aux transitions, le poète lyonnais Robert Droguet, etc.

Philippe Sollers lit du Lautréamont en ponctuant son texte de notes de piano négligemment frappées ; Gabriel Matzneff, à la piscine Deligny, explique à une fille-fleur qu'on écrit « *pour échapper à la mort* » ; Dominique Noguez découvre un fragment de *l'Atlantide* de Pierre Benoit, etc. « *Toujours l'inattendu arrive* » dans ce film « *dirigé* », comme le dit Jean-Pierre Léaud, « *par un amateur d'inconscient* ».

P. D.

★ Centre Georges-Pompidou, le 16 janvier à 21 heures.

Musique

UN OPÉRA DE VIRGIL THOMSON A VILLEJUIF.

Gospel dadaïste

« *Réunir autour d'artistes professionnels le plus grand nombre de participants (bénévoles) en vue de la réalisation d'opéras du XXe siècle, convier les écoliers à assister à la genèse d'une œuvre collective durant les répétitions* », telle est l'ambition « socio-culturelle » du Théâtre lyrique nouveau implanté à Ivry, avec la bénédiction des ministères de la culture et de l'éducation nationale, ambition à laquelle on s'empresse d'applaudir.

Et patatras ! on tombe au Théâtre de Villejuif sur une pure absurdité : *Quatre saints en trois actes*, du redoutable critique musical américain Virgil Thomson, qui avait essuyé un échec cuisant en mai 1952 au Théâtre des Champs-Elysées. Une musique ultra-tonale de comédie musicale, mâtinée de gospel, totalement aseptisée et dénuée d'intérêt, sur laquelle Gertrud Stein a écrit un *texte* dadaïste volontairement dépourvu de sens, pour nous dire que « *un vrai saint ne fait jamais rien* » : c'est sans doute pour cela qu'elle a choisi Thérèse d'Avila et Ignace de Loyola, bêtifiant à plaisir avec des saints imaginaires.

Mise en scène compliquée, tournant au patronage, avec cinquante-*cinq choristes amateurs* d'une candeur touchante, qui ont dû beaucoup travailler. Les professionnels ne sont guère plus à l'aise, sauf les deux Thérèse (*Yumi Nara et Roseline* Cyrille) ; la Philarmonie nationale des jeunes fait de son mieux, malgré des moyens limités, sous la direction d'Alexandre Myrat. Quant aux habitants d'Ivry et de Villejuif, on se demande ce qu'ils pensent de l'opéra contemporain.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Théâtre Romain-Rolland de Villejuif, jusqu'au 27 janvier (20 h 30).

Variétés

TOTO BISSAINTHE AU PALAIS DES GLACES

Le rire d'Haïti

Toto Bissainthe est née au Cap-Haïtien et au cours de la première partie de son nouveau spectacle au Palais des glaces, elle chante les chansons entendues dans son enfance, les complaintes d'amour et d'espérance, les cris des rues et tout ce qui compose aujourd'hui pour elle, exilée à Fort-de-France, la nostalgie de son pays. Comme tous les Haïtiens, elle dit volontiers que « *la vie c'est un pantalon sans fond soutenu par les bretelles de la misère. C'est aussi un vaste éclat de rire.* »

La deuxième partie du concert de Toto Bissainthe comporte des chansons-chroniques d'auteurs-compositeurs haïtiens. Les chansons d'Haïti durent en moyenne huit minutes. Le Haïtien a pour habitude de prendre son temps, à l'exemple de ce qui se passe dans les cérémonies du vaudou qui démarrent toujours très lentement. Mais cela va ensuite très vite et très loin et frôle parfois le délire.

Toto Bissainthe entreprendra une tournée d'un mois au Nigéria et en Afrique de l'Est après son spectacle du Palais des glaces. Ensuite, elle chantera un autre mois dans quelques régions de France.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Palais des glaces, 20 h 30.

BERLIOZ A BERCY. – Ce sont l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dirigés par Lorin Maazel, qui inaugureront le 17 février le palais omnisports de Bercy, avec le *Requiem* de Berlioz. Le lendemain, l'Orchestre national fêtera son cinquantième anniversaire au Théâtre des Champs-Élysées.

■ SÉMINAIRES MUSICAUX A LYON. – Le conservatoire national supérieur de musique de Lyon propose deux séminaires, l'un sur Henri Pousseur (en présence du compositeur, les 25 et 26 janvier), l'autre sur la danse baroque (avec Francine Lancelot, les 6 et 7 février).

★ Renseignements : C.N.S.M., 3, rue de l'Argile, 69005 Lyon, tél. : (7) 839-63-40.

PLUSIEURS PERSONNALITÉS ÉTRANGÈRES SONT PROMUES DANS L'ORDRE DE LA LÉGION D'HONNEUR

Plusieurs personnalités de la culture internationale ont été promues dans l'ordre de la Légion d'honneur sur proposition de M. Jack Lang, ministre délégué à la culture.

COMMANDEURS : Joris Ivens, cinéaste hollandais résidant en France (*le Monde* du 3 janvier), Jorge Amado, écrivain brésilien, Eli Wiesel, écrivain américain, Claudio Arrau, pianiste chilien naturalisé américain, Yachar Kemali, écrivain turc.

OFFICIERS : Akira Kurosawa, cinéaste japonais.

CHEVALIERS : Joan Baez, chanteuse américaine, Jeanne Castille, de nationalité américaine, professeur de français en retraite, Placido Domingo, artiste lyrique espagnol, Raffaelo de Banfield, directeur de l'Opéra de Trieste.

■ CAROLYN CARLSON A CRÉTEIL. – Carolyn Carlson, qui était venue à Créteil en 1982, avec *Underwood*, est de nouveau à la Maison des arts. Elle présente, jusqu'au 28 janvier, *Chalk Work*, créé à Venise la saison dernière.

THÉATRE

« MINNA VON BARNHELM », à l'Odéon

Merveilleusement strehlérien

Giorgio Strehler présente à l'Odéon-Théâtre de l'Europe *jusqu'au 21 janvier Minna von Barnhelm* de Lessing, auteur pra*tiquement jamais joué en France* – les Allemands contemporains sont mieux connus chez nous que les classiques. Le découvrir à *travers les acteurs et le langage* italien est une curieuse expérience. Quoi qu'il en soit, le spectacle est d'abord strehlérien, depuis la *brume dorée où évoluent* les personnages habillés dans toutes les nuances de blanc crémeux – dans un décor une fois de plus superbe de Frigerio – *jusqu'à la mélancolie qui s'insinue* au plus fort des passions.

L'intrigue repose sur les atermoiements du cœur, sur un échange de bagues et sur *l'amour contrarié par l'orgueil*, les revers de fortune, la guerre. La guerre de Sept Ans vient de se terminer. Les Prussiens sont vainqueurs. Reviennent en leitmotiv, le *Deutschland über alles* dans un arrangement musical qui le transformera en air de bergerie, et des marches majestueuses. *Le commandant* von Telheim (Sergio Fantoni) a été destitué pour une action généreuse mal comprise. Blessé, ruiné, il ne lui reste plus qu'un *domestique (Nino Bignamini), et* il doit quitter l'auberge où il habite. L'aubergiste (Franco Mauri) a donné sa chambre à une demoiselle qui n'est autre que sa fiancée, Minna (Andrea Jonasson) qui, n'ayant pas de nouvelles est partie à sa recherche, accompagnée de sa camériste (*Pamela Villoresi*).

La pièce ne s'arrête pas là. Le commandant aime Minna autant qu'elle l'aime, mais son farouche sens de l'honneur lui interdit de céder à *la raison, car la* demoiselle est riche. Strehler a fait de Telheim un soldat déjà mûr, vaincu, humilié, cloîtré dans une dignité revêche. Le moindre *geste d'amitié lui paraît signe de* pitié, il ne supporte même pas que Minna caresse sa main blessée, cachée par un gant noir.

A bout d'arguments, Minna lui fait croire qu'elle-même a perdu sa fortune. Et *le voilà ragaillardi de se sentir à nouveau capable* de la protéger, courant à sa recherche. Mais la joie ne lui rend pas sa souplesse perdue, il *tombe... Un courrier du roi lui ap*prend qu'il est réhabilité et que ses biens lui sont rendus. Minna alors se venge, feint de se retirer *à son tour dans une farouche pauvreté...* Jeu dangereux, qui est peut-être le signe d'une lassitude en germe. Mais nous sommes au théâtre, et le com*mandant laisse Minna ôter ten*drement le gant noir, et tout finit par un baiser tandis que la camériste se fait culbuter par un adju*dant beau garçon (Duilio del* Prete) qui *n'aime pas la paix et* s'en va là où il y a la guerre.

Bien que le spectacle soit joué en italien (à l'exception d'une scène trop caricaturale avec un aristocrate français), on ne quitte pas un *instant les personnages* tant ils sont drus, charnel. Des personnages de comédie, dérisoires et graves, qui transcen*dent les artifices du jeu et* projettent la chaleur *rayonnante*, les brûlures de toute vie. Strehler porte sur eux un regard attendri, terriblement aigu. Il agence les *affrontements d'idées et de sen*timents avec une intelligence souveraine. C'est intelligent bien entendu, c'est beau, subtil, c'est Strehler. *Les acteurs lui répon*dent au quart de tour, ils débordent de charme, d'émotion sans mièvrerie, de drôlerie : Andrea Jonasson, Pamela Villoresi, Nino *Bignamini... Ils sont tous à citer*, dans un spectacle à fondre de plaisir.

COLETTE GODARD.

★ Odéon, 20 heures, jusqu'au 21 janvier.

DANSE

HERVÉ DIASNAS ET JEAN-CLAUDE GALLOTTA

Les 18 h 30 du Théâtre de la Ville

La programmation de 18 h 30 *n'entre pas dans le système des* abonnements du Théâtre de la Ville. Aussi la direction se montre-t-elle très sage dans le choix de ses spectacles. Quelquefois, *l'enthousiasme* l'emporte sur la prudence. C'est ce qui a valu à Hervé Diasnas de passer deux fois sur scène, *le temps de faire* apprécier un travail attachant et de qualité.

Nay ou le Cristal qui songe (créé *en mars 1983 au Théâtre Déjazet*) est un solo où le danseur abandonné à lui-même comme Robinson, réinvente des gestes, des jeux, une manière d'exister. Ses partenaires sont un bâton qu'il fait rouler, lance et rattrape pour exercer son adresse et une bande-son qui suggère un environnement de forêt tropicale. Un éclairage très recherché lui permet d'isoler sur le vaste plateau des *espaces lumineux et de passer* de l'un à l'autre dans une succession dynamique de flash-back.

A un moment, Hervé Diasnas *reste dans l'ombre, à l'orée d'un fais*ceau de projecteurs où il plonge tantôt un bras, tantôt une jambe comme dans l'eau d'une cascade. Et lorsqu'il danse, amorçant de la main un mouvement qui se propage comme une onde dans tout son *corps, on retrouve l'ancien soliste de* Carolyn Carlson en quête, comme elle, de son moi profond.

C'est le groupe Emile Dubois qui *lui a succédé avec Daphnis et Chloé* (créé au Festival d'Avignon 1982). Au-delà du ballet de Fokine qu'il *avoue ne pas connaître, au-delà* même du récit de Longus, Jean-Claude Gallotta tente de retrouver, comme par intuition, l'essence des rapports amoureux entre Daphnis, Pan et Chloé. Conçu comme une suite de jolis pas de deux, de trois, *sur une musique égrenée au piano* par Henri Torgue, le ballet développe une gestuelle qui n'appartient qu'à Gallotta et où la découverte de l'autre passe par une investigation des corps mis en tous sens, essayés dans toutes les postures. La richesse, *la verdeur de l'écriture chorégraphi*que, peuvent se rapprocher des inventions verbales d'un Rabelais *ou, plus près de nous,* d'un *Michel* Tournier.

Mathilde Altaraz est le pivot de ce trio, l'énigme qu'interrogent tour *à tour Pascal Gravat* et Jean-Claude Gallotta, plus faunesque que jamais. Leur danse vive, sensuelle, parfois intimiste, parfois éclatée dans l'espace avec ces pas classiques, détournés, subversifs, *met en évi*dence un état d'innocence, d'animalité, plus proche de *l'Après-midi d'un faune* que de *Daphnis et Chloé*.

MARCELLE MICHEL.

★ *Daphnis et Chloé*, Théâtre de la Ville, 18 h 30, *jusqu'au 14 janvier*.

■ TRUST ESPACE BALARD. – Le groupe Trust, avec Bernard Bonvoisin, Norbert Krief et Vivi Oak, donnera un unique concert à l'Espace Balard samedi 14 janvier.

UNESCO

A LA SEPTIÈME SESSION DU COMITÉ DU PATRIMOINE MONDIAL

Nouveaux inscrits et nouveaux dangers

Au cours de sa septième session, *tenue à Florence (Italie) au mois de* décembre, le Comité du patrimoine mondial a décidé d'inscrire vingt-neuf *nouveaux biens culturels ou naturels* situés dans quatorze pays sur la liste du patrimoine mondial. Le Comité est l'organe exécutif de la convention *concernant la protection du patri*moine mondial culturel et naturel qui a été adoptée par la conférence *générale de l'UNESCO en 1972* et que soixante-dix-huit pays ont déjà ratifiée (1). La session de Florence porte à cent soixante-cinq le nombre *des sites ou monuments inscrits sur* la liste. A cette occasion, le Comité a exprimé sa préoccupation devant les *dangers immédiats qui menacent un* certain nombre de sites du Liban susceptibles d'être inscrits sur la liste du patrimoine mondial, ainsi que devant *les dangers courus par deux sites* déjà inscrits sur la liste, la réserve de Ngorongoro, en Tanzanie, où manquent *les moyens de gestion essen*tiels, et le parc des oiseaux de Djondj, au Sénégal, qui risque d'être affecté par la construction d'un barrage. *Il s'est félicité en revanche du* rôle qu'a joué la convention dans le maintien de la protection par les autorités australiennes des parcs *nationaux de Tasmanie occidentale*. Les vingt-neuf nouveaux biens inscrits sont les suivants :

- L'église de pèlerinage de Wies (Allemagne fédérale).
- *Les ruines de Sao-Miguel-das-Missoes* (Brésil).
- L'ancienne cité de Nessebar, le monastère de Rila, la réserve naturelle de Srébarna, le parc *national de Pirin (Bulgarie)*.
- *Le parc national de Wood-Buffalo* (Canada).
- Les réserves de la Cordillère de Talamanca-La Amistad (Costa-Rica).
- *Le* parc national de la Comoé (*Côte-d'Ivoire*).
- Le parc national Sangay (Equateur).
- Le parc national des Great Smoky Mountains, la forteresse et le site *historique de San-Juan-de-*Porto-Rico (Etats-Unis).
- Les places Stanislas, de la Carrière et d'Alliance à Nancy, *l'église de Saint-Savin-sur-Gar*tempe, les caps de Girolata et de Porto et, la réserve naturelle de Scandola en Corse (France).
- Les grottes d'Ajanta, les grottes *d'Ellora, le fort d'Agra*, le Taj Mahal (Inde).
- La ville de Cuzco, le sanctuaire historique de Machu-Picchu (*Pérou*).
- Le *centre d'Angra-do-Heroismo* aux Açores, le monastère des hiéronymites et la tour de Belem à *Lisbonne, le monastère de Batalha, le couvent du Christ à* Tomar (Portugal).
- La réserve naturelle de la vallée de Mai (Seychelles).
- Le couvent de Saint-Gall, le couvent *bénédictin Saint-Jean-des-*Sœurs à Müstair, *la vieille ville de* Berne (Suisse).

(1) Le Comité est en outre chargé de gérer le Fonds du patrimoine mondial, auquel les *Etats parties* apportent des contributions annuelles et auquel toutes les personnes ou institutions intéressées peuvent également contribuer. Le budget approuvé pour 1984 s'élève à 750 000 dollars, et doit permettre d'apporter une aide pour la sauvegarde *de certains des biens inscrits sur la liste*.

La *prochaine session du Comité* se tiendra en automne 1984 à Buenos-Aires, sur invitation des autorités argentines.







SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

ENTRE LA RAISON ET LE DÉSIR (BÉRÉNICE), Athénée (742-67-27), 20 h 30.
UN AUTOBUS POUR MATHILDA, Lucernaire (544-57-34), 22 h 15.
SI J'AVAIS SU LE JOUR, Lucernaire Forum (544-57-34), 18 h 30.
DIEU AIME LES HOMMES, Hall Montorgueil (233-80-78), 20 h 30.
HAMLET, Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h 30.
LES POSSÉDÉS, Gémier (727-81-15), 20 h 30.
LES MILLE ET UNE NUITS DU TAROT, Théâtre en Herbe (277-15-22), 20 h 30.
MARGUERITE DURAS, Petit Rond-Point (256-70-80), 20 h 30.

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50) : 19 h 30 : Don Quichotte.
COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes.
ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32) : Minna von Barnhelm.
PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.
TEP (364-80-80), Théâtre : 20 h 30 : L'Oiseau vert.
BEAUBOURG (277-12-33). Débats/Conférence-musée, 18 h 30 : les cercles de qualité dans les entreprises ; 21 h : La revue « Arguments ». – Cinéma/Vidéo : Nouveaux films Bpi, 13 h : Construire et vivre à Pompéi, de J.-P. Adam : 16 h : De l'animal à l'homme, un entretien avec K. Lorenz, de J. Brissot ; 19 h : Châteaux en Bavière, de C. Vilardebo : 15 h : Dada, naissance et déclin (1916-1923), 18 h : Collections du musée ; De bœuf en bif ; Cinéma polonais : 19 h : voir cinémathèque :
THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 18 h 30 : Groupe Emile Dubois : 20 h 30 : Ballet Th. Arche.
CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : « Le dernier soliste » (J.-P. Farré).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), 21 h : Un drame musical instantané.
AMERICAN CENTER (321-42-20), 21 h : Autoroute du soleil ; Dernière consigne ; Bag Lady.
ANTOINE (208-77-71), 20 h 30 : Rufus.
ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, 18 h 30 : le Passeport.
BOUFFES-PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.
CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.
CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), 20 h 30 : Rue noire. - Tempête (328-36-36), 20 h 45 : Albatros.
CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie, 20 h 30 : Sourire oblique ; Resserre, 20 h 30 : la Mère confidente.
COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.
COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : la Manie de la villégiature.
DAUNOU (261-69-14), 21 h : la Chienlit.
DÉCHARGEURS (236-00-02), 20 h 30 : Oscar et Wilde : 22 h : les Eaux et Forêts.
EDOUARD-VII (742-57-49), 21 h : Mademoiselle Julie.
ESCALIER D'OR (523-15-10), 21 h : Match d'impro.
ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 : le Sixième Jour.
ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h : le Suicidaire.
ESSAION (278-46-42) I. : 21 h : Agatha – II. 20 h 30 : Chant dans la nuit.
FONTAINE (874-74-40), 22 h : Batailles.
GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-père.
GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's Afraid of Virginia Woolf ?
HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.
LUCERNAIRE (544-57-34) I. 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.
LYS MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : l'Amour de l'art : En manches de chemise : Enfantines.
MADELEINE (265-07-09), 20 h 45 : les Serpents de pluie.
MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.
MATHURINS (265-90-00), 21 h : le Bonheur à Romorantin.
MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.
MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 20 h 30 : le Journal d'un homme de trop.
ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Sarah.
PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Un homme nommé Jésus.
PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.
PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), 21 h : K 2.
RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), 20 h 30 : Don Juan aux enfers.
RENAISSANCE (208-18-50), 20 h 30 : Vincent et Margot.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; II. 20 h 30 : Huis clos.
TEMPLIERS (278-91-15), 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.
THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.
THÉATRE DE LA PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Images de... Kafka.
THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), 20 h 30 : Savannah Bay.
THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.
THÉATRE 18 (226-47-47), 21 h : Mémoires d'Isles.
TOURTOUR (887-82-48), 18 h 30 : Un mari à la porte ; 20 h 30 : le Prince éternel.
VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 30 : Tohu-Bahut ; 22 h : le Président.
BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : la Spécialité.
BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres. – II : 20 h 15 : les Caïds ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service ; 22 h 30 : Fouillis.
CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15 : l'Auvent du pavillon 4.
CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens, voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. – II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton Cupidon.
ESPACE-MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Actrices.
LE PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.
POINT-VIRGULE (278-67-03), 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.
RESTO-SHOW (508-08-81), 20 h 30 : M. Pascal.
SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : On est pas des pigeons.
LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune, Spectacle branché.
TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 30 : Quelque estaminet ; 22 h : Acteur est acteur.
VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h 30 : P. Miserez ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), (D. soir, L.), 20 h 45, Dim., 16 h : A. Métayer.
COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), (D.), 21 h : Lâche-moi les claquettes.
L'ÉCUME (542-71-16), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 30 : L. Odin, J.-P. Rémy, J. Raphaël ; à 22 h : F. Pralon, S. Margolin ; le 16, à 22 h : J.-P. Réginal ; le 17, à 20 h 30 : D. Devere, à 22 h : J.-P. Caron, G. Tellier.
FONTAINE (874-82-34), (D. soir, L.), 20 h 15, Dim., 17 h : P. Desproges.
GYMNASE (246-79-79), (D. soir, L.), 21 h, Dim., 16 h 30 : : Font et Val.
LUCERNAIRE (544-57-34), (D), 21 h : Ch. Bernard ; les 16, 17, à 19 h 45 : V. Duarte.
OLYMPIA (742-25-49), (L.), 20 h 30, Dim, 17 h : Y. Duteil.
PALAIS DES CONGRÈS (758-13-73), (D. soir, L.), 21 h, Dim., 16 h : Nana Mouskouri.
PALAIS DES GLACES (607-49-93), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 17 h : Toto Bissainthe.
SALLE GAVEAU (563-20-30), le 12, à 20 h 30 : C. Delaporte, J. Duparc, F. Kudela, F. Castang.
SOLEIL D'OR (543-50-12), le 14, à 20 h 45 : Musique du nord de l'Inde.
STUDIO BERTRAND (783-64-66), Jeu., Ven., Lun., 20 h 30 : Marilyn, je t'aime.
TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), le 14, à 15 h : A. Trebaol.
TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), (D., L.), 22 h : René, Daniel, W. Rios ; Ven., Sam. : 24 h : M. Litwin.
ZÉNITH, parc de La Villette (501-80-12), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 16 h : Renaud (à partir du 17).

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h, Dim. 15 h 30 : On perd les pétales.
DEUX-ANES (606-10-26), (Mer.), 21 h, dim., 15 h 30 : l'Impôt et les Os.

La danse

CITÉ INTERNATIONALE, Grand Théâtre (589-38-69), les 11, 12, 13, 14, à 20 h 30 : Danses d'Asie.
LIEU D'IMAGE (208-52-38), les 14, 15, à 21 h : M. Moore, A. Rumani.
THÉATRE DE PARIS (280-09-30), (D. soir, L.), 20 h 30, Dim., 15 h : Danse Buto.

Opérettes

ELYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), Mer., 14 h 30, V., S., 14 h 30 et 20 h 30, Dim. 14 h et 17 h 30 : l'Amour à Tahiti.

Les cirques

CIRQUE GRUSS (245-85-85), Mer., Sam., 14 h, Dim., 14 h et 17 h, les 11, 13, 14, à 20 h 30 : Festival mondial du cirque de demain.
CIRQUE D'HIVER (700-12-25), le 11, à 13 h 30, le 14, à 21 h, le 15 à 14 h et 17 h, le 18, à 16 h 30, le 21, à 15 h et 21 h.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Bach).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h 30 : T. Berganza, J.-A. Alvarez (Guástavino, Braga, Villa-Lobos).
Radio-France, Auditorium 106, 19 h : Ensemble de l'Itinéraire, dir. : G. Reibel (Dufourt).
Salle Rossini, 20 h 45 : Triptyque (Lekeu, Messiaen, Roger...).
Salle Gaveau, 20 h 30 : Beaux-Arts Trio (Beethoven).

Jazz, pop, rock, folk

ARC (723-61-27), 20 h 30 : Quatuor B. Renaudin.

Jeudi 12 janvier

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 20 h 30 : The Alarm.
CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Higelin (dern.).
CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : M. Laferrière.
CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : Manigua.
CITHÉA (357-99-26), 20 h 15 : Dorian Express.
DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J. Sicard.
MÉCÈNE (271-33-41), 23 h : Ph. Lacarrière, F. Faure, E. Dervieu.
MEMPHIS MELODY (329-60-73), 23 h : M. Anconina.
NEW MORNING (523-51-41), 21 h : J.-L. Chautemps, A. Ceccarelli, Y. Top, R. Persi.
PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Watergate Seven + One.
PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : S. Guerrault, A. Fougeret, M. Benois, J. Martin.
SAVOY (277-86-88), 21 h : Ph. Mace, S. Lazarevitch, R. Del Fra, T. Rabeson.
SUNSET (261-46-60), 23 h : F. Lockwood, Ph. Drouillard, L. Cokelaere, F. Sicard.
TWENTY ONE (260-40-51), 21 h : Trio Greg Hunter.
VIEILLE HERBE (321-33-01), 20 h : Bouzouki, Cargo bleu.

En région parisienne

ASNIÈRES, C.C.A. (790-63-12), 20 h 45 : Pauvre France.
AUBERVILLIERS, Th. de la Commune (833-16-16), 20 h 30 : le Marionnettiste de Lodz.
BOBIGNY, M. C. (831-11-45), 20 h 30 : le Petit Mahagonny.
CORBEIL-ESSONNES, C.A.C. P.-Éluard (089-00-72), 20 h 45 : Horace.
CRÉTEIL, Maison des arts A.-Malraux (899-94-50), 20 h 30 : F. Clidat (Liszt).
GENNEVILLIERS, Théâtre (793-26-30), 20 h 30 : la Cruche cassée.
MARLY-LE-ROI, Maison J.-Vilar (958-74-87), 21 h : S. Lacy.
RAMBOUILLET, C.M.L., 21 h : Ensemble international de Paris, dir. : E. Saksinar (Bach, Telemann, Vivaldi...).
VERSAILLES, Th. Montansier (950-71-18), 21 h : Joyeuses Pâques.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

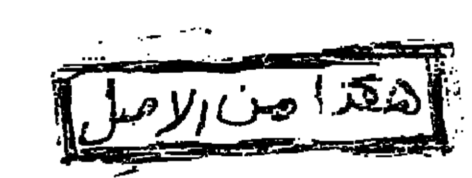
15 h : Fay Spain : Al Capone, de R. Wilson ; 19 h, Festival de Rotterdam : Imposters, de M. Rappaport ; 21 h, Cinéma japonais (1900-1970) : le Château sous le vent et les nuages, de T. Yamazaki.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h : Festival Films des musiques du monde 1984 : le luth et la vielle chez les Teda du Tibesti, de M. Brandily ; Musiques de la savane et de la forêt, de J.-F. Schiano ; 17 h, Kama Wosit, de Les McLaren ; Namekas, de Les McLaren ; 19 h, Cinéma polonais : Cendres, de A. Wajda.

Les exclusivités

ADIEU FOULARDS (Fr.) : Maxéville, 9e (770-72-86).
L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).
ANDROIDE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).
LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).
A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).
LE BAL (Fr.-It.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).
BOAT PEOPLE (Chin., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).
CHALEUR ET POUSSIÈRE (HEAT AND DUST) (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CHOIX DES SEIGNEURS (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (743-60-33) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-42-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LES COMPÈRES (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.), St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).
LES DENTS DE LA MER No 3 (A., v.o.) : Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).
LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).
DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).
ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).
L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).
ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06). – V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).
FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).
FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).
FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).
GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).
GARÇON (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
GET CRAZY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).
LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).
JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64).
LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
JOY (Fr.) (**) : Arcades, 2e (233-54-58).
LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).
LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
LE MARGINAL (Fr.) : Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Miramar, 14e (320-89-52).
MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).
LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23).
LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).
LA NUIT DES JUGES (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; George V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; v.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
OCTOPUSSY (A. v.o.) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).
PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).
PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Français, 9e (770-33-88).
PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).
LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).



هكذا من الأصل

SPECTACLES

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Rialto, 19e (607-87-61).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (722-72-90) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-90-77) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Séverin, 5e (354-50-91) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault ; version Gal ; version Saurova : St-Ambroise, 11e (700-89-16).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-all., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Calypso, 17e (380-30-11).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Maxeville, 9e (770-72-86).

ZELIG (A.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

LES FILMS NOUVEAUX

LA CAGE AUX POULES, film américain de Colin Higgins, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46), v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Images, 18e (522-47-94).

CANICULE (*), film français d'Yves Boisset, Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C.-Normandie, 8e (359-41-18) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; Gaumont-Ambassade, 8e (359-19-08) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé-Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

2019 APRÈS LA CHUTE DE NEW-YORK (*), film américain de Martin Dolman, v.o. : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LONESOME COW-BOYS (*), film américain de Andy Warhol et Paul Morissey, v.o. : Movies, 1er (260-43-99) ; Action Christine, 6e (325-47-46).

PRÉNOM CARMEN, film français de Jean-Luc Godard : Movies, 1er (260-43-99) ; Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Saint-André des Arts, 6e (326-80-25) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Saint-Charles Convention, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

RETENEZ-MOI OU JE FAIS UN MALHEUR, film français de Michel Gérard : Gaumont-Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

RONDE DE NUIT, film français de Jean-Claude Missiaen : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount-City, 8e (562-54-76) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-83) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount-montmartre, 18e (606-34-25) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

TRAHISONS CONJUGALES, film anglais de David Jones, v.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Montparnasse, 18e (606-34-25).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Acacias, 17e (764-97-83).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

HAMMETT (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES HAUTS DE HURLEVENT (A., v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. Paramount Marivaux, 2e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

HELLZAPPOPIN (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

IDENTIFICATION D'UNE FEMME (It., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

L'IMPOSSIBLE M. BÉBÉ (A., v.o.) : Acacias, 17e (764-97-83).

JAMES BOND CONTRE DOCTEUR NO (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

JEREMIAH JONHSON (A., v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOELAND (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

LE MILLIARDAIRE (A., v.o.) : Logos II, 5e (354-42-34).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

NEW-YORK, NEW-YORK, (Vers. int.) : Calypso, 17e (380-30-11).

NEW-YORK 1997 (A., v.f.) : Club, 9e (770-81-47) ; Olympic-Luxembourg, 6e : (633-97-77).

Les grandes reprises

L'AGE D'OR (Fr.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

ALIEN (A., v.f.) : Studio Galande (H. sp.), 18e (354-72-71).

APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Champollion, 5e (354-51-60).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.), Napoléon, 17e (380-41-46).

BARRY LINDON (A., v.o.) : Grand Pavois (H. sp), 15e (554-46-85).

LES BAS-FONDS (Fr.) : St-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; La Royale, 8e (256-82-66) ; U.G.C. Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42)) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

BUTCH CASSIDY ET LE KID (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

CE PLAISIR QU'ON DIT CHARNEL (A., v.o.) (*) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE CHOIX DE SOPHIE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LES CHIENS DE PAILLE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp), 5e (354-72-71) ; Studio St-Lambert, 15e (532-91-68).

LA CLÉ DE VERRE (A.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

CONTES DE LA FOLIE ORDINAIRE (It., v.o.) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56).

LES CONTES DES MILLE ET UNE NUITS (It., v.o.) (**) : Champo, 5e (354-51-60).

EASY RIDER (A., v.o.) (*) : Studio Galande, 5e (354-72-71) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : Templiers (H. sp.), 3e (272-94-56) ; Denfert, 14e (321-41-01).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (v.o.) (**) : Escurial (H. sp.), 13e (707-28-04).

EUGENIO (It., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

ORANGE MÉCANIQUE (A., v.o.) (**) : Studio Galande (H. sp.), 5e (354-72-71).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

OUTLAND (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

PORTRAIT D'UNE ENFANT DÉCHUE (A., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

LA POURSUITE IMPITOYABLE (A., v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

SENSO (It., v.o.) : Logos III, 5e : (354-42-34) ; Acacias, 17e (764-97-83).

LE SEPTIÈME SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

SHINING (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-464) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67).

TANT QU'IL Y AURA DES HOMMES (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

THE ROSE (A., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

TIR GROUPÉ (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).

TUEURS DE DAMES (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LES VALSEUSES (Fr.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

VICTOR VICTORIA (A.) : Bergère, 9e (770-77-50).

LA VIE EST BELLE (A., v.o.) : 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE VOYEUR (Brit., v.o.) : Logos I, 5e (354-42-34) ; Olympic, 14e (545-35-38).

Les festivals

AMERICAN MEMORIES (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Echec à la Gestapo.

L'AVENTURE AU CINÉMA (v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38), la Rebelle.

MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (327-72-07), Monkey Business.

CINÉMA GEORGIEN (v.o.) : Cosmos (544-28-80), 16 h : Quelques interviews sur des questions personnelles ; 18 h : le Père du soldat ; 22 h : l'Incantation.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22) : la Société du spectacle.

DIALOGUES AMOUREUX DU CINÉMA (v.o.) : République-Cinémas, 11e (805-51-33) : le Beau Mariage.

FELLINI (v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 15 h 45 : Prova d'orchestra ; 16 h : la Cité des femmes ; 18 h 30 : Casanova.

FILMS FANTASTIQUES (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 16 h : Massacre à la tronçonneuse ; 18 h : Carrie ; 20 h : la Dernière Vague ; 22 h : Full Circle.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), Frenzy.

LAURENCE OLIVIER (v.o.) : Action Rive Gauche, 5e (325-65-04), Richard III.

M. PIALAT : Studio 43, 9e (770-63-40), 18 h, Passe ton bac d'abord : 20 h l'Enfance nue ; 22 h, Loulou.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), le Faucon.

C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), 16 h : Ana et les loups.

JULES VERNE (v.o.) : Marais, 4e (278-47-86), Voyage au centre de la terre.

Les séances spéciales

AMERICAN GIGOLO (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 17 h 05.

ANNIE HALL (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h 10.

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 20 h 15.

BULLITT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 15.

LE DOULOS (Fr.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

CLÉMENTINE TANGO (Fr.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 20 h 15.

FURYO (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 17 h 15.

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h 10.

LENNY (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 18 h.

MORT A VENISE (It., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56), 20 h.

NEW-YORK 1997 (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

NOCES DE SANG (Esp., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 19 h 05.

OFFICIER ET GENTLEMAN (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 16 h.

PROVA D'ORCHESTRA (It., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 15 h 45.

QUE LE SPECTACLE COMMENCE (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), 22 h 25.

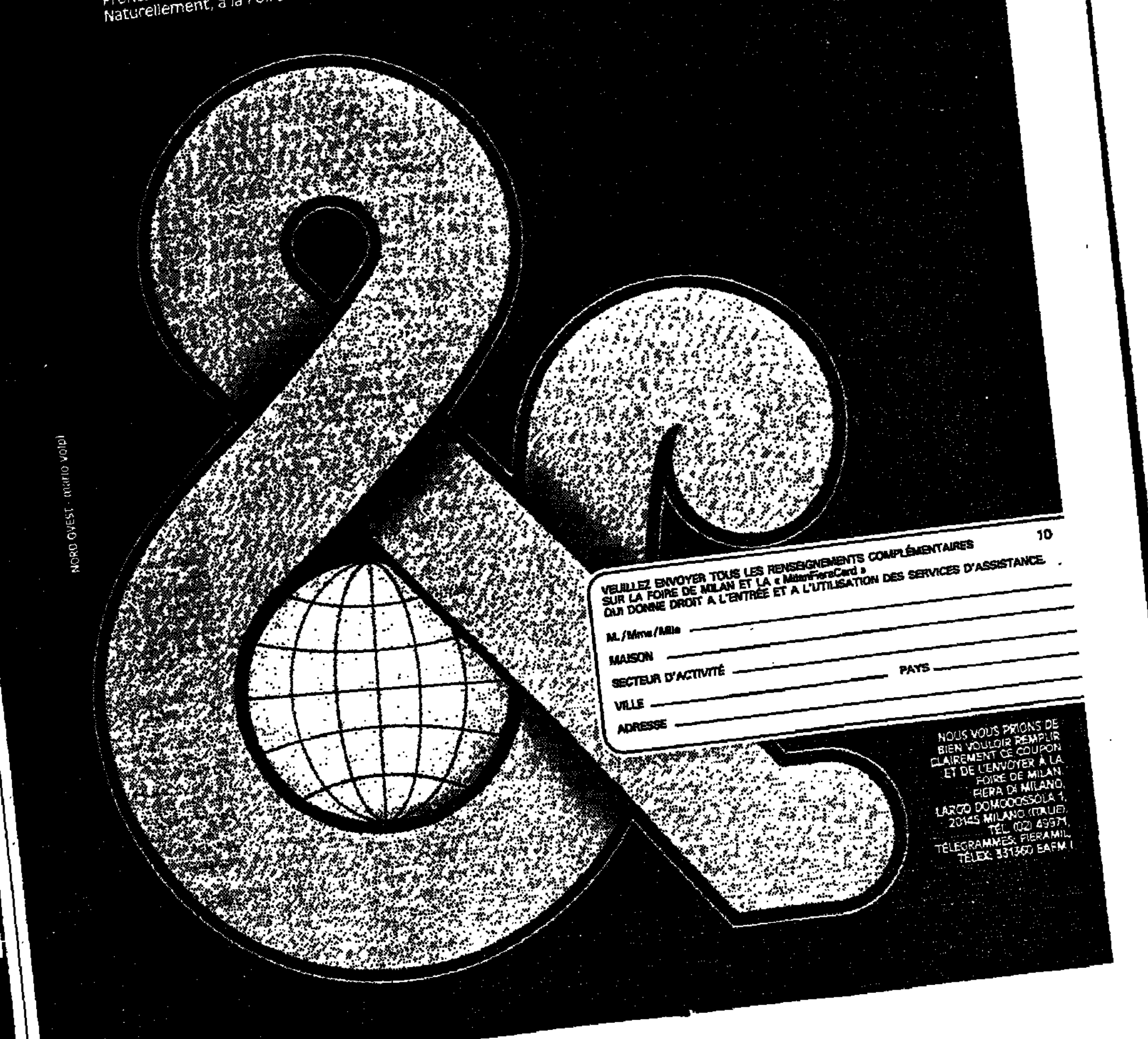
TAXI DRIVER (**) (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 22 h.

TRAQUENARD (A., v.o.) : Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.

THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (*) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71), 22 h 30 et 0 h 20.

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11), 21 h 10.

LES YEUX DE LAURA MARS (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21), 15 h 45.



COMMUNICATION

Le projet de loi sur la presse

● *Les communistes attendent toujours des éclaircissements*
● *Les socialistes ne veulent plus paraître divisés*

La commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, poursuivant l'examen du projet de loi sur la presse, a entrepris, le mercredi 11 janvier, l'étude des articles consacrés à la commission pour la transparence et le pluralisme. Elle a adopté, sans modifications notables, les articles 15 et 16, créant cette commission. Les députés communistes se sont abstenus, dans l'attente d'une réponse qui les satisfasse, à leur demande de stricte limitation des pouvoirs de cette commission pour tout ce qui concerne la presse des partis politiques.

La majorité des députés socialistes ne paraissent pas décidés à céder, sur ce point, à leurs alliés : ils estiment qu'il n'est pas justifiable, politiquement, que la presse des partis ait un traitement trop différent de celui des autres journaux. Ils craignent même que l'Hôtel Matignon ne soit par trop enclin à céder aux pressions communistes. Pourtant, au cours de la réunion du groupe socialiste du mardi 10 janvier, la question n'a pas été tranchée, son président, M. Pierre Joxe, voulant éviter de voter pour que les désaccords entre les députés du P.S., sur ce projet de loi, n'apparaissent pas officiellement. C'est même la seule consigne claire et nette qui leur ait été donnée.

Ainsi, l'affirmation par M. Joxe que le groupe avait « *reconduit le mandat des commissaires socialistes aux affaires culturelles et aux lois chargés de discuter avec le gouvernement* » était-elle une manière de critiquer ce qui s'était passé jusque là. Les « *juristes* », en effet, n'avaient guère apprécié de ne pas avoir été invités, le 2 janvier, à la réunion de concertation avec le premier ministre. Depuis, cela s'est arrangé puisque, mardi 10 janvier, les animateurs des deux commissions ont été reçus ensemble à l'Hôtel Matignon. L'objectif est donc clair : les deux commissions sont invitées à se mettre d'accord sur une position commune avant le débat en séance publique de l'Assemblée pour éviter que les points de vue divergents ne continuent à apparaître publiquement, ce que l'opposition ne manque pas d'utiliser. Elle l'a encore fait, mardi, lorsque les membres R.P.R. et U.D.F. de la commission des affaires culturelles ont fait le point des travaux de celle-ci, en soulignant que les modifications apportées jusqu'alors, « *loin d'améliorer le texte* », tendent à « *le rendre plus efficace à l'égard de la presse d'opposition* » et, dans le même temps, à « *exonérer la presse communiste* ».

Le travail en commun des commissaires socialistes aux lois et aux affaires culturelles a déjà permis de proposer une solution au délicat problème de l'article 14, qui, dans sa rédaction initiale, permettait à la commission pour la transparence et le pluralisme de suspendre pour trois mois un acte d'achat d'une entreprise de presse par une autre. La commission des affaires culturelles a, le 11 janvier, adopté un amendement préparé par M. Michel Sapin (P.S., Indre), membre de la commission des lois, qui prévoit que, avant l'acte de rachat, la commission devra être saisie, « *à peine de nullité de l'opération* » ; elle aura, alors, trois mois pour se prononcer, mais, ainsi, interviendra avant et non plus après l'achat d'un journal par un autre. Le gouvernement s'est, finalement, rallié à ce principe, dont la majorité pense qu'il n'est pas en contradiction avec la Constitution (un tel système existe déjà dans le droit français, notamment lorsqu'une collectivité locale a un droit de préemption sur l'achat d'un bien immobilier), sans, toutefois, qu'il réduise les pouvoirs de la commission pour la transparence.

L'opposition, pour sa part, trouve cette nouvelle rédaction tout aussi anticonstitutionnelle que l'ancienne, car ce sont « *les projets d'acquisition ou de contrôle* [de journaux] *qui seront soumis à l'autorisation d'une commission administrative* », et « *la caractéristique d'un système d'autorisation préalable* » est donc, selon elle, maintenue.

Mardi, la commission des affaires culturelles a, aussi, modifié l'article 12 du projet, en permettant, contrairement au texte initial, la possession conjointe de quotidiens régionaux et de quotidiens nationaux à condition de ne pas dépasser, dans chaque cas, 10 % de la diffusion de l'ensemble des journaux de même nature.

A l'article 13, la commission a précisé que l'équipe rédactionnelle, que devra comporter tout quotidien, sera « *permanente* » et « *composée de journalistes professionnels* », au sens du code du travail, et que cette équipe « *devra être suffisante pour garantir l'autonomie de conception* » de la publication.

Pour sa part, la commission spéciale du Sénat Liberté pour la presse a repris, mercredi 11 janvier, ses travaux. Elle a entendu notamment M. Jean Bletner, président du syndicat des quotidiens départementaux ; il a rappelé que les opérations de concentration avaient été « *particulièrement douloureuses* », que « *les gouvernements successifs avaient été alertés en vain* », mais que le projet actuel ne répond pas « *aux problèmes posés* [...] *et ouvre une nouvelle forme d'inquisition dans la vie des journaux* ».

M. Jacques Chirac, présentant, mercredi, ses vœux aux journalistes accrédités à la mairie de Paris, a expliqué que l'opposition doit « *réfléchir aux conditions* » dans lesquelles pourrait être assurée « *une plus grande liberté* » de l'information et « *le dire en termes suffisamment précis pour que sa position soit irréversible* », de façon à ce que le jour, où l'alternance aurait joué, elle ne se laisse pas aller à « *la facilité qui consisterait au total à ne rien faire, si ce n'est à changer quelques hommes ou à en influencer quelques autres* ». Le maire de Paris a, aussi, souhaité que le gouvernement assure « *à la presse écrite l'environnement et les conditions économiques de son développement* », ce que ne fait pas, d'après lui, le projet de loi actuel.

Th. B.

UN SECTEUR HEUREUX

Les dépenses publicitaires ont augmenté de 12 % en 1983

Après avoir connu une année 1983 « *somme toute satisfaisante* », la profession publicitaire s'attend, « *sauf accident* », à vivre en 1984 « *une année pour le moins correcte* ». C'est ainsi que s'exprime M. Emile Touati (1), vice-président de l'Institut de recherches et d'études publicitaires (IREP), en présentant les résultats de l'enquête annuelle sur le marché publicitaire français. La publicité est donc un secteur heureux : le montant des investissements publicitaires a progressé, en francs courants, de 12 %, plus fortement que la hausse des prix de détail. Cette progression est due à l'effort d'annonceurs appartenant essentiellement aux secteurs suivants : alimentation et boissons, automobile, habillement, équipement et entretien de la maison. En retrait, la distribution et les services, dont l'investissement publicitaire est, en volume, inférieur en 1983 à celui de 1982.

Au total, l'IREP évalue à 30,4 milliards de francs les dépenses publicitaires, soit 560 F par habitant. En dix ans, seules deux années ont connu une progression de cette dépense inférieure à la hausse des prix : 1974, où l'investissement n'avait progressé que de 7,5 % et les prix de 13,7 %, et 1975, où les pourcentages étaient respectivement de 8,5 % et de 11,8 %. L'année 1982 avait été l'année record avec une augmentation de 17,2 % des dépenses publicitaires et promotionnelles.

C'est la télévision qui a le plus bénéficié de cette manne publicitaire, puisque ses recettes ont augmenté de 24,5 % (et l'ouverture de FR 3 à la publicité n'est sans doute pas étrangère au phénomène). La radio, après deux années médiocres, a connu un regain de faveur avec +16,5 %, et au cinéma les gains continuent de croître (+17,5 %) en même temps que la fréquentation des salles obscures. Quant à l'affichage, avec 12 % de progression, il se maintient, mais ses résultats sont moins bons qu'en 1981 (+21 %) et 1982 (+20 %), les élections municipales en début d'année ne lui ayant guère été favorables. C'est la presse écrite qui a fait les frais de cette expansion publicitaire des autres médias. Les ressources des quotidiens de Paris n'ont progressé que de 6 %, celles des magazines de 7,5 %, tandis que les quotidiens régionaux (+11 %) étaient moins touchés.

La presse continue ainsi de voir sa part du gâteau publicitaire diminuer par rapport aux autres grands médias : même si le papier imprimé recueille encore plus de la moitié des recettes (56 %), il est sur une courbe descendante puisque, en 1980, il en absorbait 60 %, mais 59,5 % en 1981 et 58 % en 1982. Et cela au profit essentiellement de la télévision, dont les recettes (14,5 % du total en 1980) ne cessent proportionnellement de croître, jusqu'à représenter 18 % de l'ensemble en 1983.

Pour 1984, les annonceurs prévoient d'augmenter de 11 % leurs investissements publicitaires, ce qui, dit M. Touati, montre « *leur volonté, dans une conjoncture délicate, de renforcer leurs efforts* » en la matière. Les plus « dynamiques » devraient être les secteurs de l'alimentation-boissons, de l'équipement-entretien de la maison, et de l'hygiène-beauté (qui, après une pause, retrouverait une agressivité publicitaire assez traditionnelle, les banques, l'assurance, l'immobilier pourraient à nouveau développer leurs actions, tandis que l'automobile, la distribution et la branche culture-loisirs-distractions ne se maintiendraient pas.

J. D.

(1) Directeur du marketing d'Eurocom.

● *A la direction de* France-Soir. — M. Jacques Hersant « *entend assumer seul désormais la direction général, de* France-Soir », déclare un communiqué de la Socpresse (holding du groupe Hersant), publié mercredi soir 11 janvier. Le texte précise qu' « *à la demande de M. Jacques Hersant, président de la société Presse Alliance, éditrice de* France-Soir, *M. Robert Hersant, président de la Socpresse, a prié M. Jean Mamert, employé de la Socpresse et qui avait été détaché à* France-Soir, *de se mettre à nouveau à la disposition de la Socpresse pour une nouvelle affectation* ». Ce changement d'affectation brutal de l'« *employé de la Socpresse* » Jean Mamert (*le Monde* du 12 janvier) survient la veille du jour, ce jeudi 12 janvier, où M. Robert Hersant est appelé à comparaître en personne devant la 17e chambre correctionnelle du tribunal de Paris, sur plainte de deux syndicats de journalistes, pour sa « prise de pouvoir » à *France-Soir*, en avril dernier.

RADIO-TÉLÉVISION

Jeudi 12 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : La chambre des dames, d'après J. Bourin, réal. Y. Andréi. Avec M. Vlady, H. Virlojeux.
Quatrième épisode d'une saga médiévale coquine avec Marina Vlady, mère comblée et femme inassouvie.

21 h 35 L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
Au sommaire : la France, championne du téléphone ; Renault : le pari du haut de gamme ; Ardoises : le match France-Espagne...

22 h 50 Concert : Bach.
Avec l'Orchestre de Chambéry et de la Savoie, dir. C. Gibault, sol. Y. Menuhin et M. Bourgue.

23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Marco Polo, de D. Butler, V. Labella et G. Montaldo.
Cinquième épisode. Marco Polo rencontre Kubilai Khan, l'empereur le plus puissant du monde. Le héros s'entretient des affaires de ce monde avec Khan.

21 h 35 Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri et P. Camus. Le pianiste Arthur Rubinstein ou l'art d'interpréter sa vie.

22 h 50 Patinage artistique.
Championnat d'Europe, à Budapest.

23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 40 Film : Loulou.
Film français de M. Pialat (1980), avec I. Huppert, G. Depardieu, G. Marchand, H. Balsan, B. Tronszyk, C. Boucher, J. Dufranne.
Une jeune bourgeoise s'éprend d'un loubard rencontré dans un bal. Elle croit trouver, avec lui, la liberté, mais il ne la comprend pas plus que son mari. Sur fond de crise et de désarroi social, la chronique d'une passion sexuelle et d'une jalousie obsessionnelle. La vie telle qu'elle est, recréée par une mise en scène géniale, et trois interprètes remodelés par Pialat.

22 h 20 Journal.

22 h 40 Prélude à la nuit.
« Sonate pour piano et flûte », de F. Poulenc, par P. Barbizet, piano, et J.-P. Rampal, flûte.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Mais qu'est-ce qui fait courir la marquise ?
17 h 20 Monsieur l'ordinateur.
17 h 35 Rocking chair.
18 h 5 Comptes sur table.
Comment placer son argent.
18 h 30 Paris impromptu.
Une production de la vidéothèque de Paris.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

20 h « Miroitements », de Pierre Boulle. Réal. J.W. Garret ; avec M. Bouquet, J. Topart...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert — 50e anniversaire de l'Orchestre national : « Roméo et Juliette », de Berlioz, par l'Orchestre national, dir. C. Münch, et les chœurs de la R.T.F., dir. Y. Gouverné.
22 h 30 Fréquence de nuit : Feuilleton : Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.



Vendredi 13 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

11 h 30 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annik.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
14 h Feuilleton : Jo Gaillard.
14 h 55 Si on jouait à la guerre.
15 h 45 Cinquante ans de cinéma américain.
16 h 20 Dessin animé.
16 h 30 Portrait d'un écrivain :
Guy de Maupassant.
17 h Documentaire : Le château de Vaux-le-Vicomte.
18 h Série : Le neveu d'Amérique.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins 5.
19 h Météo.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Jeu : Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Formule 1
avec Enrico Macias.
21 h 55 Patinage artistique
Championnats d'Europe, à Budapest.
22 h 45 Branchés musique.
Spécial Rolling Stones.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 ANTIOPE.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Série : Les amours romantiques.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
14 h 55 Série : Drôles de dames.
15 h 45 Reprise : Les jours de notre vie.
La neurochirurgie vasculaire (diff. le 11 janvier).
16 h 40 Itinéraires.
Musique-mémoire : le chant des fous.
La vie des chanteurs errants du Bengale.
17 h 45 Récré A2.
18 h 30 C'est la vie.
C'est la vie
18 h 50 Des chiffres et des lettres.
19 h 15 Émissions régionales.
19 h 40 Le théâtre de Bouvard.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Fabien de la Drôme, de J. Cosmos et S. Lorenzi, réal. M. Wyn. Avec J.-F. Garreaud, S. Aznar, C. Beautheac, F. Dorner.
Cinquième épisode des aventures de Fabien de la Drôme dans la France du Directoire. Chevauchées sauvages, bagarres... Une action simple, efficace, une morale manichéenne, bref un vrai western.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Les Cadres », sont invités : Luc Boltanski (*les Cadres*), Guy Groux (*les Cadres*), Daniel Jouve (*Votre carrière : comment la piloter*), Jean-Louis Servan-Schreiber (*l'Art du temps*), Alexandre Whicam, co-auteur avec Marc Patterson (*les Carriéristes*).
22 h 50 Journal.
23 h Ciné-club (cycle des années 40) : Lumière d'été.
Film français de J. Grémillon (1942), avec P. Bernard, M. Renaud, P. Brasseur, M. Robinson, G. Marchal (N.).
En Haute-Provence, un aristocrate corrompu cherche à séduire, malgré la jalousie de sa maîtresse, une jeune fille éprise d'un peintre raté. Un ingénieur dirigeant les travaux d'un barrage veut tirer celle-ci du monde où elle s'enlise. Opposition de deux milieux sociaux, de la pureté morale et d'un jeu de passions perverses. Le « réalisme poétique » de Jacques Prévert ne s'accorde pas toujours au style de Grémillon mais il y a des moments très forts et une remarquable interprétation.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 30 D'accord, pas d'accord.
20 h 35 Vendredi : Afin que nul n'oublie... ou les 75 ans de Simon Wiesenthal.
Magazine d'A. Campana.
L'émission prévue avec M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F. ayant été reportée au 20 janvier, elle est remplacée par une émission sur Simon Wiesenthal, fondateur du Centre de documentation sur les crimes nazis, un personnage qui a consacré sa vie à la recherche des criminels nazis.
21 h 50 Journal.
22 h 10 Espace francophone : Charter dans l'océan Indien.
Magazine de D. Gallet.
Avec E. Caramécon (île Maurice), M.-C. Medor et P. Victor (Seychelles), Boule (Comores), et le Trio Levelo (Madagascar).
22 h 40 Prélude à la nuit.
Concerto en mi bémol d'I. Stravinski, par l'Orchestre London Sinfonieta, dir. R. Chailly.

FR 3 PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 Dessin animé : Du plomb dans la neige.
17 h 10 Un regard s'arrête.
17 h 35 Le monde à Paris.
Alma Argentine.
17 h 50 Les Six de Bourgogne.
chez Marc Meneau.
18 h 5 Intime harmonie.
18 h 30 Le magazine du jazz.
18 h 55 Dessin animé : Les Misérables.
19 h Informations.
19 h 15 Informations régionales.
19 h 35 Feuilleton : Fortune.
19 h 50 Vingt mille lieues sous les mers.
Truquage vidéo d'après l'œuvre de Jules Verne.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Matinales.
8 h Les chemins de la connaissance : lire et relire Robert Musil ; à 8 h 32, les métamorphoses de l'espace.
8 h 50 Echec au hasard.
9 h 7 La matinée des arts du spectacle.
10 h 45 Le texte et la marge : « Regards sur les Françaises », avec M. Sarde.
11 h 2 *Musique de « malheur »*, par F. Rousseau (et à 13 h 30 et 16 h).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « *Ils ont blessé l'Aurore* », de C. Combes.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : les inconnus de l'histoire (Bernard Groethuysen, un maître à penser des années 30).
18 h 30 Feuilleton : les Ethiopiques.
19 h Actualités magazine.
19 h 30 Les grandes avenues de la science moderne : la paléomycologie.
20 h Relecture : F.-T. Marinetti, par H. Juin.
21 h 30 Musique : Black and Blue (la gloire du ragtime).
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Fréquence de nuit : œuvres de Bach, Mozart, Schubert, Schumann ; à 2 h 35 Concert : Haydn, Roussel, Mozart par le Fine Arts Quartet ; à 3 h 45, Webern, Henry Schaeffer, Schumann.
6 h 2 Musiques du matin : œuvres de Soler, Cimarosa, Chopin, Stravinsky.
7 h 10 Concert, œuvres de Haydn, Richter, Mozart.
7 h 45 Le journal de musique.
8 h 12 Magazine.
9 h 2 Le matin des musiciens, 50e anniversaire de l'Orchestre national : œuvres de Boulanger, Chabrier, Roussel, Bartok, Debussy, Franck, de Falla.
12 h Actualité lyrique.
12 h 35 Jazz s'il vous plaît.
13 h Avis de recherche.
13 h 30 Jeunes solistes : œuvres de Lima, Blauth, Vicente, Vasconcellos Corea par H. Tournier, M. Llerena, flûte, guitare.
14 h 4 Equivalences.
14 h 30 Les enfants d'Orphée.
15 h D'une oreille l'autre : œuvres de Weber, Scarlatti, Sibelius...
17 h 5 Repères contemporains : E. Denisov.
18 h L'imprévu.
19 h 5 Concert : Œuvres de Boehm, par H. Vogel, orgue.
20 h Jazz : Le clavier bien tempéré.
20 h 20 Concert, (émis de Baden) : Six pièces pour orchestre de Webern, *Concerto pour violoncelle et orchestre* nº 2 en ré majeur de Haydn, symphonie nº 4 en ut majeur de Schubert, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Klee.
22 h 15 Fréquence de nuit : Feuilleton Lili Kraus ; à 23 h 10, Musiques de nuit.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.



emplois régionaux

Valeo

1ER FABRICANT FRANCAIS D'EQUIPEMENTS POUR L'AUTOMOBILE
PARTENAIRE RECONNU DES CONSTRUCTEURS MONDIAUX
28 500 PERSONNES - C.A. 8 MILLIARDS DE FRANCS
recherche

RESPONSABLE DU PERSONNEL

Usine Mermoz Nord
VALEO - Machines Tournantes - PARIS-RHONE - LYON - 69

De formation juridique supérieure, vous avez une expérience d'au moins 5 années de la fonction personnel en Établissement Industriel.

En liaison avec le Directeur du Personnel de la Société et en relation avec les Responsables des Départements concernés (900 personnes) vous participerez à l'élaboration de la politique de personnel et assisterez de façon opérationnelle la hiérarchie dans sa mise en oeuvre. Vous conseillerez la maîtrise dans la gestion du personnel (formation, communication, promotion, recrutement...).

Adresser CV, prétentions et photographie sous référence 52760/M à VALEO Service Recrutement I. & C. – 43 rue Bayen – 75017 PARIS

OFFRES D'EMPLOIS

140 000 F PAR AN+

3 CHARGÉS D'AFFAIRES H. F.
Pour Paris, région parisienne.

Nous sommes le 1er GROUPE PRIVÉ dans notre domaine, 10 milliards de C.A.

Vous êtes intéressés par un poste commercial, nous vous offrons :
- une clientèle fournie,
- une formation permanente,
- *une rémunération garantie et des commissions,*
- une importante évolution de carrière.

Adr. lettre, C.V., photo, sous référence 409 à Trendances, 30, avenue de Friedland, 75008 Paris, qui transmettra.

IMPORTANT EDITEUR
recherche pour son Département International

ASSISTANT (E) D'EDITION

qui assurera, sous l'autorité de la Directrice des éditions, les tâches suivantes :
- Participation à la définition des produits nouveaux, notamment étude des contenus ;
- Contrôle de la réalisation : contacts avec les auteurs et les services de fabrication ;
- Suivi des budgets.

Profil souhaité :
- *Formation supérieure (maîtrise de lettres, IEP...) ;*
- Bonne connaissance d'une ou plusieurs langues étrangères ;
- Sens de l'organisation ;
- Esprit créatif.

Deux à trois ans d'expérience professionnelle souhaités.

Une connaissance de l'édition n'est pas indispensable.

Env. lettre manuscrite, C.V., photo et prét. sous réf. 85.185 à Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris, Cedex 01, qui transmettra.

Recherchons
CADRE COMPTABLE
B.T.S. comptabilité ou équivalent (Débutant accepté)

Envoyer lettre manuscrite + C.V. + photo + prét. à : S.A. PONS et Cie Fruileg 277-94592 RUNGIS Cedex.

ÉTABLISSEMENT PRIVÉ cherche
PROF. D'INFORMATIQUE
4 à 12 heures hebdo. Lundi, mercredi, jeudi, samedi pour BTS gestion. 248-41-40.

INFORMATIS GESTION
pour projets utilisant réseaux et bases de données

ANALYSTES ET PROGRAMMEURS
- COBOL DPS 8, IDS, TDS.
- BURROUGHS – MEDIUM SYSTEM 4000 cobol avec télé-traitement.

HOMME SYSTÈME
IBM, VM/CMS, DOS/VSE.

POSTES A RESPONSABILITÉS 26, r. Daubenton, 5e. 337-99-22.

JEUNE MAISON D'ÉDITION PARISIENNE EN DÉVELOPPEMENT *recherche*

1 SECRÉTAIRE D'ÉDITION

Sciences humaines
Publications périodiques

Adresser C.V. et prét.
Ecrire sous le n° T 043.896 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Centre national de gestion *agréé à Paris* recherche

DIRECTEUR DIPLOMÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

EXPÉRIENCE MINIMUM 5 ANS

- Fort potentiel d'Organisation, d'initiative.
- *De* Communication, de Connaissances et de pratique dans l'informatique avec perspective de mise en place de moyens nouveaux en matière d'analyse financière, de gestion, d'adaptation au nouveau plan comptable, de l'information fiscale et de Formation.

Prière d'adresser dossier (C.V. avec photo, références, lettre manuscrite et prét.) à RÉGIE PRESSE sous n° T 043.920 M, 85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Réponse dans tous les cas sous quinzaine. Discrétion assurée.

Organisme important rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux ;
- Goût du contact ht niveau ;
- Excellente présentation ;
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03 (poste 43).

Le Directeur Général d'un organisme de

MANAGEMENT INTERNATIONAL
recherche
ASSISTANT POUR ÉTUDES ET CONTACTS DE HAUT NIVEAU

Formation supérieure, langues étrangères nécessaires.

Ecr. avec C.V. ss n° 70.749 M, à Bleu, 17, rue Lebel, 94307 VINCENNES CEDEX qui transmettra.

ÉCOLE PERCEVAL
Pédagogie Steiner
5, avenue d'Epremesnil, 78400 CHATOU
recherche urgent
PROF D'ANGLAIS
Classe 1re, terminale.

secretaires

ASSOCIATION A CARACTÈRE SOCIAL CRÉTEIL, PRÈS Mo recherche

SECRÉTAIRE MI-TEMPS

Esprit militant et sens responsabilités nécessaires.
Ecr. avec C.V. à : P. HOUDART, 5, rue du Renard, 75007 PARIS.

représentation offres

Société de transit et TRANSPORTS AÉRIENS
ROISSY
cherche
AGENT COMMERCIAL
portefeuille clientèle souhaitée. Ecrire avec C.V. et prétentions à n° 7358. AMEP PA 37, rue du Gal-Foy, 75008 PARIS.

formation professionnelle

- Vous êtes intéressé par le phénomène d'*INFORMATISATION* DES BUREAUX et par la
MICRO-INFORMATIQUE
- Vous avez le goût du contact et de la négociation ;
- *Vous êtes demandeur d'emploi et vous habitez Paris ;*
- Vous avez au minim. le bac ;

UN STAGE DE FORMATION A LA VENTE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET BUREAUTIQUE vous est proposé : durée 10 mois REMUNERATION Stage début février 1984

Envoyer curriculum vitae à GRETA DU TERTIAIRE 70, bd Bessières, 75017 Paris, tél. 226-01-85 et 627-63-33.

propositions diverses

L'État offre des emplois stables, *bien rémunérés* à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE-CARRIÈRES (C 16) B.P. 402.09 PARIS.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291.09 PARIS.

travail à domicile

J.F., 27 ans, excellente dactylo, très bonnes réf., tape ts documents littéraires ou scient., thèses, romans, délais respectés, travail impeccable. Tél. : 358-79-37.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

PART. VEND SKODA 1050 L *Année 82, 22 000 km. ÉTAT NEUF.* 13 500 F – Tél. : 900-44-80.

DEMANDES D'EMPLOIS

CHEFS D'ENTREPRISE
L'Agence Nationale Pour l'Emploi
vous propose une sélection de collaborateurs :
- INGENIEURS toutes spécialisations
- CADRES administratifs, commerciaux
- JOURNALISTES (presse écrite et parlée)

J.F. 23 ans – 1er emploi, diplômée E.S.C.A.E. (option marketing) – Anglais, allemand courants – Stages marketing (sur réseau de distribution, prospection et étude de marché) dans diverses entreprises – Tempérament de gagneuse, forte motivation, grande disponibilité.
RECHERCHE : poste de collaboratrice marketing au sein d'une Sté de produits de grande consommation (Paris – R.P.) (Section BCO/JCB 452).

CADRE SUPÉRIEUR – 50 ans Autodidacte – Anglais, allemand, espagnol courants. Nombreux stages et séjours à l'étranger – 25 ans expérience commerce internationale, gestion, organisation d'entreprise secteurs : technique (froid, galvanoplastie, – Matériels de biens d'équipement – Armes, munitions « bon tireur ».
RECHERCHE : activité internationale haut niveau avec résidence (au couvrant R.F.A.) (Section BCO/JCB 453).

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE + IAE – Anglais – 50 ans – Expérience approfondie de la Direction *Technique* et de la production dans la branche métallurgie, travail et traitements des métaux.
RECHERCHE : poste de responsabilité dans grands services d'Étude, *de développement*, de production ou dans PME pour améliorer rentabilité des moyens et des hommes – Disponible France Etranger (Section BCO/GR 454).

CADRE ASSOCIATIF – 27 ans – Diplômé Sciences-Po et Ecole des hautes études en sciences sociales – 3 ans expérience polyvalente dans confédération de syndicats professionnels (relation ministères, conseil juridique, information interne et externe, organisation des congrès...).
RECHERCHE : poste à responsabilité dans secteur équivalent ou Etablissement public (Section BCO/JCB 455).

ANPE

ECRIRE OU TÉLÉPHONER :
12, rue Blanche, 75436 PARIS CEDEX 09
Tél. : 285-44-40, postes 33 et 34.

J.F., 18 ans, bac G3 (techn. comm.) cherche emploi stable dans service *commal (achats-ventes, pub. comptabilité)*. Pascale RAINAUD 15, av. de France 91300 MASSY. Téléphone : 920-90-37.

F. Ing., 60 ans, bonne présentation, moralité, désire activité mi-temps, réception médecin, chirurgien-dentiste. Etudie toutes propositions. Ecr. s/n° 7.344 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Dame, soixantaine bonne présentation Très bonne dactylo *bonne orthographe cherche* emploi mi-temps après-midi envir. St-Lazare ou proximité. Libre à partir du 16 janvier 84. Ecrire sous le n° 548 M RÉGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J.H. 25 ans, solide cult. génér., classes prépar. lettres, licence all., *format. traduct., parle* cour. all., angl., espagn. aisément, notions danois, portugais, accueille tte offre secrét. part., interprète, traduct., prof. 628-71-65. Repas, soir, après 19 heures préférence.

Jeune *chirurgien* dentiste, thèse en cours, expérience cabinet cherche remplacement ou collaboration, Paris, banlieue. Libre de suite. Tél. 377-29-24.

SECRÉTARIAT-ACCUEIL
J.F. 26 ans, secrétaire dactylo, *bonne présentation, expérience* cherche emploi secrétariat-accueil. Ecr. s/n° 6.567 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

BONUS pour job à responsabilités et contacts humains. MALUS pour monotonie et bas salaire (langues à réviser). Devis attendus par ATTACHÉE DE DIRECTION 31 ans, cadre tonique ambitieuse. Téléphone : 846-04-95.

PHARMACIEN
diplômée 83 cherche place stable, temps complet PARIS Téléphone : 331-70-63.

Ingénieur mécanicien, 27 ans dipl. ENSI, 2 ans expér. B.E. *cherche emploi technique ou* technico-commercial en France ou étranger. M. GRAF Alain 51, rue Dombasle, 75015 Paris.

L'immobilier

appartements vente

5e arrdt

NEUF IMMEUBLE TRÈS GRAND LUXE
RESTE 9 APPARTEMENTS de 3, 4 et 5 PIÈCES *et un DUPLEX - TERRASSES*

Livraison immédiate

JARDIN PLANTES
1 et 3, RUE POLIVEAU

à partir de 15 000 F le m²
Ferme et définitif

APPARTEMENT TÉMOIN
Tous les jours 14 h à 19 h
Sauf mercredi et dimanche

A.W.I. - Tél. : 267-37-37.

MONGE
STUDIO ET 2 PIÈCES LUXUEUSEMENT RÉNOVÉS *PRESTATIONS 1er ORDRE* GARBI - 567-22-88.

ALÉSIA-Studio tt confort, balc., 11e ét., imm. récent. 310 000 F - Tél. 266-19-00.

S/DOME SORBONNE
CHARMANT DUPLEX 2 chbres Parfait état 5e étage sans asc. *Prix : 1 180 000 F.* DORESSAY - 624-93-33.

11e arrdt

RUE SAINT-MAUR
Grand 3 pièces, tout confort, immeuble rav. Prix 430 000 F.
LERMS - 355-58-88.

12e arrdt

TOLBIAC
2 PIÈCES, cuis., entrée, W.-C. à rénover. *IMMB. PIERRE* 180 000 F - 528-99-04.

DAUMESNIL
3 pièces, cuisine, entrée, bains refait neuf. Imm. bourgeois. *Prix 330 000 F - 526-99-04.*

13e arrdt

13e, 24e étage, STUDIO 33 m² + cave, kitchenette, s.-de-bains, entièr. aménagé, portes blindées. 330 000 F Téléphone : 580-51-61.

14e arrdt

14e PRÈS PTE VANVES
CHARMANTE MAISON 1830, 7 P. + véranda, jard. d'hiver + beau jard. pl. sud. 2.450.000 F DORESSAY. 624-93-33.

15e arrdt

CONVENTION
APPT PROFESSIONNEL
105 m²
IMMEUBLE RÉCENT
PRIX 780 000 F
ÉTUDE BOSQUET 705-06-76

CECOGI CONSTRUIT
329, RUE LECOURBE
IMMEUBLE GD STANDING
STUDIO, 2, 3 PIÈCES
Studio 435 500 F
2 P. à partir de 690 900 F
3 P. à partir de 912 700 F
LIVRAISON IMMÉDIATE
Bureau de vente ouvert
– du mardi au vendredi de 14 h à 19 heures ;
– Samedi de 11 h à 18 h.
T. : 575-82-78 ou 557-82-55.

18e arrdt

SPÉCIAL 18e Petit budget
Mo JULES-JOFFRIN
1 chambre 54 000 F
2 pièces 50 m² 209 000 F
3 pièces 395 000 F
5 pièces 595 000 F
Immo Marcadet - 252-01-82.

PRÈS LAMARCK, imprenable s/verdure, récent 4 p., 92 m², 14 m loggia, parking. 850 000 F. Tél. 229-52-98.

CECOGI CONSTRUIT
Résidence « Mairie du 18e »
53, RUE DU SIMPLON
23 APPTS DE STANDING
STUD., 2, 3 P., PARK.
Studio à partir 319 100 F
2 P. à partir 459 300 F
3 P. à partir 682 000 F
Renseignements : 575-82-78.

92 Hauts-de-Seine

Particulier vend studio (F 1) 38 m² - Balcon Sud dans résidence standing 5 minutes à pied Mo Robinson. Libre immédiatement. *Téléphone : 630-31-45.*

MONTROUGE (Pte Orléans) VASTE 4/5 p. cft, 105 m², 2e ét. Prix 650 000 F - 577-96-85.

BOURG-LA-REINE
Bel appartement, stand., 5 p., 2 bains, garage - 980 000 F. *ERBE - 663-71-01.*

93 Seine-Saint-Denis

DRANCY, 4 pièces, cuisine + garage. 300 000 F. Tél. (45) 95-82-63 (après 20 h).

94 Val-de-Marne

URGENT. LA VARENNE
Face RER. Calme s/terrasse 20 m², LIV. DBLE + 2 CHBRES S/JARD., cuis., bains, w.-c. *TRÈS BONNE DISTRIBUTION* Px demandé, 695.000 F. Sur place jeudi, vendredi 14/18 h, 18, AV. DU MESNIL. 283-66-27.

Vincennes, RER, de imm. rénové, duplex, 2 P., de caractère, 77 m², 2 s. de bains, charges modérées, chauff. indiv. 266-20-60 ou 266-27-66.

NOGENT LE CALME
14, rue du Mal-Fayolle
Imm. neuf, 10 mn du centre reste :
4 P. JARDIN 760 000 F
3 P. BALCON 560 000 F
PRÊT CONVENTIONNÉ
Visite s/R.-V. 563-57-66.

JOINVILLE
LIMITE SAINT-MAUR
SUPERBE APPART. 125 m²
Entrée, séjour, s.-à-manger s/loggia 7,70 m. Cuis. équipée, 4 chbres, 2 bains, 2 W.-C. Nombreux rangements, balcons, loggias, gde cave, box *PRIX 1 100 000 F.*
DEJUST - 883-15-50.

Province

SUPER GRAND BORNAND
au pied des pistes
PARTICULIER vend appt 3 ch., séjour, salle-de-bains, w.-c. Tél. (18) 50 27-00-89 (h. repas).

DEAUVILLE
ENTRE MER ET HIPPODROME
PIED-A-TERRE
A PARTIR DE :
130.000 F
EXCELLENT PRODUIT PLACEM.
TÉL (16.91) 79-45-03.

locations non meublées offres

Paris

Les PARTICULIERS ont des LOGEMENTS A LOUER Nombreuses LOCATIONS garanties disponibles. *OFFICE DES LOCATAIRES.* Téléphone : 296-58-46.

locations non meublées demandes

Paris

JNE COUPLE, rech. pr 1er avril appt 3/4 pces préf. XIIe arrdt ou proche. Achat envisageable. Ecr. s/n° 6.582 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

PARTICULIER CH. STUDIO DANS PARIS 2.000 F MAXIM. CORINNE PASSINI. *Téléphone : 535-53-82.*

POUR STÉ ÉLECTRONIQUE MONDIALEMENT CONNUE Rech. Appts ttes catégories *Paris, banlieue et villas* pour cadres et personnel TÉL. : 504-48-21. p. 18.

Région parisienne

Pour Stés européennes, ch. villas, pavillons pour CADRES. Durée 3 et 6 ans. 283-57-02.

locations meublées offres

Paris

MUETTE Bel appart. familial *récept., 3 chbres tt cft, calme 7 000 F net. Tél. 229-52-98.*

locations meublées demandes

Paris

OFFICE INTERNATIONAL *rech. pour sa direction* Beaux appts de standing 4 pièces et plus. 285-11-08.

terrains

St-GELY-DU-SESC
10 km de Montpellier, 20 km mer, à vendre terrain 3.900 m². Vue imprenable. Prix : 200 F le m². Ecrire M. Gracia, 10 rue du Pont-de-Bois, 77500 Chelles ou tél. 16 (67) 54-16-54.

pavillons

Dans petite résidence protégée, particulier vend à ABLON, 15' Austerlitz-St-Michel, pavillon 90 m², 3 ch. + sé., tout conf., chauff. gaz, terrasse vitrée, *comble aménageable, cave.* Garage, vue rare sur Seine, 5' gare. Prix : 450.000 F. Tél. : 597-13-51.

A VENDRE : PAVILLON NEUF (1982) SOUS-SOL TOTAL 110 m², HAB. SUR 450 m² TERRAIN, CENTRE BRIE-CTE-ROBERT R.-DE-C. CUIS. ÉQUIPÉE, S. A MANGER, SALON, 1 CH., W.-C., 1er ÉT. : 3 CH., S. DE B., W.-C., POSSIBILITÉS RÉP. PRÊT CONVENT. PRIX : 690.000 F *TÉL. : 405-61-87, ap. 19 h.*

PAVILLONS
JUSQU'A 120 KM DE PARIS SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR *Appeler ou écrire* Centre d'information FNAIM de Paris – Ile-de-France LA MAISON DE L'IMMOBILIER 27 bis, avenue de Villiers 75017 PARIS – T. : 227-44-44.

villas

CHANTILLY
5 minutes gare et centre ville
PARTICULIER VEND :
dans résidence de standing avec tennis
MAISON RÉCENTE SUR 1.000 m² DE TERRAIN PAYSAGÉ
Sous-sol total, garage deux voitures, atelier, cave.
Rez-de-chaussée : hall d'entrée, séjour, coin repos, 41 m² avec cheminée, cuisine aménagée, lingerie, chambre, salle de bains, w.-c.
A l'étage : mezzanine bureau, deux chambres, salle de bains, w.-c., possibilité aménagement grande pièce, salle de jeux. Chauffage électrique intégré.
1.300.000 F
Frais notaire réduits
LIBRE A LA VENTE
T. (h. de repas) (4) 457-56-40.

maisons de campagne

Vends maison F 6 tout confort 11 km de Paimpol (Côtes-du-Nord) 4 km de Bréhec Terrain 2 000 m² planté. Tél. 16 (96) 22-36-21 (ap. 18 h).

17 km Béziers, 30 km mer, maison rénovée 108 m², 3 chambres, séjour 40 m², cheminée, s. de bains., W.-C., garage 90 m², grenier 100 m², cour 30 m². Prix 470 000 F. Téléphone : (16) 67 24-66-83.

Pour cause décès, à vendre, BELLE MAISON ancienne, bourg très agréable. Tél. (55) 39-11-32. S'adresser aux heures des repas.

propriétés

MELUN RÉGION
Rech. propriété caractère avec terrain. 425-61-62.

bureaux

Achats
STÉ D'INVESTISSEMENT recherche BUREAUX 80 à 300 m² BONNES ADRESSES QUARTIER AFFAIRES Offre au 267-34-51.

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL *Constitutions de sociétés* et ts services. 355-17-50.

locaux commerciaux

Locations
Assoc. Coopération Scientifique avec Tiers Monde cherche petit local seul ou à partager avec autre assoc. : CREDES - 122, bd Murat.

Ventes
11e Goncourt Parmentier
1.000 m² 4 NIVEAUX
Imprimerie même locataire depuis 30 ans, loyer 140.000 an révisable, janvier 84. Investissement haute sécurité. 1.800.000. 227-93-30.

INVESTISSEURS
Une affaire à saisir en plein cœur de Rennes : des 4 pièces finançables à 90 % sur 25 ans *à un taux exceptionnel.*

Renseignez-vous à la Maison du G.S.C.I.C. Tél. 320.15.11

appartements achats

GROUPE DORESSAY
RECH. POUR AMBASSADE
– HOTELS PARTICULIERS.
– APPTS de 5 à 8 P.
– PIED-A-TERRE.
624-93-33.

immobilier information

ANCIENS NEUFS
DU STUDIO AU 6 PIÈCES
SÉLECTION GRATUITE PAR ORDINATEUR
Appeler ou écrire :
Centre d'information
FNAIM de Paris, Ile-de-France
LA MAISON DE L'IMMOBILIER
27 bis, avenue de Villiers.
75017 PARIS. T. 227-44-44.

immeubles

Je recherche URGENT ts immeubles Paris compt. BARBIERI - 553-91-45.

domaines

Achète PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE Ecr. n° 202089 à : ORLET av. Charles-de-Gaulle *92200 NEUILLY-S/SEINE.*

viagers

80 ans, donne en viager appt *2 P., tt cft, loggia sur parc dans* maison 3e âge, luxe, jardin Arcadie. Montpellier, service médical. 250.000 F + rente 5.000 F mensuel le matin 9 h à *11 h (67) 54-50-45.*

Le Monde

économie

LES MUTATIONS INDUSTRIELLES ET LEURS CONSÉQUENCES

POUR AVOIR TROP TARDÉ...

L'industrie et l'emploi sont un couple en détresse. Il ne se passe pas de jours sans mauvaises nouvelles. C'est la triple conséquence de la crise mondiale, de la remise en ordre nécessaire de l'appareil industriel, et d'une trop longue période d'atermoiements.

Très peu de secteurs sont épargnés, et il n'y a guère de régions qui échappent aux coupes sombres. Partout, les syndicats sont sur la brèche. La Seyne mobilise autour de ses chantiers navals, les mineurs de Lens grondent au pied des chevalements, les O.S. de l'automobile se révoltent, les fondeurs de Lorraine vont se battre comme les tricoteuses vosgiennes de Boussac.

On comprend leur colère et leur détermination. Les gouvernements successifs ont trop longtemps pratiqué la politique de l'autruche, et, préoccupés par les multiples échéances électorales entre 1981 et 1983, les ministres de la gauche avaient fait aux mineurs, aux métallos, aux sidérurgistes des promesses imprudentes que la nouvelle politique économique ne permet pas de tenir.

Tour à tour, tous les mots du vocabulaire le plus brutal et le plus allégorique fleurissent : la casse industrielle, que dénonce à l'envi le parti communiste, la reconversion chère aux experts de la DATAR, le redéploiement, le dégraissage, la mutation. Secs ou pudiques, ces termes désignent la même réalité : la nécessaire adaptation de l'industrie en France, face à une concurrence internationale toujours plus redoutable, passe par le remplacement massif d'hommes et de femmes par des machines perfectionnées et l'adaptation des effectifs aux débouchés.

Aucun secteur ne pourra échapper ni à cette logique brutale ni à ses conséquences. Tous n'en mourront pas, mais tous seront atteints.

Les remèdes ?

Ils passent évidemment par la reprise de l'investissement et de la demande (sans trop solliciter les importations), et par la formation professionnelle prospective. Ils exigent la mobilisation des énergies – ce qu'on appelle la recherche des synergies – région par région et bassin d'emplois par bassin d'emplois, pour aboutir à l'efficacité maximale. Ils supposent enfin le respect de quelques règles simples : un temps pour l'information des salariés, un autre pour la concertation, puis pour la négociation, enfin pour la décision.

La franchise et la détermination sont moins redoutables que la pusillanimité et les reculades.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TEXTILE : 3 200 emplois supprimés en trois ans chez Boussac-Saint Frères

La direction de la Compagnie Boussac-Saint Frères (C.B.S.F.) a confirmé le 11 janvier, aux représentants des syndicats ouvriers, que les conclusions des experts du cabinet Arthur D. Little préconiseraient finalement la suppression supplémentaire de 1 886 emplois. C'est au terme de discussions entre la direction de la compagnie et les responsables de l'expertise que ce chiffre a été retenu. Il est aussi suggéré à la firme de vendre totalement ou partiellement certaines de ces activités.

Actuellement la C.B.S.F. emploie 18 000 personnes. Aux 1 886 licenciements supplémentaires dont a fait état la direction, il faut ajouter 1 343 autres emplois dont la suppression avait été annoncée l'an dernier mais qui ne sont pas encore effectifs, faute pour la direction d'avoir pu reclasser les salariés concernés, comme elle l'avait promis. Ce sont au total 3229 emplois (18 % du total actuel des salariés) qui devront être supprimés en trois ans.

La direction de la C.B.S.F. doit être reçue ce jeudi 12 janvier par M. Laurent Fabius, ministre de l'industrie et de la recherche. La semaine prochaine, elle s'entretiendra avec la direction du Trésor qui avait demandé l'expertise industrielle au cabinet Little. Il reste à préciser, en effet, de quelles aides financières la C.B.S.F. pourra bénéficier cette année de la part des pouvoirs publics. Elle pourrait recevoir aussi des prêts de ses actionnaires : une filiale de l'Institut de développement industriel (IDI), et de banques. Au total, l'entreprise aurait besoin en trois ans de 800 à 900 millions de francs.

D'autre part, le tribunal de commerce de Lille vient de décider la « confusion des masses » des actifs de la Compagnie et de la société financière et foncière Agache-Willot (S.F.F.A.W.), *holding* dont MM. Willot possèdent 42 % des actions. Cette opération financière permettra une prise en compte simplifiée et globale des intérêts des créanciers des deux sociétés. La décision du tribunal de commerce de Lille permettra aussi à la C.B.S.F. de sortir plus facilement de sa situation actuelle de location-gérance et de préparer un concordat.

A. T.

SIDÉRURGIE : premiers départs dus à la révision du plan de 1982

Metz. – M. Claude Dollé, P.-D.G. de Sacilor, a présenté le 11 janvier au cours d'un comité central d'entreprise de Sacilor-Sollac, réuni à Florange (Moselle), le second volet de son plan acier révisé.

De notre correspondant

Celui-ci concerne la division « produits plats » (tôles) du groupe sidérurgique nationalisé et porte sur *une réduction des effectifs (qui sont* de 12 093 personnes fin décembre 1983), au cours des années 1985, 1986 et 1987, comprise entre 1 600 et 2 000 personnes, alors que les prévisions faites en 1982 laissaient entrevoir un accroissement (12 265 personnes prévues à la fin du plan acier de 1982). En outre, les objectifs de production de Sollac à l'horizon 1987 *font apparaître une révision* en baisse de plus de 13 % des chiffres annoncés à l'automne 1982. Ils tablent en effet sur une production de 3,24 millions de tonnes (les quote-parts de Sollac et de Solmer) contre 3,75 millions de tonnes dans le plan précédent.

Les conséquences sociales du remodelage du plan de restructuration de Sollac s'ajoutent à celles annoncées en décembre 1983, qui concernaient la division « produits longs ». Ces dernières prévoyaient, d'ici à 1988, de 2 100 à 2 600 suppressions d'emplois supplémentaires, s'ajoutant aux 1 373 prévues dans le plan 1982.

Les compressions d'effectifs devant affecter Sollac au cours des trois années à venir devraient, selon la direction générale du groupe, se *traduire par des « mesures d'âge »*, si la convention de protection sociale de la sidérurgie (C.G.P.S.), arrivée à expiration à la fin 1983, est reconduite. L'examen des sites concernés – vraisemblablement le train de laminage à chaud, le train à froid, ainsi que les services centraux – sera étudié par une commission de concertation. Les syndicats redoutent pour leur part que les chiffres annoncés par M. Dollé ne soient dépassés. Certains estiment à plus de 2 200 le nombre des emplois menacés à Sollac. On s'interroge aussi sur les garanties financières qui seront proposées aux futurs préretraités.

Par ailleurs, les besoins de *financement de Sollac pour les années* 1984-1987, largement commentés par les syndicats, porteraient sur 6,2 milliards de francs (4 milliards de francs pour les investissements, 1,3 milliard pour le remboursement des emprunts et 900 millions pour le fonds de roulement de la trésorerie). Il reste à assurer ce financement, faute de quoi le plan de modernisation pourrait être remis en cause.

JEAN-LOUIS THIS.

AUTOMOBILE : en 1983, Talbot et Renault ont reculé sur un marché stable

Plus de deux millions de voitures *ont été immatriculées en 1983 en* France. Le déclin du marché attendu par la profession en début d'année ne s'est donc pas produit, puisque, avec 2 018 502 véhicules immatriculés, le retrait n'est que de 1,8 %. Mais alors que les sociétés françaises, du fait des reculs de Renault (– 11,9 % avec 708 824 immatriculations) et de Talbot (– 19,5 % avec 89 862 véhicules), régressent de 4,7 %, les firmes étrangères progressent de 4,7 % pour occuper désormais 32,7 % du marché français. Malgré les difficultés de Talbot (les événements actuels ont provoqué en décembre une chute des ventes de 51 % par rapport à la même période de 1982), l'année 1983 aura été satisfaisante sur le plan des ventes pour le groupe Peugeot S.A. Peugeot, qui avait vu ses ventes augmenter de 2,1 % en 1982, a connu une nouvelle progression de 15,3 % avec 301 391 immatriculations – soit une part de marché de 14,9 % contre 12,7 % l'année précédente – grâce principalement à la 205, et Citroën, après un recul de 4,3 % en 1982 a rattrapé ce retard (+ 4,1 %) et détient 12,8 % du marché.

Renault, en revanche, a perdu quatre points de parts de marché (35,1 % contre 39,1 %). Dans un communiqué, la Régie a souligné que 1983 était « *une année de transition, en plein renouvellement de la gamme* » et que pour la première fois elle plaçait « *quatre modèles en tête des voitures vendues en France (R 5, R 9, R 11, R 18).* »

Renault ajoute que les ventes à l'étranger (en hausse de 15 % avec 1 160 000 véhicules) ont soutenu l'activité du groupe, dont la production, avec 2 050 000 voitures, a augmenté de 4,5 % par rapport à 1982. La direction insiste notamment sur le succès aux Etats-Unis (comptabilisé dans les exportations), qui sont devenues le premier marché de l'entreprise à l'étranger grâce à une progression de 165 % des ventes, qui ont atteint 180 000 voitures en 1983.

Reste que les deux constructeurs nationaux auront perdu près de 5 milliards de francs à eux deux en 1983 malgré un marché français satisfaisant (Renault étant pénalisé, il est vrai, par la chute de 18,5 % de la production de véhicules industriels). Qu'en sera-t-il en 1984 alors que tous les professionnels s'attendent à un tassement des ventes en France ? Déjà le mois de décembre, en retrait de 6,4 % par rapport au dernier mois de 1982, a été nettement moins bon que prévu.

B. D.

● **Talbot : la C.G.T. accuse la C.F.D.T.** – M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération de la métallurgie C.G.T., a affirmé, le 11 janvier devant la presse, que la C.F.D.T., à l'usine Talbot de Poissy, a « *pris l'initiative des violences. On a vu des responsables de la C.F.D.T. à la tête des commandos* ». Quant à Mme Nora Tréhel, secrétaire de la section C.G.T de l'usine, elle a déclaré que « *des militants C.G.T., qui avaient décidé de reprendre le travail, avaient été agressés par des cédétistes. Il y aurait eu des morts dans l'entreprise si la C.G.T. n'avait pas été là pour s'interposer* ».

Dans un communiqué, le bureau confédéral de la C.S.L. « *condamne l'attitude lamentable des pouvoirs publics dans cette affaire. Il est, en effet, scandaleux que M. Ralite, ministre de l'emploi, ait négocié avec la seule C.G.T. et peut-être avec la C.F.D.DT., « oubliant » ainsi volontairement les autres syndicats, dont la C.S.L., pourtant majoritaire dans l'entreprise* ».

Le tribunal de Versailles se prononcera le 19 janvier sur le bien-fondé de la plainte de la direction de Talbot contre la C.F.D.T.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	8,6645	8,6670	+ 165	+ 195	+ 320	+ 365	+ 860	+ 980
$ can.	6,9277	6,9314	+ 125	+ 170	+ 255	+ 310	+ 725	+ 840
Yen (100)	3,6965	3,6991	+ 180	+ 205	+ 355	+ 385	+ 1045	+ 1110
DM	3,0568	3,0584	+ 155	+ 175	+ 300	+ 325	+ 855	+ 910
Florin	2,7243	2,7259	+ 135	+ 150	+ 265	+ 285	+ 775	+ 825
F.B. (100)	15,0035	15,0117	+ 185	+ 270	+ 290	+ 425	+ 575	+ 890
F.S.	3,8572	3,8601	+ 280	+ 305	+ 535	+ 570	+ 1525	+ 1600
L (1 000)	5,0472	5,0501	– 230	– 195	– 435	– 385	– 1310	– 1200
£	12,1216	12,1312	+ 245	+ 310	+ 490	+ 585	+ 1430	+ 1635

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E.-U.	9 3/8	9 3/4	9 1/2	9 7/8	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4
DM	5 1/2	5 7/8	5 11/16	6 1/16	5 7/8	6 1/8	6 1/8	6 1/2
Florin	5 5/8	6 1/8	5 11/16	6 1/16	5 3/4	6 1/8	6 1/16	6 7/16
F.B. (100)	10	10 1/2	10 5/8	11 3/8	11 1/8	12 7/8	11 5/8	12 3/8
F.S.	1 3/8	2 1/8	3	3 3/8	3 1/4	3 5/8	3 7/8	4 1/8
L (1 000)	16	16 1/2	16 5/8	17 5/8	16 3/4	17 3/4	17 1/4	18 1/4
£	9	9 3/8	9 1/4	9 5/8	9 5/16	9 11/16	9 9/16	9 15/16
F. franç.	12 1/8	12 1/2	12 1/16	12 9/16	12 9/16	12 13/16	12 13/16	13 1/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

CHARBONNAGES : des compressions moins brutales que prévu

Après les Houillères du Nord-Pas-de-Calais, qui ont annoncé 2 000 suppressions d'emplois pour l'année en cours, les directions des Houillères du Centre-Midi et de la Lorraine ont présenté aux syndicats leurs prévisions pour 1984. Au total, près de 4 000 postes devraient être supprimés cette année dans l'ensemble des bassins, chiffres nettement inférieurs toutefois à ceux avancés en décembre (de 6 000 à 8 000), qui avaient permis à C.D.F. de rééquilibrer ses comptes, du fait de la réduction prévue de la subvention de l'Etat. Dans le Centre-Midi, la direction des Houillères a annoncé, lors d'un comité d'entreprise extraordinaire, la suppression de 1 162 emplois dans les différents bassins (Aquitaine, Loire, Auvergne, Blanzy, Dauphiné, Cévennes et Provence). Elle s'accompagne d'une diminution prévue de la production de 171 000 tonnes (sur 5 millions en 1983), ce qui, pour la C.G.T., est « une base de négociation inacceptable ».

En Lorraine, nous signale notre correspondant à Metz, 760 emplois seront supprimés en 1984, sur un total de 24 867 salariés). Cette annonce faite le 11 janvier à Freyming (Moselle) par M. Joseph Bernard, directeur des H.B.L., a été unanimement condamnée par les organisations syndicales, tout comme la prévision de production pour l'année en cours portant sur 10,2 millions de tonnes (380 000 tonnes de moins que l'an passé).

La compression d'emplois devrait intervenir, selon la direction générale, par le biais de la fonte naturelle des effectifs. Les 1 400 départs en retraite prévus pour 1984 ne seraient ainsi compensés que par l'embauche de 400 jeunes en formation et par 200 mutations, concernant esentiellement des mineurs du Nord-Pas-de-Calais. En 1983, compte tenu du coup de frein donné depuis l'été dernier à l'embauche, les effectifs des H.B.L. avaient déjà été réduits de 270 personnes.

EN DEUX MOIS DE FONCTIONNEMENT

Le Fonds industriel de modernisation a accordé 1 milliard de francs de prêts aux entreprises

Après une difficile mise en route, plus lente que prévue, le Fonds industriel de modernisation (FIM) fonctionne normalement depuis novembre dernier. Ce nouvel outil de financement des investissements des entreprises industrielles, créé en avril dernier, a été alimenté par 3 milliards de francs en 1983, avancés par la Caisse des dépôts, mais il doit l'être à l'avenir par l'épargne déposée sur les CODEVI (comptes d'épargne industriel) qui remportent un franc succès : de 50 à 60 milliards de francs de dépôts. Le budget du FIM doit être de 5 milliards de francs cette année.

Le FIM, géré par l'ANVAR (Agence nationale de valorisation de la recherche), accorde des prêts privilégiés (à 9,75 %) soit directement aux entreprises qui investissent, soit indirectement à des sociétés de crédit-bail pour que celles-ci reprêtent ces fonds aux entreprises (le taux atteint dans ce cas 13 à 14 %, contre 16 à 18 % pour les prêts habituels). Ces prêts de « *participation technologique* » permettent de couvrir 70 % des investissements en moyenne.

Une cinquantaine de dossiers ont été bouclés, *représentant 1 milliard* de francs de prêts (moitié directement, moitié au travers des sociétés de crédit-bail). Cent soixante autres dossiers sont en attente de signature, représentant 2,5 milliards de francs de demande de prêts (la totalité directement). Le rythme de croisière attendu (cent dossiers par mois) est proche d'être atteint.

Les dossiers proviennent pour beaucoup des entreprises régionales et de P.M.I. Mais les grands groupes nationalisés ne sont pas exclus du FIM. Renault et Peugeot ont déposé des demandes. Tout est prêt pour leur accorder 500 millions de francs à chacun. L'affaire Talbot a suspendu la signature du ministre de l'industrie et de la recherche.

E. L.B.

AGRICULTURE

La F.N.S.E.A. préconise un accord entre les producteurs et les salaisonniers

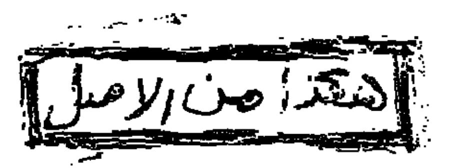
La fermeture des frontières aux exportations en provenance de régions touchées par la peste porcine et les subventions pour le stockage privé de la viande de porc, dont la Commission européenne vient de décider le versement à compter du 16 janvier, n'ont pas fait renoncer les éleveurs : les opérations de « contrôle » des camions et les manifestations se poursuivent.

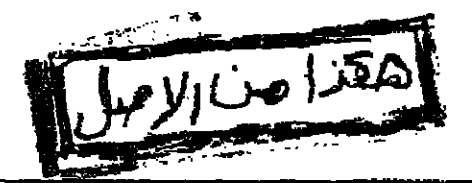
M. François Guillaume, dans une conférence de presse, mercredi 11 janvier, les a justifiées estimant que les dispositions sanitaires aux frontières françaises risquaient d'être inopérantes. Dressant un tableau sombre de l'année écoulée, marquée par la perturbation des marchés porcins, avicoles et bovins, le président de la F.N.S.E.A. a souhaité, pour le présent, que s'engage une concertation avec les transformateurs, notamment bretons, qui « *font appel aux importations pour dégager des profits substantiels* ». Le président propose donc aux industriels, de la filière porcine surtout, « *un accord interprofessionnel raisonnable* ».

Au plan européen, le président de la F.N.S.E.A., qui s'exprimait avant que soient connues les propositions de prix de la Commission européenne pour la campagne 1984-1985 (*lire page 11*), préconise une hausse de 4 % en ECU, sans tenir compte du démantèlement des montants compensatoires monétaires négatifs encore en vigueur (dont la suppression joue comme une augmentation de prix exprimée en monnaie nationale). Cela correspondrait à une hausse moyenne des prix agricoles en France de 7 % environ. Par contre, M. Guillaume juge irréaliste un démantèlement total des montants compensatoires monétaires positifs allemands (qui jouent comme des subventions aux exportations allemandes et dont la suppression correspondrait à une baisse des prix exprimés en marks).

Évoquant la réforme de la politique agricole commune, M. Guillaume a rappelé que la F.N.S.E.A. avait approuvé la fermeté de M. Mitterrand lors du dernier sommet d'Athènes, mais il a regretté que « *la stratégie de la France dans ces négociations ne soit pas plus clairement définie* ».

M. Guillaume a encore déclaré que la concertation engagée avec M. Rocard, depuis mars 1983, avait « *abouti à quelques résultats* », et que les solutions trouvées, « *quoique insuffisantes et tardivement appliquées, avaient pu atténuer quelque peu les difficultés des agriculteurs concernés* ».





La guerre mondiale de la communication

III. – I.B.M. veille sur vous

par ERIC LE BOUCHER et JEAN-MICHEL QUATREPOINT

Les réseaux de communication sont au centre de la guerre industrielle que les Etats-Unis livrent au Japon et à l'Europe. L'exportation de la « déréglementation », concrétisée sur le marché américain par le démantèlement d'A.T.T., est une des armes privilégiées de cette offensive, qui vise à « faire sauter » dans le monde les monopoles des P.T.T. (le Monde du 12 janvier).

Big Blue, comme la baptisent familièrement les Américains, va-t-elle se transformer en Big Brother, ce « grand frère » représentant tout, comme l'évoquait George Orwell dans son ouvrage *1984* ? La question mérite à tout le moins d'être posée, tant depuis deux ans le « monde I.B.M. » gagne l'ensemble du secteur de la communication : informatique, micro, logiciels, bureautique, téléphonie privée, composants, réseaux de télécommunication et même robotique. Comme si la compagnie avait vocation à l'universalité.

Rarement entreprise aura exercé une telle emprise sur un aussi vaste domaine d'activité. Rarement entreprise aura conduit un aussi spectaculaire *redressement* en un laps de temps aussi court. Car si I.B.M. avait su s'imposer dans les années 60 comme le numéro un mondial de l'informatique, la décennie suivante allait porter un relatif coup d'arrêt à son expansion.

On n'est jamais trahi que par les siens ! L'attaque est venue d'un ancien d'I.B.M., Gene Amdahl, le père de la série 360. Son idée est simple : puisque *I.B.M. règne sur* plus de la moitié du parc mondial d'ordinateurs, il faut, pour se faire une place sur le marché, offrir des matériels de norme I.B.M., capables d'utiliser les programmes, les logiciels, du numéro un mondial. Dans le prix de revient d'un système informatique, le développement des logiciels prend une part de plus en plus grande. En se concentrant sur la seule fabrication des machines, Amdahl espère pouvoir offrir des ordinateurs avec un meilleur rapport coût-performance aux utilisateurs I.B.M., sans que ceux-ci aient à modifier leurs *programmes*. Les faits lui donnent raison. En quelques années, les fabricants de « compatibles » vont prendre une part non négligeable du marché, puisqu'ils représentent aujourd'hui plus de 10 % du parc mondial.

Au début, I.B.M. a laissé faire, *satisfait sans doute de voir sa norme* s'imposer face à ses concurrents traditionnels. Mais le succès des « compatibles » allait l'obliger à réagir et à engager une coûteuse guerre des prix. *D'autant que les Japonais* n'allaient pas se contenter de proposer les *seules* unités centrales mais vendaient moins cher les logiciels, purement et simplement copiés sur ceux d'*I.B.M.*

Second problème : l'émergence de nouveaux marchés – mini, puis micro-informatique, – dans lesquels de nouveaux venus se sont engouffrés. I.B.M. va rater le virage de la « *mini* », où Digital Equipement (DEC) se taille en peu de temps la part du lion. DEC s'implante dans les universités, les centres de recherche et devient le numéro deux mondial de l'ensemble du secteur.

En 1979, c'est Apple, jeune *société californienne*, qui lance le micro-ordinateur. Or, la mini comme la micro remettent en cause la puissance d'I.B.M., en grignotant « par le bas » son marché traditionnel. *Pis même, en opposant* le « monde ludique et individuel » du « micro » à l'univers « centralisé » de l'informatique I.B.M., les nouveaux venus s'attaquent aux fonde*ments mêmes de la puissance de la* compagnie : les directions des services informatiques des grandes entreprises utilisatrices. I.B.M. a su, par la qualité de ses produits, mais *surtout par ses services* à la clientèle, l'assistance, la maintenance, en faire ses plus fidèles alliés. Que la micro se développe en dehors de leur contrôle, et c'est tout le réseau d'influence patiemment tissé par la compagnie qui risque de s'effondrer.

Dans le même temps, Big Blue doit affronter de multiples procès. Des petites sociétés (Telex, Memorex) l'accusent de concurrence *déloyale. Mais surtout*, l'administration américaine engage une vaste action antitrust à partir de 1969. Ces péripéties judiciaires vont indubitablement gêner I.B.M., qui, comme toutes les institutions, va alors connaître une crise de confiance. Certes, la firme conserve *sa puissance, mais on en vient à se* demander si elle n'est pas engagée dans un lent processus de déclin.

La citadelle assiégée

Concurrencée, pillée sur ses marchés traditionnels par les fabricants de « compatibles » et les Japonais, confrontée pour la première fois depuis bien longtemps à une baisse de ses bénéfices et à une crise de trésorerie, absente de la mini et de la micro, bloquée sur les télécommunications – aux Etats-Unis par A.T.T., en Europe par les P.T.T. et au Japon par N.T.T., – elle voit les futures normes de transmission et de réseaux locaux s'établir sans elle, *voire contre elle* (comme la norme X 25 définie par l'Europe pour les transmissions de données informatiques, ou le réseau local Ethernet mis au point par Xerox, DEC et Intel). En 1980, M. Opel, *successeur* désigné de M. Frank Cary, président d'I.B.M., dépeignait, devant les actionnaires, la compagnie comme une « *citadelle assiégée* » (1).

Sans doute, M. Opel noircissait-il alors quelque peu le tableau, dans un but évident : montrer aux autorités qu'un affaiblissement d'I.B.M. risquait de faire le jeu de ses concurrents européens, et surtout japonais, au détriment de la puissance américaine. Le message sera d'autant plus entendu que le climat politique change aux Etats-Unis. La réindustrialisation, un des thèmes dominants de la campagne présidentielle de 1980, doit s'appuyer sur de grandes entreprises performantes. Qui peut le mieux répondre au slogan du candidat républicain, *America great again*, sinon I.B.M., symbole de la libre entreprise et de l'efficacité, dont la culture associe ces valeurs si typiquement américaines que sont le dollar, la morale *et le progrès* ?

Avec l'élection de M. Ronald Reagan à la Maison Blanche, I.B.M. sait déjà qu'elle n'a *plus grand-chose* à redouter. L'arrivée de M. Baxter à la tête du département antitrust de l'administration ne fera que confirmer cette première impression. *Comme d'autres juges fédéraux* ou responsables de l'administration nommés par M. Reagan, M. Baxter est un ultralibéral.

L'une de ses premières actions sera de mettre fin – le 1er janvier 1982 – au procès contre I.B.M., qui ne doit sa position, selon lui, qu'à ses seuls efforts, et de démanteler A.T.T., qui utilise, *toujours selon* M. Baxter, un monopole délégué par l'Etat sur un marché (le téléphone local) *pour attaquer ses concurrents* sur d'autres (télécommunications longue distance notamment).

Ce changement d'attitude de l'administration américaine n'aurait pas permis, à lui seul, un redressement aussi rapide de la compagnie. En fait, celle-ci avait défini dès la *fin des années 70, les grands axes de* sa contre-offensive, et procédé à une réorganisation, à une mobilisation de toutes ses forces vives. Une stratégie engagée par M. Frank Cary, *mais dont M. John Opel, qui prend* les commandes d'I.B.M. le 1er janvier 1981, va recueillir les fruits. Une stratégie qui pourra se déployer totalement avec l'abandon du procès antitrust.

La contre-offensive

Premier objectif de cette contre-offensive : drainer des capitaux frais. *Près de 2 milliards* de dollars seront ainsi empruntés en 1979-1980. Deuxième objectif : investir *massivement dans de nouvelles* usines automatisées, pour accroître les capacités de production et améliorer la compétitivité. Sur cinq ans, de 1978 à 1982, I.B.M. aura investi au total *plus de 20 milliards de dollars*, dont la moitié en recherche et développement.

Troisième objectif : reprendre l'initiative sur les marchés traditionnels et donner un coup d'arrêt à la *prolifération des fabricants de* « compatibles », non seulement pour les grands ordinateurs, mais aussi pour les périphériques, voire les logiciels. La sortie de nouvelles machines et la *non-communication* de certaines de leurs spécifications de base seront un des moyens retenus (*le Monde* du 20 novembre).

Du coup, certains des constructeurs de « compatibles » vont être tentés de se procurer par la bande ces informations sensibles. C'est sans doute ce qu'attendait I.B.M., qui va piéger en 1982, avec l'aide du F.B.I., les groupes japonais Hitachi et Mitsubishi. Hitachi doit aller à Canossa et payer 300 millions de dollars de dommages et intérêts à la compagnie. Une action symbolique, *destinée vraisemblablement* à montrer que les « compatibles » ne pourront survivre qu'avec, et non contre, I.B.M. Ainsi, Fujitsu aurait accepté, il y a quelques jours, de reverser des royalties à *I.B.M. pour la vente* de ses logiciels « compatibles ».

Quatrième objectif : attaquer massivement les nouveaux marchés et s'affirmer comme le numéro un mondial de l'industrie de la communication. L'action la plus spectaculaire sera menée dans la micro, où en deux ans I.B.M. va prendre, avec son personal computer « P.C. », le quart du marché, et demain 50 %, laminant ses principaux concurrents, partis plus tôt. Là aussi, la norme I.B.M. s'impose.

Les ambitions de la compagnie sont encore plus grandes pour la communication. Voilà longtemps qu'elle a prévu que les frontières entre l'ordinateur, le *téléphone*, la *télévision* et la machine à écrire allaient disparaître et que le tout serait intégré à l'intérieur de vastes réseaux de communication. Dès 1962, I.B.M. crée des laboratoires spécialisés *sur* les *télécommunications* proprement dites. Un central *téléphonique* sortira même du centre français de La Gaude, dans le midi de la France. Il ne sera vendu qu'en Europe. La crainte des foudres de la législation antitrust et la présence d'A.T.T. *bloquent* I.B.M. *sur le marché* américain des télécommunications.

Toutefois, en 1973, I.B.M. entre, en catimini, dans cet univers en prenant le contrôle de C.M.L. Satellite Corporation (2). Cet organisme avait été créé par Comsat, Lockheed et M.C.I. (un des premiers à concurrencer A.T.T. pour les liaisons longue distance aux Etats-Unis). C.M.L. envisageait alors d'établir un réseau mondial de télécommunications par satellites. M.C.I. et Lockheed vont céder leurs actions à I.B.M., qui transforme C.M.L. en une nouvelle société, Satellite Business System (S.B.S.), dont elle partagera le capital avec Comsat et une compagnie d'assurances, Aetna.

Parallèlement, I.B.M. développe un concept de réseau de télé-informatique (S.N.A.) qui permet la communication, le dialogue entre grands et petits ordinateurs, terminaux et systèmes bureautiques, etc., via les réseaux de télécommunications. Une norme que la société *souhaiterait voir adopter par le reste du* monde. Avec le virage politique pris par Washington, I.B.M. va s'engouffrer en 1982 dans la brèche ouverte par la déréglementation.

Pour traduire à l'intérieur de l'entreprise cette *stratégie globale*, I.B.M. a procédé à une vaste réorganisation de ses structures commer*ciales*. Désormais, la distinction se fera entre grands et petits clients, et non plus par type de produit. Ainsi l'utilisateur aura-t-il en face de lui le même interlocuteur capable, selon *la compagnie*, de *résoudre* globalement ses problèmes de communication.

Autre innovation d'importance : *les coopérations* avec d'autres entreprises. « *Même nous, nous ne pouvons plus tout faire seul* ». Pour couvrir tout l'éventail de la communication, I.B.M. va attirer dans sa sphère d'influence des firmes de renom, petites ou grandes. Il ne s'agit pas de les racheter, mais, beaucoup plus habilement, de les laisser se développer dans l'orbite du « *grand frère* ».

Une petite société de services, Microsoft, développera ainsi les logiciels de base du P.C. Qume, une filiale d'I.T.T., fabriquera des disquettes; Advanced Input Devicer, les claviers; A.M.P., les connecteurs. Quant à Teledyne, une grande société, elle se voit sous-traiter l'assemblage du nouveau P.C. Junior. Scientific Calculated a mis au point des logiciels de C.A.O. pour la *série* 4300. Certaines de ces firmes signent des accords spécifiques (baptisés VAR) qui les lient étroitement à I.B.M. Des accords qui leur garantissent survie et développement. « *Des accords d'esclavage* », ajoutent certains, car elles « *deviennent de simples satellites d'I.B.M.* ».

Pour le « géant », cette stratégie est doublement payante. D'une part, il n'a *pas à développer lui-même les* innombrables logiciels et produits annexes. D'autre part, le dynamisme de ces petites entreprises peut permettre de répondre plus vite et avec plus d'*astuce que ne le ferait la* lourde structure d'I.B.M. à certains problèmes techniques.

La prise de participation de 16 % dans Intel, un des champions des circuits intégrés, et celle de 19 % dans *Rolm*, un des grands de la *téléphonie* privée, apportent à la compagnie des compétences complémentaires et un partage des frais de recherche. Intel, comme Rolm, conservent officiel*lement toute leur indépendance*. Chez Intel, I.B.M. a même poussé le luxe de n'avoir qu'un seul administrateur, qui plus est un de ses retraités. Mais à qui fera-t-on croire *que le poids d'I.B.M. ne se fera pas* de plus en plus sentir ? Ne serait-ce que parce que la compagnie va devenir l'un des principaux clients des deux firmes et que nombre de produits seront développés en com*mun*. *Ce qui ne laisse pas d'inquiéter* certains clients d'Intel, qui craignent qu'un jour la société – sous l'amicale pression de son alliée – ne leur refuse certains de ses microprocesseurs.

Lobbying

Cette stratégie globale, I.B.M. va l'appuyer par une formidable campagne de relations publiques (le *terme américain de lobbying paraît* plus adéquat) aux Etats-Unis et dans le reste du monde. Pour ce faire, Big Blue a considérablement renforcé ses réseaux d'influence : *dans tous les organismes internatio*naux qui traitent des questions techniques et de normalisation; auprès des gouvernements, des grands utilisateurs (depuis deux ans, les « *anciens d'I.B.M.* » *sont de plus en* plus nombreux à prendre des directions de l'informatique dans les entreprises). Rien qu'en Europe, près de deux cents personnes seraient affectées à ces tâches.

Sans jamais transgresser les règles d'une éthique qui lui interdit – à la différence de tant d'autres firmes – d'utiliser des moyens « immoraux » (pots-de-vin, par *exemple*), I.B.M. tisse lentement mais sûrement sa toile. En jouant fort habilement de sa multinationalité, de son poids et de son image de marque.

Allemande en R.F.A., italienne en Italie, française en France, la compagnie tente même depuis quelques mois d'être *nippone* au Japon. Dans chaque grand pays, la filiale locale explique qu'elle emploie plusieurs dizaines de milliers de nationaux, fait travailler de multiples sous-traitants, contribue à l'amélioration de la balance commerciale. Pourquoi exclure de tel ou tel marché, de *telle ou telle recherche, une compa*gnie qui se veut au service des hommes et des nations, dont la seule ambition est d'être tout à la fois un bon citoyen dans chaque pays... et *un citoyen du monde, et de résou*dre, pour le plus grand bien de ses utilisateurs et des pouvoirs publics, des problèmes techniques qui, à la limite, les dépassent ?

N'est-ce pas le sens de cette dernière publicité, ô combien révélatrice, qui s'étale dans les journaux aux *Etats-Unis* et en Asie du Sud-Est ? Au centre de la page, un vaste oreiller, estampillé I.B.M. En légende : « *La chose la plus importante que vous pouvez demander à une société d'informatique est de pouvoir dormir tranquille.* »

I.B.M. veille sur vous...

Prochain article :

COMMENT SURVIVRE ?

(1) Cité dans *I.B.M. : Colossus in Transition*, par Robert Sobel. Bautam Books, décembre 1983.

(2) Op. cit.

SOCIAL

L'ACCORD DE PRINCIPE SUR LE SYSTÈME D'ASSURANCE-CHOMAGE

Le gouvernement en première ligne

Un accord, fût-il de principe, peut-il raisonnablement être signé par trois organisations syndicales seulement – F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., en l'occurrence – quand il s'agit d'un dossier social aussi important que celui de la refonte complète en deux systèmes distincts du régime d'assurance-chômage ? Cette question s'impose, au lendemain de la dixième séance de négociations qui a vu s'opérer un rapprochement décisif entre trois organisations syndicales et les délégations du C.N.P.F. et de la C.G.P.M.E. avec l'assentiment, semble-t-il, du gouvernement, plusieurs fois consulté.

Dans une déclaration le 11 janvier, la C.G.T. a pris nettement ses distances : « *Depuis le 21 octobre dernier, la C.G.T. s'est efforcée d'éviter qu'une partie des chômeurs soient chassés du régime d'assurance contractuelle. C'est à cela que conduit le texte qui vient d'être signé et que la C.G.T. se refuse à cautionner* ». L'organisation de M. Krasucki attaque F.O., la C.F.T.C. et la C.G.C., qui « *ont pris délibérément le risque d'une diminution inacceptable, en durée et en valeur, de ce que vont toucher les chômeurs* » et dénonce « *le silence obstiné* » du gouvernement. Opposé au principe de la séparation des deux système, le C.G.T. « *prend acte* » de la situation créée, précise M. Calvetti, qui ajoute « *l'accord signé n'étant pas bon, nous allons nous battre pour en corriger les défauts au cours des négociations avec le gouvernement* ». Ensuite, les instances confédérales feront un bilan global pour décider de l'attitude finale, sachant qu'il est toujours dangereux de « *rester tout seul isolé* ».

Moins catégorique, la C.F.D.T. « *considère qu'il est indispensable de prévoir des dispositions complémentaires dans ou hors du régime conventionnel. Elle propose que la contribution de solidarité prélevée sur les salaires des fonctionnaires soit utilisée dans ce sens* ».

Cependant, en ne signant pas, la C.G.T. et la C.F.D.T. risquent de ne pas participer à la gestion du nouveau système d'assurance-chômage. Ont-elles intérêt à pratiquer la politique de la chaise vide ? L'une et l'autre savent le bénéfice qu'elles peuvent retirer de leur présence au sein des instances du futur régime d'assurance. « *Il faut être présent* », reconnaît M. Calvetti (C.G.T.). Il y aurait de plus une énorme contradiction, au moment où se préparent des restructurations d'entreprises et des licenciements, à se priver volontairement de ce *moyen d'intervention*.

Des dispositions discutables

Toutes ces raisons sont d'autant plus facilement évoquées que signataires présumés ou non encore signataires, dans le camp syndical, se rejoignent pour juger l'accord à peine satisfaisant. Les économies nécessaires à la préservation de l'autonomie de gestion de l'assurance-chômage *ont conduit* à décider d'une baisse des prestations servies aux chômeurs indemnisés.

Les travailleurs occupant un emploi précaire ou les personnes ayant été embauchées avec des contrats de travail à durée déterminée auront à *souffrir* des mesures prévues pour les salariés ne pouvant justifier que de trois mois de cotisation (*le Monde* du 12 janvier). Or ils sont 99 000 indemnisés à être dans ce cas et ils perdront, par mois, 855 F.

Les chômeurs ayant le SMIC pour salaire de référence, et ils sont 250 000 *actuellement*, verront leur revenu amputé de 155 F par mois, en raison de l'abaissement à 75 % du salaire antérieur du plafond garanti pour les indemnités. Pis encore, les 58 700 allocataires actuellement âgés de cinquante à cinquante-cinq ans font figures de grandes victimes : la durée maximale d'indemnisation étant diminuée de quinze mois, un chômeur dans cette situation perdra 45 000 F environ si son salaire de référence était de 5 000 F mensuels.

On peut aussi *s'interroger* sur le *précédent* créé par la prise en compte dans l'accord de la proposition de la C.G.C. visant à fixer un minimum d'indemnisation à 60 % du salaire antérieur. Cette mesure, qui *s'applique à partir* de 6 750 F, assure un revenu de substitution aux chômeurs pouvant justifier des salaires les plus élevés, bien supérieur au calcul ordinaire des indemnités sur la base de 40 F par jour et de 42 % du *salaire de référence*. A *deux fois* le plafond de la S.S. (8 110 F au 1er janvier 1984), l'allocation s'en trouve augmenté de 1 680 F, à trois fois le plafond de 3 139 F et à quatre fois le plafond de 4 599 F.

Certes, cette « *aubaine* » *est financée* par une surcotisation qui augmente respectivement de 0,27 %, 0,36 % et 0,41 % les prélèvements sur les salaires bruts, mais il est illogique d'améliorer l'indemnisation de chômeurs *qui sont parmi les mieux protégés* alors que la situation des autres va se dégrader, en particulier pour les plus bas salaires. Ce système, plus avantageux pour les cadres, et voulu par la C.G.C., introduit subrepticement la notion d'une couverture sociale à deux vitesses. L'exemple pourrait servir, ici ou là.

Des risques pour le gouvernement

Au ministère des affaires sociales, non seulement on était favorable à la séparation en deux systèmes que le C.N.P.F. a obtenue, mais on se montrait prêt à faire prendre en charge par la solidarité tout le traitement social des restructurations, à commencer par les conventions sociales de branche, les pré-retraites du plan F.N.E. et les contrats de solidarité, dont on peut toutefois penser qu'ils devraient pour certains du moins, rester de la responsabilité sociale d'un patronat qui supprime des emplois pour s'adapter.

En gérant lui-même les effets des licenciements économiques ou collectifs le gouvernement se donne les moyens et s'oblige à aborder, tout au long de cette année 1984 particulièrement cruciale, tous les dossiers difficiles. Cela l'amènera à rechercher de nouvelles solutions. Parmi celles-ci, une formule de licenciement économique pourrait réapparaître, indemnisée à 75 % du salaire *antérieur* pendant deux années.

Se condamnant à agir en première ligne, le gouvernement se doit de réussir aussi vite que possible ces opérations chirurgicales et, surtout, de ne pas hésiter.

Y parviendra-t-il et a-t-il fait le *bon choix* ? Plusieurs inconnues font croître les difficultés. Que le patronat ne joue pas franchement le jeu des restructurations, et le gouvernement sera exposé. Que le C.N.P.F., *à travers les commissions paritaires* de l'emploi, se « débarrasse » plus vite que prévu des chômeurs indemnisés par l'assurance et c'est l'Etat qui sera contraint de les recueillir dans le système de solidarité. Que le *chômage augmente gravement* et c'est l'édifice d'assurance et de solidarité qui ne pourra en supporter le poids social et financier, amenant là encore le gouvernement à aller au-delà de ses intentions d'origine.

Alors que l'enveloppe financière pour les actions *de solidarité* nationale *en faveur* des chômeurs a été fixée à 21,4 milliards de francs pour 1984, on peut toujours craindre que le dispositif soit débordé, emporté par la vague des restructurations, quand l'argent vient à manquer. En *contrepartie, les garanties paraissent* minces ou illusoires et l'on peut se demander si le calcul est bon.

Le gouvernement, qui a accueilli avec satisfaction l'annonce de l'accord d'une partie des partenaires sociaux sur l'assurance chômage, devra donner bientôt des indications précises de sa *volonté politique en* la matière. Le 12 janvier, sans plus attendre, les anciens gestionnaires de l'UNEDIC (C.N.P.F., C.G.P.M.E. et C.G.T., C.F.D.T., F.O. C.F.T.C. et C.G.C.) ont demandé l'ouverture des négociations sur le système de solidarité. Le deuxième round va donc bientôt commencer.

ALAIN LEBAUBE.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX EN FRANCE

Sur une meilleure pente

La hausse des prix en France a été de 0,3 % *en décembre*, selon l'estimation provisoire de l'INSEE. Ce serait le meilleur résultat enregistré au cours de l'année 1983, après les 0,4 % de novembre. En glissement, de décembre 1982 à décembre 1983, la hausse des prix serait donc comprise entre 9,2 % et 9,3 %, en fonction des dernières décimales qui restent à calculer.

L'objectif des 8 % fixé *pour* 1983 a été assez *largement* dépassé. De plus, le taux d'inflation français reste supérieur à celui des principaux pays industrialisés, ce taux avoisinant 5,5 % pour les vingt-quatre pays *de l'O.C.D.E.* (Organisation de coopération et de développement économiques) et environ 4 % pour les sept grands pays industrialisés (1). L'écart ne s'est pas réduit avec l'Allemagne, *où les prix n'ont pas augmenté* de plus de 3 % en 1983.

Les mauvais résultats enregistrés en France tiennent, notamment, à la progression constante du dollar (+ 26 % en un an), qui a contribué *pour* 1 % à *l'augmentation des prix*, au non-respect des engagements souscrits par certains prestataires de services (hôtels, restaurants, cafés, réparations à domicile, etc), *enfin à la hausse de certains* produits alimentaires frais durant l'été.

Dans un communiqué publié le 11 janvier, le ministère de l'économie et des finances fait observer que, en rythme annuel, la hausse des prix a été *ramenée* à 7,7 % pour les six derniers mois, et à 6 % pour les trois derniers mois de 1983. On est ainsi sur une meilleure pente.

Est-ce suffisant pour rendre crédible l'objectif de 5 % pour 1984 ? Janvier est traditionnellement un mois de *forte hausse* (1,9 % en 1980, 1,2 % en 1981, 1 % en 1982 et 0,9 % en 1983). Le gouvernement a cherché à éviter cette flambée de début d'année en échelonnant dans le temps les hausses des *tarifs publics*. Celles-ci interviendraient en février pour E.D.F.-G.D.F. (+ 5 %), en mai pour la S.N.C.F.-voyageurs (+ 5,5 %) et le téléphone (+ 5 centimes), en juillet pour les timbres-poste (+ 5 %) et en août pour la R.A.T.P. (+ 5 %).

Un très grand effort devrait être fait pour que soit approché l'objectif de 5 % en 1984, objectif sur lequel le gouvernement a engagé les négociations salariales dans *la* fonction publique. L'INSEE, *qui n'avance pas de prévisions* pour cette année, estime cependant que l'augmentation des prix pourrait approcher 3,8 % en glissement durant les six premiers mois, et se ralentir *par la suite*.

(1) Etats-Unis (3 % environ), *Japon* (1,5 % environ), R.F.A. (2,6 % environ), France (9,2 %), Royaume-Uni (5 % environ), Italie (13 % environ), Canada (5 % environ).

● La hausse des prix en R.F.A. a été de 3 % en 1983. – En R.F.A., les prix de détail ont augmenté de 0,2 % en décembre par rapport à novembre. En un an (décembre 1983 comparé à décembre 1982), la hausse est de 2,6 %. Mais en moyenne (année 1983 comparée à année 1982), *l'augmentation* des prix est de 3 %. Elle avait été de 5,3 % en 1982 et de 5,9 % en 1981.

C'est la première fois depuis 1978 que le taux d'inflation moyen revient à un niveau aussi bas (+ 2,7 % en 1978). Le gouvernement allemand s'était fixé comme objectif une hausse moyenne de 4 % en 1983.

● La hausse moyenne des prix en Suisse a été de 2,1 % en 1983 après 5,5 % en 1982 et 6,6 % en 1981.

ÉTRANGER

En Suède

Le projet de budget 1984-1985 reste fortement déficitaire

De notre correspondant

Stockholm. – Le projet de budget pour l'exercice 1984-1985 présenté, mardi 10 janvier, par le gouvernement social-démocrate suédois est largement déficitaire. L'impasse se monte à 80,8 milliards de couronnes (autant de francs français), soit 10,8 % du revenu national et 26 % des dépenses publiques. Son niveau est à peu près inchangé par rapport à la période en cours, si l'on tient compte des investissements des offices publics (postes et télécommunications).

Le déficit prévu entraînera une nouvelle augmentation de la dette totale de l'Etat, *qui passera de 490 à 570 milliards de couronnes*. Le service de cette dette (remboursement du capital et des intérêts), soit 65 milliards, constitue maintenant le deuxième poste du budget après celui des *affaires sociales*. Il est *trois* fois supérieur aux crédits affectés à la défense nationale...

Avant de s'attaquer à ce déséquilibre fondamental, le ministre des finances, M. Kjell-Olof Feldt, estime que le redressement de l'industrie et la *relance* de l'*activité* doivent être consolidés. « *Une fois cette tâche accomplie*, ajoute-t-il, *on ne peut exclure des hausses d'impôts et des économies plus sévères pour réduire le déficit.* »

Jusqu'à présent, le gouvernement s'est contenté de procéder à une désindexation de certains postes budgétaires et de réduire de 850 millions de couronnes les subventions versées aux agriculteurs pour les produits laitiers et la viande de porc. Comme prévu, la Suède ne consacrera plus cette année 1 % de son produit national brut à l'aide aux pays en développement ; celle-ci est ramenée à 0,92 %, ce qui ne manque pas de surprendre quand on sait que Stockholm a pendant de longues années reproché à d'autres grands Etats industriels de ne pas faire preuve de suffisamment de solidarité avec les deshérités.

Le gouvernement reste fidèle à sa stratégie de la « troisième voie », qui allie relance de la production et austérité. La première étape de cette politique était la dévaluation de la couronne de 16 % en octobre 1982, qui a permis aux entreprises d'améliorer leurs finances et de récupérer des parts de marché à l'étranger. En 1984, l'objectif est de revenir à un rythme annuel d'inflation de 4 % au mois de décembre contre 9 % pour l'ensemble de 1983. *Dans* leur loi de *finances*, les socialistes sont optimistes, trop selon les organisations patronales et syndicales. Ils prévoient une croissance de 2,6 % du produit national, la création de quarante *mille emplois dans* l'industrie *ainsi* qu'une diminution du chômage de 3,5 à 3 % (de la population active).

Le gouvernement souligne que ces résultats ne peuvent être atteints que si la compétitivité des entreprises est maintenue et si les salaires n'augmentent pas de plus de 6 %. Selon le patronat, les *revendications* présentées par les syndicats, si elles étaient acceptées, entraîneraient une hausse d'environ 10 % des coûts de revient.

ALAIN DEBOVE.

Quand le goût de la déréglementation gagne le Japon

M. Hisashi Shinto, président de Nippon Telegraph and Telephone (N.T.T.), l'entreprise publique chargée du monopole *des télécommunications nationales au Japon*, s'est déclaré favorable à la « déréglementation » des communications.

Observant le démantèlement d'A.T.T. aux États-Unis, il estime « *que les problèmes sont les mêmes des deux côtés du Pacifique et que la démonopolisation des télécommunications est une idée de bon sens* ». N.T.T., avec 320 employés, avait été créé il y a *trente-deux ans sur le* modèle d'A.T.T.

La compagnie *américaine* vient de se séparer de ses filiales locales, conservant le droit de gérer les communications interrégionales en concurrence avec *d'autres* (M.C.I., I.T.T., etc.). Aux États-Unis, cette procédure a été engagée contre la volonté d'A.T.T. M. Shinto souhaite lui-même être dégagé des communications locales, qui lui coûtent de l'argent, pour se consacrer aux liaisons « grandes distances » et *aux transmissions de données* informatiques, fortement rémunératrices.

M. Shinto n'ignore pas qu'une offensive de divers groupes de pression en faveur de la déréglementation se déploie au Japon comme dans le monde entier. Une révision des lois sur les télécommunications a déjà été inscrite à la Diete (Parlement) pour *cette année. M. Shinto prend* donc les devants, habilement. Il préfère sans doute précéder le mouvement, qu'il juge irrésistible, de déréglementation, plutôt que de le subir.

(Lire notre article sur la guerre de la communication, page 27.)

EN BREF

Affaires

L'avenir de Dufour (machines-outils) apparaît compromis

Le sort de l'entreprise de machines-outils Dufour à Montreuil (Seine-Saint-Denis) apparaît désormais fortement compromis. Selon M. Dufriche, le maire communiste de Montreuil, l'entreprise « *disparaîtrait sans que les différentes propositions faites par les travailleurs et la municipalité aient jamais fait l'objet de discussion sérieuses* ». Une délégation syndicale a été reçue, le 10 janvier, au ministère de l'industrie où l'on a pris acte des difficultés. Dufour a perdu quelque 23 millions de francs l'an dernier pour un chiffre d'affaires de 50 millions. L'entreprise avait déposé son bilan en 1980. Différentes tentatives (reprise par Promat, négociations avec Vernier...) ont toutes échoué. *L'emploi a été réduit*, petit à petit, de 750 à 250 personnes aujourd'hui.

L'*entreprise* apparaît difficilement viable et, selon les syndicats, le ministère de l'industrie veut se dessaisir du dossier pour le confier au CIRI (Comité interministériel de restructuration industrielle).

Le verrier américain Guardian s'installe en Espagne

La société Guardian, quatrième producteur de verre à vitre des Etats-Unis derrière P.P.G., Libbey Owens et Corning Glass, va prendre pied en Espagne en acquérant pour *15 millions de dollars* (*130 millions* de francs) 48 % d'une entreprise basque, Vidierias de Llodio, appartenant à la famille Delclaux avec une participation de Mecaniver (groupe B.S.N.-G.D.).

Cette opération a pour but la construction d'une unité de fabrication selon le *procédé* « *verre flotté* » *(float-glass)* de la société britannique Pilkington, au coût d'une trentaine de millions de dollars (250 millions de francs). Les Vidierias de Llodio, un des seuls producteurs *espagnols indépendants, avec* la *Cristalleria*, face à *Saint*-Gobain, négociant depuis un certaian temps avec des partenaires étrangers. Guardian, qui est considérée comme un « outsider » dans le monde international du verre, avait déjà créé une certaine sensation en s'installant au Luxembourg il y a deux ans.

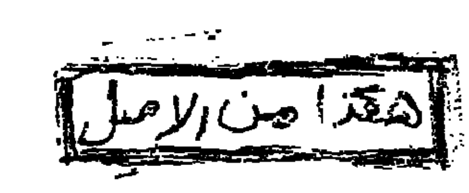
Étranger

Progression du chômage aux Pays-Bas

Le chômage aux Pays-Bas a de nouveau augmenté à la fin de *1983*, *selon* les *chiffres provisoires publiés* par le ministère des affaires sociales. Fin décembre, le pays comptait 855 600 chômeurs, soit environ 18,3 % de la population active, contre 837 000 fin novembre (*+ 2,2 % en un mois*) et 824 600 fin octobre. En données corrigées des variations saisonnières le nombre de chômeurs a très légèrement diminué pour s'établir fin décembre à *829 200* contre 830 200 *fin* novembre (– *0,1* %).

Social

● **La composition des caisses de sécurité sociale.** – Un décret publié au *Journal officiel* du 11 janvier fixe à quinze le nombre de membres des conseils de l'Agence centrale des *organismes* de sécurité sociale (ACOSS) et de l'Union des caisses nationales de sécurité sociale (UCANSS) : neuf salariés et six employeurs, désignés par tiers par les caisses nationales maladie, allocations familiales et vieillesse du régime général.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

11 janvier

Très résistant

Quelques points de fermeté dans un marché généralement très résistant : telle s'est présentée la séance de mercredi à la Bourse de Paris.

Une Bourse, qui, décidément, ne veut pas se résoudre à baisser vraiment quand bien même l'incitation à le faire lui vient de l'étranger. En clôture, l'indicateur instantané, un moment en recul de 0,5 %, fléchissait seulement de 0,2 % environ d'un jour sur l'autre.

Des ventes, il y en eut bien sûr. Mais les négociations sur les principales ou les plus belles valeurs furent serrées, chaque dégagement donnant lieu à une reconquête presque totale du terrain abandonné.

Paris se situerait-il en dehors du champ de la contagion ? Sur toutes les places financières un reflux est observé après la course d'enfer menée en début d'année. Rien de plus naturel quand partout des records très souvent historiques sont tombés. Les opérateurs prennent leurs bénéfices. Le phénomène est habituel. Il est salutaire aussi.

De l'avis des professionnels, l'abondance des capitaux internes en quête de placement protège le marché parisien contre tout affaiblissement, qui ne pourrait être, s'il s'en produisait un, que provisoire. Pour l'instant l'irrégularité s'installe avec des hausses non négligeables (Roussel-Uclaf, C.F.R., Penarroya, Pernod, Béghin, Carrefour, Poliet, etc.) et des baisses dans la majorité des cas très modérées. La Française des pétroles a compté parmi ces dernières (– 2,9 %).

Le devise-titre s'est maintenue à son plus haut niveau de toujours, s'échangeant entre 11,18 francs et 11,24 francs, contre 11,13-11,24 francs.

Rechute de l'or à Londres avec l'once de métal précieux à 369 dollars (– 2,25 dollars). A Paris, le lingot s'est traité à 102 200 francs (– 700 francs) après 102 050 francs). Le napoléon a reperdu le franc gagné la veille : 649 francs, contre 650 francs.

NEW-YORK

Irrégulier

Pour la troisième séance consécutive, la tendance s'est révélée très irrégulière mercredi à Wall Street et plutôt baissière. Cependant une reprise de dernière minute a permis de corriger le tir et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à 1 277,32 (– 1,15 point). A mi-parcours, il était revenu à 1 267,59.

La majeure partie du terrain perdu initialement a donc été regagnée, ce qui faisait dire aux professionnels que la reprise de début d'année n'était peut-être pas mort-née. Il reste que les valeurs énergétiques et les actions des firmes pharmaceutiques, affectées encore par des ventes bénéficiaires, ont été encore assez lourdes.

De l'avis général, le marché est pris entre deux feux, le tri des vendeurs soucieux d'empocher leurs gains, les salves tirées par les acheteurs traditionnels des premiers jours de l'an neuf. Un équilibre précaire s'établit sans que l'on sache trop encore, en raison de l'évolution monétaire incertaine, lesquels prendront le pas sur les autres.

Le bilan de la journée ne s'est guère différencié du précédent. Sur 2011 valeurs traitées, 827 ont baissé, 765 ont monté et 419 n'ont pas varié.

L'activité s'est ralentie et 98,94 millions de titres ont changé de mains contre 110,35 millions.

VALEURS	Cours du 10 janv.	Cours du 11 janv.
Alcoa	47 5/8	47 3/8
A.T.T.	65 1/2	65 1/4
Boeing	47 3/8	47 1/8
Chase Manhattan Bank	48 3/8	47 3/4
Du Pont de Nemours	51 3/8	51 5/8
Eastman Kodak	74 7/8	74 7/8
Exxon	37 1/8	37 3/8
Ford	45 1/2	46 1/8
General Electric	57 1/2	57 7/8
General Foods	53 3/4	53 7/8
General Motors	78 5/8	78 5/8
Goodyear	30 3/4	30 5/8
I.B.M.	122 1/4	122 1/4
I.T.T.	46 3/8	46 3/4
Mobil Oil	29 1/4	29 5/8
Pfizer	35 3/4	35 7/8
Schlumberger	46 1/8	47
Texaco	37 3/8	38
U.A.L. Inc.	38 3/4	39 3/8
Union Carbide	63 7/8	64 3/8
U.S. Steel	32 1/2	32 1/4
Westinghouse	55 3/8	55 1/4
Xerox Corp.	50 1/8	50 1/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

UNILEVER. – Le groupe anglo-néerlandais vient de racheter la fabrique américaine de margarine Shedd. Le montant de la transaction n'a pas été rendu public.

Shedd, domiciliée à Detroit, réalise un chiffre d'affaires annuel de plus de 200 millions de dollars, et possède sept fabriques de margarine dans divers Etats américains. Elle appartenait à la société Beatrice Foods, de Chicago.

ASSOCIATED DAIRIES. – Cette chaîne britannique de laiteries et de supermarchés a dégagé pour le premier semestre de l'exercice 1983-1984 un bénéfice imposable de 48,74 millions de livres, contre 33,1 millions pour la période correspondante de 1982-1983. La progression atteint 47 %.

Ce résultat dépasse les prévisions les plus optimistes des analystes boursiers, qui prévoyaient entre 45 et 46 millions de livres. Le chiffre d'affaires s'élève à 876,37 millions de livres, contre 760,41 millions. Le dividende intérimaire est fixé à 1,25 pence, contre 0,94 pence.

CINZANO. – Le fabricant italien d'apéritifs va se lancer dans la vodka. Au terme d'un accord avec le groupe américain Heublein Inc., il assurera la distribution des productions Smirnoff en Italie, en Espagne, en Argentine et au Venezuela.

La vodka Smirnoff a vu le jour en 1818 à Leningrad, à l'instigation de Pierre Smirnoff. En 1939, la firme américaine Heublein (groupe Reynolds Industries) l'a repris à son compte. Elle est aujourd'hui commercialisée dans plus d'une centaine de pays.

SICLI. – Le résultat net pour 1983 devrait dépasser 3 millions de francs, contre 2,1 millions l'année précédente et 0,6 million en 1981.

CHANTIERS BENETEAU. – Le bénéfice net comptable de l'exercice clos le 31 août 1982 s'élève à 9,44 millions de francs (contre 7,83 millions), pour un chiffre d'affaires de 305,54 millions de francs, contre 251,41 millions. C'est le premier constructeur français de bateaux de plaisance.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 30 déc. 1983)

	10 janv.	11 janv.
Valeurs françaises	106	
Valeurs étrangères	104,2	

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1983)

	10 janv.	11 janv.
Indice général	165,9	165,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 12 janvier 12 1/4%

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11 janv.	12 janv.
1 dollar (en yens)	234,10	234,60

BOURSE DE PARIS Comptant 11 JANVIER

VALEURS	% du nom.	% de coupon
3 %	....	0 844
5 %	38 80	4 726
3 % amort. 45-54	....	1 344
Emp. 7 % 1973	9645	..
Emp. 8,80 % 77	112 50	6 626
9,80 % 78/93	89 80	4 927
8,80 % 78/86	90 85	0 745
10,80 % 79/94	92 20	3 836
13,25 % 80/90	100 80	8 073
13,80 % 80/87	102 59	3 318
13,80 % 81/89	101 65	13 887
16,75 % 81/87	110 87	5 675
16,20 % 82/90	111 90	16 156
16 % juin 82	111 70	9 486
E.D.F. 7,8 % 61	137 50	14 949
E.D.F. 14,5 % 80-82	101 50	8 130
Ch. France 3 %	140 50	..
CNB Bques janv. 82	101 94	0 401
CNB Paribas	101 90	0 401
CNB Suez	101 89	0 401
CNI janv. 82	101 88	0 401
B.S.N. 10,50% 77	2971	298
Carrefour 6,75% 75	320	31 800
Inserbail (obl. conv.)	222	22 210
Lafarge 6 % 72	346	33 990
Martell 8,75 % 77	1973	190
Michelin 5,50% 70	635	61 500
Moët-Hennes. 8%77	1900	..
Pétr. (Fse) 7,50% 79	215	21 300
Peugeot 6 % 70-75	338 50	..
Sanofi 10,25 % 77	....	..
SCREG 9,75 % 78	169	17 100
Télém. 7 % 74	170	17 150
Thom.-CSF 8,9% 77	272	..

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	54	55 50
A.G.F. (St Cent.)	380	358
A.G.P. Vie	5200	....
Agr. Inc. Madag.	90 90	94 50
Alfred Herlicq	88 45	85 10 o
Allobroge	389	385
André Roudière	150	145
Applic. Hydraul.	309	307

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Dév. Rég. P.d.C (Li)	111 60	112
Didot-Bottin	343	350
Dist. Indochine	336 50	350
Drag. Trav. Pub.	210	218 40
Duc-Lamothe	260	227 70 o
Dunlop	7 30	8 d
Eaux Bass. Vichy	981	981
Eaux Vittel	1000	1020
Ecco	2800	2925
Economats Centre	411	411
Electro-Banque	270	....
Electro-Financ.	528	509
Elf-Antargaz	156	....
E.L.M. Leblanc	565	560
Entrepôts Paris	280	280
Epargne (B)	1060	1060
Epargne de France	295 50	307 30 d
Epeda-BF	1425	1425
Escaut-Meuse	420	403 20
Eurocom	739	738
Europ. Accumul.	31 10	31 20
Eternit	270	289 20 d
Félix Potin	1149	1150
Ferm. Vichy (Ly)	125	125
Finalens	103	98 90
FIPP	103	....
Fnac	243	250
Focep (Chât. eau)	1100	1063
Foncière (Cie)	190 20	190 10
Fonc. Agache-W.	95	95
Fonc. Lyonnaise	1260	....
Foncina	168	....
Forges Gueugnon	16 50	16 80
Forges Strasbourg	134 50	135
Forinter	1230	1250
Fougerolle	85	86
France I.A.R.D.	100	100
France (La)	660	680
Frankel	200	200
Fromageries Bel	880	890
From. Paul Renard	388 50	404 20
GAN	700	694
Gaumont	595	598
Gaz et Eaux	1257	1295
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	22 40	23 30
Gerland (Ly)	681	685
Gévelot	367 70	342 40 o
Gr. Fin. Constr.	194	194
Gds Moul. Corbeil	80	81

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Toray indust. inc	21 10	21 35
Vieille Montagne	570	600
Wagons-Lits	375	390
West Rand	69 10	70 50

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1085	1130
C.D.M.E.	495	501
Defas	370	360
Dauphin O.T.A.	1400	1399
Merlin Immobilier	1850	1850
Métallurg. Minière	130	133
M.M.B.	305	306
Novotel S.I.E.H.	2000	....
Petit Bateau	405	417
Petrofigaz	530	545
Porcs	587	580
S.C.G.P.M.	220	223
Far East Hotels	1 12	1 13
Sodexho	2990	2980
Sofibus	212	214
Rodamco	....	....

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Air-Industrie	7 60	....
Alser	173	....
Cellulose du Pin	29 10	29 50
C.G.Maritime	7	....
CMM-Mar. Madag.	....	....
Coparex	510	509
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
Files.Fourmies	1 76	1 76 o
Imp. G.-Lang	1 85	1 10
La Mure	60 50	....
Pronuptia	127	128
Rorento N.V.	705	709
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	60	....
S.P.R.	150	150
Total C.F.N.	51 50	....
Ufinex	230	....

SICAV 11/1

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Laffitte-crt-terme	119250 58	119250 58
Laffitte-Expansion	684 44	653 40
Laffitte-France	208 46	198 99
Laffitte-Oblig.	143 18	136 69
Laffitte-Rend.	212 66	203 02

o : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1818	4,5 % 1973	1828	1830	1839	+ 0 60
3100	C.N.E. 3 %	3266	3265	3260	– 0 18
205	Accor	238 70	237	237	– 0 71
770	Agence Havas	861	850	850	– 1 27

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
686	Euromarché	733	750	749	
605	Europe n° 1	611	606	607	
730	Facom	848	875	876	
750	Fichet-bauche	790	794	794	
182	Finextel	181 80	186	185	

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
390	Free State	386	386 20	382 50	– 0 90
245	Gencor	248 50	245 10	245 10	– 1 36
310	Gén. Belgique	326	330	330	+ 1 22
605	Gén. Electr.	662	658	658	– 0 45
785	Gen. Motors	890	876	876	– 1 57
73	Goldfields	77 80	77 60	77 70	– 0 12
205	Harmony	214	211 50	208 50	– 2 57
35	Hitachi	39 70	39 90	39 70	....
680	Hoechst Akt.	760	765	765	+ 0 65
99	Imp. Chemical	101	103 40	102	+ 0 99
147	Inco. Limited	166	167	167	+ 0 60
1290	IBM	1389	1390	1385	– 0 28

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
82	Shell transp.	93	92	92	– 1 07
1460	Siemens A.G.	1542	1550	1553	+ 0 71
168	Sony	179	179 20	179 40	+ 0 22
240	T.D.K.	268 90	261 50	262 50	– 2 38
840	Unilever	960	957	954	– 0 62
740	Unit. Techn.	822	812	811	– 1 33
1180	Vaal Reefs	1125	1126	1125	....
545	West Deep	535	535	533	– 0 37
460	West Hold.	463	469	460	– 0 64
530	Xerox Corp.	563	560	561	– 0 35
2 12	Zambia Corp.	2 30	2 22	2 23	– 3 04

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 592	8 640	8 400	8 800
Allemagne (100 DM)	305 750	305 780	293	313
Belgique (100 F)	14 997	15 010	14 200	15 300
Pays Bas (100 fl.)	272 670	272 540	259	279
Danemark (100 krd)	84 500	84 560	80	88
Norvège (100 k)	108 770	108 150	104	111
Grande-Bretagne (£ 1)	12 076	12 111	11 600	12 400
Grèce (100 drachmes)	8 425	8 420	7 250	9 500
Italie (1 000 lires)	5 054	5 053	4 750	5 250
Suisse (100 fr.)	384 700	385 500	371	392
Suède (100 krs)	105 200	105 240	99	106
Autriche (100 sch)	43 380	43 390	42 300	44 300
Espagne (100 pes.)	5 338	5 348	4 900	5 500
Portugal (100 esc.)	6 290	6 310	5 400	6 600
Canada ($ can 1)	6 874	6 906	6 720	7 060
Japon (100 yens)	3 684	3 698	3 570	3 730

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/1
Or fin (kilo en barre)	103000	102750
Or fin (en lingot)	102900	102200
Pièce française (20 fr)	650	649
Pièce française (10 fr)	441	.....
Pièce suisse (20 fr)	626	627
Pièce latine (20 fr)	615	615
Souverain	761	761
Pièce de 20 dollars	4000	4005
Pièce de 10 dollars	1830	1830
Pièce de 5 dollars	1055	.....
Pièce de 50 pesos	4070	4090
Pièce de 10 florins	637	635

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 12 janvier 1984 a été tiré à 473892 exemplaires

La Commission propose une très faible hausse générale des prix agricoles européens

De notre correspondant

Bruxelles (*Communautés européennes*). – Une augmentation moyenne des prix communs en ECU (1) de *0,8 % : en France,* après dévaluation partielle du franc vert, la hausse moyenne atteindrait *3,1 %; en R.F.A., aux Pays-Bas et* au Royaume Uni, compte tenu du nécessaire démantèlement des montants compensatoires *monétaires* positifs, les prix garantis devraient être réduits de manière sensible : moins *3,5 % en R.F.A. et moins 1,9 % dans* les deux autres pays. Telles sont les propositions de prix pour 1984-1985 que *la Commission européenne s'apprête* à transmettre aux gouvernements membres. Elle est consciente *que ces propositions, qui viennent* s'ajouter aux mesures de rationalisation des marchés déjà rigoureuses, en cours de *discussion depuis l'été,* vont être mal accueillies dans les campagnes : les ajustements préconisés sont très *inférieurs* au *taux* de l'inflation qui est prévu pour 1985, à savoir 5,1 % en moyenne pour la *Communauté* et 7,1 % pour la France. Mais elle estime qu'elle n'avait pas le choix.

La situation sur les marchés suffit, selon elle, à justifier ce tour de vis : les stocks de produits laitiers et de *viande bovine atteignent de nouveaux* records. Les cours mondiaux des céréales sont orientés à la baisse. *En outre, l'insuffisance des ressources* disponibles lui imposait une extrême prudence. Elle estime *qu'elle n'est pas en droit de proposer* des augmentations de prix qui se traduiraient par un dépassement des *crédits inscrits dans le budget de la* Communauté de 1984 au titre du soutien des marchés (16,5 milliards *d'ECU, soit 110 milliards de* francs), et qui entraîneraient les Etats membres dans la voie, selon *elle hasardeuse,* de la recherche de nouvelles ressources.

Le projet des services qui devrait être avalisé par la Commission avant *la fin de la semaine prévoit le gel* des prix du lait et des céréales (compte-tenu des dévaluations du franc vert s'opérant, dans le cas du *lait,* à *un niveau* différent de celui des autres produits, la hausse qui en résulterait en France serait de 2,38 % pour le lait et 2,86 % pour les céréales). A l'intérieur des produits laitiers, s'agissant des prix en ECU, il serait *proposé* de diminuer de 11,4 % le prix d'intervention du beurre, mais de relever de 10,9 % celui de la poudre de *lait écrémé. Selon les experts,* ces permutations seraient sans effet sur le revenu des producteurs. Les services préconisent de relever de 2 % à 3 % du prix indicatif du lait la taxe de coresponsabilité à laquelle sont assujettis les producteurs. *Les prix en ECU des viandes bovins,* porcine et ovine seront relevés de 1,5 % (plus 4,36 % en France), ceux *de la betterave, du sucre et du tournesol,* de 1% (3,86 % en France). En revanche, les prix du colza seraient diminués de *1 % (plus 1,86 % en* France).

Les ministres de l'agriculture des Dix auront un premier échange de vues sur ces propositions lors de leur réunion des 6 et 7 février. La Commission leur répètera que les mesures de rationalisation de l'agriculture *qu'elle a proposées fin juillet* et qui constituent déjà l'un des principaux volets de la négociation *européenne en cours, devraient absolument* être adoptées en même temps que ces prix si les Dix veulent maintenir les dépenses agricoles dans les limites de l'enveloppe budgétaire disponible. Notons enfin que la Commission demande au conseil de lui confier un mandat pour négocier au GATT, avec les États-Unis, la stabilisation des importations de gluten de *maïs dans la Communauté.*

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Un ECU = 6,90 F.

FERMETÉ DU DOLLAR 8,66 F

Sur des marchés des changes hésitants et redevenus beaucoup plus calmes après la fièvre des jours derniers, *le dollar s'est, tout de même,* montré très ferme jeudi 12 janvier, se hissant à 8,66 F à Paris contre 8,64 F la veille. *Mercredi 11 janvier* en fin de journée, il avait touché le cours de 8,70 F à Londres. Sur la place de Francfort, il s'est maintenu au dessus de 2,83 DM, contre 2,8250 DM la veille, et 2,8370 DM au début de la matinée de jeudi. Selon les milieux financiers internationaux, le dollar est entré *dans une phase de consolidation, mais il* n'est pas exclu de le voir reprendre son ascension ultérieurement.

A Paris, le cours du deustchemark est remonté aux alentours de 3,06 F.

● M. Chotard : *« Le C.N.P.F. est opposé aux concertations tripartites ».* – Interrogé le 12 janvier à R.M.C. *sur les méthodes de concertation* employées dans le conflit Talbot, M. Yvon Chotard, vice-président du C.N.P.F., a affirmé : *« Par définition, nous sommes opposés au tripartisme, cette espèce de façon de jouer au billard où on ne sait pas qui est la boule rouge, qui est la boule blanche. »*

« Nous pensons qu'il y a des concertations nécessaires, et, plus tôt elles ont lieu, et au niveau convenable, et moins il y a de conflit, a-t-il ajouté. *Nous sommes là en harmonie avec M. Edmond Maire qui considère que les concertations dans certains secteurs ont été insuffisantes. »*

M. Chotard a déclaré que face aux conflits sociaux : *« Nous aurions tout intérêt à donner une nouvelle vie dans la plupart des secteurs industriels aux commissions paritaires de l'emploi . »* – *(A.P.)*

Incident à la frontière du Honduras et du Nicaragua

LE PILOTE AMÉRICAIN D'UN HÉLICOPTÈRE AURAIT ÉTÉ TUÉ PAR L'ARMÉE SANDINISTE

Tegucigalpa *(A.F.P.).* – L'ambassade des Etats-Unis a Tegucigalpa a affirmé, mercredi 11 janvier, que des membres de l'armée sandiniste avaient tiré sur l'équipage d'un hélicoptère américain, en territoire hondurien, faisant un mort. Des premières informations avaient fait état de tirs sandinistes contre un hélicoptère hondurien, faisant sept blessés.

Selon un porte-parole de l'ambassade américaine, l'appareil qui a servi de cible aux éléments sandinistes était un hélicoptère de reconnaissance léger, de type *U-H 58,* qui effectuait un vol de routine entre San-Lorenzo, dans le golfe de Fonseca, et la base militaire d'El Aguacate, dans le département oriental d'Olancho.

« L'appareil a été obligé d'atterrir dans la région de Cifuentes et Las Trojes », dans le département d'El Paraiso, zone frontalière avec le Nicaragua, a précisé le porte-parole de la mission diplomatique. *« Après avoir atterri,* a-t-il ajouté, *l'hélicoptère a essuyé le feu des membres de l'armée sandiniste et un de ses occupants a été mortellement blessé alors qu'il était sorti de l'appareil. »*

Le porte-parole de l'ambassade a indiqué que, en plus du pilote, deux membres d'un bataillon américain, participant aux manœuvres conjointes américano-honduriennes, se trouvaient à bord de l'appareil et *ont été légèrement* blessés.

Par ailleurs, un avion des forces aériennes honduriennes s'est écrasé mercredi après-midi aux abords de la petite ville de San-Manuel, à 230 kilomètres au nord de Tegucigalpa, a-t-on appris de source officielle. Des membres de la base aérienne Armando Escaloon, à San-Pedro-Sula (nord du pays), se sont *contentés* de *préciser* que le capitaine Manuel Rivera, pilote de l'appareil, avait été tué dans l'accident, sans donner plus de détails.

[*C'est la première fois que* les États-Unis sont directement impliqués dans des hostilités le long de la frontière *entre* le Nicaragua et le Honduras d'où opèrent des rebelles nicaraguayens soutenus par les États-Unis. A Managua, on observe le silence le plus complet sur l'incident de frontière. M. Edwin Zabalh, ambassadeur du Nicaragua à Tegicigalpa, la capitale du Honduras, a seulement dit craindre que la mort du pilote américain ne serve de prétexte pour une intervention militaire directe des États-Unis.]

En Uruguay

VAGUE DE GRÈVES SANS PRÉCÉDENT

Montevideo. *(Reuter).* – Une vague d'agitation sociale, sans précédent depuis le début du gouvernement militaire il y a onze ans, secoue l'Uruguay. Des ouvriers d'une entreprise de traitement de poisson ont occupé, mercredi 11 janvier, leur usine à Piriapolis, à une centaine de kilomètres à l'est de Montevideo, en solidarité avec les pêcheurs uruguayens qui ont entamé une grève générale au début du mois.

Les mille quatre cents ouvriers de la plus grande usine de produits caoutchoutés du pays, située à Funsa, ont observé de leur côté un arrêt de travail de six heures pour soutenir les pêcheurs tandis que des grèves ont été déclenchées dans l'industrie textile pour obtenir une augmentation de salaire.

Enfin, les employés des transports ont annoncé pour jendi une grève de sept heures. Les syndicats envisagent désormais d'appeler pour la semaine prochaine à une grève générale, la première depuis dix ans.

Cette agitation sociale fait suite à l'échec, en 1983, des pourparlers entre le gouvernement *militaire* et les partis sur un retour à la démocratie.

● *Trois militants du Front national appréhendés.* – Trois militants, âgés de 19 à 22 ans, ont été appréhendés, dans la nuit du mardi 10 au mercredi 11 janvier, à Nantes, en flagrant délit de vol d'éléments de fichiers de l'amicale des Algériens et du M.R.A.P. (Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples). La section nantaise du *Front national* a déclaré jeudi n'être « en aucun cas mêlée » à cette action.

Sur le vif

Analphabète

Hier, je tombe sur une collègue aux toilettes. Elle se séchait les yeux *dans* l'essuie-main. Qu'est-ce qu'elle a ? Je ne comprends pas. Elle vit avec un type *super-intelligent,* beau gosse, très musicien, un peu marginal, pas trop, juste ce qu'il faut. Il a un job à Rungis. *Ils vont se* marier la semaine prochaine ; hier encore, elle jubilait, qu'est-ce qui se passe ?

Elle a entendu *dire à la radio* qu'il y a quatre millions d'analphabètes en France, et elle s'est mis dans la tête que son *mec ne sait* pas lire. Enfin, qu'est-ce que c'est que cette histoire ? Il a quel âge ? Vingt-trois ans ? Il a quand même eu le temps d'apprendre, il a été en classe. Pas tellement. Il a été *renvoyé* de *plusieurs* lycées et il a beaucoup manqué. C'était un enfant fragile, sa mère le lui a raconté, *il avait toujours* des bobos. D'ailleurs, ça continue. C'est incroyable ce qu'il est maladroit. Il n'y a *pas de semaine où, en trimballant* ses cageots, il ne se plante une écharde dans le doigt. Toujours de la *main droite, comme* par hasard.

Je la raisonne : enfin, ca n'est pas pensable. Il lit le journal ? Non, il écoute la radio et il regarde la télé. Il remplit ses feuilles d'impôt, de sécurité sociale ? Alors là, non, il a horreur de la paperasserie, c'est elle qui s'occupe de tout. Bon, d'accord, mais depuis le temps qu'il travaille la nuit et elle le jour, il a dû lui laisser des mots ? Absolument pas, quand il a quelque chose à lui dire, il lui téléphone au journal. Elle n'a jamais *vu une trace* de son écriture. Sa mère non plus, d'ailleurs, elle vient de l'appeler pour *le lui demander* ; jamais une carte postale de la colo, jamais un message, rien...

Enfin, *il conduit...* Non. il prend le métro. C'est pareil, il doit pouvoir lire le nom des stations quand même. Oh ! *pour ça,* il se débrouille, astucieux comme il est ! N'empêche que l'autre jour, quand ils sont allés faire des *courses* au Printemps Opéra, si elle ne l'avait pas retenu, il serait descendu à Odéon. *Je la gronde : Odéon... Opéra...* C'est pas évident. On peut confondre !

CLAUDE SARRAUTE.

Les violences en Corse et au Pays basque

UN BATEAU-RESTAURANT APPARTENANT A L'ÉPOUSE D'HENRI ROSSI EST INCENDIÉ A PORTO-VECCHIO

Un bateau-restaurant, appartenant à Mme Agnès Carlino, a été détruit par un incendie, dans la nuit du mercredi 11 au jeudi 12 janvier, à Porto-Vecchio. Le feu a pu être maîtrisé vers 1 h 30 par les pompiers et n'a fait aucune victime. Selon les gendarmes, il serait d'origine criminelle.

Mme Carlino est l'épouse d'Henri Rossi, actuellement en fuite, qui passe pour être, avec *Jean-Marc* Leccia, l'un des commanditaires de l'enlèvement de Guy Orsoni, le militant nationaliste corse disparu depuis le 17 juin dernier.

Notre correspondant à Bastia nous signale d'autre part que, dans une communication parvenue à la presse locale mercredi 11 *janvier,* l'ex-Front de libération nationale de la Corse confirme qu'Etienne Cardi, tué la veille par la bombe qu'il installait devant la villa du professeur Aboulker, située à Capo-di-Muro (Corse-du-Sud), est bien l'un de ses militants. *« Ce sacrifice interpelle la conscience collective de notre peuple, de même qu'il interpelle toutes les classes politiques qui nient le problème national corse »,* écrit l'ex-F.L.N.C.

Etienne Cardi sera inhumé à Serriera, son village natal, situé près de Porto (Corse-du-Sud), samedi 14 janvier, à 15 heures. Plusieurs organisations nationalistes appellent à rendre un dernier hommage au militant *« mort pour avoir été jusqu'au bout de ses idées ».*

QUATRE MILITANTS D'IPARRETARRAK SONT INTERROGÉS PAR LA POLICE A BAYONNE

Quatre militants nationalistes basques français étaient toujours *interrogés, jeudi 12 janvier,* à Bayonne, après leur arrestation au cours d'une conférence de presse clandestine *qu'ils tenaient* au nom de l'organisation Iparretarrak. Ces militants – MM. Jean Koskarat, Bethei Bidart, Serge Marteo et Jean Borda – devaient être déférés au parquet du tribunal de Bayonne ce jeudi.

En interpellant ces militants, la police espérait arrêter deux ou trois autres militants recherchés depuis des mois, comme Philippe Bidart, soupçonnés d'avoir commis plusieurs attentats ou d'avoir participé à des opérations au cours desquelles deux C.R.S. et un gendarme ont trouvé la mort en 1982 et 1983. Mais une voiture occupée par une ou plusieurs personnes a pu échapper à leur « souricière », en dépit des coups de feu d'intimidation tirés par les policiers.

Selon un document saisi par les enquêteurs, le groupe *Iparretarrak,* généralement considéré par les Basques espagnols réfugiés en France comme *« irresponsable »,* voulait dénoncer, au cours de sa conférence de presse, l'extrême droite française. Selon Iparretarrak, une partie de l'extrême-droite soutiendrait le GAL, groupe de contre-terrorisme anti-ETA, responsable d'un enlèvement et de deux assassinats en France depuis décembre 1983.

